

« rougeâtre », on admet un élément radical de type *eru-, *ru-, à côté du groupe bien établi de *ruber*, etc., la forme de *rutilus* ne sera pas éclaircie pour cela ; la structure du mot reste énigmatique.

rutrâmina n. pl. : « gangue », CIL I² 5181 (Lex metal. Vipasc.). Mot technique, que l'on dérive de *rutrum*, mais que Niedermann, *Recueil*, p. 173, rattache à *rûdus*, -eris.

rutrum : v. *ruō*.

rutuba, -ae f. : glosé *perturbatio* par Nonius 167, 9, qui cite un passage, du reste corrompu, de Varron, *Sexagesi* 488 : *ergo tum Romae parce pureque uiuentis | uiuere † in patriam; nunc sumus in rutuba*. Se retrouve dans les Glossaires et peut-être dans Symmaque (*rutuva*, Epist. 1, 14, 3?).

Sans rapport visible avec le nom d'une rivière de Ligurie, *Rutuba*, cf. Pline 3, 48, à moins de supposer quelque plaisanterie sur ce nom. Forme et sens douteux.

sabâia, -ae f. : sorte de bière. Mot illyrien, cité par Amm. 26, 8, 2 comme le dérivé *sabaiârius*. Cf. v. h. a. *saf* « Saft », rac. *sab-?

sabanum, -in. : pièce de toile (*linteum uillōsum*) servant à divers usages, torchon, serviette, peignoir. Emprunt tardif (Pallad., Vég.) au gr. *σάβανον*, qui est lui-même d'origine sémitique et signifie « tissu fait à Saban (près de Bagdad) ». Représenté en espagnol et en v. fr. *savene*, cf. M. L. 7478 ; en germanique : got., v. h. *a* *saban* et en v. sl. *savan* « linceul ».

sabbatum, -i n. (surtout au pl. *sabbata*) ; les langues romanes attestent un doublet *sambatum*, cf. M. L. 7479, et v. *sa(m)bucus, stra(m)bus* : le sabbat. Emprunté à l'hébreu *sababat* « repos » par l'intermédiaire du gr. *σάββατον* ; apparaît dès l'époque impériale (Ov., Hor., etc.) ; panroman ; vrl. *sapat*, britt. *abat* ; germanique : v. h. a. *sambatæ*. Autres emprunts : *sabbatizō, sabbatismus*. Avec suffixe latin : *sabbatarius*. V. B. W. *samedi*.

sabîna, -ae f. : sabine, plante. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 7482 ; v. h. a. *sevina*. Le rapprochement avec *Sabinus* « Sabin » est peut-être une étymologie populaire. Cf. *sabucus* ?

Sabîni, -ôrum m. pl. : Sabins, ancien peuple italique dont la réunion aux Latins a contribué à former Rome. Apparenté à *Sabelli* et à *Samnium*, d'où dérivent *Samnis*, -*itis* ; *sanniticus*. Semble sans rapport avec *Sabus* (Silius 8, 423), dont l'*ā* fait difficulté. Cf. *Sabius*, *Sabidius*.

La forme indigène était *Safinî* : osq. *Safinim* « Samnum » (cf. Solmsen, *Untersuchungen*, p. 202).¹

sabîneus : v. *sam-*.

sabulum, -i (*sabulō, -ōnis* m.) ; formes syncopées *sabum*, *sablō* dans Venant. Fort. et dans les gloses) n. : sable ; et spécialement « gros sable, gravier ». Attesté depuis Varron ; technique. V. B. W. s. u.

Dérivés : *sabulōsus* ; *sabulēta*, -ôrum : sablières (Plin.) et **sabellum* (M. L. 7481), M. L. 7484, 5, 6. Germanique : b. all. *zavel*.

Il y a un rapport avec d'autres noms du « sable », gr. *ψάμμος* et *ἄμμος*, *ψάμαθος* (à côté de *ψαφάπος* « fin »?), avec v. isl. *sandr* et v. h. a. *samt*, et même avec arm. *awaz*. Mais on ne saurait préciser. Mot populaire, dont il n'y a pas lieu de tenter de restituer l'original ; le -*μ-* simple de *ψάμαθος*, *ἄμμος* montre que -*μ-* de *ψάμμος*, *ἄμμος* est expressif ; le -*b-* de *sabulum*, qui peut reposer sur *-bh-, concorde avec le -*w-* de arm. *awaz*.

saburra, -ae f. : lest de navire, ballast. Dérivés : *saburro*, -âs ; *saburrâlis*, -ârius. Ancien (Plt.). M. L. 7487-7488.

S

Terme technique, suspect d'être emprunté, dont l'aspect rappelle celui des noms propres *Mamurra*, *Suburra*.

saccharum, -i n. (Plin.) : sorte de sucre, fait de la distillation des pousses de bambou. Transcription du gr. *σάκχαρον*, qui est lui-même emprunté au moyen indien *sakkarā*. Les formes romanes et germaniques remontent à l'arabe *sukkar*. M. L. 8441 a ; B. W. s. u.

saccus, -i m. (d'après le témoignage des formes empruntées du celtique et du germanique) : sac (à blé, à argent, etc.) ; s. *uinârius* : sorte de panier ou de crible en osier dans lequel on passait le vin pour le clarifier, d'où *saccō*, -âs « filtrer » ; s. *niuârius* : morceau d'étoffe placé au-dessus d'un vase, d'une coupe, etc., sur lequel on disposait de la neige ou de la glace pour rafraîchir le vin ; cf. *côlum*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7489 ; celtique : irl. *sacc*, britt. *sach*, et germanique : got. *sakkus*, v. h. a. *seckil* « bourse », de *sacculus*, etc.

Dérivés et composés : *sacculus* ; *sac(c)elus* (cf. offa/ *ofella*) ; *sacceus* et *saccinus* (Vulg.) : fait de toile à sac ; *saccârius* ; *sacculârius* : coupeur de bourse ; *sacellârius* : trésorier ; *saccellô*, -âs ; *saccellatiô* (Vég.) ; *bisacuum* (Pétr.) ; *bisaccia*, Gloss.) : besace, M. L. 1121 ; *saccipérium* : poche pour le porte-monnaie (Plt.), de *sacco* + un dérivé de *πήρα* « besace » ; la forme *sacci-buccis* (Arn.) : « aux joues gonflées comme un sac », n'est qu'une conjecture de Saumaise. — Les gloses ont aussi *saccia*, et *sacellionēs* « *sacculōs* ».

Le mot se retrouve en gr. *σάκχος*, qui l'a emprunté au sémitique *saq*, où il désigne une étoffe grossière servant à toute sorte d'usages : « cilice, tapis, couverture » et aussi « sac ». C'est dans ce sens secondaire que le mot a passé en latin ; toutefois, dans le latin biblique, il a aussi le sens du classique *cilicium*. La façon dont ces mots ont été empruntés n'est pas exactement déterminable.

V. *secō*.

sacêna (*scêna*) , -ae f. : *scena ab aliis a quibusdam scena appellatur dolabra pontificalis*, Fest. 422, 32 ; et 444, 8, *scenam... utrum securis an dolabra sit ambigatur...* *Liuius in Lydio* (Com. 2) : « *corruit quasi ictus scena, haut multo secus* ». Vieux terme du rituel, conservé seulement dans cette glose.

V. *secō*.

sacer, -era, -erum (ancien *sakros* attesté dans l'inscription du Forum, CIL I² 1) ; cf. aussi *sacer-sanctus* (avec ô?) ; *sacer* est à *sanciō* à peu près comme **tagro*- dans *in-teger* à *tangō*. Pas de comparatif (c'est *sanciō* qui en tient lieu) ; superlatif *sacerrimus* (rare, archaïque). A côté d'un thème en -*o/e*, qui se retrouve en osco-ombrien : osq. *saxopo* (qui semble féminin), ombr. *sa-*

kra « *sacrās* », a existé en thème en *-i *sakri-*, bien attesté par osq. *sakrim* « *hostiam* » (abl. sg. *sakrid*, abl. pl. *sakriss*) et ombr. *sakre* « *sacrum* » (nom. acc. sg. *n.*), avec abl. pl. *sacris*, etc., conservé en latin dans la langue religieuse, notamment dans l'expression *sācramētūm porcum*, *sācramētūm porci* qu'on trouve chez les archaïques, cf. Fest. 420, 26 sqq.; dans Rud. 1208, Plaute à la scansion *sacrēs*, *sûre*; pour la longue, cf. lat. *acer*, *acrīs*, en face de gr. *ἄκρος*, *et pacer* (ital.) sous *paco*.

Ce qui est *sacrum* (ou *sacrē*) s'oppose à ce qui est *profānum*; ce qui est *sacrum* appartient au monde du « divin », *quicquid quod deorum habetur*, suivant l'expression de Trébatius (chez Macrobe II 3, 2), et diffère essentiellement de ce qui appartient à la vie courante des hommes; on passe du *sacer* au *profānum* par des rites définis, et les deux catégories sont bien tranchées. Le sens de *sacer* diffère de *religiōs* (distinction artificielle dans Gaius, Inst. 2, 3, *sacrae [res] sunt quae dis superis consecratae sunt*; *religiōses quae dis manibus relictae sunt*); cf. *Via Sacra*, *Sacer Oceanus*, etc. La notion de *sacer* ne coïncide pas avec celle de « bon » ou de « mauvais »; c'est une notion à part. *Sacer* désigne celui ou ce qui ne peut être touché sans être souillé, ou sans souiller; de là le double sens de « *sacer* » ou « *maudit* » (à peu près). Un coupable que l'on consacre aux dieux infernaux est *sacer* (*sacer esto*; cf. gr. *ἄγρος*), d'où le sens de « criminel » (*auri sacra fames*); cf. aussi *sacer morbus* = *ἱερὸς νόος* (épilepsie), *sacer ignis*; *ἱερὸν sacrum* = *ἱερὸν δοτέον*. Le n. *sacrum* désigne toute espèce de chose sacrée: *sacrum facere* « accomplir une cérémonie sacrée », d'où *sacrificūs*, *-ficiō*, *-ās* (*-fīcōr* et *exsacrificō*, Enn.), *sacrificium* (cf. *ἱερούργεω*, *-γεω*), *sacrificulus* (surtout dans l'expression *rex sacrificulus*, où *-fīcūs* semble être à *-fīcō* comme *bibulus*, *legulus* à *bībō*, *legō*). V. plus loin *sacerdōs*, pour une forme plus ancienne du nom d'agent. Au pl. *sacra*, *-ōrum* « les cérémonies du culte » et le culte lui-même: *s. pūblica*, *s. priuāta*. Ancien, usuel, non roman, où il a été éliminé par *sanc̄tus*, qu'a répandu l'Église. Celtique: l'irlandais a des mots d'Église: *sacraile*, *sacraic*, *sacrifis*, *sacramint*, *sacristia*.

Autres dérivés et composés: *sacellum*: diminutif du n. de *sacer*, substantivé dans le sens de « petit sanctuaire », consacré à un dieu, contenant un autel, mais dépourvu de toit, d'après Fest. 422, 15; *sacrārium*: endroit où l'on enferme les *sacra* (comme *armārium/arma*, cf. Dig. 1, 8, 9, « *sanctuaire* »; *sacrāriūs* m.: *sacerstain*; *sacrāriūs*, *-a*, *-um*: *-i... Reate orti... dicti sacerani quod uera sacro sint nati*, P. F. 425, 1 (cf. *primānus*, *primus*); *sacrīma*: *... mustum quod Libero sacrificabant*, P. F. 423, 1 (cf. *χαλιπός* en face de *χαλός*); *sacer*, *-ās*: *consacrē* (cf. les formes osques du verbe fréquent, e.g. *sakarater* « *sacrātūr* », avec les dérivés osq. *sakaraklūm* « *sacellum* » et pélignien *sacarāriz* « **sacrātrīs* »); d'où le composé d'aspect déterminé *cōsacrō* (*cōnsacrō*, M. L. 2155; celtique: irl. *cosecrain*, britt. *cusegru*), et ses dérivés *cōsacrātiō* et, à basse époque, *cōsacrān(e)us*: *σωμάτης*; *dēsacrō* (*dēsecrō*), époque impériale (contamination de *cōsacrō* et *dēdīcō*); *exsacrō* (et *exsecrō*): exécrer, maudire; *obsecrō*: « *obsecrare est opere a sacris petere* », P. F. 207, 7, « prier au nom des dieux », avec tmēse *ob uōs sacerō*, souvent formule de la langue familière; employé en incise, avec

valeur affaiblie, cf. Plt., Au. 733: *quo, obsecro, posses possum, v. Bryant, Harv. Stud. 9, 123 sqq.; Was kernagel, Verm. Beitr. z. griech. Sprachk. 24, d'ou tunc secrō (Plt.); resecrō: resecrare soluere religionē, uulq. cum reus populū comitū orauerat per deos ut eo perficulū liberaretur, iubebat magistratus eum resecrare. Plautus (Au. 684): « resecrare, mater, quod dūdum obsecrāram », P. F. 353, 14; rare et archaïque. Cf. M. L. 7493, *sacrāre*; 7494, *sacrātūm*, et 7494 a, **sacrīsta* (avec suffixe grec).*

De *sacerō* dérive, en outre: *sacrāmentum*, terme de droit: « dépôt fait aux dieux d'une certaine somme comme garantie de sa bonne foi ou de la bonté de sa cause dans un procès »; cf. Varr., L. L. 5, 180, *ea pecunia quae in iudicium uenit in liūibus, sacrāmentum a sacro; qui petebat et qui in infūtabatur, de aliis rebus uerius quingenos aeris ad pontem (l. pontificem?) deponebant, de aliis rebus item certo (certabat Collart) alio legitimo numero assūm (l. actum?)*; qui iudicio uicerat, suum sacrāmentum e sacro auferebat, uicti ad aerarium redibat. Cf. Festus 468, 16 sqq. Il est probable que ce dépôt s'accompagnait d'une prestation de serment (*iūsiūrandūm*; de là le sens dérivé qu'a pris le mot; cf. Fest. 466, 2 sqq. *sacrāmentū dicitur quod (iūris iūrandū sacro) ne interpositū actum (est)*, et P. F. 467, 3. C'est ce sens de « *serment* » que le mot a pris dans la langue militaire, où il s'employait d'abord dans une acceptation différente de *iūsiūrandūm*, le *sacrāmentum* étant personnel et volontaire, le *iūsiūrandūm* étant collectif et imposé; cf. T.-L. 22, 38, 2-5. Dans la langue de l'Église, *sacrāmentum* a désigné tout objet ou tout acte ayant un caractère sacré: mystère, révélation, sacrement, etc. (v. Blaise, s. u.). M. L. 7492; *sacrāmentāriū*: sacramentaire. *Sur/sacrāmentum*, v. H. Lévy-Bruhl, REL XXX, 1952, 296 sqq.

sacerdos, *-dōtīs* c. (le féminin *sacerdōta* est récent, plus récents encore *sacerda*, CIL VIII 3307, 10375, fait peut-être sur *sacerdos* prononcé *sacerdus*; et *sacerdotissa* (cf. *abbatisa*): celui qui accomplit les cérémonies sacrées, prêtre en général; cf. Varr., L. L. 5, 83, *sacerdos uniuersi a sacris dicti*. Passé par l'Église en celtique: irl. *sacart*, *sacerdote*, et en germanique: v. angl. *sacerd.* Dérivés: *sacerdōtium*, *-dōtīs*, *-dōtāre*; *sacerdōtula*. De **sakro-dhō-ts*, le second élément appartenant à la racine *dhē*, v. *faciō* et *-dō*; le vocalisme du timbre *o* du second terme de composé est ancien. Thème consonantique: le génitif pluriel est *sacerdōtūm*; pour la formation, cf. *locu-plēs*, *plē-t-i-s*. Vieux composé de type indo-européen, à côté duquel s'est formé en latin même le type récent *sacrificium*, voisin de *sacrificium*. V. H. Pederse, MSL 22, 5.

sacrīlegus (cf. *legō* et la citation de Non. 332, 23), qui du sens de « voleur d'objets sacrés », *ἱερόσυλος*, a passé au sens plus large de « *sacrīlēge*, profanateur »; *sacrīlegūm* (époque impériale); *sacrīfīcō* (Ov.); *sacrīcola* (époque impériale): victimaire, prêtre.

sacrōsanc̄tus (ō, Orientis 2, 830; confirmé, selon L. Hayet, Man., § 322, par la prose métrique; cf. Cic. Balb. 32, *si quidem sacrosanctūm est*; et la « *tmēse*, *sacrōque sanctūs* (Plin. 7, 143): adjetif appartenant à la langue du droit et de la religion, qualifiant une personne ou un objet dont le caractère sacré ou inviolable a été solennellement reconnu; cf. F. 422, 17: *-m dic-*

*tim quod iure iurando interposito est institutum, si quis id uolass̄e, ut morte poenas pendere, et Rosenberg, Hermes 48, 3. Sans doute juxtaposé formé de *sacrō* (ablatif instrumental de *sacrum*) + *sanc̄tus* (cf. *uērisimilis*). Les explications par un couple asyndétique *sacrō(s) sanctūs* dont les éléments se seraient soudés ou par un composé dont le premier élément serait la forme du thème nu *sacrō-* semblent contredites par la quantité longue de l'ō de *sacrō-* et soulèvent, du reste, d'autres objections. Toutefois, Tertullien recrée *sacer-sanc̄tus*.*

sanc̄tō, *-is*, *sānxi*, (*sanc̄tiū*, Pomp.), *sānctūm*, (*sanc̄tiūm*, Lucr.), *-ire*: terme de la langue religieuse et politique « rendre sacré ou inviolable »: *s. lēgem*; par suite « établir solennellement par une loi, etc. »: *s. lēge ut, nē*; et enfin « ratifier, sanctionner ». Alors que *sacer* signifie en certains cas « voué aux dieux infernaux, exécrable, etc. », *sanc̄tō* a aussi le sens de « proclamer comme exécrable », d'où « interdire soi-même », puis « punir »: *s. capīte, suppliciō, execrātiōnibus pūblicis*. De là: *sānctus* « rendu sacré ou inviolable, sanctonné », cf. Ulp., Dig. 1, 8, 9, où la différence avec *sacer* est bien établie: *proprie dicimus sancta quae negue sacra negue profana sunt, sed sanctio quādām confirma, ut leges sanctae sunt, quia sanctio quādām sunt subnīzāe. Quod enim sanctio quādām subnīzām est, id sanctūm est, eti deo non sū consecratū* (cette différence de sens entre *sacer* et *sanc̄tus* n'exclut pas la parenté initiale; l'état de *sanc̄tus* est obtenu par un rite de caractère religieux; *sacer* indique un état, *sanc̄tus* le résultat d'un acte); puis *sanc̄tus* a reçu le sens du gr. *ἄγιος*, qui, lui-même, chez les juifs et les chrétiens, a reçu le sens de l'hébreu *qđōs*; du sens de « consacré, établi, consolidé par un rite », on est passé ainsi à un sens essentiellement moral: « *vénérē* » et « *vénérable* », « *vertueux* » et, dans la langue de l'Église, « *saint* ». *Sānctūm* n. « *sanctuaire* »: *s. sānctōrum* (rendant τὸ ἄγιον, τὰ ἄγια, τῶν ἄγιων). Mais, dans le latin classique, *sanc̄tus* est encore loin de cette valeur toute morale; chez Cicéron et Virgile, *sanc̄tus* est dans une période de transition.

Dérivés: *sānctō f.* : *sanction*; *sānctōr* (Tac.); *sānctūs* « *inviolabilité* » et « *sainteté* »; *sānctūtō*; *sānctūmūnūm*, *-mōnīali*; *sānctūrūmūnūm* (époque impériale pour *sacrārium*); *sānctēsō* (Acc.), et, dans la langue de l'Église, *sānctīfīcōs*, *-fīcō*, *-fīcīum*, *-fīcītā*, etc., calques du gr. *ἄγιος*, *ἅγιος*; *sānctōs*. Cf. M. L. 7569, *sanc̄tus*; 7567, *sanc̄tīcāre*; 7568, *sanc̄tūs* [celtique: irl. *sānt*, *saith*; britt. *sanc̄t*, *sanctār*, mots savants], tous mots qui ont pénétré dans les langues romanes par l'intermédiaire de l'Église.

Pour *Sanc̄tus*, v. ce mot.

La forme de *sanc̄tō* est pareille à celle de *uīncīō*; le *perfēctūm sānctī*, l'adjectif en *-to*, *sānctūs*, sont du même type que *uīncīō*, *uīncītā*. Comme dans lit. *jūngi* en face de lat. *iūngō* (v. ce mot), il y a ici à la fois l'insfixe nasal, qui s'est largement développé en latin et en baltique, et le suffixe de présent *-ye/-ī*. L'ō de osq. *sānhtūm* « *sanctum* » a l'air de supposer un ancien **sankto-* en italique; l'ombrien *a*, de même, *sahatam* « *sanctam* ». Les objections de Kretschmer, Glotta, 10, p. 155 sqq., ne prouvent pas contre le rapprochement de *sacer* et de *sanc̄tō*, que Kretschmer n'écarte, du reste, pas absolument, et elles aboutissent à priver *sanc̄tō* de

toute étymologie. Du reste, de même que l'on a lat. *con-iugāre* en face de *con-iungere*, l'osque a *sakahītēr* (pour **sakarāhītēr?*) « *sacrificat* », à côté de *sānhtūm*, en face de lat. *sanc̄tō*. Un présent à nasale infixée tel que *sanc̄tō* indique le passage à un état de choses nouveau. Si, comme il semble, *sacer*, *sanc̄tō* est apparenté à hitt. *šaklai* « coutume, rite », le latin et le hittite auraient en commun une racine servant aux idées religieuses et juridiques du plus ancien vocabulaire indo-européen. En dehors de ce rapprochement, il est impossible de trouver un correspondant précis au groupe italique de lat. *sacer*, *sanc̄tō*. On rapproche v. isl. *sōt* « entente, compromis », qui est de sens différent et où le caractère de la consonne finale n'est pas discernable. Ce mot scandinave ne doit pas être séparé du groupe de *got. sakan*, qui s'applique à toute discussion, à toute querelle de caractère verbal et, à en juger par le sens précis de v. isl. *sōk*, v. sax. *saka*, v. h. a. *sakka*, etc., se rapporte originairement à une « affaire judiciaire », à un « procès », donc à quelque chose qui se règle au moyen de formules. Un rapprochement avec le groupe de *sacer*, *sanc̄tō* est donc possible. Le fait que le germanique a le représentant k d'un ancien g en face de k italique ne fait pas difficulté: la forme du verbe *sakan* donne lieu de croire qu'il s'agit d'une racine fournissant un présent aoriste radical de type athénétique, ce qui rendrait aussi compte de lat. *sanc̄tō*; dans ces racines, le flottement entre sourde et sonore finale arrive souvent. Dès lors, rien n'empêcherait de rapprocher, d'autre part, le groupe de gr. *ἄγομαι* « j'ai un respect religieux pour » présent dérivé dont la forme s'expliquerait bien dans une racine fournissant un ancien présent radical athénétique, *ἄγνοι* « saint », *ἄγνοις* « pur »; le rapprochement de ces mots grecs avec la famille indo-iranienne de skr. *yājāti* « il sacrifie » n'est bon ni pour la forme ni pour le sens. Toutefois, les trois groupes de lat. *sanc̄tō*, de *got. sakan* et de gr. *ἄγομαι* ne comportent pas de concordances de sens ni de formes assez précises pour autoriser une affirmation. Il est curieux qu'aucun mot pour la notion de « sacré » ne soit attesté pour l'indo-européen commun: le vocabulaire proprement religieux varie beaucoup d'une langue indo-européenne à l'autre.

sācōma, *-atis* n.: contrepoids. ¹Emprunt (Vitr.) à une forme dorienne correspondant à att. *στρώμα*.

Dérivé: *sācōmārius*, *-a*, *-um* (tardif).

sacrima: v. *sacer*.

saeclūm (*saeclūm*), *-i* n.: génération (sens fréquent dans Lucrèce, au pluriel: *saeclūm hominū, ferārum, ani-mantūm*; *mortāia saeclā*, etc.), correspondant à gr. *γενε-* et à φύλον; cf. avec Hom. η 206, *ἄριτα φύλα γενέ-* των, la traduction latine *fera saecla* et les exemples cités par Burger, *Les mots de la famille de φύλα en grec ancien*, p. 83 sqq.; durée d'une génération, fixée, entre autres, à cent ans, « siècle », cf. Varr., L. L. 6, 11, *saeclūm spatiū centū annorū uocarunt*, et P. F. 441, 4, *saeclūlūrū ludi apud Romanos post centū annos fiebant*, *quia saeclūm annos centū extendi existimabāt*; puis « longue période d'une durée indéterminée »; enfin, dans la langue de l'Église, « le siècle, le monde », traduction du gr. *αἰών*, qui lui-même s'est chargé du sens d'un mot

hébreu. Ancien, usuel et classique. Remplace en partie *aεuom*, q. u. ; les représentants romans du type fr. *siecle* sont des mots savants, M. L. 7495, comme irl. *sáigul*. Le dérivé *saeculāris* s'applique aux jeux, s. *lūdi* ; ce n'est que dans la langue de l'Église qu'il a pris le sens de « séculier, profane », d'après *saeculum*.

Sans étymologie hors du celtique : cf. gall. *hoedl*, de **saillo-* « durée de la vie, vie », dont le sens concorde avec celui qu'a lat. *saculum*, notamment chez Lucrèce. Ce rapprochement, limité à deux langues, est peu significatif. Beaucoup de mots à diptongue en *-ae-* sont sans étymologie.

saepē adv. : souvent. D'où *persaepē*, *saepenumerō*, forme renforcée ; *saepiusculē*, *saepiculē*. Attesté de tout temps, mais concurrencé en latin même par *subinde* ; non roman. V. B. W. *souvent*.

Semblé le neutre d'un adjectif **saepis* « σωχνός » dont le comparatif *saepiōr* et le superlatif *saepissimus* sont cités par Prisc., GLK III 80, 5 et II 90, 15, qui les attribue aux *antiqui* et cite un exemple de Caton auquel on peut ajouter le copiast *saepissima* de Plt., Persa 633 (leçon de *A* ; *sepissē B*, *sepissime CD*). Le sens aurait été d'abord « d'une façon serrée » ; cf. ital. *spesso* « souvent », *de spissus*.

On a rapproché *saepēs*. Adverbe expressif dont l'origine n'est pas claire.

saepēs (*saepis*, *saeps*, *sē* ; mais les manuscrits en capitale de Virgile ont toujours la diptongue), *-is* f. : haie ; puis « clôture ». Ancien (*saepiō* est dans Enn.).

Dérivés : *saepiō*, *-is*, *-psi*, *-ptum* : entourer d'une haie, enclose ; puis « protéger, défendre » ; *saepum* ; *saepitās* (tardif) ; *saepitōsūs* (archaïque) : employé seulement au sens dérivé de « obscur, caché » ; *saepi-* *men* (Apul.) ; *saepimentum* : enclos ; *saepiō* (rare, époque impériale) ; *saepitor*, *saepitus*, *-ūs* (Itin. Alex.) ; *consaepiō* et *consaepitum* ; *intersaepiō* = διαφράσσω ; *intersaepitum* = διάφραγμα ; *saepicula f.* : petite haie ; *praesaepe* (*praesēpe*), *-is* n. (et *praesēpes* f. Plt., Cu. 228) : parc à moutons, étable, écurie ; *praesēpium*, *-piārum*, *-piātūs* (tardif). Mot de la langue rustique, *saepēs* (*sepēs*) est bien représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7496 ; cf. aussi 7497, *saepitum* ; 6724, *praesēpe*, et 6724 a, *praesēpium*. Celtique : irl. *praiseach*, britt. *preseb*.

Le rapprochement qui a été proposé avec gr. αἴρεις « buisson, broussailles », αἴραται « clôture (d'épines ou de pierres sèches) » ne s'étend pas hors du grec et n'explique pas le détail du mot latin. En tout cas, il s'agirait d'un terme technique, comme le montre le vocalisme *a*.

saeta (*sēta*), *-ae* (souvent au pl. *saetae*) f. : 1^o soies, crins, poil (rude) d'un animal, piquants ; par dérivation, « crinière » ; 2^o objet fabriqué en soie, ligne de pêcheur, brosse, etc. Depuis Plt., Cas. 929. Technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 7498. Le français suppose *sēta*, comme le germanique : v. angl. *sēta* « Seide », et l'irl. *sīta* ; toutefois, dans les manuscrits, la graphie avec *ae* est la plus fréquente, notamment chez Virgile.

Dérivés et composés : *saetōsūs* (poétique et époque impériale) ; *saetiger* (poétique) ; *saetula*, rare et tardif (Arn.), demeuré en italien, M. L. 7500 ; *saetāciōs* (*sē-*) attesté dans les gloses : *cribrum setacium ad pollinem*

(Plac. V 59, 24), et demeuré dans les langues romanes. M. L. 7499 (cf. fr. *sas*), et *sactiōs*, *-ās* (Orib.) ; *disce-* (*porca*) ; *equisactum* (v. *equus*).

Sans étymologie claire. On compare germ. : v. h. a. *seid*, *seita* « corde, lacet », lit. *sētas* « crible (en crinière de cheval) », etc. I

saenūs (*saeuēs*), *-a*, *-um* : emporté, furieux, féroce. adv. *saeuēter* et *saeue*.

Dérivés et composés : *saeuīō*, *-is* (ancien et fr. *saenūs*) : 1^o évidé par César, qui n'en a qu'un exemple, et par Cicéron, qui n'emploie que *saeuēs* et *saeuētia* ; *saeuētia* (usuel et classique) ; *saeuētūs* (Gl.) ; *saeuīās* (tardif et rare) ; *saeuīūdō* (z. λ. Plt.) ; *saeuēdūs* (Tér.) ; *dēsaeuīō* (poétique, époque impériale) : 1^o être en fureur ; 2^o cesser d'être en fureur (Luc. 5, 304) ; *exsaeuīō* : cesser d'être en fureur (T. L. 30, 39, 2) ; *in*, *per*, *re-saeuīō*.

Même diptongue en *a* et même suffixe que dans beaucoup d'adjectifs désignant un défaut : *aeger*, *laevis*, *scævus*, *caecus*, *claudus*, *ualgus*, etc. Le sens premier était peut-être « à l'aspect (au visage) effroyable » ; cf. gr. αἰσχῆς. Ancien (Liv. Andr.), surtout poétique. Non représenté dans les langues romanes.

On a rapproché lett. *sieos* « cruel » ; quand les adjectifs de ce genre ont un correspondant, ce qui est le cas de *laevis*, *saeuēs*, *caecus*, l'extension en est faible.

sāga : v. *sāgus*.

sagēna, *-ae* f. : seine, filet de pêche. Emprunt au gr. αἰρήν. M. L. 7505. Celtique : britt. **seulenn?* ; cf. germanique : v. angl. *segne*, fris. *seine*, etc.

Dérivés : *sagēnicum* (Ed. Diocl. 5, 11) ; *sagēnūs* (Gl.).

sagīna, *-ae* f. : 1^o « engrissement », s. *āserum*, *gal-* *linārum*, etc., et par suite « nourriture, régime » (en particulier des gladiateurs) ; 2^o embonpoint, obésité, graisse ; 3^o animal engrissé (rare). Ancien (Plt.), usuel.

Les langues romanes supposent un doublet *sagīnum* (et **sagīmen*). M. L. 7506 ; B. W. *saindoux*.

Dérivés : *sagīnō*, *-ās* ; *sagīndātō*, *-tor* ; *sagīnāriū* : endroit pour engrasser.

Aucune étymologie. Terme technique.

sāgiō : v. *sāgus*.

sagīta, *-ae* f. (f.) : 1^o flèche ; 2^o objet en forme de flèche : pointe d'une branche (cf. Isid., Or. 17, 5, 7) ; lancette ; sagittaire (plante) ; la Flèche (constellation). Ancien (Pl., Naev.), usuel. M. L. 7508. Celtique : irl. *saiget* ; britt. *saeth*.

Dérivés et composés : *sagītūla*, demeuré en italien, M. L. 7510 ; *sagītāriū* ; *sagītātūs* (Plt., Tric. 242), sur lequel a été fait à l'époque impériale *sagītō*, *-ās*, qui a passé dans les langues romanes, M. L. 7509, d'où *sagītātō* ; *sagītī-fer*, *-potēns* (poétique) ; *sagītīcūm* : *Iouis barba*, CGL III 576, 50.

Sans doute mot d'emprunt à une langue non indo-européenne ; l'arc et la flèche ne sont pas des armes nationales à Rome. La finale *-īta* paraît étrusque ; Plaute scande *sagīta* ; cf. Haret, *Man. crit. verb.*, § 1142; Lindsay, *Early Lat. Verse*, p. 115.

sagma, *-ae* f. : bât, selle ; chargement suspendu au

sens de « quêter » appliqué au chien, on serait passé à celui de « avoir du nez ».

sāiō, *-ōnis* m. : *poenātor*, *tortor* ; cf. Thes. Gloss., s. u. ; Isid., Or. 10, 262. Se trouve aussi dans Cassiodore. Mot de basse époque, germanique, latinisé. V. Sofer, 153 ; M. L. 7507.

sāl, *sālis* m. et n. (abl. *sale* indiquant un thème *sal*, et non **sali-* ; le masculin semble ancien, cf. Non. 223, 11 sqq.) ; le pluriel est toujours masculin : *salēs* ; *sāl* neutre (dans Fabius Pictor) est peut-être formé d'après *mel*, auquel il s'oppose ; on trouve aussi un doublet *sale* dans Enn., A. 385 ; Caton, Agr. 162, 1 ; Varro ap. Non. 223, 17 ; 162, 1, sans doute formé sur *salis*, d'après *mare*, *maris* : 1^o sel, puis toute substance salée ou amère, d'où **salnitrum*, M. L. 7546 ; **salpetrae*, 7550 ; le pluriel *salēs* désigne les grains de sel ; en poésie, à l'imitation du gr. ἄλκη « mer » (rare, Vg. Ae. 3, 385) ; 2^o sel de l'esprit, piquant, etc., cf. Plin. 31, 88 : *(sal) adeo necessarium elementum est, ut transierit intellectus ad voluptates animi quoque. Nam ita sales appellantur, omnisque uitae lepos et summa hilaritas, laborumque requies non alio magis vocabulo constat* ; sens qu'en retrouve dans *salsus* et son contraire *insulsus* « non salé, insipide, fade ». Gr. ἄλκη à la même emploi dans la *κονίη*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7521.

Dérivés : *salāriūs* : relatif au sel : *Salaria uia Romae est appellata quia per eam Sabini sal a mari deferebant*, P. F. 437, 4 ; *salāriūm* : somme donnée aux soldats pour acheter leur sel (cf. *calceārium*, *congiārium*, *uestiārium*), par suite « solde, salaire » ; d'où *salāriūris* m. (tardif) « salarié, mercenaire ».

salīnūs : de sel, salin ; subst. *salīnum* : salière, et *salīnūs* f. pl. : saline(s) ; *salīnāriūs* : salināriūs (usité comme surnom), cf. M. L. 7535-7538 ; *salīnāriūs* (Inscr.) « marchand de sel » ; *salīllūm* n. : petite salière.

Composé : *salifodina* f. (mine de sel) (Vitr.).

salōl (*salō*), *-is*, *salsus*, *-ēre* et *sal(l)ātō*, *-ās*, *sal(l)ātūs* : saler, M. L. 7539 (logoud.) ; irl. *sallim*? Il y a deux formations différentes : *salōl* est issu de **sal-dō*, comme le motre *salsus* de **sald-tos* ; *sal(l)ātō* est un dénominatif à suffixe *-ye/o-* ; *sal(l)ātō* est influencé par *salōl*, comme *salō* par *salōl*. De là *salsus*, *salsa*, M. L. 7550 a, et *subsalsus*, *insulsus*, M. L. 4476 ; *insulēs*, *insulātās* ; *salsātā* (*saltūra*, que Bücheler veut lire dans Plt., Cu. 22, est invraisemblable), *salsāmentūs* (-men, Arn.), *salsāmentāriūs* ; *salsēdō*, *salsātās*, tous deux rares et tardifs ; *salsiusculūs* (St Aug.) ; *salsītūdō*, *salsūgō* (et *salsīlāgō*) ; *Salsulae* (*Aqua*) ; et aussi *salsātā* (*Column*) ; *salacabīa*, *-ōrum* (Apic.) ; lecture douteuse) : salaisons. Cf. aussi M. L. 7528, **saltācāre* ; **salmūria*, 7545, attesté aussi par le germanique : v. angl. *soelmeiryie* ; *salsicius* (de *salsus*, comme *emptīcius de emptus*), d'où *salsicia* (*farta*) : britt. *selīcīcius* « saucisse ».

L'ā de *sal* s'explique par le caractère monosyllabique de la forme ; lat. *sal-* (avec ombr. *salu* « salēm ») est à rapprocher de gr. ἄλκη (masculin ; féminin seulement au sens de « mer ») ; même *a* dans v. sl. *solt* (féminin), qui repose sur *sal-*, à en juger par le dérivé *slanū* (de **solnū*) « salé » ; l'arménien *al* « sel » est un thème en -i- ; le tokharien B a *sālyi* ; il peut y avoir eu un élar-

gissement *-i* ; car le celtique a une forme élargie : *irl. salann*, et il y a une autre forme élargie dans *got. salt* (neutre) et *arm. alt* (thème en *-i*) « sel, saline ». Lat. *sallō* de **saldō* n'a rien à faire avec un thème nominal en *-d* ; *-de/o-* y est le suffixe de présent connu par *tendō*, *cūdō*, *fallō*, etc. Vocalisme radical *a* qui n'a rien de surprenant dans ce terme technique.

salamandra, -ae f. : salamandre. Emprunt (Celse, Plin., Pétr.) au gr. *σαλαμάνδρα*, déformé dans la langue populaire ; cf. M. L. 7525.

salapitta, -ae f. : chiquenaude (Arn., Ital. Ioh. 18, 22, et Gloss.). Conservé dans un parler italien. M. L. 7526. De gr. *σαλπίτη* (γ)κτής, avec épenthèse osque ?

salapūtīm, -īn. (salaputtum) : nain, nabot (?). Mot familier (Catul. 53, 5), de formation et de sens obscurs. On a un cognomen *Salaputis*, CIL VIII 10570.

salar, -aris m. : sorte de truite, ou jeune saumon (Aus., Sid.). Cf. *salmō*.

salāriāna, -ae f. : sorte de châtaigne (Pline). De *salārius* ?

salebra : v. *saliō*.

salgama, -ōrum n. pl. : conserves (faites dans le sel = *ἅλιμη*), Col. Le singulier *salgamum* est plus récent.

Dérivés : *salgamārius* et sans doute *salmacidus*, glosé *ἄλιμος*; **salmūria* « saumure ». M. L. 7543, 7545.

Sans étymologie.

salicastrum : v. *salix*.

Salii, -ōrum m. pl. : Saliens, collège de prêtres consacrés au service de Mars par Numa. Leur nom est rattaché à *saliō* par tous les anciens, cf. Varr., L. L. 5, 85, *Salii ab salitando, quod facere in comitiis in sacris quotannis et solent et debent*, et les références de Goetz-Schoell, ad loc., et le composé *praesul* semble désigner à l'origine le chef des Saliens ; cf., toutefois, F. 438, 27, *salios a saliendo et salitando dictos esse quamvis dubitari non debeat, tamen Polemon ait Arcada quendam fuisse, nomine Salium, quem Aeneas a Mantinea in Italiam deduxerit, qui iuuenes Italicos ἐνόπλους salitationem ducerit*.

Dérivés : *Salīaris*, -e ; *salīares cenae, epulae*, expressions dont dérive le sens de « somptueux, magnifique » ; cf. Fest. 439, 7 sqq. ; *Salīatus*, -ūs.

La forme *Salisubs.lli* (-lis?), génitif d'un nom de divinité (?), Catul. 17, 6, est obscure : de *saliō* + *subsiliō*?

saliō, -īs, *salūf* (et *salūi*, *salī*, époque impériale), *salūtum*, *salīre* : sauter, bondir ; cf. Plin. 10, 111, *ambulant aliquae [aues] ut cornices* ; *saliunt aliae ut passeress, merulæ* ; jaillir (*dē aquā*), palpiter (*dē corde*) ; saillir (transitif dans la langue des éleveurs) ; d'où *salāx* « lubrique » et « aphrodisiaque ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7540 ; B. W. *salīlīr*. Irl. *salach* « *salāx* ».

Dérivés : *salāx* (cf. plus haut) ; *salāciās* ; *Salācia*, nom d'une déesse marine, opposée à *Malacia* (v. *salum*) ; *salēbra*, -ae : aspérités du sol, ornière, cahot, M. L. 7527 ; cf. *latebra*, *scatēbra* ; *salebrōsūs* et *salebrātūs*, *salebrītās* (tardifs).

salūt, -ūs m. : saut, bond, puis passage étroit, pas » (cf. Pas de Calais, Pas des Thermopyles), « dé-

filé » (*sensū obscēnō*, dans Plt., Cas. 922 et Cu. 56), et, comme ces endroits sont souvent couverts de bois ou de pâturages, « pâturage, herbage », et même « mesure de terre de 4 centuries » (Varr., R. R. 1, 10). Dérivés : *saltuārius*, *saltuātūm*, *saltuāns*, *saluāsus*. Cf. *saltus*, M. L. 7553, 7554, et *saltuārius*, 7552, *saltor* (et *salītor*), *salītō* (Vég.). Celtique : *irl. salī*.

Saliō a fourni de nombreux composés en *-siliō* dans lesquels le préverbier précise seulement l'idée verbale : *ab*, *ad*, *circum*-, *dē*, *dis*-, *ex*-, *in*-, *prae*-, *prō*-, *re*-, *sub*-, *trāns*-*siliō*. Il faut noter seulement que *insultus* apparaît dans la langue de l'Église avec le sens de « insulte », sans doute sous l'influence de *insulare*, qui est employé au sens moral déjà par Cicéron. Cf. Pour *praesul*, v. ce mot.

De *saliō* existe un itératif-intensif ancien et usuel : *saliō*, -ās (*saliō*, Varr.), qui tend à se substituer à *salire* (comme *cantāre* à *canere*) dans le sens de « sauter », bien représenté dans les langues romanes. M. L. 7554, et en germanique : v. h. a. **salzōn*, v. angl. *sealtian*. Du sens ancien de « sauter à plusieurs reprises » est dérivé le sens technique de « danser » ; de là : *saliō*, -īx, -īd, -īnūcula, -īrīs, -īs, *saliābundus*, qui tous se rapportent à l'idée de « danser ». Comme *saliō*, l'itératif *saliō* a de nombreux composés qui sont en *-siliō* : *ad*-, *as*-, *dis*-, *ex*-, *in*-, *per*-, *prae*-, *re*-, *sub*-, *(sus)*, *trāns*-*siliō*. *Exsiliō* et *insiliō* ont souvent le sens moral qu'ont leurs calques du français savant *exilier* et *insulier*. Forme récente sans apophonie : *dēsaliō*. Dérivé secondaire : *saliōtō* (Hist. Aug.).

Le présent *saliō* n'a d'autre correspondant exact que gr. *ἄλλοματ*, qui a le même sens. Pas plus en grec qu'en latin, il n'y a trace d'un aoriste en *-s*. La langue homérique a conservé un aoriste radical *ἄλτο*, *ἄλμενος*.

salis(s)ātiō, -ōnis f. (Marc. Emp. et Gloss.) : palpitation, s. *cordis*, gl. *παλμός*. Du gr. *σαλασσω*, cf. *comissatiō* et *κωμάζω* ; rattaché par étymologie populaire à *saliō*, cf. Isid., Or. 18, 26, *salisatores uocati sunt, quia dum eis membrorum quaecumque partes salient, aliquid sibi exinde prosperum seu triste significari praedicunt*.

salīua, -ae f. (pl. *salīuae*, ap. Lucr. 4, 1108) : 1^o salive, bave. Se dit aussi de toute espèce de sécrétion visqueuse ; 2^o saveur (qui excite la salive) ; salive en tant que marque de désir ou d'appétit. Ancien (Lucr., Catull.) ; panroman (sauf roumain). M. L. 7541.

Dérivés : *salīuārius* (Plin.) ; *salīuārium* « mors » ; *salīuōs* ; *salīuō*, -ās ; *salīuātūm* ; *salīuātiō*, tous d'époque impériale.

Même formation que *gingīua*. Sans étymologie claire. Irl. *saile* peut être emprunté.

salīuncā, -ae f. : valériane ou nard celtique (depuis Vg. et Plin.) ; dim. *salīuncula*. Celtique ou ligure ?

salīx, -icis f. : saule. Ancien ; panroman. M. L. 7542 ; v. B. W. s. u. Cf., pour la formation, *larix*.

Dérivés : *salīcastrum* n. : douce-amère qui croît parmi les saules, dite aussi *labrusca*, Pline, 23, 20, M. L. 7531, et irl. *soileastar* ; *salīgnus* ou *salīgnēus* : de saule ; *salīctum* : saussaie, et *salīctūm*, M. L. 7532-7534, gall. *sailchoit* ; *salīctārius*. Certaines

formes romaines supposent **salicārius* et **saliceus* ; cf. M. L. 7530-7533.

Salīx a un correspondant dans irl. *sail* « saule » (gén. *salīch*). Dans v. h. a. *salaha*, v. angl. *sealh* « saule » (gén. *salīch*). Dans formation est différente (de **salhjōn*). Si l'on rapproche la forme que donne Théophraste, *ἐλάχη*, pour le nom de « saule » en Arcadie, il faut admettre que la forme latine reposerait sur **sōlik-* (mais alors on attendrait plutôt **sūlik*) et la forme germanique sur **solt-*.

salmacīdus : v. *salgamā*.

salīmō, -ōnis m. : saumon (Plin., Aus.). M. L. 7544. Mot gaulois. Cf. *Salmōna* « Salm », affluent de la Moselle, et *salār*. Passé en germanique : v. h. a. *salmo*.

salpa, -ae f. : saupe, poisson de mer (Ov., Plin.). Emprunt au gr. *σαλπη*. M. L. 7549.

salpūga (-*punga*) , -ae f. : sorte de fourmi ou d'araignée venimeuse. Mot (espagnol d'après Plin. 29, 92?) déformé par l'étymologie populaire en *solipuga*, *solipu-* *ga*, *solifuga* ; cf. P. F. 389, 4, *solipugna*, *genus bestiolae maleficæ, quod acris concitatusque fit ardore solis, unde etiam nomen traxit*. V. Sofer, p. 58, et Alessio, R. di Filol., 1938, p. 152, qui suppose un emprunt à un gr. **σαλπηγός* (μύρμηχ). Sans étymologie.

saltem : particule invariable signifiant « du moins, au moins » et marquant une restriction, généralement après une proposition concessive commençant par *sī*, tout au moins à l'époque archaïque, e. g. *sī illud non licet, saltem hoc licebit*, Tér., Eu. 639-640. Toutefois, l'opposition peut n'être pas exprimée ; cf. Cie., Fam. 12, 23, 3, *antēchāmīcē sperare saltem licebat; nunc etiam id eruptum est* ; entendez « il nous était permis au moins d'espérer (à défaut d'autre chose) : *sī nil aliud* ». De cet emploi découle celui qu'on fait de *saltem* à l'époque impériale, où on le joint à *nōn*, *neque* avec un sens équivalent à celui de *ne... quidem* ; cf. T.-L. 5, 38, 1, *ibi tribuni militum non praemunito ual... non deorum saltem si non hominum memores, nec auspicio... instruant aciem*. Ancien, usuel et classique. Ne semble plus attesté après Apulée ; non roman.

Étymologie inconnue ; la finale rappelle celle de *au-* *tem*, *quidem*, etc. De **s(i) al(i)tem*?

salūt, -ūs m. : v. *saliō*.

saluber, -bris : v. *salūs*.

salūia, -ae f. : sauge (Plin.). Panroman. M. L. 7558. Germanique : v. h. a. *salbeia*. Sans doute de *salūs*, à cause de ses propriétés bienfaisantes. Le sens de « sauge » est secondaire. A l'origine, semble avoir désigné une autre plante ; cf. Pline, 22, 147 et 26, 31.

salūm, -īn. (et *salūs* dans Enn., e. g. Sc. 195, *undātem salūm* ; le changement de genre est dû sans doute à l'influence de *mare*, cf. *sale*) : mer libre, mouillage devant le port ; cf. T.-L. 37, 10, 10, *ante portum in salō* ; 37, 13, 18, *paris in salō ad ostium portus in ancoris stētū* ; Cie., Verr. II 5, 35, 98, *quadrirēmemque fluctuantem in salō reliquerat*. Peut-être emprunt au gr. *σάλος*, quoique le sens de « mouillage » ne soit pas attesté avant Pöyhe et puisse provenir du latin. Sur le mot « *pré-i.e.* » *sala*, v. Battisti, St. Etruschi, XVI, 342 sqq.

salōr, -ōris m. : couleur de la mer (Mart. Cap.) ? Forme unique et peu sûre.

Les Latins y rattachent aussi *Salācia*, nom d'une déesse marine (qui s'oppose à *malacia*) et femme de Neptune ; cf. Varr., L. L. 5, 85, *Salacia Neptuni ab salo*, avec les références de Goetz-Schoell, ad loc., et l'étymologie de Fest. 436, 14, *Salacia... quod salum ciet*. Sans doute étymologie populaire ; *salacia* semble inséparable de *salāz*.

Pour *insula*, v. ce mot.

salūs, -tis f. : v. le suivant.

salūs (*salūs*), -a, -um : entier, intact ; cf. Plt., 201, *di me seruant, salua res est* : *saluom est si quid non perit*, et les expressions du type *salū lege*, *salū sūrē*, *salūs auspīcīs* ; par suite « *sauf*, *sain* et *sauf*, en bon état » (souvent joint à *sānus* dans le couple *allitérant sānus salūs*) ; usité dans la formule de politesse *salūs sis*. Dans la langue de l'Église a pris le sens moral de « sauvé du méchant ou du mal par le Sauveur ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7559. Adverbial *salū*, usité surtout dans la langue de la comédie : *sān salūs* ? Formule archaïque reprise par Apulée, e. g. Met. 1, 26. Le substantif correspondant à *salūs* est :

salūs, -ūtis f. (thème consonantique, abl. *salūtē*) : état de celui ou de ce qui est *salūs*, bon état, salut, sauvegarde, conservation ; souvent joint à *ops* dans *opem salūtē ferre* ; par suite « *vie (sauve)* » par opposition à « *mort* », *pestis*, *perniciēs* : *salūtē debēre alicū*. Personifié et divinisé dans la déesse *Salūs* « celle qui assure le salut » (*Salūs Sēmōnia*, Macr., Sat. 1, 16, 8) ; cf. Plt., Mo. 351, *neē Salūs nobis saluti iam esse, si cu-piat, pestis*, par allusion à une formule usuelle ; employé souvent comme formule de salut : *salūtē dicere, dare, reddere, accipere*. Dans la langue de l'Église a désigné le « *salut* » (= *σωτηρία*). M. L. 7555 ; britt. *sal*.

Dérivés et composés : 1^o de *salūs* : *salūē*, -ēs, -ēre : être sain et sauf, bien portant, etc., usité surtout comme formule de salutation, *salūē*, *salūtē*, etc., souvent joint à *uālēre* : *uāle*, *salūe*, Cie., Fam. 16, 9, 4, etc. ; *salūō*, -ās : sauvé. Bas latin, apparaît à partir de Végèce et remplace *seruō*, auquel ne correspondait aucun adjectif. Usité surtout dans la langue de l'Église, ainsi que les dérivés et composés : *salūtō* = *σωτηρ*, *salūtātō*, -mentum ; *salūtīcūs*, -fīcūs ; *re-salūtō*. Panroman (sauf roumain). M. L. 7557, 7557 à ; britt. *salw*, *sylwadōur*.

Noms propres : *Salūtius*, -ūtūs, -ūllus. !

2^o de *salūs* : *salūtē* (-bris), -bris, -bre : salutaire » et « salubre » (souvent opposé à *pestilēns*) ; quelques fois aussi « en bonne santé », M. L. 7556 a ; d'où *salūtātās*, -ter et l'opposé *insalūtē* (-bris) ; *salūtāris* : salutaire (conservé par la langue de l'Église) ; *salūtētēr*.

salūtō, -ās : donner le *salūt*, sauver. Sens rare et tardif ; *salūtō* est presque uniquement usité avec un sens affaibli dans des formules de politesse au sens de « *saluer* », comme les dérivés et composés : *salūtātō*, *salūtātō*, *cōsalūtō*, *obsalūtō* (Festus), *persalūtō*, *resalūtō*, *insalūtātūs*, etc. Panroman. M. L. 7556 ; britt. *saludi*.

salūtē-fer (poétique) ; *salūtīfīcātō* (Tert.) ; *salūtēger*

i. e. *laurus*) ; cf. *Insāni montēs* traduisant le nom grec d'une montagne de Sardaigne, τὰ πανύσσεις ὄρη. *Insānum, insāne* s'emploient aussi comme adverbes de renforcement, cf. notre « furieusement », dans la langue familiale. Dérivés : *insānia*, mot courant ; M. L. 4455, *insātās* (rare, mais dans Cie., Tusc. 3, 4, 8 et 3, 5, 10, Varr. ap. Non. 122, 24) ; *insāniō, -is, uēsānus, uēsāniō, -is* : même sens que *insānus* ; cf. uēcōs.

A *sānus* les anciens rattachent aussi *Sānātēs* ; cf. Fest. 474, 22 : *Sanates dicti sunt qui supra infraque Romanum habauerunt. Quod nomen his fuit quia, cum defecissent a Romanis, breui post redierunt in amicitiam, quasi sanata mente. Itaque in XII (1, 5) cautum est ut idem iuris esset Sanatibus quam Forcibus, i. e. bonis, et qui numquam defecerant a P. R.* Sans doute étymologie populaire ; il s'agit vraisemblablement d'un nom propre du type *Arpinās*, cf. *forcis* s. u. *fortis*. V. M. Lejeune, R. Ph., 1951, p. 221.

Aucun mot pareil ne se retrouve ailleurs, sauf peut-être en ombr. *sanes* « sānis, integris », T. E. IV 8 (emprunt?). Le vénète *sahnētē dat.*, épithète d'une déesse *Reitā*, est obscur. Un rapprochement avec gr. ιών « je guéris », etc., ne s'obtient qu'à l'aide d'hypothèses arbitraires. Pour iirl. *slān*, v. sous *saluus*.

sapa, -ae f. : vin cuit jusqu'à réduction des deux tiers. Ancien (Cat.), technique. Dans les langues romanes, *sapa* a le sens de « sève ». M. L. 7585.

Le sens de « sève » qui est celui des mots romans, it. *sapa*, fr. *sève*, etc., se retrouve dans un mot germanique semblable : v. isl. *safe*, v. h. a. *saf*, etc., ou, avec consonne géminée, v. angl. *saep*, etc. (si ces mots ne viennent pas du latin). D'autre part, arm. *ham* « goût » fait penser à lat. *sapiō*, *sapidus*, etc.

sāperda, -ae f. : *genus pessimi piscis*, F. 434, 7. Emprunt au gr. σάπερδης.

sapiō, -is, sapiūl (-ii), -ērē (parf. *sapuī* dans Aug., C. D. 1, 10 et inf. *sapēre* supposé par les formes romanes du type *savoir*, cf. M. L. 7586 ; *sapēre* n'est pas représenté en roman) : avoir du goût, de la saveur (ou du parfum) ; s'emploie absolument des choses : *oleum male sapiet*, Cat., Agr. 66, 1; ou des personnes, le plus souvent au sens figuré « avoir du goût, du discernement ; être sage », *hic homo sapienter sapit*, Plt., Poe. 606, joint à *sentire*, cf. Plt., Poe. 1200, *nunc hinc sapit, hinc sentit quicquid sapit*, et Cic., Rep. 1, 65, etc. Transitivement : « se connaître en, comprendre, savoir ». Formule courante de la conversation : *si sapis, si sapias*. Usité de tout temps. Panroman. De là : *sapiēns* adj. et subst. « sage », *sapiēnter, sapientia* (= *soφία* et *φιλοσοφία*) ; Ennius emploie *sapientia* pour traduire *soφία* et le marque expressément ; c'était une innovation, M. L. 7588 ; *persapiēns, insipiēns, insipiente, -tia, sapientipotēns* (composé artificiel créé par Ennius, qui l'oppose à *bellipotēns*) ; *sapientificō* (Itala) ; *cōsipiō* : être dans son bon sens (rare, époque impériale) ; *dēsipiō* : n'être pas dans son bon sens (classique) ; *dēsipientia* (Lucr.) ; *resipiō*, *-iū (-ii et resipūt)* : reprendre ses sens, recouvrir la raison ; *resipēntia* (Lact., pour traduire *μετάνοια*). Par contre, *resipiō* a presque uniquement le sens concret de « avoir le goût, la saveur de »

(cf. *redoleō*), e. g. Varr., R. R. 1, 54, 3, *mustum resipū ferrum* ; cf. **resapiūm*, M. L. 7237 (la forme sans apophonie *resipō* se lit dans Isid. 10, 236, et dans Pseudo-Apulée ; v. Sofer, p. 108) ; ce n'est que tardivement qu'il est confondu avec *resipīscō*. Ont également le sens concret le substantif *sapor* « saveur, goût » et « sens du goût » (physique et moral), d'où *sapōrō, -ōs, sapōrātus, -ōs, sapōrūs*, l'adjectif *sapīdus* (époque impériale, Apicuis), M. L. 7590 et 7587, et son contraire *insipidus* (**insapidus*), M. L. 4466 ; cf. aussi *male sapidulus*. Toutefois, le sens de « sage » pour *sapidus* apparaît dans Ausone. Petrone a un composé *nesapīs* « imbécile » (cf. *nesapus* « qui non sapit », Terent., GLK VII 12, 4, forme populaire faite sur *nescius*) qu'il met dans la bouche de Trimalcion, Sat. 50, 5 ; c'est à *sapiō* que remontent le type roman *sage* et britt. *sab*, mais les formes romaines sont troubles ; v. B. W. sous *sage*.

Sapiō a un correspondant en germanique : v. sax. *an-sebbian* « apercevoir, remarquer », v. h. a. *int-sellen* (prétér. -*swob*) remarquer, goûter » ; cf. v. isl. *sef* « pensée ». La formation est la même que celle de *capīo*. Mais il n'a pas survécu de formes telles que *captus* ou *cēpī*. En revanche, l'osque a une forme à *ē* unique en son genre : *sipūs* « sciens », cf. volsque *sepu* « scient », à ce *sipūs* osque il faut sans doute rattacher *sibūs* et *persibūs*.

sapīlūtūs : adaptation latine de ζέπλουτος (= θελπλουτος) « très riche », qu'on lit dans Pétr. 37, 6, avec prononciations de ζ initial ; cf. *Saguntum* = Ζάχυνθος.

sāpō, -ōnis m. : savon (Plin., Mart., Ser. Samm.), M. L. 7589 ; britt. *sebon* (mot savant). Dérivés : *sapōnātūm, -i* « eau de savon » ; *sāpōnāriūs* (Orib.). Mot d'emprunt, germanique ou celtique, désignant d'abord une substance propre à laver et à teindre les cheveux. Cf. all. *Seife* « savon ».

sappa, -ae f. : sorte de hoyau (Gloss., Isid.). Le britt. *saffwī* « lance, pique ». Français *sape*, v. B. W. s. u. ; M. L. 9399 : *zapp-* (illyrien?).

sappīnūs (sapīnūs), -i f. : sapin, sapine. Dérivé : *sap(p)īneus* ; d'où *sappīnea* : partie inférieure du sapin et « pomme de pin ». Les manuscrits de Pline ont aussi une forme *sappīnum* (16, 61). Ancien (Varr., R. R. 1, 6, 4). M. L. 7592.

Le v. fr. et prov. *sap* représentent un ancien **sappū*, prélatin ou gaulois ; et *sappīnūs* serait issu d'une combinaison de **sappō*- et *pinus*, ou simplement dû à l'influence de *pinus*, favorisée par l'existence de formes comme *carpinus*, *fraxinus* : tout ceci, incertain. Le v. angl. *saeppe* (Gl., v. Hoops, *Waldbäume*, p. 226) doit être un emprunt adapté du latin.

sappīrūs, -i f. : saphir. Emprunt au grec d'origine sémitique σάφειρος attesté sous cette forme dans Pline 37, 119 ; et plus tard sous la forme hellénisée *sappīrūs* (*sappītrūs*, Fort.), d'où *sappīrinūs, -rātūs*, cf. *safīr, saphīr* ; iirl. *safīr*.

sappīs : v. *ipse*.

sarcīō, -is, sarsī, sartūm (sarsūm, tardif ; resarsūm) (Suét., Claud. 6), -īre : défini par Festus, 428, 25, « int-

*grum facere ». Le sens premier est sans doute « recoudre », cf. *sarcīna* et *sarcīmen* : suture (Apul.), *sarcīnātrīx* (Non. 56, 22) ; *sarcūlum* : alène (Gl.) ; et plus généralement « réparer, raccommoder ». Sens propre et figuré ; le participe figure dans le couple asyndétique *sartus tectus*, employé notamment dans le cahier des charges des bâtiments de l'État que l'entrepreneur devait s'engager à maintenir en bon état « clos et couverts » ; cf. Fest. 428, 25 ; Plt., Tri. 317 ; T.-L. 29, 37, 2. L'expression est devenue proverbiale ; cf. Cic., Fam. 13, 50, 2 : *hoc mihi da atque largire ut M'Curium sartum et tectum, ut aiunt, ab omni incommode, detrimento, molestia, sinerūm integrumque conserueret* ; de là *sānē sartēque*. Ancien, usuel. M. L. 7599 et 7615, *sartum* ; B. W. *sertir*. Brittonique : gall. *seirch*, de *sarcīa*.*

Dérivés et composés : *esarcīō (exercīō)*, archaïque ; *resarcīō* ; *sartor*, M. L. 7614, -īrix, -īrūa ; *sartāgō* : *to mélange, ramassis, fait de pièces et de morceaux* ; *to poële à frire* (= τήρανον), M. L. 7613 ; *sarcīctor*, Isid. Or. 19, 19, 2 (*sarcītōr*, Gloss.) ; *sarcīriūs*, Col. (W. H.) ; *sarsōriūs* (bas latin) ; *sarcīmen* (Apul.) ; *sarcīna* (usité surtout au pluriel) « paquet(s), bagage(s) » enveloppés d'abord dans une toile cousue (opposé à *fascīs, impedimenta*), M. L. 7598. De là : *sarcīnula*, diminutif affectif et familier ; *sarcīnālis, -āriūs (-e, -iūm iūmentūm)* ; *sarcīnāriūs* (Apul.) ; *sarcīnātūs (sarcīnō)* n'est pas attesté, mais l'époque impériale connaît *cōsarcīnō* ; *sarcīnātōr, -ītrīs* : raccommodeur, -deuse.

La racine de *sarcīō* n'a de correspondant exact nulle part ; en italien, on a rapproché l'expression ombr. *sepe sarsīte*, qui se lit une fois (T. E. VI b 11) et dont les deux termes ont été traduits de manière conjecturale : *sānē sartē*, mais que Vetter estime « noch nicht sicher fēkklārt » (Hd. p. 249). Hors de l'italique, cf. gr. ἔρχος « clôture », ὀρχάν « enceinte, clôture » et hitt. ՚sarnink « dédommager » ? Le vocalisme radical de lat. *sarcīn* n'est pas surprenant dans un terme technique ; cf. *sarpō*, etc. La technique de la clôture qui est envisagée ici est celle du clayonnage.

sarcophagus, -ī m. (*sarcophagūm, sartophagūs, sartōfagūs, inser.*) : cercueil. Emprunt tardif (Plin., Juv.) au gr. σαρκοφάγος (λίθος) « (pierre) qui consomme les chairs », passé en français. M. L. 7600 ; B. W. s. u. ; v. h. a. *sark*.

sarcūlum : v. *sar(r)īō*.

sarda, -ae f. : sorte de thon ; *sardina, -ae f.* : sardine (Orib.). De *Sardus* « Sarde », en raison de leur origine. M. L. 7603, 7604.

sarda, -ae f. : cornaline, pierre précieuse ; *sardius, -a, -um et sardius m. subst.*, *sardinus lapis* ; cf. *sardonyx*, emprunts au gr. σάρδιος, σάρδονξ.

sardārē : « intellegere ». Infinitif d'un verbe **sardō*, employé par Naevius au titre de Varr., R. R. 7, 108, et de Festus, P. F. 429, 8. Peut-être dérivé par plaisir de *Sardus* « comprendre comme un Sarde », le nom des Sardes étant devenu proverbial de plusieurs manières.

sargus, -ī m. : sargue, poisson (Enn.). Emprunt au gr. σάργος, demeuré dans les langues romanes, M. L. 7605. Diminutif : *sargulus*.

sariō, -ōnis m. : nom d'un poisson (la truite saumonée?) dans Aus., Mos. 130. V. *fariō*.

sariō, -īs, -īlū (-ui), -ītūm (sartum, Col.), -īrē (sariō), cf. Niedermann, Mél. Sauss. 46 ; *sarcīlē*. Ancien (Cat., Plt.) ; technique. Rare dans les langues romanes, où il a été remplacé par *sarcūlāre*, qui est panroman. M. L. 7606 et 7615, *sartum*.

Dérivés et composés : *sar(r)ītiō, -tor*, M. L. 7607 ; *-īriūs, 7608* ; *-īrūa, 7608 à* ; *sarcūlum* (de **sar-tlo-m*) « houe, sarcloir », M. L. 7602 ; *sarcūlō, -ās* (époque impériale), M. L. 7601 ; *sarcūlātiō, resar(r)īō* ; Plin. 18, 183 (lecture douteuse, mais cf. M. L. 7238) ; **sarcūlūm*, M. L. 7597. Cf. aussi M. L. 3066, *exsartum* (Lex Burgund.), fr. *essarts*. Terme technique, à vocalisme radical a, comme *sarpō* ; v. ce mot.

saris(s) a, -ae f. : lance macédonienne. Emprunt au gr. σάρπια.

sarma : v. *serna*.

sarmen, -mentum : v. *sarpō*.

sarpa, -ae f. : héron (Serv. ad G. 1, 364). Forme douteuse : de gr. ἔρπη avec influence de *sarpō* ?

sarpō (sariō), -īs, sarpīlī (Gramm.), sarpūtūm, sarpūtūtā, -īrē (sartum) : tailler la vigne ; cf. P. F. 429, 1, *sarpīa uīnea, pūtātā, i. e. pūrīa facta, unde ē uīrgulāe abscīsae sarmenta*. *Sarpare enim antiqui pro purgare ponebant*. Ancien (XII Tables), technique. Panroman. M. L. 7612. Cf. fr. *sarpa*.

Dérivés : *sarmen?* (Plt., Mo. 1114, texte corrompu) ; *sarmētūm* : *sarmētūm*, M. L. 7609 ; *sarmētōsūm* ; *sarmētūciūs*. Cf. aussi M. L. 7610, *sarmētūm* (comme *sēmēn, sēmīnūm*) ; v. André, *Lex*.

Une racine **serpē* est attestée par gr. ἔρπης « rejeton, scion », v. sl. σrāpū « ἔρπενον » et lette *stipīs* « faucale ». Le vocalisme a de lat. *sarpō* ne surprend pas dans un terme technique. Gr. ἔρπη « faux, faucale » a un vocalisme ambigu. — Cette racine comporte peut-être un élargissement : cf. skr. sr̥nī « faucale » et lat. *serra* (et *sariō?*). Irl. *serr* « faucale », qui peut se rattacher à *sarp-*, est sans doute emprunté au lat. *serra*.

sarraca, -ae f. : hellébore (Ps. Dsc.). De *serra*.

sarrāciūs, -a, -um : *-a lactūca* (bas latin, pour *serrācius*) ; *sarrālia* « scarole » ; v. *serra*.

sarracūm, -ī n. (et *sarraca f.*) : sorte de chariot à roues basses et pleines. Mot vulgaire d'après Quint. 8, 3, 21. On trouve aussi *serracūm*, cf. Juv. 3, 255 et 5, 23, et le grec a σάρκας ἄσπεξ (Hes.) et σάρκας (ed. Diocl.). Sans doute emprunt à l'illyrien, déjà dans Senna.

sartāgō : v. *sarcīō*.

sat, satagō : v. *satis*.

satelles, -ītis m. (surtout au pluriel) : garde(s) du corps ; satellite (sens propre et figuré). Dérivé tardif : *satellītūm*. Ancien, usuel et classique. Étymologie inconnue ; sans doute mot d'emprunt, peut-être étrusque (v. Ernout, Philologica I, p. 46), le premier roi de Rome à qui la légende attribue des « satellites » étant Tarquin le Superbe. — V. *termes*.

satira : v. *satur*.

satis adv. (forme abrégée *sati* de **sati* issu de **sati* sans *s* final; cf. *satin* de **sati(s)n(e)*, comme *uiden*) : assez et, à basse époque, « très » (Peregr. Aeth.), comme *nimis*. Souvent joint à *esse*, *habere* : *sati est*, *sati habeō*. Peut avoir un complément au génitif : *satis uerborū*, etc. Muni d'un comparatif *satus* employé dans la langue courante avec le sens de *potius* : *satus est* « il vaut mieux ». Ancien (Enn.), usuel, classique. Représenté seulement en ancien fr. *sez*, M. L. 7617 ; remplacé par *ad satis*, panroman, sauf roumain, M. L. 199.

Satis s'unit à un certain nombre de verbes pour former des juxtaposés, dont le plus usité et le mieux soutenu est *satisfaciō* « donner satisfaction à quelqu'un » (formes savantes en roman, M. L. 7618), d'où *satisfactiō* ; d'après ce mot, *satisacceptiō*, *satisdatiō*, termes de la langue du droit. De *sati* a été formé *satagō*, *-is* (-*agīō*, *-ās*), usité surtout dans le sens de « en avoir suffisamment à faire », terme de la langue militaire, litote du genre de *labōrare* « être à l'ouvrage » ; cf. Caton ap. *Charis.*, GLK I 218, 2, *iam apud uallum nostri satis agebant*; Auct. B. Afric. 78, 7, *Caesar alteram alam mittit qui satagibus celeriter occurserent*; par suite « être affaire, se démenier » (= *πολυπραγμονετο*), d'où *satagius* dans Sén., Ep. 98, 8.

Dérivés de *satis* : *satiētās* : abondance, suffisance, satiété. Comme il n'y a pas d'adjectif **satus*, le dérivé *satiētās* doit être formé analogiquement, peut-être sur *ebriētās*. De *satiētās* est issu, sans doute par haplographie, *satiās*, *-ātis* (n'est ni dans Cicéron ni dans César; archaïque et postclassique, employé par Lucrece pour éviter le tribraque de *satiētās*) ; *satiō*, *-ās* : rassasier, satisfaire (premier exemple dans Cicéron) ; *satiēs*, *-ei* f. (Pline, Juvencus) ; *satiētās*, *satiētātēs* ; *exsatīō* (époque impériale) ; *insatiētās*, *insatiētābilis* « insatiable », traduction du gr. *ἄτος*, et « dont on ne peut se rassasier » ; *insatiētābilis*. V. aussi M. L. 7919, *satiūm*, et *assatiētā*, M. L. 717.

A *satis* se rattache :

satur, *-ra*, *-rum* : rassasier (surtout de nourriture). Ancien (Carm. Fr. Aru.), usuel. M. L. 7621.

Satur est sans doute pour *satu-ro-s*, dérivé à l'aide du suffixe *-ro-* d'un thème en *-u-* **satu-*.

Un féminin *satura* (scil. *lanz*), puis *satira* (époque impériale), substantivé à désigné une macédoine de fruits, de légumes, un mets composite, cf. Varr., Quaest. Plaut. II dans GLK I 486, 7, et P. F. 417, 1; et par dérivation, en littérature, une pièce de genres mélanger (cf. notre mot « farce »), pour s'appliquer spécialement ensuite à la satire d'Horace ou de Juvénal. C'est du moins l'explication des anciens, mais qui a chance d'être une étymologie populaire ; sur une origine étrusque du mot, v. F. Müller, *Zur Gesch. d. römischen Satire*, Philol. 78 (1923), 230 sqq. L'expression *per saturum* s'applique à une loi de caractère composite ; sur le sens et l'emploi de l'expression, v. Hammarström, *Eranos*, 25 (1927), 37 sqq.

De *satur* dérivent : *saturitās* (auquel la prose classique préfère *satiētās*) ; *saturō*, *-ās*, doublet de *satiō*, demeuré en roman, M. L. 7622, et les dérivés *saturāmen* (Paul. Nol.) ; *saturātiō*, *-tor*, tous de basse époque ; *exsaturō*, *-turābilis* ; *insaturābilis*. Il en existe aussi un diminutif

familier *satullus* (Varr.) avec un dénomination *satullus* (id.), qui est demeuré dans les langues romanes, dans Pl., Tri. 492, est peu sûr (*salillum*, Lindsay avec les manuscrits palatins).

satiētās, dans *satiētās* et *satiētātēs*, et aussi dans *satiētātēs*, etc., et *satis* ont l'air de formes adverbiales ; cf. pour la finale, gr. *χωπί* : *χωπίς*, etc., ou lat. *sint* en face de *meū*, *āvī*; l'explication par un ancien nom en *-i*, *satis* devenu invariable, est moins vraisemblable. Le vocalisme de *satis* est le même que celui de *hom.* *ἄτος* « insatiable » à côté de l'adverbial « à satiété » ; got. *saps* « rassasié », v. h. a. *sat*, all. *satē*, irl. *satēch* « rassasié ». Le degré plein à de la racine figure dans irl. *sáidh* « satiété », got. *do sofa* « *τρόπος* rassón », *ga-soþjan* « *χωράσω* » et lit. *sotis* « rassasié », *sotis* « fait de rassasier », v. pruss. *satiūm*. Le grec seul conserve des formes verbales : hom. *ἄμειν* (infinitif supposant un thème radical de type athématique), *ἄσαι*, *ἄσασθαι*, *ἄσαν*, toutes formes où *ā* est conservé. — Les formes à *-s* désiderait ont fourni des dérivés : irl. *sásaimh* « je rassasse » et, avec *ā*, gr. (ion. et lesb.) *άσαω* « je rassasse », *άση* « acte de rassasier ». — Lit. *sotis* et lat. *satur* indiquent une forme à *-u-* après *-i*. Il y a un *-u-* ajouté à la racine directement : arm. *y-ag* « satiété », *y-agim* « je me rassasse » (où *g* doit reposer sur un ancien *w*), v. sl. *sijid* « rassasié », *do syti* « à satiété », véd. *d-sinva* (composé du participe d'un présent à infixe nasal à thème *si-n-u-*) d'après quoi a été fait *asinvāh* « insatiable » (ou, inversement, le composé *d-sinva* d'après *asinvāh*). Racine dont les formes verbales ne subsistent qu'exceptionnellement et dont les représentants diffèrent d'une langue à l'autre, en raison des éléments affectifs qui s'associent à son sens, mais dont on entrevoit quelques formes anciennes. Les formes à *i* : **sāi-*, **sai-*, y sont nombreuses ; *satis* n'est pas isolé.

satura : v. *satur* sous *satis*.

satureia, *-ae* f. : autre nom de la *cunila*, « sarriette » (depuis Ov.). Panroman, sauf roumain. M. L. 7623; B. W. s. u. Origine inconnue.

satureia, *-ōrum* n. pl. D'après André, *Lex.*, contamination de *satyrion* et de *sauricia* désignant des plantes aphrodisiaques (orchidées).

Saturnus, *-i* m. (doublet ancien *Saeturnus*, CIL I 449) : Saturne, divinité italique ; la légende en fait le plus ancien roi du Latium, qui serait venu en Italie sous le règne de Janus. Identifié avec *Kρόνος* et devenu, par un rapprochement avec *satus* dû à l'étymologie populaire, le dieu des Semaines, époux de *Ops Cōnsua*, cf. Fest. 432, 17, qui *deus in Salariibus Sat[er]nus* (lire *Saturnus?*) nominatur, *uidelicet a satibonius*. Peut-être d'origine étrusque ; cf. F. Müller dans l'article cité s. *satur* et v. *crāpula* M. L. 7624. A fourni le nom d'un jour en celtique : irl. *dia satharann*, gall. *dydd sadwrn*, et en germanique : v. angl. *sæternesdag*, etc.

Dérivés : *saturnius* (-*i* *uersis* « vers saturniens ») ; *saturō*, *-ās*, doublet de *satiō*, demeuré en roman, M. L. 7622, et les dérivés *saturāmen* (Paul. Nol.) ; *saturātiō*, *-tor*, tous de basse époque ; *exsaturō*, *-turābilis* ; *insaturābilis*. Il en existe aussi un diminutif

satullus (*se-*), *-idis* f. : sorte de parfum. Mot de Paul. Ps. 832, sans doute forgé par lui, comme *maccis*. *sancus*, *-a*, *-um* : blessé, frappé. Se dit des personnes et des choses, du physique comme du moral. Dans la langue familiale s'emploie, sans doute par litote, au contraire de « ivre » (attaqué par la boisson, ainsi Pétr. 67, 11 et Enn. cité par Fulg., Serm. ant. 19, p. 117, *haec nūm*... *nūmūm sauciauit se flore Liberi*; cf. l'emploi de *perciū*, Plt., Cas. 639-640, *nisi haec meracio se pūm perciū flore Liberi*). Ancien (Liv. Andr., Enn.), *scabium perciū flore Liberi*. Non roman.

Dérivés : *saciō*, *-ās* et *cōsaciō*; *saciētās* (Cic., Cœc. 15, 43); *saciētās* (un exemple de Caelius Au-relius).

Adjectif expressif à vocalisme radical *a* ; étymologie inconnue. Le sens de ombr. *sauitu* (T. E. VI b 60) est incertain.

sauillum : v. le suivant.

sauillum, *-i* n. : baiser amoureux ; cf. Serv., in Ae. 1, 160; *sauillum uoluptatis... scorto sauium*. Ancien (Plt.), surtout familier.

Dérivés : *sāuior*, *-āris* (et *sāuiōtō*), d'où *dissāuior* (Q. Cic. in Cœc. Fam. 16, 27, 2); *sāuiolum* (Catulle); *sāuiātō* (Plt.).

D'après Kretschmer, Glotta 9, 228, serait issu par dissimilation de **suāuium* (*suāuis*), mot de la langue enfantine ou amoureuse ; cf. *suāuillum* dans Cat., Agr. 84, de **suāuillum*, désignant une sorte de gâteau, et *sauia* (juv. Apul., Met. 6, 8; *suāi sāuiātō* (Plt., Ba. 116). Cf. *bāsium*.

saurix : v. *sōriō*.

saurus, *-i* m. : saurel, poisson de mer. Emprunt au gr. *σαύρος* (Laevius), passé en roman, également avec le sens de « lézard ». M. L. 7627. Sans rapport avec *saur* « brun clair, saur », M. L. 7626, sans doute germanique.

saxum, *-i* n. : pierre, et spécialement grosse pierre, roche, rocher : *saxum Tarpeium*, *saxum sacrum*. Ancien, usuel et classique, mais peu représenté dans les langues romanes, où il a été concurrencé par un mot nouveau, *petra*. M. L. 7631.

Dérivés et composés : *saxeus*, M. L. 7629; *saxōsus*; *saxūtis* (cf. *āquātis*) : qui se tient dans les pierres ; *saxūtis* (bas latin, cf. *glaciātis*); *saxulūm* (un exemple de Cic., De Or. 1, 196) et *saxula*; *saxētūm* : terrain pierreux (rare); *saxūtis* : dureté, nature pierreuse (Cœl. Aurel.); *saxicola* : qui adore les idoles de pierre (langue de l'Église); *saxifer* (Valer. Fl.); *saxīfīcūs* : pétrisant (épithète poétique de Méduse = *λαθοργή*); *saxīfragūs* : qui se brise contre les rochers (Enn.) et *saxīfragū*, *-gum* (-*frīca*) : saxifrage ; v. André, *Lex.*, s. u.; M. L. 7630; *saxigenus* (Prud.); *Subsāna*, épithète de Cérès.

Pour la forme, *saxum* concorde avec v. isl. *sax*, v. h. a. *sahs* « couteau, épée courte » ; mais le mot germanique appartient à un groupe de noms indiquant des objets tranchants : v. h. a. *sega*, *segō* « scie », *segēna*, *segāna* « faux », etc. Les mots germaniques sont donc évidemment de la famille de lat. *secare*. Le lat. *saxum* y peut aussi à la rigueur être rattaché, mais par un autre pro-

cès de sens : le rapport serait de même ordre que celui de lat. *rūpēs* avec *rumpō*, v. sl. *skala* « pierre, rocher » avec lit. *skeliū* « je fends », etc. Pour le vocalisme, cf. lat. *sacēna*, avec *sac-* issu de **so-k-*; mais l'a de v. h. a. *sahs*, etc., peut reposer sur o ; il n'est donc pas évident que le mot latin et le mot germanique doivent être superposés.

scabellum, *scabillūm* : v. *scamnum*.

scabō, *-is*, *scabī* (un exemple de *scabērat* dans Lucius, cité par Priscien, GLK II 507, 1), *scabere* : gratter, se gratter. Mot de la langue familiale. Non roman ; le français, l'italien, le provençal ont *gratter*, *grattare*, *grat-* empruntés. au germanique occidental ; cf. *kratzen*.

Formes nominales et dérivés : *scabīs*, *-ēi* f. (et *scabīa*) « aspérité, rugosité » et « gale, lèpre, dé mangeaison » (sens physique et moral). Ancien (Cat.) ; technique et familier. M. L. 7634. De là *scabīō*, *φορώ*, *Pelag.*, *scabīlīs*, *scabidūs*, *scabīōsūs*, M. L. 7635, *scabītūdō*, *scabītīa*.

scaber, *-bra*, *-brūm* (forme dialectale *scaber* : *τοφούς* *ἰναερίς*, GLK V 243, 2) : rugueux, raboteux (sens physique et moral), galeux, M. L. 7633 a ; *scabra*, *-ōrum* « dépôts, sédiments ». De là : *scabērē*, *scabrātūs*, d'où **scabrāre*, M. L. 7636 (conservé en espagnol et portugais), *scabréō*, *scabré* (Varr.), *scabridūs*; *scabritīa* (-*tiēs*), Plin., Col.

Avec vocalisme *o* de la racine : *scobis*, *-is* f. (et *scobs* dans Prise, GLK II 320, 24) : rápore, raclure, copeau, etc. ; *scobina* f. : rápore, écoine ; *descobinātūs*, Varr. ap. Non. 99, 25 (cf. *deasciārī*, *dēruncinātūs* dans Plaute). Les formes romanes remontent à *scobīna* et **scöffina*, ce dernier sans doute dialectal. M. L. 7729 ; B. W. égoïne.

scabō est un verbe technique à vocalisme radical *a* ; par *scobis*, on voit que la racine avait la forme (**skēbh-*, **skobh-*). Le perfectum *scabī* a été fait sur *scabō*, peut-être par Lucilius. On ne saurait dire si l'on a *a* ou *o* dans got. *skaban* « gratter », lit. *skabīu*, *skobī* « gratter », v. russe *skobī* désignant sans doute une sorte de couteau à racler. Le grec a dans le groupe de *σακτόντο* ; mais le sens est « creuser » et, en considération de pers. *skāfād* « le fend », *kāfād* « le creuse », dont *f* suppose *ph*, on ne peut dire si le φ de *σακτός* « action de scarder, hacher », *σακτόντο* « tombeau » et de l'aor. *τραχύντω* repose sur *bh* ou sur *ph* ; le p de *lettē kaps* « tombeau » est ambigu, de même que celui de v. sl. *kopati* « creuser » ; le grec a dans *χότην* « je frappe », *χότην* « coup, fatigue », etc. V. *scapula*. Il y a ici une racine d'emploi technique à formes variées et à sens variés ; v. *scrobis*.

scaena : v. *scēna*.

scaeūns, *-a*, *-ūm* : gauche, qui est à gauche ou qui vient de gauche. Usité surtout dans la langue augure ou avec des sens figurés : subst. *scaeua*, *-ae* f. « présage qui vient à gauche » ; *Scaeua*, *Scaeula*, cognomen, « gaucher ». Comme *laecus*, la sens de « d'heureux augure, favorable » ; cf. l'emploi de *bona scaea* « bon présage » et *obsecaērū* dans Plt., St. 461, 672 (v. *stēna*), Ps. 1138, et le témoignage de Varr., L. L. 7, 97, *pueris turpūlū res in collo quēdam suspēndit, ne quid obsū, bona scaeue causa scaeuola appellatur*. *Ea dicta ab*

scaeva, i. e. sinistra, quod quae sinistra sunt bona auspicio existimantur. D'autre part, comme *sinister*, l'adjectif *scaevus*, peut-être d'après le grec *σκαῦς*, a pris (du reste rarement) le sens de « gauche, maladroit » et aussi de « défavorable, sinistre » (surtout dans Apulée) ; cf. P. F. 443, 8 : *scaeva res dicitur mala, quasi sinistra : σκαῦς enim Graece sinistrum dicitur* ; mais *scaeva* avait conservé le sens de « présage » (indifférent, cf. Fest. 432, 26, *scaevam uolitus quidem et in bona et in mala re uocat, cum aiunt bonam et malam*). Ancien et repris par les archaïsants. Non roman. Outre *scaeva* et *Scaeuius*, on rencontre à l'époque impériale *scaeuītas* (Gell., Amm., Apul.) fait sur le modèle de gr. *σκαύτης*.

Les noms pour « gauche » sont divers (par contraste avec celui de « droite » ; v. aussi *sinister* opposé à *dexter*). Le latin, qui a *laevis* en face de *λαῖς*, a de même *scaevus* en face de *σκαῦς* ; formation parallèle, avec diphthongue *a* radical, ou emprunt ? De *scaevus*, *σκαῦς*, on rapproche lit. *kairē* « main gauche », mais qui semble provenir de **kraiē*. Irl. *cioran* « la gauche » et gall. *chwith* « gauche » ne concordent pas ; à en juger par *scandō* et les cas analogues, le vocalisme *a* est une variante expressive et populaire (v. *saeuus*). Du côté oriental, il y a des mots analogues : skr. *savyā* et v. sl. *šuji* « gauche » ; sl. *šuji* indique un ancien **seuyo-*, avec vocalisme e. Cf. *obs(a)enus* ?

On a supposé pour *Scaeva* une origine étrusque (cf. Schulze, *Lat. Eig.* 369-419), de même que pour *Scaeua* ; mais la démonstration n'est pas aussi probante que l'affirme W. Schulze. *Scaeva*, *Scaeula* rentrent dans la série des nombreux surnoms en *-a*. Tout au plus peut-on penser à un emprunt au grec.

scala, -ae f. : *calices et calathi et scalae poculorum genera, ante ex ligno facta, inde et uocata : Graeci enim lignum x̄ala uocauerunt*, Isid. 20, 5, 5. ·

Mot germanique : all. *Schale*, etc. V. Sofer, p. 154 sqq.

scāla : v. *scandō*.

scalmus, -i m. : dame ou tolet, cheville pour l'aviron. Emprunt au gr. *σκάλμος* (déjà dans Cicéron), passé dans les langues romanes. M. L. 7640.

scalpō, -is, -psi, -ptum, -ere : gratter. Ancien, populaire dans ce sens (comiques, satiriques, etc.). A pris dans la langue des graveurs et des statuaires un sens technique et a servi à traduire le gr. γλύφω « tailler, graver, inciser » et « sculpter ». Il n'y a pas de doute que la langue classique n'aît connu que *scalpō* et ses dérivés dans ces sens divers, et la différence que l'on a voulu établir entre *scalpō* = ξέω et *sculpō* = γλύφω n'est pas fondée. Varro ne connaît que *scalpō* (cf. L. L. 6, 96, « *sculptere* a σκαλεῖσθαι ») ; Diomède également, GLK I 378, 31 : *scalpo, insculpo : quare « gemma scalpta » dicendum non « sculpta » ; adiecta enim prepositione facit « sculpta »*. Mais à l'époque impériale, sur le modèle des composés *exsculpō* (déjà dans Pl., Cil. 541, avec un sens figuré), *insculpō*, on voit peu à peu se substituer à *scalpō* dans le sens technique un simple *sculpō* ; et il s'établit une différenciation de caractère secondaire et récent entre *scalpō* « gratter » et *sculpō* « sculpter, tailler ». Les inscriptions de bonne époque et les bons manuscrits ne connaissent que les formes en *a* : les Acta fratr. Arual. opposent correctement *sculptura* (marmo-

ris) à *insculpō* ; les index de Pline l'Ancien et de Vitruve montrent que les meilleurs manuscrits ont en majorité les formes *scalpō*, *sculptor*, *sculptura* ; cf. Hülsen, Phil. 56, 388. Très souvent, là où les éditeurs lisent *sculptura*, les manuscrits hésitent entre la forme en *a* et la forme en *u* ; et la préférence donnée par les modernes à celle-ci n'est fondée que sur la différence de sens (on suppose arbitrairement entre *scalpō* et *sculpō* point de vue entièrement faux) : ainsi, par exemple dans Ov., M. 10, 248, M¹ a *scalpsi* correctement, la correction *sculpsi* adoptée par tous les éditeurs est-elle partagée entre *sculptum* et *sculptum* ; et la comparaison de C. 3, 11, 51 montre que cette dernière leçon est la bonne. La différence entre *scalpō* et *sculpō* est une différence non de sens, mais de date. Toutefois, la forme *sculpō*, d'abord évitée par les puristes, et attestée pour commencer dans les inscriptions de langue peu soignée (cf. Hülsen, I. 1.), a vers le 1^{re} siècle fini par éliminer *scalpō* dans le sens de « sculpter » ; c'est à partir de cette date qu'elle a dû se répandre dans les manuscrits, où elle a souvent chassé un ancien et authentique *sculptō* ; c'est ainsi que dans Cic., Ac. 2, 31, 101, tous les éditeurs lisent : *non est e saxo sculptus aut e robore dolus*, alors que Cicéron a fort probablement écrit *sculpsit* (cf. N. D. 2, 60, 150, *itaque ad pingendum ad fingendum ad scalpendum... apta manus est*) ou *exsculpsitus... edolatus* (cf. Att. 13, 28, 2, *exsculpsiteram* ; 13, 47 a, *edolatus*). Il est à peu près certain que, jusqu'au milieu du second siècle de notre ère, les écrivains n'ont connu que *sculpō*. Dans les gloses, la différenciation entre les deux formes est achevée et l'on y trouve : *sculpō*, *sculptor*, *sculptum*, *sculptiūm* (et naturellement *sculptrum*, *sculptulus*, *sculptum*, *sculptūrū*, *sculptal*), comme aussi *sculpō*, (et peut-être *sculpō*, -ās ; cf. les gloses *sculpa γλύφων*, γλύφων et *sculpōtō*, et le composé *exsculpō*, -ās dans Aus., Idyl. 11, Prét., *sculptor*, *sculptura*, *sculptus*, *sculptilia*. Les langues romanes ont conservé *sculptere* et un itératif **sculptiāre* ; l'ital. *scolpire* suppose un doublet **sculpiāre*, cf. M. L. 7643, 7644, 7754.

Formes nominales, dérivés et composés : *sculptum* (et *sculpter* m., cf. *cultrum* et *cultur*) : outil tranchant. De ce sens général sont dérivés divers sens spéciaux dans les langues techniques : ciseau (s. *fabrile*) ; tranchet (de cordonnier) ; lancette, bistouri, canif, serpe, cf. Rich et Daremberg-Saglio, s. u. Demeure dans les langues romanes, cf. fr. *échoppe*, M. L. 7645. De la *sculptūs* : en forme de serpe ; *sculptulus* (Gloss.), *sculptum* (-lus, Celse ; **scarpellum*) : scapel, M. L. 7642, et *scapellos*, -ās (Marc. Emp.), M. L. 7641 ; *sculptor*, *sculptura* : graveur, gravure ; sculpteur, sculpture ; cf. Plin. 36, 5, 1, *sculptores marmorū* ; *sculptorū* grattoir.

sculptiō, *sculptiūdō* (Gloss.) : démangeaison, prurigo, *sculpturiō*, -is, Pl., Aul. 467 (*sculptiō*, Gloss.) ; *sculp* (r)īgō ; *sculticū* : dartreux (Theod. Prisc.).

exsculpō : arracher en grattant ; faire sortir en crevant, d'où « faire sortir du marbre, sculpter » (cf. *exprimō*). Ancien (Plit.), comme le montre le vocalisme intérieur ; *insculpō*, -is : tailler, sculpter dans (cf. *incidō*). — A côté de ces formes anciennes existent des composés récents qui ont maintenu l'*a* : *adsculpō*

(April.), *circumsculptus* (Plin.), *exsculpō*, *intersculptus*, *subsculpō*, tous avec le sens de « gratter » ; *auri*, *denti*, *polypō* : cure-oreilles, cure-dents (cf. στογλυφές). Termes techniques sans étymologie claire, comme les autres verbes à vocalisme radical *a* (cf. *caedō*, *claudō*, etc.). Même radical dans gr. *σκάλλω* « fouir » et *σκάλοφ* « taupe ».

scambus : v. *scaurus*.

scamnum, -i m. : 1^{re} escabeau, marchepied, tabouret, banc ; 2^{re} dans la langue rustique « banquette de terre entre deux sillons » ; qui, dans la langue des agriculteurs, a servi à désigner la « largeur » d'un champ, par opposition à *striga*, sa longueur. V. Rich, s. u. *Antigen* (Bnn., A. 96) ; technique. M. L. 7649 et 7648, *scamnum*. Celte : irl. *scamon*, britt. *yscraf*.

Dérivés : *scannatūs* : en forme de *scamnum* ; *scamnūm* : droit de banc ; *scabellum* (*scabillum*, *scabellus*) : 1^{re} petit tabouret, escabeau ; cf. Varr., L. L. V 168, *qua simplici scansione scandebant in lectum non altum, scabellum* ; *in altiorem, scamnum* ; 2^{re} instrument de musique composé essentiellement d'une sonnelle de bois très épaisse dans laquelle était insérée une lame vibrante, cf. Rich, s. u. M. L. 7633 ; *scabillariū* (Inscr.) ; *scamellum* (-*millum*) : doublet de *scabellum*, également représenté dans les langues romanes, M. L. 7647, en germanique : v. h. a. *scamal*, et en celtique : corn. *scavel*. V. B. W. *escabeau*.

Il y a, pour exprimer la notion de « appuyer » et « ce qui sert à appuyer », des mots à **sk-* initial et labiale finale, mais avec élément interne variable et des différences dans la forme de la labiale, soit skr. *skabhnāti* (il était), *skambhāt* « était, pilier » ; av. *fraskəm̥bō*, *frambān* « était, pilier » — lat. *scāpus* et dor. *scāptō*, et *scāptō* « hâton » — et, avec cela, gr. *σκύπτομαι* (j'appuie), *σκύπτω* (et variante *σκύπτων* d'après *σκύπτων*) ; v. lat. *scipio*. On peut penser à *σκάπτω* - *χλά-* et au groupe de gr. *σκύπτω*. Sur des mots de sens comparable et de forme **stebh-*, **stabh-*, v. W. H. s. u.

scandala (*sandala*, *scandala*), -ae f. : épeautre (Plin.). Sans doute mot étranger, demeuré en roman (italien, langues hispaniques). M. L. 7650.

scandalum, -i n. : pierre d'achoppement ; dispute, scandale. Emprunt fait par la langue de l'Église (Terullien) au gr. *σκάνδαλον* ; d'où *scandalizō*, *scandalosūs*. Formes savantes : fr. *scandale* (v. B. W. s. u.) ; irl. *scandal*.

scandō, -is (parfait et supin non attestés), *scandere* : monter, gravir ; dans la langue de la grammaire, « scandere » les vers, par allusion aux mouvements du pied qu'on levait et baissait pour marquer la mesure (cf. en gr. *ἀποι* et *θέοι*). *Scandō* est ancien (Cat., Agr. 50, 2) et classique, mais rare, et remplacé par ses composés d'aspect déterminé *ad-* et *cō-**scendō*.

Dérivés : *scānsiō* (très rare, sauf au sens technique de « scansion » ; on dit *ascensiō*) ; *scānsili* (époque impériale) ; *scānsor* (Gl.) ; *scānsoriū* (Vitr.) ; **scān-* *sus* n'existe pas.

scāla (de **skand-s-lā* ; usité surtout au pluriel *scāla* : échelle(s) ; marches d'escalier, M. L. 7637, et britt. *ysgol*. De là : *scālāris*, *scālāriū*.

Composés : *ascendō* (*ads-*), *ascendi* et *ascendidi* à basse époque (cf. *prandidi* ; *ascendiderat*, Itala, Euang. Palat. Ioh. 6, 22) : monter ; faire monter (Itala, Act. 9, 39, Cod. Laud., traduisant ἀνηγγεῖον εἰς) ; *ascendentes* « ascendantes », terme de la langue juridique (opposé à *descendentes*) ; *ascēnsiō* (= ἀναγνήψεις dans la langue de l'Église), cf. M. L. 695 ; *ascēnsus*, -ūs m. : abstrait et concret, 1^{re} montée, 2^{re} degré, échelon, 3^{re} terme de rhétorique = *ἀναγνάξεις* ; *cōscendō* : monter, spécialement « s'embarquer » ; *cōnsēnsiō* (rare) ; *cōnsēnsus* (tardif) ; *dēscendō* (parfait *dēscendidi*, Valer., ap. Gell. 7, 9 ; Labor, ibid.) : descendre ; *dēscēnsiō*, -sus, M. L. 2589, britt. *discynn* et, dans la langue de l'Église, *condēnsiō*, cf. Cassian. Concl. 17, 20, 3, *condēnsisse se et a perfectionis rigore aliquid relazasse* ; *ascēndō* (*exsc-*) : monter, synonyme de *ascendō*, *escēnsiō* (T.-L.), *escēnsus* (Tac.) *Escēnsiō* a aussi le sens de « débarquement » ; *escēnsiō ab nauibus in terram*, T.-L. 22, 20, 4 ; *incēndō* : monter dans ou sur ; *incēnsus*, -tiō ; *trāscēndō* : s'élever au delà, traverser.

Ascendō est représenté en italien, espagnol, vieux provençal, mais a été concurrencé par un dérivé de *mōns*, fr. *monter*, etc. ; v. B. W. s. u. ; M. L. 5668 ; *descendō* est panrom. M. L. 2588 ; le gallois a emprunté *ascen* et *disgyn*. Sur **scandāculum* « échelle, sonde » que supposent certaines formes romaines, v. M. L. 7649 a.

Scandō à la vocalisme radical *a* qui caractérise des formes populaires, expressives, telles que *caedō*. Ce vocalisme n'a rien d'essentiel ; c'est une déviation qu'explique le caractère particulier du mot ; le védique a des intensifs : *cañikadat*, *kāñikan*. Le celtique offre le vocalisme *-e* qui est normal : m. irl. *scendū* « ils s'élancent », etc. (v. H. Pedersen, V. Gr. d. K. Spr., II, p. 616), gall. *cy-chwyn* « partir ». L'a est ambigu dans l'aoriste véd. *adhi-skān* « in-siluit », dans le parfait *cas-kan* et dans v. irl. *sescaind*, qui ont sans doute d'anciens *o* radicaux. Le présent skr. *skāndāti*, en face de l'aoriste athénatique *skan*, doit avoir été fait secondairement ; les anciennes formes à *e* radical ont dû s'éliminer du sanskrit, où elles se seraient confondues avec la racine *chand-* « sembler », racine dans laquelle *ch-* a été généralisé. Le terme technique gr. *σκάνδαλον* « piège, pierre d'achoppement » a le même vocalisme, expressif et populaire, que lat. *scandō*. — Pour les racines à **sk-* initial signifiant « sauter », v. *scateō*.

scandula, -ae f. (et *scindula*, gr. *σκίδαξ*) : bardeau, petite planche servant à la couverture d'un toit. Attesté depuis Hirtius ; technique. V. Rich, s. u. Les formes romaines remontent à *scandula* et *scindula*, M. L. 7652 ; à *scindula* le v. h. a. *scintala*, l'irl. *stind* « imbrex ». Le correspondant grec et la technique même de la fabrication du bardeau, que l'on obtient en fendant l'arbre suivant le fil du bois — c'est de moins ainsi que l'on procède en Savoie, où les chalets sont couverts avec des bardeaux de sapin — sont en faveur de *scindula*, quoique la présence de l'*n* soit étonnante.

Dérivés : *scandulāris*, *scandulāriū*. Il doit s'être produit des associations qu'il est actuellement impossible de déterminer et qui rendent difficile de faire un départ entre l'origine réelle et l'« étymologie populaire ».

scandulāca, -ae f. : *genus herbae frugibus inimicæ*

quod eas uelut edera implicando necat, P. F. 443, 10; eusecute, cf. *scandala*. Cf., pour la finale, *portulaca*. Autre forme : *scandulacium*. Le rapport supposé avec *scandō* n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

scapha, -ae f. : barque. Emprunt (depuis Plt.) au gr. σκάφη latinisé, d'où *scapharius* : caboteur (Inscr.); *scaphē*, -ōnis m. : cordage [qui tient la barque] (Gaec.); *scaphula* (tardif, Vég., Cael. Aur.). M. L. 7653. Celtique : britt. *cafat*; irl. *scaf*, *scabal*. De *scapa provient le v. h. *a. scaf*.

*scaptos (scaptus) : *sagitta*, Isid., Or. 18, 8, 2. Sans doute germanique; v. Sofer, 44.

scapula, -ae f. : sorte de vigne, synonyme de *uen-nucula*, Plin. 14, 34. Sans doute de *scāpus*.

scapulae, -ārum f. pl. (singulier rare et tardif, Vulg.) : épaules; sens techniques : bras d'une machine (Vitr.); croupe d'une montagne (Tert.). Ancien (Cat., Plt.), usuel; sert de cognomen : *Scapula*, d'où *Scapulānus*. Peu représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7657, où il a été remplacé par *spatula*, v. B. W. *épaule*. Dérivés tardifs : *scapulāre* n., irl. *scabal* « scapulaire »; *scapulātus*, *interscapulāe* = μεταφέρων (Cael. Aur.).

En ombrien, on lit une fois *destrame scapula* « in-dram scapulam ». L'explication du mot par la racine de gr. σκάπτω « je creuse », etc., qu'on justifie par le fait que les os des omoplates servaient de bêches à creuser la terre, est évidemment hypothétique; cf. la substitution postérieure de *spatula* à *scapula*. V. *scabō*; les omoplates ont pu, du reste, être nommées d'après leurs ressemblances avec des bêches. J. Bloch a signalé *marathā khāvā*, de *skapaka*.

scāpus, -i m. : désigne d'une manière générale toute espèce de montant ou de soutien; spécialisé dans les langues techniques avec diverses acceptations : fût de colonne (d'où le sens de « membrum uirile »), d'escalier, montant de porte, tige de candélabre, fléau d'une romaine, cylindre sur lequel on roulait les manuscrits, ensouple de tisserand autour duquel est enroulée la chaîne; cf. Rich, s. u. Depuis Varron ; technique. Dérivés : *scāpulus* (Greg. T.). M. L. 7656, *scapulus.

V. *scamnum* et *scopa*. Peut-être emprunté au grec : cf. σκάπος 'χάραξ (Hes.).

scara, -ae f. : escarre. Emprunt tardif (Cael. Aur.) au gr. σκάρα, avec chute de l'e initial comme dans *scia*, q. u. M. L. 2915 a, *eschara*.

scarabaeus, -i m. : scarabée, escarbot, etc. (Phèdre, Pline). Sans doute dérivé du gr. κάραβος « crabe »; pour la variation à l'initiale, cf. *corium* et *scortum*; le doublet *scarafus, M. L. 7658, doit être d'origine osque; v. *crabō*. Sur les contaminations qui se sont produites entre *escarbot* et *escargot*, v. B. W.

scarda, -ae f. : poisson inconnu (Pol. Silv.).

scardia, -ae f. : autre nom de l'aristoloche, Ps.-Ap., Herb. 19 (seulement dans la classe β des manuscrits; cf. Howald-Sigerist, p. 57, l. 27 et appar. crit. ad l.).

scarfla, -ae f. : coquille d'œuf (Gl.). Latinisation tardive d'un mot germanique.

scarizō, -ās : emprunt tardif au gr. σκαρίζω « s'agiter vivement » (Irén. I 24, 1; 30, 6).

scarificō, -ās (Colum., Pallad.), *scarifīō* (Scrib. Larg.); *scarificō*; adaptations de *scarifō* (scari-ficātiō, -fātiō, Col., Plin.; -factiō, Orib.), emprunt au gr. σκαρίζων, sous l'influence de *sacrificō*, etc. M. L. 7662. L'origine de germ. *schreppen*, *schrappen* est douteuse.

scarpinat : forme de glossaire, d'un verbe *scarpināre* « gratter », que supposent quelques formes romanes, M. L. 7663. Appartient au groupe des mots populaires en *sca-*, cf. *scabō*, *scalpō*, et suppose peut-être un verbe *scarpō, alternant avec *carpō*, cf. *corium* et *scortum*. Les gloses ont bien une forme *scarpō* : *eligo*, CGL V 578, 15; mais ce *scarpō* n'est qu'une « graphie inverse, par « hyperurbanisme » (cf. *scia*) de *excarpō*, doublet vulgaire de *excarpō*; cf. *dēcadō* (Isid., Or. 16, 2, 10) en face de *dēcidō*.

scarus, -i m. : scarre (déjà dans Ennius). Emprunt au gr. σκάρος, demeuré en italien, espagnol, portugais. M. L. 7664.

scateō, -ēs (et doublet ancien *scatō*, -is, -ēre), -ēre : sourdre, jaillir (d'une source). Le verbe évoque une idée d'abondance; aussi est-il employé dans le sens de « déborder, grouiller, regorger de » (cf. *abundō*). Ancien (Enn.), technique.

Dérivés : *scatebra* f. : jaillissement; eau jaillissante; *scatērosūs*; *scatur(r)iō*, doublet expressif de *scateō*, d'où *scaturrex* (Varr. ap. Non. 172, 23) « source abondante »; *scatur(r)igines* (Front., Amm.); *scatur(r)igōsūs* (Col.). Les gloses attestent aussi *scatēsō* CGL V 514 60 et 482, 53 (avec un doublet *scatēsō* qui n'est peut-être qu'une faute de copiste); on y trouve aussi : *scatus* : *impetigo*, *sicca scabies*; *scaturio* (*scatēsō* : *lepra*; confusion avec *scalpturio*?).

Il n'y a pas d'autre rapprochement clair qu'avec lit. *skastū*, *skataū*, *skasti* « sauter »; l'a du latin est du type des a du vocabulaire « populaire »; l'a lituanien est ambigu. — Si la racine ne se retrouve pas ailleurs, c'est que, pour « sauter », les formes expressives à sk- initial sont variées, ainsi gr. σκάπτω, σκράπτω (et κόπτει, κραδατω), sl. *skokū* « saut » (et tout le groupe), etc. On notera arm. *cayti* « il jaillit » (avec forme à t « populaire » *cayt'i*), qui est intéressante pour le sens; le i initial arménien s'explique bien par *sk-.

scauria : v. *scōria*.

scaurus, -a, -um : pied bot, *cuius calces retrorsum abundantius eminent* (Gloss.). Surnom romain : *Scaurus*, d'où *Scaurinus*, *Scaurianus*.

Le grec a σκάρης, mais seulement dans les Hippistica, dont la date est fort tardive. Il est peu probable qu'il y ait eu emprunt du latin au grec, et le contraire est plus vraisemblable, étant donné l'ancienneté du mot en latin. Les gloses expliquent *scaurus* par σκαρές, σκελλός, στρεβλόπους, βλαστόπους, mais ignorent σκάρης, ce qui prouve que les rédacteurs ne connaissent que la forme latine de l'adjectif.

Adjectif à vocalisme radical a pour indiquer une infirmité. Cf. le type de *claudus*, *caecus*, etc. La structure du gr. σκαρές (emprunté par Suét., Oth. 12, 1) est pareille. On rapproche skr. *khorā* « boîteux », qui, comme *scaurus*, a un aspect « populaire » avec son kh.

scelus, -eris n. : 1^o mauvaise action, faute, crime;

2^o dans la langue familière, terme d'injure « vaurien, criminel ». Terme général, sans doute d'origine religieuse; cf. dans la formule de *uer sacrum* conservée par T.-L. 22, 10, 5, *si quis clepsit, ne populo scelus esto, neue cui cleptum erit*; et le sens de *scelerare* « souiller », opposé à *pius* dans Vg., Ae. 3, 42, *parce pias scelerare manus*; de même *sceleratus*, c. g. *scelerata terra*, id., ibid. 3, 60; *Sceleratus Vicus, Campus*, etc. On trouve aussi dans la langue familière *scelus* avec le sens de « malheur, infortune », et *sceleratus* avec le sens de « malheureux »; cf. Plt., Cap. 762; Mo. 563, *ne ego sum miser, i sceleratus, natus dis inimicis omnibus*. Les deux sens de « malheureux » et « misérable » sont réunis, As. 476, *scelerate, non audes mihi sceloste subuenire?* Ancien, classique, usuel. Non roman.

Dérivés : *sceleratus* : très fréquent dans la langue de la comédie; Cicéron ne l'applique qu'à des choses ou à des mots abstraits : *rēs, facinus* pour les personnes, il se sert de *sceleratus*; *scelerōsūs* (archaïque et postclassique); *scelerō*, -ās (rare et seulement poétique; premier exemple dans Catulle) : souiller; *sceleratus* (très fréquent; cf. *scelerata (herba)*, v. André, Lex., s. u.), d'où *cōscelerō* et *cōsceleratus*. L'existence d'un adjectif *scelerus* dans Plaute est douteuse; v. G. Lodge, *Lex. Plaut.*, s. u. L'adjectif gallois *ysceler* est issu de *sceler*.

Évidemment ancien, mais sans correspondant. Le rapprochement avec skr. *skhālati* « il fait un faux pas », arm. *skalim* « je fais un faux pas, je commets une faute » est possible (cf. *peccō*), mais ne s'impose pas; celui avec got. *skulan*, lit. *skelēti* « devoir » pas davantage, encore moins celui avec gr. σκέλος « jambe ». Faute de concordance exacte, on ne sort pas de vagues possibilités. Cf. encore hitt. *īskallā(i)* « briser, mutiler ».

scēna (et *scēna*, graphie fréquente qui note sans doute un ē ouvert; aussi *scaina*, par « contrépél », CIL I² 1794), -āe f. : scène (sens propre et figuré); *scēna* « spectacle, spectateurs ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Irl. *scian*. Germanique : v. h. a. *giscin*, v. angl. *scin(n)* « phantasma ».

Dérivés et composés : *sc(a)enālis* (rare, Lucr.); *sc(a)enāriūs* (Amm.); *sc(a)enātīlis* (Varr.); *sc(a)enātīcūs* (id.). Mais l'adjectif le plus employé est *sc(a)enīcūs* du gr. σκηνώκς substantivé dans *sc(a)enīcūs*, -ā « acteur, actrice », avec son adverbe *sc(a)enīcē* (Quint.); *proscenium* (-scē) : avant-scène; emprunt au gr. προσκήνιον, déjà dans Plaute ; technique.

Le mot latin, avec tout son groupe, est emprunté au gr. σκηνή, dans la mesure où ce mot grec a un sens technique et s'applique à des choses du théâtre. Mais la forme ionienne-attique σκηνή ne rend pas compte de la graphie *scēna*, et la forme σκᾶνα des autres dialectes ne fournit pas davantage une explication.

Un intermédiaire étrusque est possible; la graphie *scēna* rappelle les transcriptions étrusques *Calaina*, *Leis* de gr. Τάχην, Λατ. Cf. aussi *Saeturnus*, *Aesculā-pius*, *paelex* et, inversement, *crāpula*. Le mot ferait partie des mots relatifs aux jeux et au théâtre venus par l'étrusque : *lūdus*, *persōna*, *histrīo*, *sporta*, etc.

scēna : v. *sacēna*.

scēptrum (et *sceptrum*, cf. *scēna*), -ā n. : sceptre.

Emprunt au gr. σκῆπτρον, latinisé (depuis Lucr., Cic.); composés poétiques *sceptri-fer*, -er = σκηπτροῦχος (Hom.), σκηπτροφόρος (Anth.).

scheda : v. *scida*.

sēdēnius, -ā, -um : impromptu, fait sur-le-champ. Emprunt au gr. σχέδιος; d'où *schedia* : *genus nauigii inconditum*, i. e. *trabibus tantum inter se nexis factum, unde mala poemata schedia appellantur*, P. F. 451, 9. M. L. 7680.

schēma (*sce-*), -āe f. (puis *schēma*, -atis n.) : figure, aspect; figure de rhétorique, figure de géométrie. Plaute a seulement *schēma*, -āe (Am. 117, Pe. 463). Emprunt au gr. σχήμα (les termes latins correspondants sont *habitus* et *figūra*), entré d'abord en latin par la voie orale et passé dans la première déclinaison, et par là rangé dans la catégorie des féminins, puis refait par la langue écrite sur le modèle grec plus fréquent σχῆμα. Adverb plautinien : *ineuschemē*. M. L. 7684 a. Irl. *sciam*.

schidia, -ārum f. pl. : copeaux. Emprunt (Vitr.) au gr. σχίσια, demeuré dans quelques langues romanes. M. L. 7689.

schisma, -atis n. : séparation, schisme. Emprunt de la langue de l'Église (Tert.) au gr. σχίσια. M. L. 7693.

schoenus (-num), -ām : sorte de jonc, dont on tirait un parfum grossier dont se servaient les prostituées de bas étage; Plaute, pour cette raison, a *schoenica*, Cil. 107. Emprunt au gr. σχοῖνος.

schola (*scola*), -āe f. : école (sens abstrait ou concret), exercice d'école, etc. Emprunt au gr. σχολή (Lūcili.), d'abord rendu par *lūdus* et dont le sens est ainsi défini par Festus, 470, 14, *scholae dictas sunt non ab otio ac uacatione omni, sed quod, ceteris rebus omissis, uacare liberalibus studiis pueri debent*. Le sens de « repos, lieu de repos » est conservé dans une expression technique : *schola lābri*, *schola auei* qui désigne une sorte de salle d'attente ou de repos dans les bains, cf. Rich, s. u., et dans *Octaviae scholae* « galerie d'Octavie » (Plin. 36, 29). Représenté en roman par des formes savantes, M. L. 7703; B. W. école. Irl. *scol*, britt. *yscol*; germanique : ags. *scol*, etc. Dérivés latins : *scholāris* (époque impériale), M. L. 7704; *antescholārius* (Pétr.), CIL VI 14672, 9; *antescholānus* (Gloss.). Les autres dérivés : *scholasticus*, etc., sont des calques du grec.

scia, -āe f. : os de la hanche (Plin., Val.); *sciaticus* : qui a la goutte sciatique (id.); *sciaticum* (Ps.-Apul.); formes tardives de *ischias*, *ischiatricus*, -um (avec t au lieu de d'après *arthriticus*, etc.), du gr. λοχής, λοχαῖς. Cf. *scara*, *Spania*, pour *Hispānia*, etc., par « hyperurbanisme ». M. L. 4549. Celtique : irl. *sciatag*.

scida, -āe f. : feuille de papyrus, feuillet. *Scida* est la graphie des manuscrits de Cic., Fam. 15, 16, 1; Att. 1, 20, 7, et de Quint. 1, 8, 19; aussi a-t-on pensé à rattacher le mot à *scido*, mais la formation serait sans exemple. D'autre part, le palimpseste de Pline, 13, 77, à la leçon *scida* (comme Martial 4, 89, 4), et Charisius, GLK 1, 107, note : *scida* ἀπὸ τοῦ σκλέρου. Ceci incline à penser que *sc(h)ida* est une déformation de *scheda* (cf. *schedius* par étymologie populaire, sous la double influence de σχῆμα et de *scindō*. De *scheda* dérive *schedula*

« cédule » (Hier., in Ruf. 3, 2). M. L. 7678, 7681. Irl. *sgoetha*; germanique : all. *Zettel*.!

scilicet adv. : évidemment (= δηλούστι), sans doute. Adverbe affirmatif, fréquent dans la langue parlée, souvent avec valeur ironique. Attesté de tout temps; non roman. Cf. *ilicet*.

L'étymologie *scire licet* apparaissait encore assez nettement pour que *scilicet* ait pu être accompagné, sans doute par recomposition étymologique, d'une proposition infinitive, complément de *scire*; e. g. Pl. Ru. 395, *nunc eam cum navi scilicet abiisse pessum in altum*.

scilla, -ae f. : scille ou oignon marin. Emprunt au gr. *σκύλλα*, comme les dérivés *scillinus*, *scillitēs*. V. aussi *squilla*.

Sur *sylla* sorte de luzerne », qui est sans rapport avec *scilla*, v. M. L. 8494 a.

scineus (*stinchus*, *stingus*), -i m. : nom d'un lézard (Plin.); transcription du gr. *στίγκος*, dont la chair passait pour aphrodisiaque; qui a été pris pour un nom de plante à la même propriété, l'*orchis* ou *satyrión*; v. André, R. Phil., 1954, p. 60.

scindō, -is, scieidi (puis *scidi* tiré des composés), scissum, -ere : 1^o fendre (s. *cuneis lignum*, comme *findō*, de même formation); et par suite « déchirer », s. *uestem*; puis « arracher », s. *comam*; 2^o par dérivation « diviser, séparer », quelquefois « interrompre ». Ancien (Naev.), usuel et classique. Ne semble pas représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7719; certaines formes supposent un dérivé **scisāre*, M. L. 7725.

Dérivés et composés : *-scidium* dans *di-scidium* « déchirement, séparation, divorce », synonyme de *discissiō*, joint par Lucrèce à *percindere*, 6, 293; cf. Cypr., Un. eccl. 23, *scindi unitas non potest, nec corpus unum discidio compaginis separari*. Rien de commun avec *cadō*, malgré Walde; cf. gr. *σχίσω*, et aussi *ex(s)cidiō*, *ex(s)cidium*, dont le rapport avec *exscindō* est évident; cf. Vg., Ae. 1, 177, *nec posse Argoliticis exscindi Pergama telis*; et, 12, 655, *deiecurum arcis Italum excidiquo daturum*; mais des confusions ont pu se produire entre *cadō*, *caedō*, *scindō*, en raison du voisinage de sens, et, pour les composés de *caedō* et *scindō*, l'homonymie de certaines formes. Pour *exciō*, le Thes. note : « ab *exscido*, ut uid. (cf. *excidi...*) ; contra *cidio* : PAVL. FEST : p. 80 *-nem urbis a caedendo dictam manifestest est...* At fortasse re uera duae uoces i. *-cidio* et *-ctidio* extitisse putandae sunt; cf. *abscidio*, *occidio* (V 2, 1231, 60 sqq.); *scissio* (Macr., Vulg.); *scissor* = écuyer tranchant (Pétr.); *scissura* (époque impériale); *scissus*, -us (Gloss.); *scissilis* (Cels.); *scissim* (Prud.), tous tardifs.

ab-scindō = ἀποχύτω, souvent confondu avec *abscidō*; *circum-, cōn-**scindō*, M. L. 2456; *discindō* = διασχίζω; *exscindō*; *interscindō* = skr. *antár-chid* « séparer en coupant »; *per-, pae-, prō-* (M. L. 6786), *re-, trān(s)-scindo*.

La racine de *scindō* fournissait un aoriste radical athématique, conservé dans véd. *chedna* « nous avons coupé » (le thématique *āchidat* est fait sur la 3^o plur. *āchid-an*, qui est attestée). Le présent est du type à suffixe nasal dans véd. *chinātī* « il coupe », 3^o plur. *chin-*

dānti, comme dans lat. *scindō*. Le perfectum *scidi* est comparable à skr. *cichide*. *Scindō* se comporte vis-à-vis de véd. *chinātī* comme *findō* vis-à-vis de skr. *bhindū* « il fend », de la racine *bhid-*. — A côté de la racine normale **sk eid-*, établie par les faits sanskrits, il y a une forme expressive à *-kh-*, attestée par le groupe de gr. *σχίζω* (présent secondaire dérivé d'un aoriste athématique) et de véd. *khidati* « il déchire », forme sans *s* latinne distinguant pas *kh* de *k* non aspiré, on n'a pas le moyen de décider si le groupe de *scindō* repose sur **skid-* ou sur **skhid-*. — Le verbe à vocalisme populaire, expressif, lat. *caedō*, est sans doute une forme de ce groupe. Sur les formes celtiques peut-être apparentées v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, p. 77. Lit. *skēdīu* « je coupe (un liquide), je filtre » est ambigu : *k* peut reposer sur *k* ou *kh*, est sur n'importe quelle diphthongue en *-i-*; mais le v. sl. *čistū* « pur » indique *k* et sans doute *l*; sl. *čediti* « διωτίζειν » a un ancien *k*. Le *pt. de arm. čem* « j'égratigne, j'écorche » doit reposer sur **skid-*; il exclut *skh-* et concorde ainsi avec véd. *chīnātī*. Comme la racine fournissait un aoriste radical athématique, il a pu y avoir, à la finale, une alternance de la sourde et de la sonore, ce qui expliquerait que, à côté de v. angl. *scitan* « cacare », qu'on rapproche d'ordinaire, le germanique ait, avec des représentants de *-t*, got. *skaidan* « séparer ».

scindula : v. *scandula*.

scinip(h)es (-fes, *cini*), -um f. pl. : artisan, ver du bois. Emprunt (attesté depuis Pétrone, Sat. 98) au gr. σκύντες, κύντες et σκύνφες.

scintilla, -ae f. : étincelle. S'emploie au propre et au figuré, et comme nom propre. Ancien, usuel. M. L. 7720.

Dérivés : *scintillula*; *scintillō*, -ās, M. L. 7721; *scintillatō* (Plin.); *scintillōsus* (Cassiod.).

Mot expressif. Le vocalisme *i* joue un rôle pareil dans le nom grec de « l'étincelle », στυγνός, et dans gr. στύδω; cf. *cicindēla*.

sciō, -is, -iūl (et *scit*, d'où les formes contractes *scītī*, *scīsē*, etc., fut. *scībō*), *scitum*, *scīre* : savoir; *sciēs* « qui sait » (opposé à *insciēs*, *imprudēs*, d'où le sens de « à bon escient ») substantivé *sciēs*, e. g. : *uitis pampinari, sed a sciente*, Varr., R. R. 1, 31, 1; *sciēs esse* « être au courant de », *scientem facere*, etc. *Sciēs*, traité comme adjectif, a un comparatif et un superlatif, comme *sapiēns*, et un adverbe *scienter*.

Le sens de « savoir » est le seul attesté pour *scīre*; on trouve parfois, chez les historiens de l'époque impériale, le sens de « décider, décréter », e. g. T.-L. 26, 33, 10, *ut tribunus plebis rogationem ferret scīret plebs uti...*, mais c'est par suite d'une confusion avec *scīscō*, due à ce que les deux verbes ont un même parfait et un même supin; de même, Tacite, H. 4, 80, 1, emploie *adscīri* abusivement pour *adscīscō*. Ces exemples n'autorisent pas à conclure que le sens premier de *sciō* était « décider », encore moins à déduire que ce sens moral de « décider » provient d'un plus ancien sens physique de « séparer, trancher ». Ancien, usuel, classique. Peu représenté dans les langues romanes, où il a subi la concurrence d'un verbe de forme plus pleine, et plus expressif, *sapēre*,

M. L. 7722, et 7727, *scīta*; 7239, *rescīre*. V. B. W. sous savoir.

2^o *scīscō*, -is, *scītū*, *scitum* : inchoatif, « chercher à savoir, s'informer », par exemple Acc. ap. Non. 505, 15, *ibid eam ut scīscam quid uelint*; spécialisé dans la langue du droit public au sens de « discuter, débattre une question », *scīscere rogationem*, d'où *scītū* « j'ai débattu et je décide », par suite « je décrète », *scitum* « décret », *populi*, *plēbi-scitum* décision du peuple, de la plèbe ». Le sens du parfai s'est ensuite étendu au présent (comme dans *nōscō* vis-à-vis de *nōtū*; cf. l'emploi de *scīscō* au sens de *sciō* dans Plt., Ba. 301-302, *auferimus aurum... | palam atque aperte, ut illi id factum scīscēre*); de là des emplois comme Cic., Leg. 2, 5, 13, *multa perniciose scīscuntur in populis* (joint à *sancire*). 3^o *scītor*, -āris : itératif intensif bâti sur *scītus* (de *scīscō*) « chercher à savoir » (archaïque, poétique et tardif). Évité par la prose classique, qui lui préfère la forme tirée de *scīscō* (comme *agītō* de *agō*) : *scīscitor* (*scīscītō*, Plt., Merc. 386); d'où *scīscītātor*, -tiā, d'époque impériale. M. L. 7726?

Dérivés et composés : 1^o de *sciō* :

scīsū : qui sait, doublet de *sciēs*, rare et non classique sous cette forme, mais très usité dans les composés : *cōnscius* = συνειδώς « qui sait avec d'autres, conscient de, confident, témoin, complice ». Souvent joint à *mēns*, *animus*, ou accompagné d'un pronom au datif, e. g. Tér., Ad. 348, *conscia mihi sum a me culpam esse hanc procul; d'ou cōnsciētia* (= τὸ οὐεῖδος) « connaissance commune, conscience, complicité », souvent avec une valeur péjorative. C'est le sens de *cōnscius* qui a amené Horace à créer *cōnscire* sur le modèle de σύνειδα, Ep. 1, 1, 61, *nil cōscire sibi, nulla pallescere culpa; inscius, nescius* (ce dernier fait sur *nescīo*); *praescīs*. De *scīsū* apparaît à basse époque un diminutif *scīsōlū*. De *sciēs* a été dérivé *scientia* : science (= ἐπιστῆμα), britt. *sciant*, *scient*; *scientiōla* (Aug., Arn.), *scientiālis*, *scientiūs* (Boëce); *insciēs* (formé sur *insciēs*), *inscientia*; *sciētū* : qui peut être su (Tert., Mart. Capella); *nescīo* : « je ne sais pas », ancien juxtaposé dont les termes se sont soudés. M. L. 5899, 5900.

2^o de *scīscō* :

scītūs : adjetif en -to marquant l'état (cf. *adolescō/adultūs*) « qui a appris à connaître, qui sait, savant »; se dit surtout des personnes, mais aussi des choses : *scitum cōsiliūm*; par extension, « bien fait », cf. Plt., Merc. 755, *sati scitum filum mulieris*, sens fréquent surtout dans le diminutif *scītūs* (Plt. repris par Apul., Arn.); *insciētūs* : ignorant; *insciētūa*. La langue distingue *insciēs*, *inscius* de *insciētūs*; le premier signifie seulement « qui ne sait pas », *haec insciētia me euenerunt* « ces choses se sont faites à mon insu ». Dans *insciētūs*, à l'idée d'ignorance se joint une nuance de blâme ou de mépris.

Scīscō a fourni un certain nombre de composés avec préfixe, dont les uns appartiennent à la langue du droit et ont un sens dérivé de celui de « décider »; les autres, au contraire, se rattachent simplement au sens de « savoir ». On a ainsi :

1^o *adscīscō* : rejoindre par décret, ou officiellement, Cic., Rep. 2, 25, *regem alienigenam... sibi... populus*

adscītū eumque... Romam Curibus accīuit; Leg. 2, 19, *deos... adūnas... publice adscītūs*. En droit privé « s'adjoindre par adoption ». Dans la langue courante est devenu synonyme de *arcessō*, *adiungō*, *assūmō*; cf. P. F. 13, 22. Sur *adscīscō* d'après *adscītū* a été formé *adscīcō*, peut-être sous l'influence de *accītō*. *Adscīcō* est rare : premier exemple dans Vg., Aen. 12, 38.

cōnsīscō : arrêter, décider en commun ou d'accord avec d'autres. Joint à *cōnsentīō*, *cēnseō*. Dans la langue commune, « arrêter, décider », surtout dans l'expression *mōrem sibi cōnsīscere*. A basse époque, quelquefois synonyme de *sibi comparāre*.

dēscīscō « scīscēndō dēfīcere », abandonner un parti, une alliance, etc., à la suite d'une délibération publique; cf. Caes., B. C. 1, 60, 5, *multae longinquiores ciuitates ab Afranio descīscunt*. Dans la langue courante est devenu synonyme de *dēfīcō*, *dēserō*; ainsi dans le Mon. d'Ancyre, 5, 28, *descīscētēm* est traduit par *ἀφοράτεν*.

2^o *per-scīscō* : s'informer en détail (très rare et tardif, un exemple de Dict. Cret.).

prae-scīscō : chercher à deviner (Vg., Col.); *re-scīscō* : venir à savoir, apprendre par contre-coup (surtout langue familiale, Plt., Tér.). *Rescītō* semble avoir été formé sur *rescīscō*; cf. Gell. 2, 19.

L'italique n'a pas trace d'un correspondant du latin indo-européen attesté par skr. *vēda*, gr. (F)ōtēs, got. *wait* « je sais », que le celtique conserve, au contraire. Le latin a recouru à une racine qui n'a de correspondant dans aucune autre langue. On admet d'ordinnaire que le sens initial serait « décider », plus anciennement « trancher »; cf. skr. *chyāti* « il coupe » et irl. *scīan* « couper ». Mais autre chose est « cribler, séparer », qui a fourni *cērno*, autre chose « couper ». Le sens de *dē-scīscō* est dû au préverbé, et *plēbiscītūm* n'indique rien. Le rapprochement avec le groupe de « couper » est en l'air, tout en étant, semble-t-il, le seul possible. Des mots comme *sciō*, *scīscō* n'ont pas de chance d'être des emprunts. Le hittite a « savoir » (de *sk-), *sēk-/-sāk-*; cf. Vaillant, BSL XLII, p. 84 sqq.

scīpō, -ōnis m. : bâton, sceptre. Surnom célèbre de la gens *Cornelia*. Ancien (Plt.), conservé surtout à l'époque impériale dans la langue de la chancellerie : *s. eburneus*. Non roman.

Cf. gr. σκίπτωμα « j'appuie », σκίπων « bâton », et v. *scamnum*, pour l'ensemble du groupe; peut-être *cippus*?

scīrpus (quelquefois *sirpus*), -i m. : jone. Ancien (Plt., Enn.). M. L. 7724; et germanique : v. h. a. *sci-luf*, etc.

Dérivés : *scīrpeus* (*si-r-*) : de jone; *scīrpea* : panier de jone, caisse de tombereau, M. L. 7723; *scīrpus*, -a, -um et *scīrpiculus*, -i m. (*scīrpicula f.*), même sens que les précédents, avec les graphies *si-r-*, *surp-*; *scīrpo* (*sirpo*), -ās : tresser, lier avec du jone; *scīrpus* : sorte de vigne.

Pas de rapprochement clair.!

scīrurus, -i m. : écureuil. Emprunt au gr. σκιουρός, devenu dans la langue populaire *scīrulōs*, par dissimilation du diminutif **scīrūlōs*, CGL III 569, 76. M. L. 8003; B. W. s. u.

scclareia, -ae f. : nom de plante (*salvia sclarea* « sclare, ormin, toute-bonne »). Tardif (Gargil. Mart., De med. 62, et Capit. carol. de *uillis*) ; cf. A. Thomas, Rev. Philol. 31 (1907), 199 sqq. Sans doute mot étranger, d'origine inconnue.

scloppus : v. *stroppus*.

scobis : v. *scabō*.

scolopendra, -ae f. : 1^o scolopendre ; 2^o poisson de mer. Transcription du gr. *σκολόπενδρα* déjà dans Pline. Passé dans le latin vulgaire et de là dans quelques dialectes romans ; v. M. L. 7730 et Schuchardt, Z. f. roman. Philol. 32, 238 sqq.

scomber, -bri m. : maquereau. Emprunt au gr. *σκόμπης* (depuis Plt.). M. L. 7733.

scopa, -ae f. : nom de plante, s. *rēgia* (Plin. 21, 28 ; 25, 44), variété d'anséine. — Même mot que le suivant ? V. André, *Lex.*, s. u.

scōpae, -ārum f. : balai. Le singulier est tiré du pluriel plus fréquent *scōpāe* « brins, brindilles, balayures » ; cf. Varr., L. L. 8, 7, *unās dicuntur scopae* ; et 9, 24, *scopae, non dicitur una scopae*. Ancien (Naev., Cat.) ; technique et familier. Celtique : irl. *scūap* ; britt. *yscub*, *yscubausr*. V. fr. *escoufe* et *écouillon*.

Dérivés : *scōpō*, -ās : balayer (Vulg.) ; *scōpārius* : balayeur (Dig.) ; *scōpulae*, *scōpīiae* (Gloss.) ; *scōpiō*, -ōnis m. « rafle ou rafle », grappe de raisins sans grains ; attesté aussi sous la forme *scōpius*. M. L. 7734, 7735, 7736, 7737.

V. le groupe de *scāpus*, etc.

scopulus, -i m. : rocher, écuil. Emprunt ancien (Enn.) fait par voie orale et latinisé au gr. *σκόπελος* apparenté à *σκόπωμα*, v. Vendryes, *Choix d'études*, p. 124 ; s'emploie au propre comme au figuré. Dérivé : *scopulōsus*. Panroman, sauf roumain. M. L. 7738 ; B. W. *écuile*.

scordalus, -i m. : querelleur ; *scordalia*, -ae f. Mots populaires de la latinité impériale (Pétr., Sén.). Sans doute mot d'argot grec **σκορδάλος*, dérivé de *σκόρδος*, *σκόρδον*, par allusion à l'habitude de nourrir avec de l'ail les coqs de combats ; cf. *σκορδίζω* « nourrir avec de l'ail », et par suite « exciter, aigrir, exaspérer » (Aristophane).

scordiseus, -i m. : selle de cheval ; *scordiscum*, cuir cru ; *scordiscārius*. Mots tardifs, de *Scordisci*, peuple d'Illyrie.

scōria (*scau*), -ae f. : scorie (Plin.). Emprunt au gr. *σκόρπια*. M. L. 7739.

scorpiō, -ōnis m. (et doubles poétiques *scorpiōs*, *scorpius*) : 1^o scorpion et « rascasse » ; 2^o nom de plantes diverses ; 3^o objets évoquant le scorpion, machine de guerre, fouet à pointes de fer, tas de pierres. Emprunt au gr. *σκορπίος*, *Σκορπίων* (nom propre). M. L. 7741, 7741 a et 7740 *scorpaena*. Irl. *scorip*. Dérivés latins : *scorpiōnus*, *scorpiacum*. De *scorpiōnem* provient got. *skaurpjo*.

scortum, -i n. : 1^o peau, cuir ; 2^o prostitué, prostituée (cf. le français vulgaire « peau ») « *quia ut pellucidae subiungunt* » ; cf. Hammarström, Eranos 23 (1925),

104 sqq. ; et aussi Don. in Eu. 424, *abdomen in corpore femininarum patiens iniuriae coitus scortum dicitur*. Une *scortes* ; i. e. *pelles testium arietinorum, ab eisdem pelli-bus dicti*, P. F. 443, 8. Ancien ; technique ou familier. Non roman.

Dérivés : *scorteus* : de peau, d'où *scorteia* « écorce » dans les langues romanes, M. L. 7742 et B. W. s. u. ; *scortia* : autre pour l'huile (Diocl.) ; *scortinus*. Au sens de « prostitué » se rattachent : *scortulum* ; *scortillum* ; *scortor*, -āris (irl. *cortan?*) ; *scortātor*, -tus, mots de la langue familiale ou vulgaire.

Pour l'étymologie, v. *corium*. La racine est de la forme **sker-* ; cf. v. h. a. *sceran* « couper, tondre », irl. *scaraim* « je me sépare » et, pour le sens, v. sl. *skora* « peau », à côté de *kora* « écorce ».

scoruseus, *scoriseus* : v. *coruseus*.

scotōmia, -ae f. : ab accidenti nomen sumpsiu, quod repentinae tenebras ingerat oculis cum uertigine capiūs, Isid. 4, 7, 3. Adaptation tardive du gr. *σκότωμα*, v. Söfer, p. 155 ; *scotōmō*, -ās : étourdir ; *scotōmaticus*.

scrattae (*scriptae*) : mot de Plt., Nervol. fr. 97 L., que Festus 448, 4 explique par « *nugatoriae ac despiciendae mulieres...* ab [h]is quae *screa* idem appellabantur ». Fait partie d'un ensemble obscur : *scrattae*, *scruppedae* (*scrupipedae*, Varr., L. L. 7, 65), *stritabillae* (*stritūllae*, Gell. 3, 3, 6), *sordidae* (*tantulae*, Varr., ibid.). Cf. Hammarström, Eranos 23 (1926), 111 sqq.

Mot de type populaire en -a, comme *scurra*, etc. ; forme peu sûre (*sartae* P. F. 449, 1).

serautum : *pelliceum, in quo sagittae reconduntur, appellatum ab eadem causa qua scortum*, P. F. 459, 7. Sans doute identique à *scrōtum*, -i n. « *scrotum* » (Cels.). Peut-être faut-il y rattacher *scrūta*, -ōrum « nippes, vieilles hardes » (v. ce mot), *scrūtulus*, *scrūtillus* « ventre de porc farci » ? Cf. *raudus/rōdus/rūdus* ; *nōgæ* et *nūgæ*. V. *scortum*.

On rapproche les formes germaniques du type v. h. a. *scrōta* « couper, tailler », *scrot* « coupe ».

screea n. pl. (cf. Fest. 448, 4 s. u. *scrattae*) : crachats. Peut-être le nom est-il tiré du verbe *scroē*, -ās : cracher (en râlant la gorge, expectorer), dont dérivent *scrēdor*, *scrētus*, uniquement dans Plt. et Tér., *exscrē* (cf. *expuō*) ; *cōscrē*. Non roman. Sans doute onomatopée, comme les formes romaines dérivées de types **krak* (B. W. *cracher*), **rak*, **ūsp*, M. L. 4752, 7017, 7461. Cf. *crepō*. Mot expressif, comme *spuō*.

scrib(i)lita, -ae f. : tarte au fromage (v. Caton, Agr. 78) ; de là *scrib(i)lītārius*. Rare et familier.

Rappelle certains dérivés grecs en -ētūs ; cf. W. Heacetus, *Die Spr. des Petron. u. die Glossen*, p. 4 (Kl. Schr. 59), et M. Niedermann, I. F. Anz. 29, 36 ; sans doute emprunté, comme de nombreux termes de cuisine. Mais le rapport avec *στρεβός* n'apparaît pas.

scribō, -bis, -psi, -ptum, -bere : écrire. Correspond au gr. *γράφω* qu'il traduit, ainsi *dicam scribere* = δέγω γράφειν ; s'emploie au sens propre de « tracer des caractères », e. g. Plt., Ps. 132, *quasi in libro quom scribuntur calamo lūtērae*, et se dit d'un écrivain qui compose une œuvre : s. *historiam*, *poēmata*, etc. ; s'emploie aussi dans

la langue du droit : s. *lēgem*, s. *militēs* « enrôler des soldats », s. *hērēdem*, s. *nummōs*, *pecūniām*, *alicūi*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7745. Celtique : irl. *scribaim*, *scriptur* ; britt. *yscrif*, *yscrifen*, *Yscrythur* ; et germanique : v. h. a. *scriban*, etc.

Formes nominales, dérivés et composés : *scriba* m. : *ā proprio nomine antiqui et librarios et poetas vocabant* ; *ā nūc dicuntur scribā equidem librarii qui rationes publicas scribunt in tabulis*, P. F. 446, 23, M. L. 7744 et B. W. *écrivain* ; *scribātūs*, -ūs m. (Cod. Just.) ; *scrip-tor*, spécialisé au sens « noble » de « écrivain » lorsque *scriba*, forme vulgaire en -a, eut pris le sens de « écrire, griffer » ; *scrip-tōriūs* ; *scrip-tōriūm* = γράφον ; *scriptiō* : écriture et art d'écrire (presque uniquement ciceronien) ; *scriptiūnula* (rare et bas latin) ; *scriptilis* (Amm.) ; *scriptiōnālis* (Mart. Cap.) ; *scriptō*, attesté seulement dans Priscien, GLK II 429, 23 ; III 466, 17, et remplacé par *scriptiō* (classique) ; *scriptūra* « écriture et art d'écrire », dans la langue de l'Église « les Écritures » et « l'Écriture », d'après le gr. γραφή, γράφω, M. L. 7746 a. Dans la langue du droit, *scriptūra* a désigné une taxe sur les pâturages de l'État fixée par écrit ; cf. Plt., Tru. 144 et 146 ; de là : *scriptūrāriūs* : *ager publicius appellatur in quo ut pecus pascantur certum des est, quia publicanus scribendo conficit rationem cum pastore*, F. 446, 23 ; *scriptus*, -ūs m. « greffe, secrétariat » ; *scriptūrātō*, -is (Sid.).

Cf. aussi les noms propres *Scribō*, -bōnius, -nia, -niānus.

Scribō a fourni en outre, comme γράφω, un grand nombre de composés dans lesquels le préverbale précise le sens du verbe simple ; à ces verbes composés correspondent généralement des abstraits en -iōs, des noms d'agents en -or, des noms concrets en -tūm, etc. On a ainsi *adscribō* (ā) = προσγράφω « ajouter par écrit », *āscriptō*, -ptor, *āscripticius*, *āscriptūs* (= *accēnsus*) ; *circumscribō* = περιγράφω ; *cōscribō* = συγγράφω et *cōscribō*, -ās (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157 ; *describō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscribō* = ἐγγράφω ; *inter-*, *per-*, *post-*, *prae-*, *prō-*, *re-*, *su-* (s.), *super-*, *trān-* (s.)-cribō ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἄγραφος, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattache *āscripticius*, *āscriptūs* ; *cōscribō*, d'où *cōscripī* formant avec patrēs un couple asyndétique dans l'expression *patrēs cōscripī* : « nam patres dicuntur qui sunt patriciū generis ; cōscripti qui in senatu sunt scriptiū adnotati », P. F. 6, 22. — *Per-scrip-tiō* désigne la rédaction exacte, par suite la teneur d'un acte public ; *prae-scribere* « écrire en tête d'une loi » a pris le sens de « prescrire », et spécialement de « exciper, produire un moyen déclinatoire » ; de même *prae-scriptiō*, *prae-scriptūs* ; *prōscribō* « publier par écrit, afficher » s'est entendu dans le sens de « afficher le nom et les biens d'un condamné, proscrire, confisquer », d'où *prōscriptiō*, *prōscriptūs*, -is (créé par Cicéron, qui le joint à *sallūriō*, Att. 9, 10, 6) ; *scribō* a désigné sous l'Empire les réponses faites par l'empereur à une question et a pris le sens de « rendre un arrêt », d'où *rescriptum* ; *subscribō* « soussigner une accusation » (se dit du censeur qui blâme un citoyen, ou d'un par-

ticulier qui accuse un citoyen) ; de là *subscriptiō*, -tor. On voit par là l'importance du document écrit dans le droit romain.

Terme italiques : osq. *scriptas* « scriptae » et ombr. *scrēto* « scriptum » ; *scriehtor* « scripta » (et ei étant des notations, exceptionnelles, de i). La notion d' « écrire », qui est rendue en perse par *ni-pištam* « écrit » et en slave par *pišo*, *pišati* « écrire », cf. v. pruss. *peisāi* « ils écrivent », est exprimée ailleurs par des racines signifiant « inciser » ; tel est le cas de v. angl. *writan*. Lat. *scribō* rappelle lit. zém. *skrēbiū*, *skrēbi* « tracer des traits, dessiner », en face de lette *skripāt* « inciser » et de v. isl. *hrifa* « gratter ». Le gr. *σκριπτά-θει* : ξένιον, *σκάρτειν*, *γράφειν* (Hés.) montre que -i et la labiale résultent d'élargissements. Et, en effet, il y a un groupe de russe *skrebū* « je gratte », lette *skrabu* « je gratte », v. angl. *scraper* « gratter ». Le rapport de lat. *scribi* avec ce groupe rappelle celui de got. *greipan* « saisir » et de lit. *grebiu* « je saisir » (fréquentif *graibān*) avec skr. *grbhāti* « il saisit », v. sl. *grabitū* « saisir », etc. Cf. *scrobi*.

serfīnum, -i n. : écrin, boîte ou cassette de forme circulaire servant à servir des objets portatifs (livres, papiers, lettres ; boîtes à parfums, etc.), spécialement « étui à livres ». Attesté depuis Horace ; roman. M. L. 7746. Celtique : irl. *serin*, britt. *yscrin* ; germanique : v. h. a. *scrini*.

Dérivés : *scriniāris* : bibliothécaire, archiviste ; *scriniolum*.

Mot technique qui n'a pas de correspondant sûr.

scripulum : v. *scrūpus*.

scrobi (et *scrobs* d'après Prisc., GLK II 320, 24), -is c. semble d'abord avoir été masculin, cf. Plt. ap. Non. 225, 7 ; masc. dans Plin. et Colum. ; serait devenu féminin d'après l'analogie des noms en -is : fosse, trou : s. *uirginalis* = pudendum muliebre (Arn.). Ancien, technique. M. L. 7747.

Dérivés : *scrobiculus* (Varr.) ; *scrobātiō*.

Cf. russe *skrebū* « je gratte », lette *skrabu* (même sens), etc. V. *scribō* et le suivant. Cf. sans doute *scābo*.

scrōfā, -ae f. : 1^o truie. Sert également de surnom, comme *Verrēs*, *Strūma* (cf. *Asina*, etc.). M. L. 7748. Ancien (Plt.). Terme technique de la langue rustique, dialectal (cf. Ernout, *Elém.*, p. 225), comme l'indique / intervocalique ; 2^o écrouelles (Mul. Chr.).

Dérivés et composés : *scrōfinus* ; *scrōfascus* (Plt.) ; *scrōfulae* (Vég.) : scrufules, imitation du gr. *χορδαῖς*, M. L. 7750 et 7749 ; **scrōfelle*, 7751 et B. W. écrouelles ; **scrōfōsus*.

A basse époque apparaît une forme *scroba porca quae generavit*, CGL V 331, 23, influencée par *scrabis*, la truie étant considérée comme « la fouilleuse », ce qui explique le sens de *scrōfa* (*scrōba*) « écrou » dans les langues romanes (fr. ; ital. du Sud *scrofula* ; cf. esp. *puerca* « truie » et « écrou ») ; cf. toutefois, B. W. sous *écrou*.

De **scrōbhā* ; cf. peut-être *γρουφάς* · δς παλαῖα (Hés.).

scrōtum : v. *scratum*.

scruppedae (*scrupedae*, ap. Gell. 3, 3, 6) : terme d'injure que Plaute applique aux femmes ; v. *scrattae*.

Cf. Varr., L. L. 7, 65, *scruppedam (-pidam)* *Aurelius* *scribit a scauripeda; Iuuentius comicus dicebat a uermi- culo piloso qui solet esse in fronde cum multis pedibus; Valerius a pede ac scruea. De *scrupipedea?*

scrūpus, -i m. : caillou pointu. Employé aussi une fois par Cic., Rep. 3, 16, 26, au sens de « angoisse, souci », réservé d'ordinaire au diminutif *scrūpulus* ; cf. P. F. 449, 5, *scrupi dicuntur aspera sara et difficilia attractu; unde scrupulosam rem dicimus quae aliquid in se habet aspera*. Ancien (Enn.); rare. Doublet tardif *scrūpō* dans Isidore et les gloses. Non roman.

Dérivés : *scrūpeus*, d'où *scrūpea* f.; *scrūpōsus* (Pac.); *scrūpulus* (*scrī*), *scrūpulum*, et *scriptulum* (*-lus*) par rapprochement avec *scriptum*, cf. Charisius, GLK I 105, 5, *scriptulum quod nunc uolgs sine t dicit*, et qui cite un exemple de *scriptulus* de Varro; du reste, les médecins grecs de l'Empire traduisent ce *scriptulum* par *γράμμα* : 1^o petit caillou; 2^o scrupule, 24^e partie de l'once, puis de l'heure, etc., en général la plus petite division d'une unité de mesure (pour le double sens de « caillou » et de « poids »), cf. *calculus* (Thes. III 143 sqq.), angl. *stone*; 3^o au sens moral « petit ennui qui blesse », *inīcere, eximere scrūpulum*, joint à *aculeus* par Cic., Att. 1, 18, 2; de là « scrupule ». Ancien, usuel, classique. Celtique : irl. *scrēpul*, « monnaie », d'où britt. *yscrubl* « bétail »; cf. pour le sens *pecūnia*, *pecūlūm*; germanique : all. *Skrupel* (tardif, savant). Dérivés : *scrūpōsus* « caillouteux » et « scrupuleux » (époque impériale); *scrūpulōsē, -lōsītās* (rare et non classique).

Pas de rapprochement clair.

scrūta, -ōrum n. pl. : hordes, défroques, friperies. Synonyme de gr. *γρύπτη*. Populaire (satiriques; Vulg.). Non roman.

Dérivés : *scrūtarius*; subst. *scrūtarius*, -a « fripier, friprière », -um n. = *γρυπτολεῖον*; *scrūtor*, -āris (et *scrūtō*) : fouiller (comme un chifonnier, cf. dans les gloses *scrūtor* = *γρυπτόν*), scruter, explorer (sens physique et moral; avec ce sens déjà dans Ennius), irl. *scrūtāim*; *scrūtātō* (rare, époque impériale), -ōr, -trix (id.); *scrūtinō* (Vulg.); *scrūtinium* (Apul., Vulg.), irl. *scrutan*, d'où **scrūtināre*, M. L. 7752-7753; *per-scrūtor*, M. L. 6425.

Scrūtor s'est dit d'abord des chifonniers qui fouillent dans les tas de hordes, soit des enquêteurs qui fouillent les esclaves ou les voleurs; cf. Cic., Rosc. Am. 34, 97, non *executio te... non scrutor*.

Pas de rapprochement sûr; cf. peut-être *scrautum*, *scrūtum*.

scrūtillus, -i m. : *uenter suillus condita parte expletus*, P. F. 449, 2. Sans doute de *scrautum*.

scrūdicia, -ae f. : instrument aratoire (Isid.). Sans doute de *excūdere*; cf. *scia*.

seulea, -ae f. (*sculta*) : forces (militaires; Greg. M. ep. 2, 33 bis, 13, 23). M. L. 7753 a. Probablement germanique.

seulna, -ae c. : synonyme, vulgaire et rare, de *seques- ter* « arbitre, médiateur »; cf. Gell. 20, 11, 2; glosse *συνθηκούλαξ*. — Mot étrusque?

sculpō : v. *sculpō*.

sculpōneas, -neif. et m. : sorte de galoches à semelles de bois; cf. Rich. s. u. *sculpōnātus*. Sans doute de *sculpō*.

scultatōrēs (*exculcātōrēs*, Not. Dign.), m. pl. : soldats de l'infanterie légère. Mot tardif (iv^e siècle) de l'argot militaire, Vég., Mi. 2, 17; *scultatōria* (*exculcō*) : vaisseau éclaireur (Cassiod.). La graphie avec *ex-* doit noter une prononciation *escul-*. V. *sculca* et *prosculcō*.

scultimidōnī : qui *scultimam suam quod est podicis orificium gratis largiatur* : *dicta scultima quasi scortorum intima* (Gloss.).

scurra, -ae (et *scurrus, scurrō* dans les Gloss., cf. Thes. Gloss. s. u.) m. : « citadin », « civil », le plus souvent avec une nuance de mépris ou d'injure (opposé à *homo militaris*, Plt., Ep. 15; cf. aussi Tri. 202, *urbanī adiūciū ciues quos scurras uocant*); « galant, mignon, débauché », cf. Cic., Sest. 17, 39, de *harusp. resp. 42*, ad Henn. 4, 14; usité surtout dans le sens de « bouffon » et « parasite », cf. Lejay, *Sat. d'Hor.*, p. 551 sqq. Dans le Bas-Empire désigne aussi un soldat de la garde de l'empereur (Lamprid., Alex. Sev. 61; Elag. 33), parce que ces soldats restaient en ville au lieu de faire campagne. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés : *scurrilis* (*scurris*) (-bilis, tardif; cf. *seru-iliis*, *ueru-iliis*), -ās, -ter; *scurrula* (Apul., Arn.); *scurror*, -āris (Hor.).

Terme populaire, sans rapprochement clair. — Étrusque comme *sculna*?

scutāle, -is n. (ū?) : bourse ou courroie de la fronde. Uniquement dans Tite-Live; peut-être dérivé du gr. *σκῦτος*.

scūtīcēs (*scytica*, P. F. 449, 7), -āe f. : fouet à lanière de cuir, peau d'anguille. Attesté à partir d'Horace. Sans doute féminin de l'adjectif *scuticus*, i. e. *scythicus*, gr. *Σκυθικός*; le gr. *σκῦτος* avec u long ne convient pas. M. L. 7758.

scutīlūs, -ā, -um : *-m tenue et macrum, et in quo tan- tum exilis pellicula cernitur*, P. F. 441, 6. Sans exemple; étymologie inconnue.

scutra, -ae f. (*scrūta*, Ital. = *χυτρόπους*) : 1^o sorte de plateau ou de plat en bois; 2^o sorte de marmite, cf. Serv., G. 1, 110, *usa, ubi calda solet fieri, scutrae appellantur*. — (Plt., Cat.) ; technique. Non roman.

Dérivés : *scutella* (et *scūtella* dans les langues romanes, par croisement avec *scūtum*) : plateau, écuelle, M. L. 7756; B. W. s. u.; celtique : britt. *ysgudell*; et germanique : v. h. a. *scuzilla*; *scutriscum*, Cat. Agr. 10, 11 (avec suffixe grec?); *scutrillus* (tardif). Sur *scutella*, qui est le diminutif phonétique de *scutra* (**scutro-lā* > **scutrlā* > *scutella*), ont été refaita *scūta* (Lucil. ap. Prisc., GLK II 115, 8, *scūtam* | *ligno-lam in cerebro infixū*) et *scutula*, d'après le type *tabula, tabella*; cf. *martellus, martulus*. *Scutula*, autre une écuelle sans doute en forme de losange (Mart. 11, 31, 19), a désigné aussi dans les langues techniques des objets de forme semblable, entre autres des incrustations en marbre, des garnitures de robe (chez Plt., Mi. 1178, une sorte de cache-nez). Dérivés : *scutula-*

tus; *scutulātūs* « ouvrier marqueteur ou mosaïste », gr. *σκυτολόριος*. N'a rien de commun avec *scutula* « cylindre, rouleau de bois » (César, B. C. 3, 40, 4), qui est emprunté au gr. *σκυτάλη*.

Terme technique, aucun rapprochement sûr.

scūtūm, -i n. (*scūtūs*, Turp.) : grand bouclier oblong, différent du *clipeus*; cf. Rich. s. u. Ancien (Enn.), classique, usuel. Panroman. M. L. 7759. Rattaché à *σκύτος* par les anciens; cf. P. F. 449, 7 : *σκύτος... graece pellis dictiū, unde... scuta quia non sine pellibus sunt*.

Dérivés : *scūtārius*, -a, -um; *scūtārius* : fabricant de boucliers. Sous l'Empire, le pluriel *scūtāriū* désigne les « gardes de l'Empereur » (Amm. 20, 4); M. L. 7755, fr. *écuyer; scūtārius; scūtūlum.*

On est tenté de rapprocher le groupe de skr. *skāuti* « le couvre »; cf. lat. *ob-scurus*. Mais irl. *sciatā*, gall. *ysgwyd* et v. sl. *štítū*, v. pruss. *staytan* (lire *scaytan?*), tous mots signifiant « bouclier », offrent une forme qui, si l'ū latin repose ici sur *oi*, apporterait un rapprochement plus exact. Aucun fait actuellement connu ne permet de déterminer quelle est l'origine de ū dans *scūtūm*.

scyphus, -i m. : coupe, vase à boire. Emprunt au gr. *σκύφος*, déjà dans Cicéron. Diminutif : *scyphulus* (*scyphus*). M. L. 7760. Celtique : irl. *escop, escibul*.

scē : v. *suī*.

scē : v. *sed*.

scēbūm, -i n. : suif, graisse. Ancien (Plt.), technique. Panroman. M. L. 7762; B. W. s. u.

Dérivés : *scēbōsūs* : gras, sert aussi de surnom; *scēbō*, -ās (Col.), M. L. 9708; *scēbās* (Amm.); *scēbāceus* (Apul.); *scēbātōrius* (cf. *sebbacīaria*, CIL-VIII 3028). Terme technique sans rapprochement net. Cf. *sapō?*

scēcāle (*scicale*), -is n. : seigle (Plin.). Les langues romanes attestent un ū, ce qui exclut le rapprochement avec *secō*; cf. M. L. 7763; B. W. s. u.; celtique : irl. *scēul*, britt. *segal*; et germanique : v. h. a. *sīkhīla*, v. angl. *sicol*. Sans doute emprunté. Sur **consēcāle*, v. M. L. 2157 a.

secespīta, -ae f. : *cultrum ferreum oblongum, manu- briō eburneo, rotundo, solidō, uincto ad capulum argento auroquo fixum, clavis aeneis, aere Cyprio, quo flamines, flaminicæ, uirgines pontificesque ad sacrificia utebantur. Dicta autem est secespīta a secando*, P. F. 473, 6. Vieux terme de rituel, de formation obscure. Le rapprochement avec *secāre* n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

secessiōnēs : *narrationes*, P. F. 453, 19. Peut-être à rapprocher de *inseccōnes* « narrations » qu'Aulu-Gelle attribue aux *antiqui*, 18, 9, 11. V. *inquam*.

seciūs : v. *sētūs*.

seciūm : *libum est quod secespīta secatur*, P. F. 473, 11. V. *secō*.

secō, -ās, -ul, *sectum* (mais *secātūs*), -āre : couper, découper; griffer, taillader (sens propre et figuré); couper en deux, diviser (cf. gr. *τέμνω*), et aussi « trancher une question, décider ». Dans Vg., Ae. 10, 107, *quam quisque secat spem*, le verbe est sans doute employé

d'après *secāre mare, aurās, uiām*, et d'après le rapport que les Latins avaient faussement établi entre *secō* et *secta*, cf. Ae. 6; 899, *ille uiām secat ad nauis*, où Servius note « unde et sectas dicimus habitus animorum et instituta philosophiae circa disciplinam », Ae. 5, 658, *ingen- temque fuga secuit sub nubibus arcum*. Ancien (Cat.), classique, usuel. Le verbe est bien représenté dans les langues romanes, où il s'est spécialisé dans les langues techniques, notamment dans la langue de l'agriculture, éliminant *serrière* dans ce sens; v. B. W. sous *scier*, M. L. 7764; d'où **seca*, M. L. 7762 a.

Dérivés et composés : -*sex*, dans *resex* m. : jeune vigne taillée, M. L. 7242; *fēnīsex* m. : faucheur de foin, d'où *fēnīseca* (avec l'a des noms de métiers, etc.), refait sans doute sur *fēnīsicūm* (employé au pluriel); *fēnīsecta*, -ōrum; -sīcūm et -sīcīa dans *incīcūm* (*-cia*) : -a ab eo quod *insecta caro, ut in carmine Salīorum est*, quod in extis dicitur nunc *prosecūtum*, Varr., L. L. 5, 110 (les formes romaines remontent à **sīcīa*, M. L. 4551, avec i?), d'où *insīcīarius* : charcutier, *insīcītūs*; *prōsīcīum* : *quod praesecutum pro- cītūr*, P. F. 252, 12, terme du rituel désignant les parts de viande découpées et offertes au dieu, qu'on retrouve dans ombrion *prusecīa*; *secūtūs* non attesté en dehors de la glose de Festus, cf. plus haut, mais dont le composé *subsecūtūs* est bien attesté dans la langue de l'agriculture, cf. plus bas.

sectō : coupe; **sector** : coupeur. Tous deux rares dans ce sens, mais conservés dans les langues romanes, avec un dénominalis **sectāre*, M. L. 7766-7768, et l'adjectif *sectōriūs*, M. L. 7769. Se sont surtout employés dans la langue du droit, où *sectōrēs* désigne les acheteurs de biens capturés ou confisqués par l'État qui sont vendus *sub hastā*; cf. Gaius, Inst. 4, 146; *sectō*, la vente de pareils biens, et aussi la confiscation; de là *sectōriūs* ap. Dig., *sectrix* (Pline). L'origine de cette appellation est obscure. D'après Mommsen, l'acheteur est ainsi désigné parce qu'il doit retrancher du bien qu'il a acquis un certain pourcentage représentant le montant des dettes dont ces propriétés sont grevées; cf. Halm dans son édition du pro Roscio Amer., préface, n. 26; *sectōlīs*; *secūtūs* (tous deux d'époque impériale; cf. *secūtūs*, qui doit être plus ancien); *sectō* (rare, Varr., Plin.), M. L. 7770; *secābilis*, -biliās (tardif, Lact., Claud. Mam.), formes savantes, refaites sur le composé *inse- cābilis*, qui semble moins récent; *secāmenta*, -ōrum : ouvrages de menuiserie (Plin.).

segmen (rare, usité surtout au pluriel) : coupe(s); et **segmentum** : entaille(s), coupe, segment, bandes taillées, chamarrures; *segmentatūs*.

scēcula : nom campanien de la faux (ou de la fauille), cf. Varr., L. L. 5, 137, *hæc [scil. falces] in Cam- pania scēcula a secando*. L'ē est long d'après le témoignage de l'ital. *segolo*, cf. M. L. 7774.

secūris, -is f. : hache. Le rapport avec *secō* semble certain, mais la formation est obscure, M. L. 7775; de là : *secūrīcula*, -lāriūs; *secūrīclātūs* et *secūrīfer*, -ger (poët.).

Secō a de nombreux composés : *circum-*, *con-*, *dē-*, (M. L. 2688), *ex-*, *in-*, *inter-*, *per-* (M. L. 6425 a), *prae-* et *prae-secēmen* « rognure » (Plit.), *prō-*, *re-* (M. L.

7241) et *resectōrium* « ciseaux à ongles » (Gl.), *sub-secō* (et *-secō*, forme à apophonie régulière souvent attestée chez Varro : *resicārī*, R. R. I 31, 2; *praesicātūr*, ibid. 3, 16, 34; *subsicērunt*, ibid. I 50, 1, etc.), où le préfixe précise l'idée exprimée par le verbe. Certains composés ont servi à traduire des modèles grecs ; ainsi *insecābilis*, à l'époque impériale (Sén., Quint.), traduit ἄτρος (Cicéron n'avait pas osé le créer) ; *insectum* dans Pline traduit ἄτρον. L'adjectif *subsectius* (*subsi-*) appartient à la langue des *agrimēnōrēs* ; il y désigne une portion de terre qui est retranchée du partage comme étant en sus de la mesure, cf. Suét., Dom. 9, 3, *subsicuia, quae diuisus per veteranos agris carpītū superfluerunt* ; il s'est appliqué ensuite au temps « retranché sur le temps des affaires », puis a fini par désigner le superflu, ou l'accessoire, et par prendre le sens de « occasionnel, accidentel ».

La racine **sek-* « couper » est attestée dans plusieurs langues ; v. sl. *sēkō*, *sēstī* « couper » indique, par son ē, un présent radical athématique indo-européen ; on cite aussi, du vieux lituanien, *i-sēkti* « graver », *iš-sēkti* « sculper ». L'irlandais ne connaît que des formes à préverbale *in-* : *ésgid* « il abat », *tescaid* « il coupe », etc. (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 612). Le présent en *-ā-*, *secō*, *secētū*, est une formation dérivée remplaçant un ancien présent athématique ; l'ombrien a de même *prusekatū* « prōscētātū » (la forme *prusektū* provient sans doute d'une faute du graveur ; cf., toutefois, Vetter, *Hdb.*, p. 198). Le participe *sectus* indique une racine monosyllabique, tandis que l'ombrien a *pru-sēctū*, *pro-seseto*, *asecēta* « non sectā » ; l'ombrien étendu le type *-eto*, comme on le voit par *uirseto* « uīsum ». Le *pe.fectum secūi* ne concorde ni avec l'ā constant de *secāre* ni avec le type de *sectus*. Hors du slave, du balto-que, du celtique et de l'italique, il n'y a pas de formes verbales connues.

La formation de *secūris* a un pendant approximatif dans v. sl. *seykra* « hache » : **sek-ū-r-* est commun aux deux mots. L'e du slave en face du ē de *sēkō* atteste l'antiquité de la forme slave. La formation est insolite, aussi bien que la limitation au latin et au slave.

Il n'y a pas lieu de poser un rapprochement particulier de lat. *secuum* (chez Festus) et de v. sl. *sētīo* « hache » ; les sens divergent.

Le degré ē apparaît peut-être dans *sēcula* (cf. plus haut), si ce mot a la vocalisme de *tēgula*, *rēgula*.

Le germanique a plusieurs formes, toutes nominales : v. h. a. *saga* « scie », *sagesna* et *sēgansa* « faux », v. angl. *secg* « épée », v. isl. *sax* « couteau » (de **saksa-* du germanique, le sens ne permet guère de rapprocher lat. *saxum*, on l'a vu), etc. L's de v. isl. *sax* se retrouve peut-être dans lat. *sacēna* (de **sacēna?*). L'irlandais a *sacēa* « couteau, lame » (de **skeindā?*).

Racine à sens technique de la civilisation du Nord-Ouest inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec. Si *scīa* a pour sens original « je coupe », ce serait une forme élargie de **sek-* ; v. ce mot.

secrētus : v. *cernō*. M. L. 7765.

secta, -ae f. : ligne de conduite ; suite, parti, secte, école (dans la langue philosophique). Souvent joint à *sequī* ; cf. Naev., B. P. 9, *eorum sectam sequontur multi*

mortales ; Cic., Cael. 17, 40, *nos qui hanc sectam ratione nūc uita... secuti sumus*, etc. Rattaché par les anciens à *secō*, *sectus*, cf. Serv., Ae. 6, 899, cité s. u. *secō*, considéré à juste titre comme l'intensif ; cf. Plt., Mi. 91, *secta* soit un postverbal de *sector*, comme *pugna* de *pugnō*.

Dérivés : *sectārius* : *uerbex qui gregem agnorum praecedens ducit*, P. F. 453, 15 ; *sector*, -āris : suivre habituellement, accompagner ; et « poursuivre », s. « sectateur » ; *sectātrīs* (Aug.) ; *sectātiō* et les composés as-, cōn-, in-, per-sector et leurs dérivés. M. L. 719, V. *sequor*.

secundus, -a, -um : ancien participe de *sequor* avec la forme exceptionnelle en *-undus* ; cf. *oriundus*, prudemment « qui suit », « qui n'offre pas de résistance ». S'est dit d'abord du courant que descend la barque, du vent qui la pousse : *secundo flumine ad Lutetiam iter facere coepit*, Gaes., B. G. 7, 58, 5 ; et *uentum et aestum unum tempore nactus secundum*, id. 4, 23, 6. S'est ainsi opposé à *aduersus* et a pris le sens de « qui va dans le sens de », « favorable », d'où *secundum* « suivant, conformément à », *secunda* n. pl. « prospérité », *secundae rēs*, *secundā* (époque impériale), *secundē*. Ancien, usuel, classique. Sert de cognomen, comme *Secundinus*, *Secundilla*. M. L. 7772-7774.

Il y a eu un développement de sens particulier : qui vient après, second (et par suite « inférieur ») ; dans ce sens, *secundus* a servi d'adjectif ordinal à *duo* et a fourni les dérivés : *secundānus* (-diānus) : de la seconde légion (terme de la langue militaire, cf. *primānus*, etc.) ; *secundārius* : de second rang, secondaire ; *secundātūs*, -ūs (Tert., opposé à *primātūs*) ; l'adverbe *secundō* (et *secundūm*), d'où *secundicērius*, cf. *primicērius*. Substantivé, le pluriel *secundae* désigne : 1^o l'arrière-faix (dit aussi *secundinae*, Vulg. = *τὰ δεύτερα*) ; 2^o le second rang, la seconde part.

Le sens de « conforme, favorable » rappelle celui qu'a pris le correspondant de skr. *sēcē* en iranien : av. *haēta* « hache » ; les sens divergent.

Le procédé indo-européen pour exprimer « second » était l'adjectif en *-tero*, dont got. *anpar* donne une idée ; l'italique l'a remplacé par la formation nouvelle du type lat. *alter* ; le brittonique a remplacé ce mot disparu par le représentant de **alyos* : m. gall. et bret. *el*. Pour le besoin de l'expression, les langues ont recouru à des procédés nouveaux, ainsi le grec avec δεύτερος. L'irlandais a un mot obscur, *tānaise* (M. Pedersen rapproche *im-thānad* « changement »). Lat. *secundus* « deuxième » résulte de la même tendance.

sēcula, *secūris* : v. *secō*.

secūris : v. *cūra*.

secus : v. *sexus*.

secus adv. et prépos. : *secus* comme préposition signifie « le long de », et Charisius, GLK I 80, 18 sqq., qui en note l'emploi, en fixe aussi le sens et l'étymologie : *id quod uolgas usurpat « secus illum sedi » hoc est « secun-*

*dum illum » et nouum et sordidum est. Il ajoute, pour en fixer la valeur adverbiale : *significat... aliter, exemplis omnium fere qui eam uocem usurpat*. Souvent *secus* est joint à une négation : *nōn*, et surtout *hau(d)*. *Secus* s'emploie aussi par litote pour « *nōn* », e. g. *nobis aliter uideatur : recte secusne, postea*, Cic., Fin. 3, 13, 44, ou pour un adverbe comme *male* dans *secus accidere* « arriver autrement [qu'on ne voudrait] », d'où « échouer », etc. ; cf. Plt., Cas. 376-7, *si illuc quod uolumus euenerit, gaudebimus* ; | *sin secus, patiemur animis aequis*. Le sens de « *secus* » est voisin de celui de *minus* ; celui de *haud secus [quam]*, de *haud minus [quam]* ; cf., par exemple, Pit., Poe. 835, *bibitur, estur quasi in popina, haud secus*. C'est cette similitude de sens qui a sans doute amené la création d'un comparatif *sequius*, sur le modèle de *secutus*, synonyme de *minus*, cf. plus bas s. u., avec lequel *secus* n'a rien de commun à l'origine ; cf. Afran. 293 R³, *sin, id quod non spero, ratio talis sequius ceciditer*. D'après *sequius* a été rétablie une forme de comparatif d'adjectif *sequior* = *inferior*, qu'on trouve attestée à partir d'Apulée : *sexus sequior* « le sexe faible ».*

Secus comme adverbe est usuel et classique ; à partir de Cicéron, il est surtout fréquent en poésie ; la prose impériale l'emploie peu et, à partir du r^e siècle, il tombe en désuétude. Comme préposition, *secus* apparaît, du reste rarement, chez Caton et Ennius ; inconnu de la prose et de la poésie classiques, il avait subsisté dans la langue populaire, où il se manifeste à basse époque (Inscriptions, Vulg.), ce qui justifie le jugement de Charisius cité plus haut. Existe aussi comme second terme de composé dans *altrīn-*, *extrīn-*, *utrin-*, *post-*, *circum-secus*. Représenté seulement en logoudorien, M. L. 7777 ; quelques dialectes ont aussi un représentant de *secutus*, M. L. 7883.

V. *sequester*.

Comme le groupe de **pedo-* « trace de pas » (gr. dial. *πέδα* « après », arm. *y-* et « après », littéralement « sur la trace de »), mais plus largement, le groupe de **sek-* fournit des formes adverbiales et prépositionnelles, diverses d'une langue à l'autre. Les plus proches du latin sont irl. *sech* « praeter, ultrā » (avec accusatif, comme *secus*) et v. gall. *hep* « sans », qui rendent compte des sens latins. *Letta secē* (avec accusatif) signifie « le long de », v. Endzelin, *Lett. Gramm.*, p. 532. En indo-iranien, **sācā*, qui est un instrumental : skr. *sēcē* « avec », avec locatif, et av. *haēta*, v. p. *haēta*, avec ablatif, pour indiquer le point de départ : on notera la concordance de sens de lat. *secus*, *sequester*, v. gall. *hep* et de l'iranien *haēta*. Le sanskrit a de plus *sakām* (avec instrumental) « avec » et l'ancien locatif véd. *saci* « de même », d'où véd. *saci-vid* « qui pense de même » ; on voit qu'il s'agit de formes isolées d'un ancien nom d'action radical **sek-*. Les deux valeurs « le long de » et « séparément » remontent donc à l'indo-européen ; ceci rappelle la double valeur, aussi indo-européenne, du groupe de **n-*, **ndh-* (v. *infrā*, etc.). Il y a là des faits de sens à expliquer, sans doute par une mentalité différente de la nôtre. — Cf. *sequor*.

sēd, sē, sō : particule marquant la séparation, l'éloignement, la privation ; cf. P. F. 453, 9, *sed pro sine inueniuntur posuisse antiqui*. — Sē, sed préposition est encore attesté dans d'anciens textes de lois : *se* (*sed*)

sedeō, dans la loi des XII Tables (cf. aussi *sēdulō*), mais a été remplacé dans cet emploi par *sine* et ne se trouve plus dans les textes littéraires, où sē n'apparaît que comme préverbale au premier terme de composés : *sēdēdō*, *sēpōnō*, *sē-cūrus*, *sēdulō*, *sēcernō*, etc. (sēd- devant voyelle : *sēd-itiō*), avec voyelle brève dans : *sēlōdō* de **sēluō*, ou **sō-luō* ; *sēcōs* (seulement dans Prudence) ; *sēorsum* n'enseigne rien ; v. aussi *sōbrius*.

Sēd est fréquent comme conjonction adversative ou restrictive au sens de « d'autre part, mais » ; se place en tête de la phrase ; en opposition à un *nōn* : d'où *nōn sōlū...* *sed etiam*. Il est probable que sēd représente sē dont l'e s'est abrégé devant le d final, tandis qu'il s'est conservé en composition : *sēditiō*. Les grammairiens citent une forme archaïque *sēdum*, douteuse, et non autrement attestée ; cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, p. 690 ; la grammaire *set*, blâmée par eux, note sans doute un assourdissement du d final devant sourde initiale du mot suivant, cf. *apud* et *aput*, etc.

Trop peu expressif, *sed* n'a pas subsisté dans les langues romanes, où il a été remplacé par d'autres mots, en français par *magis*.

Le slave a de même *svētī*, *svētīje* « en dehors de », et l'arménien *k'ec* « détaché, séparé ». Il y a ici un sens particulier du groupe du réflechi sē, qui comporte des formes avec et sans sē et dont le sens initial comporte l'idée d'un groupe séparé ; v. *suī*. L'ombrien a de même *seipodruehi* « *seorsum utrōque* », dont on rapproche le *sēdūtraque* de P'aute, Sti. 106 (leçon contestée, *id utrāque*, Ritschl).

sēdē, -ēs, sēdī, sessum, sedēre : être assis, siéger ; indique la station assise, par opposition à la station debout, stāre, et à la station couchée, *cubāre*. A divers sens spéciaux : dans la langue du droit et du rituel, se dit du juge qui siège, e. g. Cic., Clu. 38, 105 : *a quibus si qui quaereret sedisentiae iudices in Q. Fabricium, sedisse se dicere* (cf. gr. *καθίσσω*) ; de l'augure qui prend les oracles ; familièrement, s'emploie de quelque chose qui reste inactif et sans bouger : *sedemus desides domi*, T. L. 3, 68, 8 (de là : *desideō*, *dēses* et *resideō*, *reses*, *obsideō* opposé à *oppugnō*) ; se dit aussi de quelque chose qui reste stable, Vg., Ae. 4, 15, *si mīli non animo fixum immotumque sederet, | ne cui... ; ou de quelque chose qui se dépose (par opposition à *surgere*) ; cf. Lucr. 5, 474, *quid neque tam fuerunt grauia ut depressa sederent, | nec leuia ut possent summas laber oras* (de là : *sedimentum*). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7780 ; fr. *seoir*, esp. *ser* « être », etc.*

Nombreux dérivés et composés :

1^o en *sed* : *sedile*, -is n. : siège (semble évité par la prose classique, surtout fréquent à l'époque impériale), M. L. 7783 ; *sedibōlis* (Cassiod.) ; *sediculum* : *sedile*, P. F. 453, 12, non usité d'après Varr., L. L. 8, 54 ; *sedimen*, -*mentum* (Cael. Aur., Plin.) : fond, sédiment, M. L. 7784 ; *sedentārius* : sédentaire (rare, non classique, cf. *praesentārius*) ; *sedulāria*, -*ōrum* : sièges (Dig.), avec vocalisme u (cf. *edūlis*) ; *sellāria* de **sed-lā* : siège, chaise à porteurs, chaise percée, selle, etc. ; sur les différentes sortes de sièges désignées par ce mot, v. Rich. s. u. : *s. curūlis*, *castrēnis*, *balnēaris*, *pertūsa*, *familiārica*, *tōnōria*, *gestātōria*, *fortōria*, *portōria*, *baiulātōria*, *equestris* ; de là : *sellārius*, -*ria*, -*ris*, -*riolus* ; *sellula*, -*rius* ; *sellī-*

sternium (cf. *lecti-sternium*) ; *adsellō* (-lor), -ās : aller à la selle, laisser aller, substitut de *cacare* dans la langue médicale (d'après le gr. ἐδόπα?), *adsellatō*; *sub-sellium* (employé surtout au pluriel *subsellia*) : ban(c)s ; en particulier, ban(c)s où siègent les magistrats, tribunal. *Sella, sellārii* sont demeurés dans les langues romanes ; cf. M. L. 7795, 7796.

Enfin, il a dû exister un substantif **sedica* (cf. *pēs/pedica*, etc.), dont le dénominatif **sēdīcāre* est supposé par certaines formes romaines du type « siéger ». M. L. 7782 ; B. W. s. u.

Avec vocalisme en -ē- :

sēdēs, -is f. : siège, fondement ; résidence (sens propre et figuré) ; diminutif : *sēdēcula* (Cic., Att. 4, 10, 1). M. L. 7781 et 7785, **sēdula*. Britt. *seydd*.

Avec vocalisme à degré zéro, on a *nīdus* de **nī-zdō* ; v. ce mot.

2^e en *sess-* (d'après *sessus*) : *sēsīō* (Cic. et, après lui, auteurs tardifs : Apul., Cael. Aurel., Dig.) : fait de s'asseoir ou de siéger ; session ; siège et bain de siège, *xā-thūcā* ; *sessiuncula* (Cic.) ; *sestor* (rare ; premier exemple dans Corn. Nép.) : celui qui est assis (spectateur, cavalier) ; celui qui réside, résident, d'où *sessōrium* (Pétr., Cael. Aurel.) ; *sessus*, -ās m. : fait de s'asseoir (Apul.). Formes rares : *sessibulum* (Plt., Apul.) et *sessible* (bas latin) ; *sessilis* : qui peut servir de siège ou de base (poétique et prose impériale), sessile (s. *lactūca*) ; *sessimōnum* (Vitr.) ; *sēsīō*, -ās (rare ; un exemple de Cic., Brut. 15, 59, et un d'Apul.). Les langues romaines attestent, en outre, **sēssula* et **sēssicāre* ; cf. M. L. 7879, 7880.

Une forme -*ses* de **sed-s* (cf. *compos*), à thème consonantique se trouve dans les composés du type *dēses*, etc. V. plus loin.

Composés : *adsidēō* (**asseidēō*) : être assis auprès ; de là « assiéger » ; sens plutôt réservé à *obsidēō* ; assister, ne pas quitter, s'occuper assidûment de ; dans la langue du droit, « être assesseur » ; d'où *assessō*, assessor. M. L. 729. — *adsidēae mensae, ad quas sedentes flamines sacra faciunt*, P. F. 18, 8 ; formation du type *candēla*, *suadēla* ; M. L. 721, **assediāre* (cf. *sidēō*) ; M. L. 722, **assidēāre*.

assidū : assidu, continu, continuuel. Dans la langue du droit, *assidūs* substantif a désigné l'homme « établi » (*locuplēs*), par opposition à *prolētarius*. L'étymologie ancienne *ab esse dando* n'est qu'un calembour. De là : *assidū*, -duō, -duiūs et, à basse époque, *assidūare* : continuer sans cesse.

dēsēdēō : être toujours assis, être paresseux, inactif ; *dēses*, -idis : oisif ; *dēsidiā* ; *dēsidiābulum* ; *dēsidiōsus*. Sur la possibilité d'une forme **dēsēdēō*, v. M. L. 2590.

dissidēō : se tenir à l'écart de ; siéger dans un parti opposé ; être en dissidence, différent d'avis ; et simplement « être différent ». Usité surtout au sens dérivé ; le sens physique semble être créé par les poètes de l'époque impériale pour fournir un substitut rare de *dīstāre*, *dīfēre*. Joint à *discordāre*, Cic., Fin. I 44, 58 ; à *dītūngi*, Verr. II 5, 182.

insidēō : être assis dans ou sur ; d'où être établi, fixé (sens physique et moral) ; peut être transitif : *i. locum, arcem*. De là *insidēa* : embuscade, proprement « fait de s'établir à un endroit » pour y guetter une proie, un ennemi, cf. ἐνέδρα ; par extension « guet-apens, per-

fidie, ruse, artifice », terme de la langue militaire, comme *obsidium*, *praesidium*, *subsidium*, cf. *suppetiae*, *insidēō* ; *āris* et ses dérivés ; *insidiōsus*, M. L. 4460-4461. *obsidēō* : être assis ou établi devant, occuper un endroit ; dans la langue militaire « camper devant une place forte pour en faire le siège », assiéger (sans battre, différent de *oppugnō*) ; de là : *obsidō* (-dium, -dīōnālis, -dīālis) ; *obsidō*, -āris (rare et tardif ; sur les formes romaines, v. B. W. *sousiōsiēge*) ; *obsessō* ; *obsēs*. Pour *obsēs*, v. ce mot.

persēdēō (persi-) : rester assis (latin impérial). *possidēō* : v. ce mot.

praesidēō : présider ; *praesēs*, -idis : celui qui préside. Dans la langue militaire « être posté en avant » ; de là *praesidium* « *dīctum qui extra castra praesidebant quō tuitor regio eset* », Varr., L. L. 5, 90 ; *praesidārius*.

prōtōsēdēō : avoir la présence. Hybride forgé par Tertullien.

residēō : résider, rester, demeurer en arrière ; *resēs* « qui reste en arrière, paresseux, inactif » ; *residūs* : qui reste (synonyme de *relicuus*, *superstes*) ; en particulier « qui reste dû », d'où *residuae* f. pl. : arrérages, M. L. 7243 a.

subsideō, mal attesté, remp'acé par *subsidēō* : se baisser pour s'asseoir ; se baisser ; se déposer, avec différentes sens techniques « se soumettre au mâle » (cf. *submittō*) ; « faire halte » ; « être placé en réserve » ; de là *subsidium* « troupes placées en réserve », *quod hi [scil. triarii] subsidebant ab eo a subsidium »* dictum, Varr., L. L. 5, 89 (cf. *suppetō*, *succurrō*) ; de là « secours » et « subside, impōt » ; *subsidō*, -āris ; *subsidārius*, -i « les réserves » et *subsidīālis* (Amm.) ; *subsidūs* : qui s'est déposé au fond (rare) ; *subsidēntia* : dépôt (Vitr.) ; cf. aussi *subsestor* : qui se tient en embuscade ; *subsesta* : embuscade (tous deux tardifs).

A *seidēō* correspond un factif ou causatif : *sedō*, -ās (cf. *placeō/placō*), proprement « je fais asseoir, je fais retomber », qui s'est appliquée à des objets soulevés par l'agitation, la tempête, etc. : *sedēr fluctūs, mare, puluerem*, puis à toute espèce d'objets, avec le sens de « calmer, apaiser » : *s. siūm, famēm, dolōrem*, etc. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. De là : *sedātō*, -tor (rare et tardif), -men (id.) ; *insedābilis*, glossé ἀκατάνατος ; *insedābiliter* (Lucr.) ; *resēdō* (Pline) et *resēda*.

Enfin, à *seidēō* correspond une forme à redoublement *sidō*, -is ; le perfectum ancien est le même que celui de *seidēō*, soit *sidē* ; toutefois, il a été fait secondairement, sur *sidō*, une forme *sidi* qui se trouve aussi ; *sidi* a l'aspect déterminé et indique le procès arrivant à son terme : « je m'assieds, je me pose » (cf. *sistō* je m'arrête » en face de *stō* « je suis placé, je suis debout », et *-cumbō* « je me couche » en face de *cubō* « je suis couché ») ; ainsi Vg., Ae. 6, 203, [columbae] *sedibus optatis gemina super arbore sidunt*. Comme *seidēō*, *sidō* a fourni de nombreux composés qui ont tous cette même nuance « déterminée » : *assidō* « s'établir », M. L. 729 ; *circumsidō* « s'établir autour », *dēsidō* « s'affaïssoir », *dissidō* « s'établir dans un camp séparé », *insidō* « se placer sur », *obsidō* « attaquer », *persidō* (Lucr.) « prendre possession de », *persidō* « s'arrêter, se déposer » (Lucr., Vg.), *residō* « se déposer », *subsidō* « baisser ».

Le type indo-européen n'est bien conservé nulle part. Le fait que les formes slaves et baltiques reposent sur **sēd-*, avec -ē-, dans une racine de la forme **sed-*, indique un ancien aoriste radical athématique. Mais déjà le védique a généralisé un type thématique *sādā-*. Dans les racines signifiant « se tenir debout, s'asseoir », ou « se coucher », il faut, à côté d'un aoriste indiquant le procès pur et simple, un présent indiquant la réalisation du procès, ce qui s'obtient avec des formes thématiques à redoublement ou une forme à nasale (v. *-cumbō*) ; à en juger par *sistō*, le présent *sidō* est un ancien présent de cette sorte, soit **si-zd-ō*, et c'est ce que montre, en effet, ombr. *sistu* « *sidiō* » ; le skr. *sidiati* « il s'assied » avec son correspondant avestique *ni-š(h)idāiti* « il s'assied », représente une forme altérée par un procédé qui n'est sûrement pas déterminé. Pour indiquer la notion d' « être assis », un type en -ē- est attendu ; de même que le slave a *sēdēti* et le lituanien *sēdēti* « être assis », le latin a *sedēre*, l'ombrien a *serisitu* « *sēdētō* », *zēfēf*, *serse* « *sedēns* » ; le présent *seidēō* est fait sur un type en -ē-, comme dans plusieurs autres cas en latin, notamment dans *uideō* ; un procédé plus archaïque de formation du présent, avec vocalisme radical au degré zéro, apparaît dans v. irl. *saidi* « tu es assis », en face de v. sl. *seditū*, lit. *sēdi* « il est assis ». La forme du perfectum qui, de par son sens, s'oppose à la fois aux deux *fectum* *sidō* et *sedēō* est *sēdi* ; phonétiquement, elle peut représenter soit **sēd-*, cf. got. *setun* « ils se sont assis », soit **se-zd-*, cf. le parfait skr. *sasādā* « il a été assis » (pluriel *sedūh*, d'un indo-iranien **sazd-*) ; la comparaison de *steit* donne lieu de croire qu'il faut partie du type du parfait à redoublement (cf. ombr. *sesust* « sédērit »?). — Comme *sidō* n'a pas reçu la valeur factitive qu'admet *sistō*, il fallait une sorte de causatif ; or, le latin n'a pas conservé l'ancien causatif, qui est attesté, avec *ō*, dans irl. *at-suidi* « il retient » et got. *satjan* « poser », et, avec *ō*, dans v. irl. *sidūm* glossé *figō*, v. sl. *sadiū* « établir », skr. *sādāyati* « il place », v. perse *niyāsādāyam* « j'ai établi » ; il a été créé en latin une forme nouvelle : *sēdāre*, du type de *cēlāre*.

En indo-iranien, en arménien et en grec, la réalisation du procès est souvent indiquée par un préverbé. En indo-iranien, le préverbé le plus fréquemment employé à cet effet est *ni-* ; en iranien, l'emploi en est presque constant : av. *nišāsātan* « s'asseoir ». En sanskrit, il est fréquent : *niśidāti* « il s'assied », etc. En arménien, il est constant : *nsim* « je m'assieds », aor. *nsay* (avec un nom d'action *nist* « siège »). En grec, **ni-* a été remplacé par *xaθā-* ; déjà chez Homère *xaθīcō* et *xaθīcēto* sont fréquents et l'attique n'a que *xaθīcō*. Cette présence du préverbé est chose ancienne. Les langues comme le germanique, le celtique, l'italique ne l'ont pas maintenu près des formes verbales, en partie sans doute parce que le préverbé *ni-* y est sorti de l'usage. Mais il en reste une trace : il y avait un composé **ni-zd-o*, « lieu où l'on s'établit », que le sanskrit garde sous la forme *nīdāh* ou, au neutre, *nīdām*. Au sens spécial d' « endroit où s'établit un oiseau », le mot est conservé dans lat. *nīdus*, irl. *net* (ou *t* note un *d* non spirant), gall. *nīth* (feminin), v. h. a. *nēst*, et, sous des formes altérées, dans lit. *līzdas*, v. sl. *gnēzdo* (neutre, comme skr. *nīdām*).

Il y a un nom d'action **sēd-* radical, dont le védique a des formes : acc. *sādām*, dat. *sādē* ; c'est ce thème que présente, avec élargissement -ē-, lat. *sēdēs* ; au génitif pluriel, *sēdūm* est resté plus courant que *sēdūm*, et l'ablatif singulier est *sēdē*, du type consonantique, et non du type en -ē- ; l'accusatif pluriel est *sēdēs*, et non **sēdēs*.

Comme il est normal, le thème **sed-* a la valeur de nom d'agent à la fin d'un composé, dans le type *praesēs*, etc., en indo-iranien : véd. *apsu-sād* « qui réside dans les eaux », av. *maidīyōi-śādām* (accusatif singulier) « qui réside au milieu ». Le sl. *sq-sēdē* « voisin » a passé au type thématique.

Le mot *sella* doit aussi être ancien : le laconien a Σλάξ *xaθēdōpā*, conservé par Hésychius et qu'on ne saurait séparer du masculin got. *sūls* « siège ». — *Subsellium* en est dérivé.

Le mot *sedēst* est fait comme *cubile* ; sans correspondant hors du latin.

Dans *solum*, on observe le passage du *d* intervocalique à l'qu'offrent d'autres mots latins (d'origine dialectale) tels que *oleō* en face de *odor*. L'irlandais a un correspondant *suidē* « fait de s'asseoir ».

Quant au type *dē-sidēa*, l'emploi du suffixe, qui est spécial au latin, est rendu nécessaire par le fait que *dē-sēs* s'applique à une personne. On a de même *praesidēum* en face de *praesēs*. Avec même formation, le mot *insidēa* est à rapprocher pour le sens de gr. ἐνέδρα, *ἐνέδρα*.

Le correspondant de *sessus* se trouve dans skr. *satāt*, pers. *ni-śāst* « assis » ; et *sestor* est fait comme le nom d'agent skr. *sātār*, av. *aiwi-śāstā* « celui qui est monté (sur un cheval) » ; *sēsīō* est l'élargissement d'un thème en -i- **sed-ii*, cf. skr. *nīsātīh* « inaction ».

Le type de *assidēus*, *residēus* n'a pas hors du latin de correspondant exact ; mais il y a en sanskrit un type en -*van*, -*vara* qui joue un rôle semblable ; le védique a *pari-sādvan* « qui réside autour », *dru-sādvan* « qui réside dans les arbres », etc. (-*an*, -*ara*- est ici un élargissement).

sēdītō, -ēnis f. : *ea dīssensio ciuīum, quod seorsum eunt aliū ad aliōs, sēdītō dicitur*, Cic., Rep. 6, 1, 3 ; « sédition » ; par suite « dissension, discorde, soulèvement », etc. De là : *sēdītōsus* (classique) ; *sēdītōnor*, *nārīus* (tardifs, rares).

Serait formé directement de *sēd* + *itō*, peut-être d'après *sēcessiō* ; il n'y a pas de verbe **sēd-ēō*.

sēdō, -ās : v. *seidēō*.

sēdūlō, *sēdūlus* : v. *dolus*.

sedum, -ī (doublets *sadum* et *sesuīum* d'après Fest. 462, 13) n. : joubarbe des toits.

seges, -ētis f. : terre préparée et prête à recevoir la semence ou déjà ensemencée ; cf. Fest. 460, 22 : *dicitur ea pars agri quae arata et consita est*, et Cat., Agr. 29 : *partem dimidiam (stercoris) in segetem, ubi pabulum seras, imponit* ; par suite de ce qui pousse sur le champ, récolte, moisson » (sens propre et figuré). Ancien (XII Tables, Cat.) ; technique. Conservé seulement en sardé. M. L. 7786.

Dérivés : *segetālis* (Ps.-Apul., Herb. 79, 18) ; *Se-*

gesta, -ae (Plin.) ; *insegestus* (Plt., Tru. 314) ; v. Buecheler, Kl. Schr. 3, 54. S'y rattache sans doute *Seia* « déesse tutélaire de l'ensemencement ».

Pas d'étymologie claire. Pour rendre compte de m. gall. *sehe* « semence » (d'où *hen* « semer »), on pense à lat. *seges* plus qu'à la racine *sē-

segestre, -is n. (*segestra* f., Ed. Diocl., et *tegestre*, ibid. 8, 4 et 8, 42, par étymologie populaire qui faisait dériver le mot de *tegō* (cf. *tegeste*, Schol. Iuu. 6, 117) ; *segestra*, Ital., d'après *sagum*?) : couverture faite de paille tressée qui servait aussi d'emballage. Dérivé : *segestellum* (Not. Tir.). Du gr. ὄτεγαστρος, déformé par une dissimilation que favorisait un rapprochement avec *seges* ; cf. Varr., L. L. 5, 166 : *qui lecticam inuoluebant, quod fere stramenta erant e segete, segestri appellarunt...* nisi a Graecis : *nam ὄτεγαστρος*. La finale -re dénote peut-être un intermédiaire étrusque, comme dans *aplustre*. V. W. Heraeus, Kl. Schr., p. 6.

segmen, -mentum : v. *secō*.

sēgnis, -e (sur l'e long, v. Class. Rev., 1913, 125) : lent, paresseux. Attesté depuis Plaute (Tri. 796). Usité surtout au comparatif à l'époque classique (Cic., Cés.) ; de même pour l'adverbe *sēgniter* qu'on trouve particulièrement dans les litotes : *nōn, nihilō sēgnis*. Le positif est surtout fréquent à l'époque impériale.

Dérivés : *sēgniter* ; *sēgnitiēs* (-tia), plus usuel que *sēgnitās* ; *sēgnēscō*, -is ; *sēgnipēs* (Juv.). Non représenté dans les langues romanes.

Aucun rapprochement sûr.

segūsius (*canis*) : chien de chasse. Mot gaulois, tardif (Lex. Sal. 6, 1) ; cf. le nom des *Segūsiāui*.

segūlum, -I n. (*segullum*) : terre qui indique le gisement d'une mine d'or. Mot espagnol d'après Pline (33, 67), qui est le seul à l'employer. Conservé dans l'esp. *segullo*, M. L. 7790.

Seispita, *Sispita* : v. *sospes*.

selāgō, -inis I. : plante odoriférante citée par Pline, 24, 103, qui d'après lui ressemble à *herba sabina*, mais non autrement précisée : sélaginelle ?

Terme technique, sans origine connue. Pour la forme, v. Ernout, Philologica I, p. 165 sqq.

selibra : v. *libra*.

seliquastrum, -I (sili-, Varr., L. L. 5, 128) n. : siège à l'ancienne mode (cf. Fest. 460, 1), dont la forme n'est pas autrement précisée. Dérivé de *sedeo* par les anciens, « *d littera in l conuersa* », peut-être par étymologie populaire, qui, du reste, n'explique pas la seconde partie du mot.

sella : v. *sedeō* ; B. W. *selle*.

sem- : racine marquant l'unité, qui n'est plus attestée en latin que comme premier élément de composé, par exemple dans *simplex*, *simplis*, ou avec des particules (*semper*) ou des suffixes de dérivation (*semel*, *similis*, *sinceris*, *singul*, etc.). Correspond au skr. *sa-* dans *sa-kīt* « une fois », gr. ἄναξ (de *snp-), etc.

S'y rattachent sans doute ombr. *semu* « cum ūnō-

quōque », T. E. I b 42 ; *semenies* « singulis », T. E. II b 1, v. Vetter, *Hdb.*, p. 187 et 249.

V. ces mots ; et *ūnus*.
sembella : v. *libra*.

semel adv. : 1^o « une (seule) fois », « en une fois » ; 2^o « une première fois », sens qui s'est développé de l'expression *semel atque iterum* ; de là *ubi*, *ut semel* = *ubi*, *ut primum* ; 3^o « une fois pour toutes, définitivement », cf. Vg., Ae. 11, 418, *procubuit moriens et humum semel ore/memoedii* (*semul* P., *simul* MR., *semel* M² b c γ Servius) ; de là *semel in perpetuum* à l'époque impériale. Ancien (Enn., Caton), usuel. Conservé dans quelques parers italiens. M. L. 7800.

semel appartient évidemment au groupe de *sem-* « un » ; mais on ne sait comment le mot est formé : la formation est isolée ; on notera cependant le type germainique de got. *simle* « une fois, autrefois ». Le groupe de *similis* a un autre vocalisme.

sēmen : v. *serō* 1.

sēmi- : demi, moitié. N'est employé que comme premier terme de juxtaposés ou de composés du type *sēmianimis*, *sēmideus*, *sēmioculis*, *sēmiuir*, etc., dont un grand nombre appartiennent à la langue littéraire et sont faits sur le modèle de mots grecs en ἡμί, procédé de composition qui s'est surtout développé dans la latinité impériale. L'i de *sēmi* peut s'élider devant la voyelle initiale du second terme : *sēm-ēsus*, *sēm-uncia* ; *sēmis* et *sēmissis* de *sēm(i)-as(s) « moitié de l'unité, demi », « demi-as », monnaie de cuivre pesant six onces (*unciae*) ; en banque « intérêt d'un demi pour cent par mois ». *Sēmis* est quelquefois traité comme adjectif : *semissem panem*, Pét. 64, 6 ; le plus souvent, il est considéré comme un adverbe invariable, cf. Pall., 2, 13, in fine, *duobus semis pedibus*. Il a survécu dans certains dialectes italiens ; cf. M. L. 7811 et 7812, *sēmssis*. *Sēmis* est réduit à *sēs-* dans *sēstertius* : *dictiū quarta pars denarii qua tempore is decussis ualebat, i. e. dupondius et semis tertius*, P. F. 453, 3 ; dans *sēsqui* (de *sēmisque), employé seul par Cicéron, Or. 56, 188, mais seulement usité dans le dérivé tardif *sēsquātus*, ou en composition : *sēscuncia*, *sēscuplus*, et *sēsquiplēs*, *sēsquiplāris*, *Sēsculēs*, *sēsquipēs*, *sēsquipedālis* « d'un pied et demi », *sēsqueopus* « un travail et demi ; moitié plus d'ouvrage ». Plt., Capt. 725 ; *sēsquinez* (Papin.) : *sēsquiulōs*, adjectif composé tardif qui désigne l'écu-reuil ; etc.

Sēmi- se réduit à *sē-* par haplographie dans *sēmodius*, *sēmēstris* de *sēm(im)odius*, *sēm(im)estris* ; sur *sēmodius* a été formé *selibra* (que Martial scande *sēlibra*) ; *simbella* est issu sans doute de *sēmili**bella** > *sēm(i)-*bella* > *simbella* avec fermeture de ē devant le groupe *m + b*, cf. *simplex* de *sem-plex ; de même *sīciput* (v. ce mot).

A côté de *sēmis* apparaît en bas-latine (Cassiod., Jordan., et dans les Gloss.) un adjectif *sēmis* ou *sēmūs* ; cf. *semum* : *ḥulcov*, CGL II 182, 3, avec un dérivé *sēmātum*, CGL II 181, 45 et Diom. ; ces formes sont demeurées dans les langues romanes ; cf. M. L. 7811, *sēmis* et *sēmūs* ; 7799, **sēmāre*. B. W. *seime*.

Comme premier terme de composé, avec la même valeur, on a les correspondants : gr. ἡμί- (ḥulcov, etc.), v. h. a. *sāmī*, skr. *sāmī*. C'est à peine si, en

sanskrit, *sāmī* existe à l'état de mot isolé, et il doit d'ailleurs avoir été détaché de composés. I.-e. *sēmī-indique ce qui n'a qu'un côté et appartient originellement au groupe *sem- de *sim-plex*, etc.

sēmita, -ae f. : chemin de piéton, sentier, trottoir (= *crepidō*). Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 7813 ; B. W. *sente*.

Dérivés rares : *sēmitās* (= ἐνόδιος), Vg., Cat. 8, 20 ; *sēmitāris*, Cat. 37, 16 ; *sēmitātim*, Titin. ; *sēmitō*, -ās, -ātūs ; *Sēmitātrīces* (deae).

Sans étymologie sûre. Cf. *trāmēs*? On partirait de *sē-mīta.

Sēmōnēs : v. *serō* 1.

semper adv. : une fois pour toutes, toujours ; chaque fois. De *sem* + *per*, qu'on a de même dans *parum-per*, etc.

Dérivés : *semipīternus*, formé sur *aeternus*, d'où, à basse époque, *semipīternās*. Composés (rares et tardifs) : *semper-flōrūm*, *-ūtūs* (= ἀετίων, -ov, nom de la joubarbe). Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7814.

Le *sem-* qui est ici est le mot indo-européen pour « un » que conservent gr. εἰς, ἐν avec le féminin gr. γῆ, le dérivé arm. *mi* « un » et des formes tokhariennes de même sens. Les autres langues ont en général, comme le latin l'a fait dans *ūnus*, substitué à l'ancien mot pour « un » le terme plus expressif pour « seul, unique ». — Ce *sem- a largement subsisté dans des dérivés et des composés ; v. *sēmī*, *simplex*, *sin-cērus*, *similis* et *simul*, *semel*, *singulī*.

senex, -is (abl. *sene*, gén. pl. *senum*), adjectif et substantif ; s'emploie seulement au genre animé, masculin et féminin : « vieux, vieillard », de même le comparatif *senior*. Se dit surtout des personnes, cf. Caton, Agr. 2, 7, (*pater familias*) *uendat boues uetulos, plostrum uetus, ferramenta uetera, seruonū senem...* ; l'emploi avec des noms d'animaux ou d'objets n'est attesté que dans la poésie impériale. Le comparatif *senior* substantif s'oppose à *iūnior* : *centuriae seniōrum*, T.-L. 1, 43, 1, etc. Il comporte souvent une nuance de respect (que n'a pas *uetus*, tout au moins chez P. auct.) ; cf. Flor. 2, 16, 10, *sapienter, ut senior, suaserat*, qui explique le sens pris par le mot dans les langues romanes. Usité de tout temps. M. L. 7819, *senex* et **senicus* ; 7821, *senior* ; B. W. *seigneur*. Irl. : *senidōr* « senior » et *senad*, *senatōr*. Pas de superlatif.

Le nominatif de *senex* comporte un suffixe -c- qui se retrouve dans un certain nombre de dérivés, tandis que d'autres sont formés sur le thème **sen-* des cas obliques. On a donc :

1^o *senica*, -ae (vu'gaire ; Pompon., ap. Non. 17, 18), avec nuance, péjorative, de dérision, surtout usité comme surnom *Seneca* (cf. *Nāsica*), M. L. 7816 ; *seneciō* (Afran.), forme de diminutif comme *homuncīō*, « vieillard », et « *seneçon* », plante (cf. *auia*), ainsi nommée à cause des poils blancs de ses aigrettes, M. L. 7817 ; sert aussi de surnom *Seneciō*, *seniculus* (Apul.) ; *senetus*, -a, -um (archaïque), usité surtout dans *senecta aetās*, d'où *senecta* « vieillesse » (cf. *iuuentia*), archaïque et postclassique, conservé dans des dialectes italiens, M.

sēnsus, L. 7818, auquel la langue classique préfère *senectūs*, -ūtis f. (sur cette forme, v. Ernout, Philologica I, p. 225 sqq.) ; et les composés *sēmī*, *per-senex*.

2^o *sēnēo* (Acc., Pacuv.) ; *senēscō* et as., *dē* (M. L. 2591), *in-senēscō* ; *senilis*, *seniliter* ; *senium*, -ī n. : fait d'être vieux, déclin, débilité, consommation ; puis, par métonymie (l'effet étant pris pour la cause), « char grin, douleur, dégoût » ; cf. Non. 1, 1, *senium est tae-dium et cdiūm : dictum a senectute, quod senes omnibus cdiū sint flet aetio* (cf. toutefois, les doutes de Buecheler, Kl. Schr., III, 138 sqq.). Quelquefois terme d'injure pour désigner un vieillard (Lucil., Tér.).

senātus, -ūs m. (et aussi *senātūs*, -ī, cf. osq. gén. *senātēs* (emprunt) ; autre gén. *senātuos*, SC Ba. ; *senatus*, Varr. ; on trouve aussi *sinātūs* à partir de la Lex Iul. Mun. de 45 av. J.-C., et *sinātōr* dans la Lex Urson., 44 av. J.-C.) : sénat, assemblée des anciens, cf. gr. γέρους de *répōv* (dont la racine n'est pas représentée en latin), et Cic., Cat. M. 6, 19 ; quelques-uns, par extension, « assemblée délibérative, conseil » (cf. Plt., Mi. 52) ; *senāculūm*, -ī : lieu de réunion ou assemblée du Sénat ; *senātōr*, -ōris m. : sénateur, sans doute formé sur *dictātor*, *ōrātor* ; féminin *senātrīz* en bas latin ; *senātōriūs*. *Senātūs* appartient à un groupe de substantifs en -ūs qui a pris dans la langue politique un sens concret ; cf. de même *aedilis/aedilātūs* ; *tribūnūs/tribūnātūs* ; *magister/magistrātūs*, etc. ; et, pour le sens concret, *exercītūs*.

Senex est l'élargissement d'un mot-racine **sen-* dont la forme ordinaire est thématique : *gaul. seno-* (dans les noms propres), *irl. sen* et *gall. hen*, gr. ἐνογή, lit. *sēnas*, arm. *hin* (gén. *hnōy*), véd. *sānah* (et l'adverb. *sāndī* « depuis longtemps »), av. *hanō*. C'est l'adjectif qui s'oppose à ce qui est « jeune » ; dans l'Avesta, *hanō* « vieux » est distingué de *zaurūō* « déterioré par la vieillesse ». En latin, les *seniōres* s'opposent aux *iūniorēs* (l'irlandais a le comparatif *sinīu*, de même que le gotique a le superlatif *sinīta* ; cf. l'indication d'Ammien Marcellin, 5, 9, 14, sur *sinītūs sacerdos apud Burgundios maximus*) ; mais *senēz* ne s'oppose pas à *nōus*. Ceci concorde avec le fait que la flexion de *senēz* est la même que celle de *iūnēz*, et non que celle de *nōus*, ce qui est propre au latin. Toutefois, en védique, *sānah* s'oppose à *nāvā* comme à *yūvā*, et le grec oppose τῆν ἐνη τε καὶ νέα « la vieille et la nouvelle (juine) », ainsi, Arist., Nuēes 1178 ; cf. Platon, Crat 409 b. De même que pour *iūnēz*, la forme du nominatif *senēz* est à part ; il n'y a guère lieu d'en rapprocher un thème *sānah* qui figure une fois dans le Rgveda. Sur le sens de cette forme en -ez, v. Ernout, Philologica I, 133 sqq. — Lat. *senēre* est fait comme lit. *senēti* « devenir vieux » ; cf. le participe véd. *sanāyānt* « vieillissant ». *Seneca* est un dérivé populaire en -a ; le sanskrit a une forme en -a-e, *sanākah* ; le francique a *Sinīgū*.

Le hitt. *zana-* s'emploie comme *seneō*, *senēscō* pour désigner le déclin, le décroit (de la lune, de l'hiver, etc.) ; le sens de « vieux, vieillir » serait une spécialisation secondaire ; v. Benveniste, ESL 50 (1954), p. 33 sqq.

senī : v. *sex*.

sēnsus, *sententia* : v. *sentiō*.

sentīna, -ae f. : sentine ; par extension « rebut, lie ». Depuis Caton ; technique et classique. Non roman.

Dérivés : *sentīnōsus* ; *sentīnō*, -ās : -are *satagere*, *dīctum a sentīna, quam multae aquae nauis cum recipi, periclitatur*, F. 454, 8 (Caecil.) ; *sentīnātor* ; *sentīnāculum* (Paul. Nol.).

Étymologie incertaine ; on a rapproché, entre autres, *sentīu*, *sentīt* « puiser ». Sur gr. ἄντλων « sentine », v. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 39. Peut-être mot d'emprunt, comme beaucoup de mots relatifs à la navigation, influencé par *sentīo*.

sentīō, -īs, sēnsī, -īsum, sentīre : sentir, éprouver une sensation ou un sentiment. S'emploie seul ou avec un complément ; cf. Lucr. 4, 228, *perpetuo quoniam sensimus* ; et Cic., N. D. 3, 13, 32, *omne animal sensus habet* ; *sensit igitur et calida et frigida et dulcia et amara...* Se dit des sens et de l'esprit ; par suite « être d'un sentiment ou d'un avis » et, dans la langue juridique, « exprimer un sentiment, décider, voter » ; de là *sentītia* : façon de sentir et aussi de penser ou « décision, sentence ». Correspond pour le sens à gr. ἀλογάνωνa comme *sēnsus* à αἰσθησις ; ainsi *commūnīs sensus* traduit ἡ κοινὴ αἰσθησις, *sēnsibilis* = αἰσθητός, *insēnsibilis*, ἀαἰσθητός. Sénèque écrit, Ep. 124, 2 : *(uolupatiū) sensibile* (= αἰσθητός) *iudicant bonum, nos contra intellegibile* (= νοτίνο). Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7824 ; B. W. sentir ; celtique : gall. *synio*, bret. *sentī*. Substantif dérivé : **sēntor*, -ōris « senteur », M. L. 7825.

A *sentīo* correspond un intensif-duratif en -ā-, -sentōr, -āris dans *assentor* (*ad*) « partager l'avis de, approuver » (souvent avec une nuance de flatterie qu'on retrouve dans les dérivés *assentītor*, -ītō, -ītūcula).

Nombreux dérivés et composés : *sēnsīcō*, -īs (Lucr.) : commencer à sentir ; *sēnsus*, -īs m. : sens (organe ; faculté de sentir) ; sensibilité ; sentiment, façon de sentir ; pensée ; signification (d'un mot, etc.), M. L. 7822 ; irl. *seis*, *sians*. En rhétorique, « phrase, période » (en tant que renfermant un sens plein) ; cf. Quint. 1, 8, 1 : *puer ut sciat ubi claudatur sensus* ; de là : *sēnsiculus*, Quint. 8, 5, 14 ; *sēnsilis* et *insēnsilis*, tous deux lucrétiens et faits sur des types grecs, remplacés à l'époque impériale par *sēnsibilis*, *insēnsibilis*, d'où *sēnsibilitas* et *insēnsibilitas* (= ἀαἰσθητός) (très tardifs) ; *sēnsuālis*, -ās, -ter (Apul., Tert.) et *insēnsuālis*, -ās (Cassiod., latin ecclésiastique) ; *sēnsuās* et *insēnsuās* (= ἀαἴρος) (Firm., Vulg.) ; *sēnsūtus* (Ital.) ; *insēnsātō*, -ābilis, etc. ; *sēnsōrium* (Boëce), traduisant αἰσθητήριον d'Aristote ; *sēnsifēr* (Lucr.) ; *sēnsifīcūs* (Macr.) ; *sēnsō* (Mart. Cap., Claud. Mamert.).

sēnsa, -ōrum « pensées » (Cic., Quint.).

sēsim adv. : de manière à être senti, a été employé par restriction dans le sens de « de manière à être seulement », c'est-à-dire « à peine, senti », « légèrement, entièrement » et en est arrivé à signifier « insensiblement » ; cf. Cic., Cat. M. 11, 38, *sensim sine sensu actas enescit*.

**sēnsīō*, -ōnis f. (n'existe que dans les composés *as-*, *prae-sēnsīō*).

sentītia : uniquement employé des sentiments de l'esprit et spécialisé dans la langue du droit (cf. plus

haut) ; et dans la langue de la rhétorique au sens de « phrase », et en particulier « trait qui termine la philosophique traduit ἀξόνα ; cf. Cic., N. D. 1, 30, 85, ξένη et aussi γνώμη ; de là *sentētīs* (rare, mais classique) et *sentētīlīs* (tardif) = γνώμης.

Ce substantif suppose sans doute un participe **sentētīs*, non attesté, qui est à *sentīo* ce que *parēs* est à indiquer l'antiquité du groupe de *sentīo*. J. Wackernagel (I. F. 31, 251 sqq.) et M. Niedermann (Mnemos, issu de **sentētia*, dont le premier i serait tombé par suite d'une dissimilation (ou plutôt d'une assimilation)).

Sentīnū « per quem infans sentit primum », *Sentīa* « a sententias inspirando », noms d'*indīgīnātēmā* cités par Varro ; v. Funaioli, *Gramm. Rom. Fgm.*, p. 241.

Composés de *sentīo* : *adsentīo* (et *adsentīor* sans doute d'après *adsentor*) : joindre son sentiment à celui d'un autre, donner son assentiment à ; d'où *assēnsīo*, -īs (qui traduit, dans la langue philosophique, συγχάρησης ; cf. Cic., Acad. 2, 37), -ōr ; *adsentīa*, CGL V 14, 14 (haplo'logie de **ad-sentētia*?) ; *assēntīneūs* (Gloss.). *consēntīo* : 1^o être du même avis (= ὁμοώση), décider unanimement ; 2^o sentir en même temps (traduction dans la langue philosophique de συμπάτχω, συνανθένει) ; *consēnsīo* ; *consēnsus* (plus fréquent) ; *consēnsīo* ; *dissēntīo* (-tōr dans Prisc., GLK II 339, 12) : être d'un sentiment ou d'un avis différent ; être incompatible avec ; *dissēnsīo*, qui dans la langue technique traduit σχίσμα, διχοτομία ; *dissēntīneūs* ; *per-sentīo* (-sentīscō, Plt., Tér., Lucr., qui a aussi le simple *sentīscō*) ; *prae-*, *prō-* (archaïque), *sub-* (archaïque, cf. *sub-le-*) *-sentīo*.

On rapproche irl. *sēt*, gall. *hynt* « chemin » et got. *sinfā* dans *ainamna* *sinfā* « une fois », *ga-sinfā* « compagnon de voyage » ; cf. v. h. a. *sindōn* « voyager », parce que v. h. a. *sinnan*, qui semble appartenir à ce groupe, signifie « voyager, tendre vers, penser à » (all. *sinnen*). Simple possibilité, et vague, puisque hors du latin on n'a qu'un substantif avec son dérivé. On rapproche de plus un av. *hant*, mais les deux passages de gāthās cités par Bartholomae sont obscurs ; arm. *anānam* « je cours », qui pourrait être rapproché, à un ancien -th-, mais le sens est différent. En somme, rien de clair.

sentīs, -īs m. (et f., Nux 113, Cul. 55), usité surtout au pl. *sentēs*, -īum : buissons, ronces ; *sentīs canis* (dite aussi *sentīx*, Ps.-Apul., Herb. 88, 31) = ἀνθοφάρος. Ancien (Plt.), technique. Non roman. Le doublet *sentīx* est aussi dans Isid., Or. 17, 7, 59 : *rhamnus genus est rubi, quam uolgo sentīcūs ursinam appellant...* ; 60 : *sentīx dicta a sitū, quod est terra inculta in qua sentīces spīnae nascentur*.

Dérivés : *sentīcētūm* (Plt.), *sentīcōsus*, *sentōsus*, *sentōsus* ; et **sentīcella* supposé peut-être par le roumain, M. L. 7823. On y rattache aussi *sentīs*, -ā, -um « broussailleux », attesté depuis Térence, rare et poétique.

Sans étymologie sûre.

sentīx, sentūs : v. le précédent.

seorsūs, -ā, -um : qui est à l'écart, à part. Rare dans cet emploi ; usité surtout comme adverbe et préposition sous la forme *seorsus*, *seorsum* (*sorsus*, *sorsum*) « à l'écart, à part (de) » ; usuel, mais semble évité par la prose classique (non dans César, une seule fois dans Cicéron ; évité aussi par Virgile et Horace). De *se* + *uorsus*, cf. *uerītō*.

separ, -āris : v. *pār*. M. L. 7825 a.

separō : v. *parō*. M. L. 7826.

sepeliō (bas latin *sepelliō*, cf. Graur, *Notes étym.*, p. 16), -īs, -īu (-īi), **sepulchrum** (*sepelītūs*, Cat.), -ār : ensevelir, mettre au tombeau. S'emploie au propre et au figuré : *uīnō, somnō sepulchrum*. Ancien (XII Tables), classique, usuel. M. L. 7827 ; B. W. *ensevelir*.

Dérivés : *sepelītūs* (z. λ. Plt., Cis. 62) ; *sepulcrum* : tombeau. Souvent écrit *sepulchrum* par un faux rapprochement avec *pulcher* ; *sepulcrālis* (Ov.) ; *sepulcrēum* (Catulle) ; *sepulcūra* (irl. *sabaltair*) ; et tardifs *sepulcōr*, -ōrius (-rium) ; *sepulcūrā* ; *sepulcōtō*, -ās ; *insepulcōtō* : 1^o non enseveli (in-privatif) ; 2^o enseveli dans (in local), cf. *inhumātūs* ; *sēmīseptulcōtūs* (Ov.). La loi des XII Tables oppose *sepelītē* à *ūrēre*, distinguant ainsi les deux modes de traiter le cadavre ; cf. Cic., Leg. 2, 23, 58. Dans la suite, *sepelītē*, *sepulcōr* se sont appliqués aussi aux rites de la crémation : Tér., An. 128 sqq. ; Luc. 8, 729, *sepulcra* = *busta* ; 6, 526, *accēnso*... *sepulcra*, etc. Mais le terme a une valeur générale, bien indiquée par Pline, 7, 187 : *sepulcōtē intellegitūr quoqō modo conditūs, humatus uero humo contectus*.

Etant donné que l'indo-iranien et le latin ont des termes juridiques et religieux en commun (v. *rēz*, *iūs*, *crēdō*, etc.), le rapprochement avec véd. *saparyātī* « il honore » ne saurait être négligé malgré la différence du sens ; *sepeliō* se serait dit par spécialisation des honneurs rendus à un mort (cf. ital. *ossequiū* « hommages, honneurs rendus » en face de fr. *obsèques*) ; il s'agirait, comme dans *crēdō*, de la conservation d'un ancien terme religieux. Sur un rapport plus lointain avec véd. *sāpātī* « il soigne », v. Benveniste, *Orig. de la formation des noms en i-e*, p. 47 ; Renou, BSL, 36, 22.

sepīa, -āf f. : seiche. Emprunt ancien au gr. σπένα. Panroman, sauf roumain. M. L. 7828 ; *sepīola* : diminutif employé par Plt., Cas. 493, à côté de *olliguncula*.

septēm (invar.) : sept. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7830.

Dérivés et composés : *septēmūs*, M. L. 7835, irl. *septī* ; d'où *Septēmūs*, -ā, -ātūs : qui touche au nombre sept : -ae Nōnāe : nones qui tombent le sept du mois (par opposition à *quintānāe*) ; -ae fētūrē ; -i : soldats de la 7^e légion ; en bas latin *septimāna* = *hebdomā* « semaine », M. L. 7834, irl. *sechtīnā*, britt. *seithūn* ; *septimātrūs* (cf. *quinquātrūs*), Varr., L. L. 6, 14 ; *Septimuleius*.

septēnī, -āe, -āa : avec un singulier *septēnūs* dans les langues romanes, M. L. 7833 ; *septēnātūs* ; -us numerūs, *uersus* ; *septēs*, *septēnūs* ; *septēmber* (*mēnīs*) m. : septembre, septième mois de l'ancienne année

qui commençait en mars, M. L. 7832 ; *septēmbrīus* (Orib.) ; irl. *septēmber* ; *septēs* (Macr.), latinisation de *ētētēcē*.

septuāgīntā : soixante-dix, M. L. 7836, d'où *septuāgīsimus*, -āēni, -āēnāriūs, etc. ; sur la formation (d'après *octuāgīntā?*), v. Wackernagel, KZ 25, 281 ; Skutsch, *Forsch.* 1, 23. Irl. *septēn*.

septīngentī, -āe, -āa : sept cents ; d'où *septīngentēsimus*, -āēni, -āēnāriūs, etc.

Le nom de nombre dix-sept, *septēmdecim*, est un juxtaposé. *Septēm*, *septī*, *septī*, *septē*- (sans doute d'après *quadrī*, *quadrū*, etc.) servent de premier élément à de nombreux composés, adjetifs ou substantifs, correspondant au type grec en ἑττα : *septēm-flūs* (Ov.), *gēmīnūs* (Catul.), -mētrīs (Censor.), -plex (Vg.), -ūrī, -ūrālīs, -ūrātūs ; *septētrīnēs* « les sept bœufs de la bōur », nom d'une constellation (la Grande ou la Petite Ourse). Le sens du second élément est vite devenu inintelligible. Comme la constélation avait pour avantage de marquer le nord, le nom s'est employé pour désigner le nord par opposition au midi, *meridiēs*, et, dans cette acceptation, au pluriel s'est substitué le singulier *septēm-trīa*, malgré la composition du mot. Virgile écrit, G. 3, 381, *septēm subiecta trīoni*, avec tmēs des deux composants (*septētrīo* n'entrant pas dans l'hexamètre), si bien qu'i se trouve accompagné d'un singulier. Du singulier *septētrīo* est dérivé l'adjectif *septētrīnālīs*, sur lequel a été fait *meridiēnālīs*.

septī-collīs, -āfīamī, -folīum, -formīs ; *septēmontīum* (Varr., *Fest.*), sur lequel a été créé *Septētrīnālīs* ; -rēmīs (Q.-Curce), *septērēmōm* sur la col. *Rostrale*, c'est-à-dire *septērēmūs* ; et *septēnnīs* (*septēnnīs*, -ēnīmūnūs ; -plex ; *septēnūx*, -cis m. : les 7/12 de l'unité).

Septēm a des correspondants exacts : irl. *sechtīn* n, gr. ἑπτά, arm. *ewīn*, skr. *saptā*, av. *haptā*. L'ordinal *septēmūs* est dérivé de *septēm* comme *decimus* de *decēm* (en face de *nōnūs* : *nōnē*) ; mais c'est gr. ἑπτάδος et v. sl. *sedmū* « septième » qui, avec leur sonore intérieure, représentent, évidemment, la forme ancienne. Donc, malgré skr. *saptamāh* et pers. *haftum* « septième » et malgré gaul. *sextamētōs* (attesté à la Graufesenque) et les formes correspondantes de parlers celtes, le -ptē- de *septēmūs* est secondaire. D'autre part, il y a une forme à suffixe dental : véd. *saptāthā*, av. *haptāthā*, lit. *septēntās*, v. h. a. *sibūntō*, qui est postérieur. Le hittite a un dérivé *śiptāniya*, où le nom de nombre « sept » est reconstruit ; v. Ehelolf, Orient. Literat. Ztg., 1929, col. 322 sqq. — La mutilation de la fin de *septēm* dans des composés tels que *septēnātēs* a ses analogues ailleurs (v. Brugmann, *Grundr. 2*, II 2, p. 19). *Septuāgīntā* fait partie de ces formes de dizaines dont le point de départ est *quadrāgīntā* (v. ce mot) et dont le détail ne se laisse pas exactement expliquer.

septētrīo : v. *septēm*.

sequester, -ātra, -trūm (et *sequestrīs*, -tre plus récent) : adjetif usité surtout substantivement comme terme juridique : 1^o *sequester* m. « dépositaire d'un objet en litige » ; *dicitur apud quem plures eandem rem, de qua controversia est, deposuerunt*, Dig. 50, 16, 110 ; d'où « médiateur, intermédiaire » ; avec un féminin *sequestrē* ; 2^o *sequestrūm* (*sequestrē*) n. : séquestration, séquestre.

Dérivé : *sequestrō, -ās* : déposer, et par suite « éloigner (de), soustraire (à) ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Conservé en logoudorien. M. L. 7840; *sequestratiō, -tor, -tōrius; sequestrārius*.

V. secus, dont *sequester* est un dérivé, fait comme *magister*, etc.; pour *sequestris*, cf. le type *terrestris*.

sequior : v. *secus*.

sequor, -eris, secūtus sum, sequi : suivre. Emploi transitif et absolu; à une valeur locale ou temporelle « venir après » (cf. *secundus*, gr. ἔπειρος), physique ou morale (*sequi magistrum* [cf. *secula*, *sententiam*]). A aussi le sens de « marcher dans la direction de », *Italiām sequi*, et au sens moral *iustitiam s.*, d'où « s'attacher à », *sequitur heredem possessio*, « poursuivre ». S'emploie pour marquer une conséquence : *sequitur ut* « il s'ensuit que » (gr. ἔπειται et inf.). Se dit d'un objet qui prend facilement la direction qu'on lui donne, qui vient facilement ; cf. Varr., R. R. 1, 47, *herbae dum tenerae sunt wellendae: aridae factae celeris rumpuntur quam sequuntur*; Cic., Or. 16, 52, *oratio mollis et ita flexibilis ut sequatur quocumque torqueas*. De là le sens de « obéir », réservé surtout au composé *obsequi*, et la valeur favorable de *secundus*; cf. aussi Plt., Tri. 1118, *quod ago adsequitur, subest, subsequitur*. Usité de tout temps; panroman (sauf roumain). M. L. 7839, *sēquēre*; 7838, *sequēns*; 7837, *sequēnda*; B. W. *suivre*.

L'ancien participe passé de *sequor* devait être **sectus*, d'où *secta*, *sector* (q. u.); *secutus* est analogique. A *sequor* se rattache aussi *secus*, *secundus* (v. ces mots).

Pour *socius*, v. ce mot.

Dérivés et composés : *sequāx* adj. et *sequācītās* (bas latin); *sequēla* f. : suite, séquelle; conséquence; *sequēntia* f. (Boëce); *-secus* (*sequus*) dans *as-, cōn-, sub-secus*, auquel correspondent des substantifs comme *consequiae*, *obsequiae*, *subsequim* (cf. *reli-
eūs, reliquiae*); *pedi-sequis*, *-qua*.

ad-sequor (as-) : se mettre à la suite de; poursuivre; atteindre; suivre par la pensée, *mente assequi* (cf. *Enēbū*), M. L. 724; B. W. sous *assouvir*; *assecula* (*assecla*) m. : suivant, acolyte (type de diminutif populaire en *-a*); *adsecū* adv. ; *assecūtiō, -tor* (bas latin); *cōsequor* : 1^o se mettre à la suite ou à la poursuite de; d'où « rattraper, atteindre, obtenir » (cf. M. L. 2158, *consequēre*); 2^o venir à la suite de; *cōsequēns* : qui suit; dans la langue philosophique, « qui résulte de, qui est la conséquence de ». Traduit ἀκόλουθος (tandis que *insequēns* traduit ἀπεπέμψεος, cf. Quint. 5, 10, 75), et quelquefois aussi προσήκον (par confusion avec *conueniens*) ou ἀνάλογος; *cōsequēntia* f. (= ἀκόλουθα); *cōsecutiō, cōsecuēns; cōsequēns* : suite, cortège, conséquence.

exsequor : suivre jusqu'au bout, faire cortège, notamment à un mort; accomplir, achever (opposé à *aggre-
dior*); poursuivre en justice, d'où « punir, venger »; *exsecutiō, -tor* (surtout termes de droit); *exsequiae*: convoi funèbre (pour la formation, cf. *reliquiae*); *exsequiālis* (Ov., St.); *exsequor, -āris* (Varr.); *inse-
quor* : suivre, poursuivre; venir après, M. L. 4456; *insecutiō, -tor*; *ob-sequor* : se prêter à, céder à, obéir; *obsequēns* et *inobsequēns*; *obsequēntia*; *obsequiūs*; *obsequium*; *obsequiōs*; *obsequēla* (archaïque); *obse-*

cula (Laev.). Même préfixe que dans *obœdiō* (M. L. 6426), *prō-* (M. L. 6787), *re-, sub-sequor*, *per-* ne présentent d'autres modifications de sens que celles qu'apporte le préfixe; noter le sens spécial de *persecutiō, -tor* dans la langue de l'Église; *obsequiū* a donné en m. irl. *ósaic* « l'vement des pieds ».

Le présent *sequor* repose sur un thème indo-européen où les désinences moyennes étaient usuelles; cf. *il-* *sechur* « je suis », hom. *époqat*, véd. *sdce*; le lit. *sekū* « je suis » ne peut rien enseigner à cet égard. La forme *redoublement qu'offrent véd. *sígákti* « il suit » [3^e plus *sápcati*], ou du type thématique, véd. *sápcasi* « tu suis moy, sape » je suis » et de gr. ἔπειρος (senti comme aoriste) n'est pas représentée en latin; l'aspect « déterminé » d'achèvement du procès est exprimé par les formes à préverbes : *assequor, cōsequor, exsequor*. La généralisation de la forme analogique, assez singulière, *secūtus* s'explique par une tendance à différencier l'adjectif en **-to-* de **sek-* « suivre » de celui de **sek-* « dire » que suppose *insectiōnēs* (v. sous **insecō*), et surtout de *secutus* (en face de *secare*); et sans doute plus encore par le besoin qu'on ressentait de retrouver dans le participe le *qu* de *sequor*; *loquor, locūtus* offrent la même particularité dont il est difficile de juger, faute de connaître l'étymologie de *loquor*; on pense souvent à une imitation de *volūtus, solūtus*. — Le fréquentatif *sector* a pu, au contraire, garder sa vieille forme et demeurer indépendant de *sequor*, parce que les fréquentatifs ont en latin leur autonomie.*

sera, -ae f. : serrure, constituée à l'origine par une barre de bois qu'on glissait derrière la porte (μοχλός, θύρας), puis « verrou, cadenas »; cf. Rich, s. u. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. Mais brittonique : gall. *ser-*

Dérivés et composés : **serula*, M. L. 7871; *ob-ser-āre* : former (cf. *occlūdo*); *reserō* : ouvrir (propre et figuré; cf. *reclūdō*). Le simple *serō* n'apparaît qu'à basse époque (Ven. Fort.); le *serāre* « aperire » de Varr., L. L. 7, 108, semble n'être qu'une fantaisie étymologique pour expliquer *sārdāre*. Les formes romaines remontent à **serrāre*, cf. M. L. 7871; B. W. sous *serer*, dont il faut rapprocher les formes de gloses *serra*, *sarra* et *serrāculum*, « gouvernail », glosse πτυχάλιον, *clāvis nāuis*, M. L. 7862. La géménie est obscure (formation expressive? ou, plutôt, influence de *serra*, en raison de la forme dentelée de certaines pièces de serrure ou de cadenas; cf. British Museum, *A guide to the exhibition illustr. Greek and Roman Life*, fig. 171, 172, 174, 175). *Serrāre* est panroman, sauf roumain.

Comme il s'agit d'un terme technique, le rapprochement avec les groupes de *serō*, *serūtus* ne peut être affirmé. Le vocalisme *o* de *toga* en face de *tegō* ne s'y retrouve pas; mais le cas de *toga* est isolé en latin.

serēnūs, -a, -um m. : *serein* (se dit du ciel, de l'atmosphère, etc.); puis s'emploie par image); *serēnum* : temps ou ciel *serein*. Le sens premier est « sec »; cf. Plt., Me. 877, *hic fauonius est serenus, illuc auster imbricus*; Vg., G. 1, 100, *umida solstitia aquae hiemis orate serenes*; Pline, 10, 188, *salamandra magnis imbribus proueniens aquae serenitate deficiens*; et Lucrèce emploie *serēs* dans le sens de « se sécher », par opposition à *juēs*,

1, 306 : denique fluctifrago suspensae in litora uestes | iuēs, caēdem dispansae in sole serescunt. Ancien

panroman. M. L. 7843; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *serēnūs*; *serēnō, -ās*; *Serē-*

nātor (épithète de Jupiter); *serēnō-fer, -ficus* (époque

impériale).

Serēnūs est formé, comme *terrēnūs, egenūs*, d'un an-

*cient *serēno-s*; sans doute dérivé d'un ancien thème

neutre en -os/-es désignant l'état clair et sec du ciel.

Le sens de « sec » suggère un rapprochement avec gr. ἔπος, ἔπος « sec », skr. *kṣārah* « brûlant », et avec v. h. a. *serēnēn* « sécher » (v. H. Pedersen, *Vergl. Gr. d. k. Spr.*, I 78). Mais tout ce groupe est obscur et mal défini, pour le sens comme pour la forme. Le mot grec ἔπος ne s'applique qu'à la terre ferme, hom. ἔπος *herēpo*, et le sens en est bien loin de *serēnūs*.

serēsō : v. le précédent.

serēia, -ae f. : jarre, cruche. Attesté depuis Plaute jusqu'au Digeste. M. L. 7846. Sans doute emprunté à une langue méditerranéenne. Diminutif; *serēola*, M. L. 7851.

serichatum, -I n. : plante aromatique, mentionnée par Pline, 12, 99, non autrement connue. Non latin.

sērīcūs, -a, -um : dérivé du nom de peuple *Sērēs* (transcription du gr. Σῆρες), « les Chinois » et appliquée à certains produits originaires de la Chine, notamment la soie : *-a uestis*, etc.; de là *serīcum*, et *sērīca, -ōrum*, M. L. 7848, *serīca* et *serīca*, *sērīca* (panroman sous des formes diverses; fr. *serge*); passé en celtique : irl. *gall/serīc*, et en germanique : v. ang. *syric*, v. h. a. *silihho*, v. norr. *silke*, etc. Le mot n'apparaît pas avant l'époque d'Auguste.

Dérivés et composés tardifs : *serīcēus*; *serīcāriūs*; *serīcātūs*; *serīcōblatta*; *trāmōserīcūs*; *holōserīcūs*; *sub-
serīcūs* (Lampr.). Cf. aussi, dans les gloses, *seres*; *uermes* qui texunt, CGL V 390, 23.

serīēs, serīlia : v. *serō* « j'entrelace ».

serīriūs, -a, -um : sérieux. Dans la langue classique, se dit seulement des choses, tandis que *seuērūs* se dit des personnes et des choses. De là *sērīum* (opposé à *iacūs*), souvent au pluriel *sērīa*. Ancien (Naev., Plt.), classique. Non roman.

Dérivés tardifs : *sērītās* (Aus., Sid.); *sērīōs* (Fr. Boet.), *-ōsē*; fr. *sērīeux*.

Le seul rapprochement qui s'offre est celui qu'on fait avec le groupe de gōt. *swers* « ἔπειρος », v. h. a. *sāvāri* « lourd » et de lit. *serīu* « je pèse », *serāris* « lourd ». L'et du germanique se retrouvent en latin. Il faudrait admettre une alternance initiale : *sw-/s-*, dont il y a nombre d'autres exemples.

serēmō, -ōnis m. : discours suivi; propos; conversation, entretien (familier, par opposition à *contentiō* [Cic., De off. 1, 132 et 2, 48], *ōrātiō* étant le terme générique; cf. Plt., Me. 877, *hic fauonius est serenus, illuc auster imbricus*; Vg., G. 1, 100, *umida solstitia aquae hiemis orate serenes*; Pline, 10, 188, *salamandra magnis imbribus proueniens aquae serenitate deficiens*; et Lucrèce emploie *serēsō* dans le sens de « se sécher », par opposition à *juēs*,

Dérivés et composés : *sermūnclūs* : méchant propos; *sermōnālīs* (Tert.); *sermōnōr*, attesté dans *Aulu-
Gelle* 17, 2, 7 : *sermonari rusticius uidetur, sed rectius; sermocinari crebrius est, sed corruptius*, et sous la forme *sermōnō* dans les Inscr.; remplacé par *sermō-
cīnōr* (classique, Cic.; fait sans doute sur *ūtīcinōr*) et ses dérivés.

Sermō est rattaché à *serō*, *serēs* par les anciens, et il n'y a pas de raison de douter du rapprochement, bien qu'aucune langue n'offre pour la racine **ser-* le même développement de sens; le latin a usé de cette racine largement, plus que toute autre langue. Cf. Varr., L. L. 6, 64 : *sermo est a serie*: *sermo enim non potest in uno homine esse solo, sed ubi oratio cum alterō coniuncta* (toujours), cette seconde partie de l'explication est contestable, *sermō* désignant plutôt étymologiquement « l'enfilade des mots »), et Serv., in Ae. 4, 277 : *sermo est consertio orationis et confabulatio duorum vel plurim*; l'expression *sermōnem*, *sermōnēs* *serere* est fréquente, cf. Plt., Mi. 700; Vg., Ae. 6, 160, d'où *sermōnēm cōpu-
lāre*, Pl., Poe. 655. Cf. *dissērō, dissērtō*. Pour le suffixe et le genre animé, cf. *Sēmō*, *termō*.

serna, -ae f. (attesté dans les gloses, dans Diose. lat. et dans Isidore sous les formes *sarna*, *(t)zerna*, *sarma*, *sterna*) : gale.

Dérivé : *sernīōs* (-nōs) : galeux (bas latin); *ser-
nīōs quos nos petīgīnos dicīmus*, Theod. Prisc. 1, 12. Sans doute non latin, mais ibérique. V. Sofer, 154, 177, et Corominas, *Dicc. etim. de la lengua castell.*, s. u.!

1. *serō, -is, sēnūl, satūm, serērē*: *serer* (= gr. *στέρπω*) planter (= *φυτέω*), sens propre et figuré. Se dit des plantes qu'on sème et des arbres qu'on plante : *s. oleam et uitam*, Cic., Rep. 3, 9, 16. Ancien, classique. Représenté seulement, sous forme de dérivés, en logoudorien. M. L. 7844; cf. plus bas, *sēmīnāre*.

Dérivés et composés : *sēmēn* : semence (en particulier « semence de blé », d'où le sens de « blé », *adō-
reum*, dans la langue rustique; cf. Isid., Or. 17, 3, 6; Colum. 2, 12, 1); rejeton d'une plante (e. g. Vg., G. 2, 354); germe; correspond pour le sens au gr. *στέρπω*, et comme lui, et sans doute d'après lui, a été employé par la langue littéraire et poétique dans des sens imageés « principes, rejeton, descendance »; *sēmīnā*, comme *στέρπω*, désigne aussi les céréales, les plantes, M. L. 7802; celtique : irl. *semen*. Dérivés : *sēmīnūtūm* n. (rare) : descendance, race (se dit des animaux), conservé en campidanien, M. L. 7810 et 7809, **sēmīnāre*; *sēmīnāliū* (= *στέρπωτος*); *sēmīnāriūs*, d'où *sēmīnāriūm* : pépinière (sens propre et figuré); *sēmīnō, -ās* : *semer* (attesté des Plaute, mais rare, évité par la prose classique; sans doute terme de la langue rustique, qui a éliminé *serō* dans les langues romanes, M. L. 7807); *sēmīnātōr* (Cic., Lact.), M. L. 7808; *sēmīnātērbius* (Vulg., Act. 17, 18, calque du grec); et *dissemīnō*, non attesté avant Cicéron, qui l'emploie au figuré, e. g. joint à *dispergō*, Planc. 56. Rare, usité surtout dans la langue de l'Église. Sans doute imité du gr. *σπαρεῖσθω*.

sēmō, -ōnis m. : nom d'un ancien dieu des semaines, *sēmō Sancus*; pour le suffixe, cf. *sermō* (*serere* 2), *termō*; au pluriel dans le Carm. Fr. Aru. *Semunis*;

féminin *Sēmōnia* (Macr. 1, 16, 8) ; pélignien *Semunu* « *Sēmōnum* ». Formes de genre « animé » du thème qui est au neutre dans *sēmen*.¹

sēmentis, -*is* (accusatif et ablatif en -*im*, -*i* f. : semaines (opposé à *messis*), temps des semaines, et « semences », M. L. 7805. De là : *sēmentius*; *sēmentō*, -*ās* : porter semence (très rare, Plin. 18, 259), M. L. 7803; *sēmentatiō* (Tert.); **sēmentifer* (Vg., Cir. 477, texte peu sûr). Cf. aussi B. W. s. u.; M. L. 7804, **sēmentia*.

satus : semé, ensemencé ; et « né de », *sate sanguine diuom*, Vg., Ae. 6, 125 (poétique d'après ὥπτρος); *sata*, -*ōrum* : champs semés; *satiō*, synonyme de *sēmentis*, M. L. 7616; *sator* « someur »; *uitisator* (Ac- cius). Sur fr. *saison*, v. B. W. s. u.

ad-serō : semer auprès de; *cōserō* : planter, ensemer, surtout usité au participe passé *cōsūtus*; **dis-serō* (rare), remplacé par *dissēmōnō* pour éviter les confusions avec *disserō* (de *serō* « tresser »); *inserō* : implanter (sens propre et figuré) greffer (avec lequel se confond le composé de *serō*: « tresser », v. le suivant), M. L. 4457 et 4467, *insitare*; 4437, *ininsitare*; 4468, *insitum*; *insitō*, -*tiō*, -*tiūs*, -*tiūs*; *obserō*, surtout *obstus*; *inter*, *per*, *prae*, *re*, *sub*-*serō*; *pro-sātor*, -*tiā* (tardifs d'après ἥπτρονος).

À la racine de *serō* « je sème » les Latins rattachaient *Cōnsiūtus*, surnom de Janus (*Conseuius* dans Tert., Nat. 2, 11), cf. Macr. 1, 9, 16, *Consiūtus a conserendo*, i. e. *a propagine generis humani, quae Iano auctore conse- ritur*; et *Consiūta*, surnom de Ops, cf. Varr., L. L. 6, 21, et Fest. 202, 19 : *opima spolia... ab Ope, Saturni uxore... itaque illa quoque cognominatur Consiūta, et esse existimat Terra*. Mais l'i fait difficulté (cf. Stoltz, *Hist. Gramm. d. lat. Spr.*, I, p. 140, pour un essai d'expli- cation).

Le double sens de *serō*, « semer » et « planter » (cf. *insitus*), reporté à une époque où l'on semait non à la vole, mais en enfouissant un à un les grains dans la terre.

Inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec (le rapprochement de ἥπη est à rejeter), la racine **sē*- **so*- « semer » se trouve du slave jusqu'à l'italo-celtique. Le présent *serō* représente une ancienne forme à redoublement, sans doute thématique comme *sistō*, soit **si-sō*; il n'a de correspondant nulle part. Ailleurs, le présent est de la forme : v. sl. *sēq*, lit. *sēju*, got. *saia* (avec un préterit *saiso*); le celtique n'a pas de forme verbale. La forme **sē* est conservée dans *seut*. Le **sā* de *satus* ne se retrouve qu'en celtique : gall. *had* « semence ». Lat. *sēmen* est comparable à v. sl. *sēme* « semence » et v. pruss. *semen* (même sens); à *Sēmō* répondent *flit*, or. *sēmenēs* (masculin, pluriel; génitif *se- menu*) « semence » et v. h. a. *sāmo* « semence » (également masculin). L'irlandais a une autre formation : *sil* « semence » (cf. gall. *hil* « descendance, postérité ») avec un suffixe de nom d'instrument; le lituanien connaît de même *séklā* « semence ». — Il semble que, hors du latin, on rencontre seulement le sens de « semer »; cf., toutefois, got. *menasēps* « humanité ». V. *iaciō*.

2. *serō*, -*is*, *serūl*, *serūtum*, *serere* : attacher en file, en enfilade; tresser; lier ensemble, attacher; engager (s. *bella*, *certāmina*). Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *seriēs*, -*ei* f. : file, enfilade, enchaînement, suite ininterrompue (sens physique et moral), série; *sera*, -*ōrum* n. pl. : guirlandes, tresses (d'où irl. *seir*); *serula campāna* : mélilot (Pline 21, 53); *serātus* (Mart. Capel.) et *serō*, -*ās* (Gl.).

Les noms propres *Sertor*, -*ōris* (Fest. 460, 13 I), *Sertōrius*, seraient étrusques selon W. Schulze, *Lacchis à serō* par « étymologie populaire ».

serō : v. ce mot; *serilia*, -*ium* n. pl. : cordages, cf. P. F. 460, 24.

adserō (as-) : attacher à soi. Terme technique de la langue du droit, usité dans la *liberitatis causa*. L'*assere* *manū* ou *manum*, cf. osq. *manum aserum* la personne dont la liberté est en jeu et plaide pour elle. De là *asserō* est arrivé à signifier « revendiquer, réclamer, affirmer, défendre », tous sens dérivés plus ou moins directement de l'acte de l'*assertor* et qui se sont développés à l'époque impériale. Mêmes sens dans *assertiō*, -*tor*, -*tōrius* (bas latin); *asserta*, -*ōrum* « assertions ».

cōserō : attacher ensemble, lier, entrelacer, enlacer. Terme de procédure : *cōserere manū* « entrer en contestation », par allusion au geste des parties qui posaient chacune la main sur l'objet revendiqué; de là *cōserere manūs* « en venir aux mains, engager la lutte », c. *pugnam*, etc.; *cōserēt* « avec enchaînement »; *cōseriō* (Arn.).

dēserō : se détacher de; lâcher; désérer. D'abord terme de la langue militaire, formé sur *cōserere*, dont il est l'opposé : *dēserere pugnam*, d'après *cōserere pugnam* (cf. ὥργκων) forme sur δακτύλων; de là *dēsērtor*, *dēsērtiō*. Dans la langue commune a pris le sens de « abandonner » (= *dērelinquer*), auquel il est souvent joint; cf. Cic., Planc. 5, 13; N. D. 1, 5, 11); *dēsērtus* « lâché (par ceux qui y étaient attachés); abandonné, désert »; *dēsērta*, -*ōrum* (classique); *dēsērtum* (langue de l'Église traduisant le gr. ἡ ἔρημος). M. L. 2592; irl. *dēsērt*, britt. *dēsērt*.

disserō : exposer, s'expliquer sur, dissenter. Terme de logique ou raisonner logiquement de », traduisant le gr. διαλέγομαι (cf. Cic., De fato 1; De or. 1, 68; Fin. 1, 22, 5, 9, etc.); avec un fréquentatif *dissērō* (rare), d'où *dissērtatiō* (Gell.); *ēdissērō* et *ēdissērtiō*, intensif de *disserō*. Par contre, il ne semble pas qu'il faille y rattacher, au moins directement, *dissertus*, q. u. *ēsērō* : tirer (d'un endroit où quelque chose est attaché) : *e. lingūam*; en particulier « tirer de dessous un vêtement, découvrir » : *dextris umeris ēsērō*, Cés., B. G. 7, 50, 2; d'où à l'époque impériale : *ēsērtus* « non dissimulé, évident »; *ēsērēt* « ouvertement ». Intensif : *ēsērtō*, -*ās*.

inserō : insérer, introduire (glosse ἔντιθημι); greffer (peut-être par confusion avec *inserō* de *serō* « planter », confusion dont témoignent les langues romanes; cf. M. L. 4457, *inserere*; 4468, *institum*, et 4459, *inserātū*, synonymes; B. W. sous *enter*; de là *inserita* « ornement » (Macr.); *inseriō*, *inserītūs*; *inserītūs*; *inserō*, -*ās* (attesté depuis Virgile), M. L. 4459 et **inserēta*, 4458; *inter*, *per*, *prae*, *prō*, *re*, *sub*-*serō*; *subserō* : inséré dessous; *trāns-serō* : enté.

praeserītum adv. : surtout; proprement « en avant

de la série »; cf. *praecipue*. Surtout employé dans *praeserītū sī, p. cum*.

À la racine de *serō* se rattache sans doute *sors*, q. u.; V. aussi *serōm* et *sera*.

Le présent *serō* ne se retrouve qu'en osque : *manim aserūm* « manum adserere » sur la table de Bantia (emprunt?). Il doit remplacer un ancien présent athénien. Le vieil irlandais a *sernaid* « serit », qui doit sa forme en -*na* à un autre verbe et qui représente indirectement une forme **ser/na-o* (v. en dernier lieu Mars- trander, Présents i.e. à *nasale* fixée, p. 26); l'irlandais a aussi le substantif *srēth* « rangée », de **srīta*. Le grec a aussi le substantif *srēth* « attacher, entrelacer »; exceptionnellement sans préverbe dans un exemple de Pindare : ἔπειν ὥργκων « tresser des couronnes », Ném. 7, 77; il y a trace de *s-* dans les formes homériques du parfait : *ēpēvētōc*, ἔπτο, ion. ἐ-ēpēvētōc. En face de *serōm*, le grec a ἔρμια, ἔρμη « pendant d'oreilles », ἔρμος « collier », ὥρμαθος « file, rangée ». Le germanique à v. isl. *serve* « cillier de perles enfilées », et peut-être *gat*, *serwa* « δπλα ». Arm. *orm* « mur » est loin pour le sens. Les formes sont aberrantes les unes par rapport aux autres, ce qui n'est pas étonnant pour un verbe de sens technique. V. *serōm*.

serpēns : v. *serpō*.

serpēstra, -*ōrum* n. pl. : éclisses pour redresser les jambes des enfants (Varr., L. L. 9, 11). Employé également par Cic., Att. 7, 3, 8, pour désigner les officiers qui empêchent les soldats de « mal tourner ».

Formation populaire d'origine obscure. Cf. *serpō*?

serpō, -*is*, -*psī*, -*ptūm*, -*ere* (*serpō*, Itala) : ramper, se glisser (sens propre et figuré). Ancien, usuel et classique. Peu représenté dans les langues romanes; cf. M. L. 7857. Le participe présent a été substantivé : *serpēns* f. (scil. *bestia*) ou m. (d'après le gr. *dracō*) : serpent, épithète qui a remplacé le vieux nom du serpent, *anguis*, sans doute par suite de certaines interdictions de vocabulaire; panroman, M. L. 7855, *serpēns* et **serpēs*; v. B. W. s. u., et celtique : irl. *serrcēt* (? v. Vendryes, s. u.), britt. *srāph*, *srāff*. De là *serpētūs* (langue de l'Église), *Serpētina*, *serpētāria* (-*nia*) = *uipērīna*, (Ps.-Ap.) : serpentaire (cf. M. L. 7856, **serpētāria*; *serpētī-pēs*, -*gena* (poétiques et rares). A *serpō* comme à *répō* ne correspond aucun substantif. Cf., toutefois, *serpula*: petit serpent (Messala ap. Fest. 472, 37; 476, 23); **serpīgo*: dardre, M. L. 7858; *serpēdō* (Isid.), d'après gr. ἔρπη.

Composés : *dē*, *dis*, *in*, *prō*-*serpō* (v. *Proserpina*).

Cf. skr. *sāpati* « il rampe » et *ion.-att.* ἔρπω. Pour les noms du « serpent », cf. skr. *sāpāh*, gr. ἔρπετόν, alb. *gāper*. — Le sens de « ramper » est attesté par l'accord du sanskrit, de l'ionien-attique et du latin; mais il résulte d'une spécialisation; car en arcado-cypriote, en grec occidental, et même en lesbien, ἔρπω a eu le sens général de ἔρχομαι (cf. *répō*); v. Bechtel, *Gr. Dial.*, I, p. 69 sqq., 390 et 447; II, p. 282, 509 et 785. La racine **serp-* provient sans doute d'un élargissement de **ser-* « aller, couler » : véd. *sāsārti*, *sārāt*, etc., lat. *serum*; **serp-* est à **ser-* ce que lat. *répō* (cf. lit. *repliōtī* et *ropōtī*, v. Trautmann, *B.-sl. Wōrt.*, p. 246), avec le même élargissement, est à **srē-* de v. h. a. *strāla* « flèche »

en face de hom. ἔρωμα « je m'empresse »; le vieux prusien a de même *ripaiti* « suiviez » en face de lit. *rép-*, *rop-* « ramper »; le lette a *rāpāt* « ramper ». Avec un autre élargissement, qui est sans doute -*s*-, l'arménien a *z-ēram* « je rampe » et *z-ērūn* « rampant, serpent ».

— Le perfectum latin est *serpsi*; les formes d'aoriste ne concordent pas d'une langue à l'autre : le védique a *aspat* et le grec la forme anomale ἔρπωνα.

serpūllum (*serpil-*), -*ī* n. : serpolet, M. L. 7859; et 7860, **serpūllūtūm*. Emprunt au gr. ἔρπυλλον, avec s rétabli d'après *serpō*; *serpūllifer* (Sid.). Attesté depuis Varron.

serra, -*ae* f. : 1^o scie (outil) et scie (poisson); 2^o ordre de bataille en dents de scie (cf. *aciēs*, *globus*, *cuneus*, etc.); 3^o montagne (bas latin; v. Hoogter, Bulletin Du Cange, 9, p. 10; dans ce sens, peut être un autre mot prélatin). Ancien, technique. M. L. 7861. Celtique : irl. *brīt*, *serr*.

Dérivés : *serrula* f.; *serrātūs* m. : scieur (de pierres); *serrātūs* : en dents de scie (épithète de la germandre); *serrātūm*; *serō*, -*ās* : scier (bas latin), concurrencé par *secō*, fr. *scier*, v. B. W.; *serrāgō* : scuire (Cael. Aurcl.), M. L. 7863; *serrābilis* (Plin.), etc., tous tardifs; *serrātula*, nom italien de la « bétaine » (Plin.); *serrālia* (var. *sarralia*, Isid., Or. 17, 10, 11) : salade frisée, cf. M. L. 7865, et *sarracia*, GGL III 540, 36 (*sarracia*); 7866, **serrānūs* « poisson-scie »; *Serrānūs*, nom propre; 7868, *serrāta*; 7869, *serricula* : petite fauille.

Terme technique sans étymologie claire. V. *sarpō* et *serra*.

serrāculūm, *serrō* : v. *sera*.

serūtum, -*tor* : v. *serō* 2.

serrācum : v. *sarrācum*.

seruāculūm : déformation de *serrāculūm*.

serula (*serola*) : *fisalidūs* (-*dis*) = φυσαλίδος (Gloss.). Sans doute de *serum*, désignant une ampoule; cf. *scara*: *scabies super uolnēra*, et *scaria*: *fisalida* (Gloss.).

serum (*serū*, Charis., GLK I 31, 36, 1, *serū*, ὥρός) n. : petit-lait, puis toute liqueur séreuse. — Mot rustique, attesté depuis Virgile; M. L. 7870 (*serū*); *serēscō*, -*is* : se tourner en petit-lait (Plin.); **serēcum*, M. L. 7842; *serūtūm* n. : plante = *sanguināria*, v. André, *Lex.*, s. u.

Le vocalisme radical *e* est normal dans un thème neutre en -*ō*. Le grec a, avec le même sens, un substantif correspondant, masculin, à vocalisme radical *o* : hom. ὥρός (l'absence d'esprit rude indique que le mot est, là où il figure en attique, un emprunt). Le sanskrit, où la racine **ser-* « couler » fournit des formes verbales, telles que *sāsārti*, *sārāt*, etc. (cf. lat. *serpō*, avec élargissement), a *sārāh* « qui coule », *sārīt* « cours d'eau ». Par sa forme, lat. *serūm* se dénonce comme une survivance d'un mot indo-européen, vocalisé comme gr. *έρπων* et comme v. pruss. *kelan*, v. isl. *huel* « roue », en face de gr. *πόλος*.

serū, -*ās*, -*āuī*, -*ātūm*, -*ārē* : 1^o préserver, garder, sauver, assurer le salut ou la conservation de (joint à *salūs*, dans une vieille prière, sans doute grâce à l'allitération); cf. Caton, Agr. 141, 3, *Mars pater, te precor*

ecuque *salua seruassis* ; souvent opposé à *perit*, Cu. 335, *perdis me tuis dictis*. — *immo seruo* *n uolo* ; Cic., Fam. 14, 2, 2 ; à *occidere*, Hor., 129 ; A. P. 467) ; 2^e ne pas quitter des yeux, (dans la langue augurale : *auem seruare, de ire*), cf. Vg., Ae. 6, 338, *Palinurus dum sidera ne* ne pas quitter, demeurer dans, garder (« *gar-embre* »), Hor., Ep. 1, 10, 6, *tu n idum seruas*. *aut tempus*, M. L. 7872, mais concurrencé dans de l'Église par *saluare* ; v. *saluus*.

dérivés et composés : *seruātor*, -*trix* (*Juppiter = Σωτήρ*), tous deux classiques ; *seruātiō tardif*) ; *seruābilis* (Ov., Plin.) ; *seruātiōm* ; *adseruō* : garder près de soi ; *adseruātiō ἡρῷον* dans la langue de l'Église) ; *cōnservuō* : dans le sens de conserver, respecter, sau-*ōnservuātor*, -*tiō*. *Cōnservuō* a souvent l'aspect vis-à-vis de *seruō* ; mais souvent aussi les deux sont confondus : *seruare ordines*, Cés., 26, 1 ; *conservare ordines*, Cés., B.G. 3, 93, 2 ; garder dans (rare, époque impériale) ; ob-*server* (sens physique et moral) ; veiller sur ; (conservé en logodouren, M. L. 6021) ; ob-*uant* ; *obseruātia* et *inobseruātia* (Quint., sans doute d'après *inobseruāns*, *inobseruātus*) ; *obseruātiō*, -*tor*, -*bilis* (et *in-*) ; *obseruātiō* a plutôt le sens de « *obser-*vation** » (con-*strait*) ; mais à l'époque impériale les deux sont souvent confondus ; *praeseruō* : observer ; *praeseruātus* : préservé (tardif) ; *reseruō* :

aurait être, pour la forme, le dénominatif au sens ancien supposé de « gardien » ; v. ce pour un Latin, les deux mots n'avaient plus ; les explications données pour les rap-*t* de fantaisie ; ainsi Justin, Inst. 1, 3, 3 : *appellati sunt quod imperatores seruos uen-*hoc seruare, nec occidere, solent**.

-*um* : tardif. Épithète du soir ; cf. l'expres-*soire* *nescis quid uester serus trahat* ; de là ou simplement *sérum*, et aussi *séra* (Marcel., 28, 2) « *uester* », sens conservé dans les anciennes, M. L. 7841, dont certaines semblent un *sérus* et *sérénus* ; v. B. W. s. u. Ancien, que. Dérivé : **sérēscō*, -*is* « se faire tard », De l'adverbe *sérō* « tard, trop tard » sont *inus* (cf. *annōtinus*, *mātinus*, etc.), *Sérō-*piā** (Pétr.) ; *sérībī* (Inscr.).

correspondant exact, pour la forme, dans *long* = gall. *hir* (compar. irl. *sia*, gall. *sia*) exact pour le sens dans skr. *sāydm* rapproche, de plus, d'une part, lat. *setius* et, de l'autre, le groupe germanique de got. *swi* ; mais ni l'un ni l'autre de ces deux rap-*port* ne se soutient sans hypothèses qui sont arbitraire.

, -*um* : 1^e esclave ; adjectif s'opposant à des hommes, *seruus homō*, et des choses, en biens soumis à une servitude, *serua prae-*tantif** *seruus* m. : esclave ; *serua* f. (rare *plo*) ; le féminin qui s'oppose à *seruus* est

ancilla ; toutefois, Plaute écrit, Ru. 218, *nunc qui minu-*seruio* quasi serua forem nata?*. Comme pour *familus*, l'emploi de l'adjectif semble secondaire. — *Serua* désigne la condition juridique de la femme esclave ; *ancilla*, la fonction qu'elle remplit. *Seruus* est un terme de sens général à côté de *mancipium*, *captiūs*, qui désignent des esclaves faits dans des conditions particulières, et de *familus*. Sur *seruus* a été fait un dénominatif qui sa forme dénonce comme récent : *seruō*, -*is* « être esclave ». *Seruē* n'a pu être construit que parce que *seruō* existait avec un sens qui pour les Latins était sans rapport avec celui de *seruus* ; la formation en -*is* a été choisie parce qu'elle servait à exprimer un état (cf. *febrīo*, *custōdīo*, etc.). Usité de tout temps. Pan-roman.

Autres dérivés et composés : *seruīlis* ; *seruīlūr*, -*īs* (Gloss.) ; *seruūlūs*, -*a* ; *seruūlūcūla* (Plt.) ; *seruūlūcū* ; *seruūtūm* n. : 1^e condition d'esclave, esclavage, classe des esclaves ; 2^e sens concret « esclave(s) » ; *cōnservuūtūm* (Plt.) ; *seruūtūdō* (très rare) ; *seruūtūs*, -*ūtūs* f. : servitude (sens actif) ; *seruūtor* (bas latin) ; *cōnservuūs*, -*a*, -*uula*. Cf. aussi les noms propres *Seruūs*, *Seruūlūs*, etc. Les langues romanes ont des représentants de *seruus*, *seruūtūm*, *seruūre*, *seruūs*, cf. M. L. 7873-7876, et de *cōnservuūs*, 2160. Sur *cōnservuūs*, v. 2159. Sur le latin médiéval *s(c)lauius*, v. Aebischer, Arch. Rom., 1936, 484.

as-seruō : assister (d. de Cic., Tu. 2, 24, 56) ; *déser-*uō** : servir avec zèle (rare, mais classique) ; non attesté avant (Cicéron) ; *inseruō* : être esclave de ; *praeseruō* : servir avec dévouement (Plt., Gell.) ; *subseruō* : servir en sous-ordre (archaïque).

L'Avesta a un correspondant phonétique exact de *seruus* au second terme de deux composés qui servent à désigner des chiens : *pasuš-hauro* « qui garde le troupeau » et *viš-hauro* « qui garde le village ». L'Avesta a, de plus, un exemple du présent *niš-haurvāti* « il surveille ». La racine est de la forme **swēr*, qui admet les variantes **ser* et **wer*. La seconde se trouve dans lat. *uereor*, v. isl. *varr* « qui veille sur » (v. sous *uereor*), etc. sans doute aussi hom. (F) *épōdō*, skr. *varud* « protecteur ». La première est attestée, outre les exemplaires cités, par ombr. *seritu*, *seritu* « *seruātō* », *aseriātū* « ob-*seruātō* », av. *ni... haraite* « il préserve », *haratār* « colui qui veille sur ». La forme complète de la racine figure dans le groupe du gr. (F) *opōdō* « je vois », att. *φρουρός* « gardien », *φρωτό* « φρωτό Hes. (c'est-à-dire *Fōpōt*) ; Homère a *φρωτο* « ils veillent sur ». Ces rapprochements expliquent toutes les valeurs de lat. *seruus*, *seruāre*, *obseruāre*. Mais le fait précis qui éclaircira le passage de *seruus* du sens de « gardien » à celui d' « esclave », seul attesté en fait, est inconnu. Aussi l'étymologie est-elle contestée par E. Benveniste, R. Et. Lat., 10, 1932, p. 429 sqq., qui considère *seruus* comme un mot emprunté à l'étrusque (*Seruūs Tullius* était d'origine étrusque et son nom étrusque était *Mastarna*), de même que *familus* et *uerna* : l'étrusque a des noms propres *Seruūs*, *Serue*, et l'esclave paraît avoir été une institution des peuples méditerranéens, mais non indo-européens (cf. *δοῦλος*, qui est lydien). M. Vendryes, BSL 107 (1935), p. 124 sqq., rapproche *seruus* de irl. *serbh* « pillage », gall. *herw* « état d'un individu hors la loi ». Faut de connaître l'origine précise et l'évolution de l'esclavage, tout ceci demeure incertain. L'ancien-

neté de la forme *seruūtūs* (v. Ernout, Philologica I, p. 225) semble indiquer que *seruus* est du vieux fonds de la langue.

scēcenāris : adjectif de sens inconnu qu'on trouve appliqué à un bœuf de sacrifice, T.-L. 41, 15, 1, ... *bouis scēcenāris*, *quem immolauisset, iecur diffluxisse*. On a proposé de lire *scēnāris*, de *scēna*.

seselis : v. *sil*.

sēsima, -*ae* f. (sēsuma, Plt., Poe. 326) : doublet phonétique (Plin.) de *sēsama* = gr. σησάμη « sésame ».

sēsqui, *sēstertiūs* : v. *sēmi*.

sessina : v. *sisienna*.

sesuūm, -*i* n. : autre nom de la plante *sedum* d'après Opilus Aurelius, F. 462, 14.

sēta : v. *saeta*.

sētius : forme de comparatif d'un adverbe, peut-être apparenté à *sērus*, *sērō* ; le premier sens aurait été « plus tard » ou « trop tard » ; cf. Fest. 462, 10 : *setius a sero uidetur dictum. Accius in Amphitryone* (93) : « *si forte paulo, quam tu, cōsensuū setius* ». L'adverbe est peu attesté dans ce sens et a été utilisé comme synonyme : 1^e de *minus*, dans *quō setius, nōn, hau(d) nihilō setius, nec eō setius*, sens le plus fréquent et le mieux attesté, e. g. Vg., Ae. 9, 440-441 : *quem circum glomerati hostes hinc communis atque hinc proturbant : instat non setius* ; 2^e de *secus*, e. g. Plt., Ci. 692 : *sed memet moror quom ago setius*. La tendance à prononcer de la même manière les groupes -*ti* et -*ci* a amené les graphies *secius*, *setius* (qui doit sans doute s'interpréter **setius* à *t* sibilant) ; et la synonymie a favorisé la confusion avec *secus*, *seque* ; cf. *haud secus et haud setius*, etc. Sauf dans les cas où la prosodie nous renseigne, il est le plus souvent impossible de dire avec certitude quelle était la forme employée par l'auteur. M. L. 7883. V. *serus*.

seuērus, -*a*, -*um* : sévère, dur ; grave, austère. Souvent joint à *gravis* ; Plaute l'unit à *saevus* pour allitérer, Tri. 835 ; se dit des personnes et des choses (*seuēra frōns*, *seuērus uolus*). Sert de nom propre : *Seuērus*. Le sens ancien est peut-être « inflexible », cf. *perseuērō* ; et *asseuērō*, formé sans doute sur *affirmō*. Ancien, classique, usuel. Formes romaines savantes, sauf une formé douteuse dans un dialecte italien ; cf. M. L. 7884. V. *serus*.

Dérivés et composés : *seuērē* (classique) ; *seuēriter* (rare, archaïque) ; *seuēritās* (classique, usuel) ; *seuēritūdō* (Plt., repris par Apul.) ; *perseuērē*.

asseuērō : affirmer (avec force ou avec persistance), dire sérieusement ; *asseuērātiō* ; *perseuērō* : continuer de, persévéérer (dans, de), joint à permanere, Cic., Leg. 3, 11, 26 ; *perseuērāntia* (classique) ; *perseuērātiō* (tardif) ; -*bilis*.

La présence d'un *ē* devant *u* consonne semble montrer qu'il faut couper **se*- (sans doute *se*-) *uērus* ; cf. cependant *socors*, etc. Le second terme du composé rappelle *uērus*, mais le sens fait difficulté. Sur l'ensemble, il a été présenté beaucoup d'hypothèses, dont aucune ne se laisse démontrer.

sēx indécl. : six. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 7885, *sēx*.

Dérivés et composés : *sextus* (prononcé dans la langue courante *sestus* ; cf. *Sestius*, osq. *Σετίς*) : sixième, M. L. 7888, irl. *seist* « sexta (hōra) » ; *sextiūs*, usité dans *sextiūs* (*mēnīs*) m. : ancien nom du mois d'août, sixième mois de la vieille année romaine ; *Sextiliūs* ; *sextāns* m. : sixième partie d'une unité (monnaie, mesure, etc.), cf. *quadrāns*, *triāns* et *as*, d'où *sextāntīs*, *sextāntiūs* (ombr. *sestentias* iaru. g. pl. f.) ; *sextāni* : soldats de la 6^e légion ; *sextānus* (langue des agrimètres : *s. linēs*) ; *sextāriūs* : sixième d'une unité, en particulier : sixième du conge, mesure de capacité, « *setier* », M. L. 7887 ; celtique : irl. *sestra*, britt. *hestaur*, et germanique : v. h. a. *sextari*, v. angl. *sester* (de *bisextum* dérive irl. *bisext*) ; *sextiōlūs* ; *sextiūlū* : sixième partie de l'once ; *sextēs* (-xiēs) : six fois ; *sexti*, -*ae*, -*a* : six par six ; distributif, de **sextōi* > **segnoi* > **sexnoi* > *sēni*, M. L. 7820. Dérivés : *sēnāriūs* : qui comprend six unités : *sēnāriūs* (*versus*) : sénaire ; *sēniō*, -*ōnis* m. : coup de six, au jeu de dés.

sextāgīntā : soixante (sexā- analogique de quadrā-), M. L. 7886 ; d'où *sextāgīsimus*, *sextāgīes*, *sextāgīni*.

sescentiūs, -*ae*, -*a* : six cents ; *sescentēsimus* ; *sescentiūlūs* ; *sescentāriūs* (Inscr.) ; *sesēni*, *sesēnāriūs* ; *Sesēnāriūs*. Pris quelquefois pour désigner un grand nombre indéterminé, comme *mille* (de là les composés comiques *sescentoplagus*, *sescentinūmnius*). Il y a là une trace d'un ancien système duodécimal (600 = 50 fois 12).

sēdecim, ancien juxtaposé dont les éléments se sont soudés dans le nom de nombre, mais non dans l'adjectif numéral correspondant : *sextus decimus*, M. L. 7779.

sexātrūs, -*um* f. pl. : sixième jour après les Ides ; cf. Varr., L. L. 6, 14 ; v. *quinquātrūs*.

Sex, *sē* : figure aussi comme premier terme de nombreux composés : *sex-angulus* ; *sexennīs* ; *sexenīum* ; *sexīs*, devenu indéclinable « le nombre six » (Mart. Cap.) ; *seuēgīs*, -*e* : attelé de six chevaux ; *sēmēstrīs*, -*e* : de six mois (différent de *sēmēstrīs* issu de *sēmēstrīs*) ; *sē-pēs* adj. « de six pieds » (Apul.) ; *sēscunz* (cf. *quincunz*) ; *sēuērī* m. pl. « collège de six personnes », d'où *sēuērī* sg., *sēuērātūs*, *sēuērālis*. Autres composés en *sex-* comme *sexplex*, etc.

Comme l'a vu F. de Saussure, l'initiale de ce nom de nombre a dû être complexe en indo-européen. Le type lat. *sex* se retrouve dans got. *saihs*, lit. *šēs*-i, skr. *śdī* (avec assimilation de *s* initial à *ś* final dans ces deux langues), tokh. A *šāk* ; de même, *sextus* est formé comme got. *saihssta*, lit. *šēsīas*, skr. *sasthā*. Il y a une initiale **sw-* dans gr. *Fētē* et gall. *chwech*, irl. *se* (mais *mōr-feser*, v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, 74) ; le type ancien de l'ordinal paraît conservé dans la forme gauloise *suxēs* de la Graufesenque. A côté de **sw-*, il y a une forme à **w-* dans arm. *veq* (et le degré zéro attendu dans l'ordinal v. pruss. *uschtis*). Il semble même que v. sl. *šēstū* « sixième », *šēstī* « groupe de six », av. *zēvās* « six », et peut-être gr. *έξτης* *χρήθη* ; η *έξατοχος*, *Kw̄tōs*, supposent une forme à **ks-* initial !

sexus, -*ūs* m. : sexe. Il en existe un doublet neutre *secus* (sur la quantité de *l'*, v. Havet, *Man.*, § 264),

toujours accompagné des adjectifs *uirile*, *muliebre*, et le plus souvent employé comme apposition qualitative. C'est peut-être d'après *secus* que Plt., Ru. 107, a fait *sexus* neutre : *uirile sexus numquam ullum habui*; cf. Prisc., GLK II 162, 7. Ancien, usuel. M. L. 7888 a. Dérivé : *sexuālis* (Cael. Aur.).

On rapproche le groupe de *secare*. Mais ce groupe ne fournit pas ailleurs le sens de « sexe » et la formation de *sexus* n'est pas claire.

si (ancien *sei*) : particule introduisant une phrase conditionnelle, « si », que la supposition soit considérée comme réelle (mode indicatif) ou comme irréelle ou éventuelle (mode subjonctif). Se place généralement en tête de la phrase et peut être renforcé d'un adverbe, *si modo*, *si quidem*, *si forte*; cf. aussi *quod si*. S'accompagne d'un enclitique : *si quis*, *si-cubi*. Peut introduire la phrase complétive de *miror*, *mirum (est)*. A tendu à se substituer à *num* dans les interrogatives complétives ; fréquent chez les comiques après *uisō*, *scōi*, *uide*; cf. Plt., Cas. 691, *uiso hoc amator si rediit*; Tér., Ad. 154, *uolo scire si apud forum est*; de là, chez T.-L. 39, 50, 7 (*Philopoemem*) *quaesisse si incolumis Lycortas... equis* *euasissent*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7889, *si et se*.

Composés : *si-n* (de *si-ne*) : « si au contraire », introduit une seconde hypothèse contraire à la première, e. g. Plt., Merc. 589, *si domi sum, foris est animus, sin foris sum, animus domist* « si je suis à la maison, mon esprit est dehors ; si je n'y suis pas et que je sois dehors, mon esprit est à la maison ». S'emploie aussi sans être précédé de *si*.

nisi : non pas si, c'est-à-dire « à moins que... ne » ; *ne*. L'abréviation de *si* est dû à la loi des mots iambiques ; *quāsi* : comme si ; *situe* (*seiue*), *seu* : ou bien si, soit que. Souvent répété *seitue... seitue* (*seu... seu*) : soit (*si*)... soit (que).

Si est le même mot que *sic*, sans la particule postposée, et le sens ancien en est « en ce cas, ainsi », sans valeur subordonnante ; sens qui transparaît encore dans certains types de phrases, e. g. *si dis placet* « ainsi plait-il aux dieux » ; et aussi dans le type *quiesce, si sapiis*, Plt., Mo. 1173, « tiens-toi tranquille, ainsi tu es sage » ; Pe. 797, *iurgium hic auferas, si sapias* « tu renoncerais à cette querelle, de cette façon tu serais sage » ; cf. le type de phrase *negat quis, nego* « [si] quelqu'un dit non, je dis non ». Mais, dès les plus anciens textes (Loi des XII Tables), *si* est employé avec la valeur du si français. Il est possible qu'à l'origine les deux phrases en corrélation aient comporté l'expression de *si... si* ou de *sic — si, ita... si* en corrélation ; cf. Lucil. 685 M., *si secubitet... sic non impetrer*; Cic., Cat. M. 38, *ita enim senectus honesta est, si se ipsa defendit*. — Une proposition exprimée sous forme conditionnelle peut prendre facilement une nuance concessive : *si uelit, non potest* « à supposer qu'il le veuille, il ne le peut » ; cf., par exemple, Plt., Mo. 351, *nec Salus nobis saluti iam esse, si cupiat, potest*. De là le sens concessif pris par *etsi*, *tamen si*, *tamen et*, et, dans les langues romanes, par *it se besebe*, esp. *si bien*.

Il n'y a pas de conjonctions conditionnelles communes à plusieurs langues indo-européennes ; chaque langue et même chaque dialecte s'est donné sa conjonc-

tion qui s'explique à l'intérieur de chacun. Partout le procédé consiste à annoncer par un petit mot la phrase où est énoncée la condition ; mais la nature du petit mot diffère d'une langue à l'autre. Osq. *svai*, *ombr sue* sont parallèles, mais différents ; le voisin a *sepis* « si quis... ». V. *sic et so*.

siat : *oūpēi ēpi βρέφους*, CGL II 183, 29. Cf. *sissiat*, CGL II 185, 14. Non autrement attesté. V. Buecheler, Kl. Schr., III, 155, et W. Heraeus, Kl. Schr., 175. Vocalisme *i* comme dans beaucoup de termes enfantis : *pipi*, *sissite*, etc.

Bien que les mots de ce genre n'aient pas d'étymologie nette, on est tenté d'évoquer v. sl. *scīati* « uriner » et, par suite, skr. *śīñcdati* « il verse », v. h. a. *śīhan* « faire tomber goutte à goutte, tamiser », lit. *saītas* « vase creux » (servant à mesurer des liquides, du grain, etc.), mais surtout irl. *slim* « je verse goutte à goutte » et « j'urine » ; gr. *σεῖν*, Aristoph., frg. 850, 1.

sibilus, *-i* m. (pl. *sibila* chez les poètes dactyliques, pour qui *sibili* était embarrassant) : sifflet, sifflement. Ancien, usuel. Sans doute dérivé du verbe suivant : *sibilo*, *-as* (doublet *sifilo* dans Nonius, qui le donne comme vulgaire et le suppose formé sous l'influence du gr. *σιφόω*, et dans les grecs, qui ont aussi *siflum*, CGL IV 395, 3, et *siflum*, V 484, 53) ; *sibulus*, *-a*, *-um*; *sibiliātō*, *-tus*, *-trix* (tardifs). Les formes romanes remontent les unes à *sibilare*, **sibilāre*, les autres à *siflare*, **siflāre*, M. L. 7890 ; B. W. *siffler*; *sibilus* est conservé en roumain et en catalan, M. 7891. Le verbe est panroman. Composé : *csibilo* (comme *explaudō*). Cf. *sibulō*.

Un mot imitatif comme celui-ci ne comporte pas de rapprochement précis. La forme *sifilo*, d'où sort *sibilo* par un développement normal en latin, est expressive, et c'est ce qui a déterminé la survivance en roman de cette forme, qui persistait dialectalement. Pour expliquer *sifilo*, il faudrait remonter à **sibh-*, qui serait bien moins expressif. — Il suffit donc de rapprocher des mots de type semblable qu'on observe dans d'autres langues : *άτω* « je siffle », *αγρύς* « sifflement » en grec, *svistati* « siffler » en vieux slave (et, en russe, la forme plus expressive *svistēt'*), irl. *séitim* (avec *-t* notant *-d-* occlusif issu de *-zd'*) « je souffle » (cf. *ind fet*, glosé « *sibilus* » ; gall. *charuyh* « souffler »). Le slave a, avec sonore initiale et intérieure, pol. *gwizdac'*, slov. *zvizdati* « siffler » (*zoi*), en russe et en slave méridional, repose ici sur **goi-* attesté par le slave occidental). Pour la labiale que suppose *siflus*, v. *pipare* en latin même. Cf. aussi *tūbilo*.

sibyllus (*su*, *simi*) : sorte de pâtisserie. Mot de glossaire, sans doute populaire, de forme mal fixée ; v. W. Heraeus, Kl. Schr., 103, n. 2.

sibus : adjectif défini, *callidus siue acutus*, P. F. 453, 8. Composé : *persibus*, cf. Varr., L. L. 7, 107 ; F. 238, 20. Exemples de Plaute (frg. inc. 37) et Naevius (Com. 116). Peut-être forme dialectale de même racine que *sapiō* ; cf. osq. *supis* « sciens », voisq. *sepu* « scient ». *sibyna* : v. *sybina*.

sic (ancien *sei*) adv. : ainsi, de cette façon. Répété dans les comparaisons *sic... sic* ; ou souvent joint à *ut*

« ainsi... comme », Cic., Att. 4, 6, 1, *de Lentulo sic fero ut debeo* ; les deux conjonctions ont fini par se souder ; de là *sic*, *sicut* ; on trouve, du reste, aussi *ut... sic*. Par extension, s'emploie avec toute espèce de mots marquant la comparaison : *quemadmodum*, *tamquam*, *quasi*, etc. Dans la langue familière, comme *ita*, correspond parfois au « oui » du français ; sens conservé dans les langues romanes, M. L. 7892, tandis que le sens de « ainsi » a été réservé à des formes renforcées. Ancien, usuel, panroman. V. B. sous *si*, *ainsi*, *aussi*.

On trouve dans les gloses une forme *soc* : *ita*, CGL V 245, 9 ; mais la réalité en a été contestée. Festus, 476, 25, d'après l'augure Messalla, cite aussi *suad ied*, qu'il glosse *sic te* ; ancien ablatif féminin ?

Sic est issu de **sei* + *ce* dont *le* demeure encore dans *sicine* « est-ce ainsi que? », de **seice* + *ne*. La forme sans *-c-* est conservée dans *si* : entre *si* et *sic*, il y a eu répartition.

V. *so*.

sica, *-ae* f. : 1^o poignard pointu à lame recourbée ; 2^o « défense » du sanglier (Plin.). Arme nationale des Thraces ; à Rome, considérée comme l'arme des brigands et des assassins ; de là *sicarius*, avec son sens péjoratif : « sicaire », puis « assassin, meurtrier », sans spécification de l'arme. — Le sens précis et spécial du mot rend peu vraisemblable le rapprochement avec *secō* (la *sica* ne servant pas à couper). Ancien (Enn.), usuel, classique. Non roman.

Diminutif : *sicula* (Catul. 67, 21, sensu obsceno, comme *hasta*).

Sans étymologie claire. On a envisagé un emprunt au thrace. V. *sicilis*.

siccus, *-a*, *-um* : sec ; sens le plus ordinaire, qui s'emploie dans toute sorte d'acceptations figurées ou dérivées : « qui a soif », cf. Plt., Pe. 822, *nimi' diu siccus sumus* ; Cu. 119, *siti sicca sum* ; « qui ne boit pas » (*siccus sobrius*) ; « maigre, décharné » et « ferme » (c'est-à-dire « sans humeurs »), e. g. Cic., Bru. 55, 202, *nihil nisi siccum atque sanum*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7898, *siccus*. Celtique : *irl. sec*; britt. *sych*.

Dérivés : *siccitās*, usuel et classique, M. L. 7896 ; *siccidus* (tardif, d'après *āridus*, *torridus*, etc.) ; *siccō*, *-as*, M. L. 7894, et ses dérivés *siccatus*, *siccatus*, *siccōrius*, M. L. 7895 ; *siccāneus*, *siccāneus*, M. L. 7893 ; *siccēscō*, *-is* (et *ex*) ; et ses composés *ad*, M. L. 727, *dē*, *ex-siccō*, M. L. 3067 et 3068, **exsicculare*; *prae-siccatus* (*-siccus*) ; *resiccō*, M. L. 7243 ; *siccoculus*, Plt., Ps. 77.

Forme à consonne géminée expressive, en face de *av. hīkuš* « sec », tandis que irl. *sec* = gall. *hyp* « sec » est une forme expressive à redoublement d'une autre racine ; cf. *av. hīkuš* « sec ». Le gr. *λογύς* a, de plus, sans doute un *kh* expressif. *Siccus* appartient à la racine de skr. *śīñcdati* « il verse », comme irl. *sec* à la racine de *lit. sēkti* « tomber » (en parlant d'une chute d'eau), *nu-sēkti* « se dessécher » (v. Vendryes, Symb. Rozdowski, I, p. 137 sqq.). V. *sūdus*.

sicera n. pl. et f. : sorte de boisson enivrante ; cidre ? Transcription tardive du gr. *τὰ σικέα*, qui lui-même est emprunté à l'hébreu ; cf. Rönsch, *It. u. Vulg.*, p. 257. M. L. 7898.

sicilis, *-is* f. : fer de lance, à large lame recourbée (cf. P. F. 453, 20 et Rich, s. u.); a dû désigner aussi une sorte de faucon.

Dérivés : *siciliō*, *-is* : faucher ; *sicilimenta*; *sicilicula* (Plt., Ru. 1169, leçon contestée).

Ancien, technique. La quantité de *sicilis* est attestée par le vers d'Enn., A. 507, *inedit uelut ulgo sicilibus latiss* ; mais les formes romanes remontent à *sicilis*, M. L. 7900 (influence de *sēcāre*, *seccilis*?). Sans doute de *sica* ?

Peut-être faut-il y rattacher *sicilicus* (scandé *sicili-* dans Palémon, de Ponder., témoignage tardif et sans autorité) « 48^e partie de l'as, 4^e partie de l'once », ainsi nommée en raison de la forme du symbole ɔ qui le désigne et qui a servi à noter la virgule. L'étymologie de P. F. 453, 18 : *-m dictum quod semunciam secat*, n'est qu'un calembour.

sicilicissō, *-ās* : verbe dérivé par Plaute, Men. Prol. 12, de *Sicilia*, gr. *Σικελία*, d'après *graeccissō*, *atticissō*, ibid. 11, 12.

sicin(n)ium, *-In* : « *genus ueteris saltationis* », Gell. 20, 3, 2. Dérivé de *σικαν(v)ic*, comme *sicinnista* (Acc.), parfois confondu avec *sincinum*.

sīdō : v. *sedeō*.

sīdūs, *-eris* n. (usité seulement au pluriel dans la bonne prose, Cic., Cés., Quint. ; et aussi le plus souvent dans la poésie ; le singulier attesté à partir de Vg. et Horace) : étoiles formant une figure, constellation (par opposition à *stella* « étoile isolée » ; cf. Macr., Somn. Scip. 1, 14, comme *ἀστρον* et *ἀστρόν*) : *Arcturi sidera*, Vg., G. 1, 204 ; *niuosus sidus Pleiadum*, Stat., S. 1, 1, 95, etc. ; puis, par abus, s'est dit d'un astre isolé : *sidus lunae*, Plin. 2, 41, etc. S'emploie par image pour désigner le ciel, la nuit, le climat ; la saison, spécialement l'hiver (cf. plus bas, *praesiderare* et le sens de *sīdū* en v. ital.) ; comme terme de louange ; dans la langue de l'astrologie, pour désigner l'astre en tant qu'influant sur la destinée humaine : *sidera natalicia*, Cic., Diu. 2, 43, 91 ; sens auquel se rattache *sideror*, *-āris*, dép. « *siderē afflari*, *ἀστροβολεῖσθαι* », sans doute dérivé de l'adjectif *sideratus* « frappé par un astre » qui traduit *κυλλός* « tortu » (Ital., Vég.) ; *siderātiō*, *siderāticius*, *siderōsus* (cf. *astrōsus*), tous tardifs et non attestés avant Plin. ; **assiderātus*, M. L. 728. Autres dérivés : *siderēs* (poétique, époque impériale) ; *siderālis* (Plin.). *Sidus*, usité de tout temps, appartient plutôt à l'usage noble. Il est conservé, avec des sens dérivés, en vieil italien et peut-être en vieux portugais. M. L. 7902.

A *sīdūs* les anciens rattachaient déjà *considerare*, *désiderare*, cf. P. F. 66, 7 : *desiderare* et *considerare a sideribus dici certum est* ; P. F. 37, 4 et Prisc., GLK II 174, 19. Ce sont sans doute d'anciens termes de la langue augurale (ou marine), comme *contemplari*, auquel *considerare* est souvent joint, e. g. Cic., Verr. 2, 4, 15, 33, laicisés en passant dans la langue courante et qui ont perdu tout rapport avec *sīdūs*. Pour le développement de sens, cf. *contemplor*.

considerō, *-ās* : examiner avec soin ou respect ; de la *considerātus* : mûrement réfléchi ; *-m cōnsilium*, ou « considéré » (*de homine*) : *-s homo*, Cic., Caec. 1, 1 ; *cōsider-*

rātiō, -tor (Gel.) ; *cōnsiderantia* ; *incōnsideratūs*. M. L. 2161 et 2162, **considerium*.

dēsiderō, -ās, formé sans doute sur *cōnsiderō*, comme *dēsērō* sur *cōnsērō* (v. *serō*) : cesser de voir, constater [ou regretter] l'absence de; d'où « chercher, désirer ». De là : *dēsiderium* : regret, désir; *dēsiderabilis* (rare, mais classique); *dēsideratiō* (rare), *-tiūs* (terme technique de grammaire). Les langues romanes ont des représentants de *dēsiderāre*, *dēsiderium*, *dēsiderōsūs*, M. L. 2593-2595.

praesiderō : *-re dicitur cum maturius hiberna tempes* *tempes* *mouet*, *quasi ante sideris tempus*, P. F. 249, 22, trad. de *προχρεύσω*.

Même si l'on arrive à en montrer la possibilité phonétique, le rapprochement avec le groupe de lit. *svidū*, *svidēti* « briller » est sans grand intérêt. Terme technique dont l'étymologie est incertaine. Le rapprochement avec *sido*, indiqué par Varro, L. L. VII 14, et repris par Kretschmer, dans l'*Einführung* de Gercke, 3^e éd., p. 511, n'est qu'une étymologie populaire.

sigillum : v. *signum*.

sigla, *-ōrum* n. pl. : signes d'abréviations, abréviations. Technique et tardif (Just., Cod. Just.). Peut-être de *singula*, comme le propose Mowat, Bull. Epigr. IV (1884), 127. M. Niedermann signale que Probus appelle les abréviations *singulae litterae*; v. P. W., 2^e série, II, 2280. Ou bien de *signum*?

sigma (*simma*), *-atis* n. : lit de table ou siège demi-circulaire, ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec la forme grec C. Emprunt au grec, d'époque impériale.

Signia, *-ae* f. : nom d'une ville du Latium (*Segni*). L'adjectif dérivé *signinus* a été employé pour désigner certains produits originaires de cette ville, en particulier : *signinum* (scil. *opus*), espèce de composition pour faire des planchers, v. Rich. s. u.; *s. pirum*.

signum, *-i* n. (avec *i* noté dans les inscriptions, soit par *i longa*, CIL VI 10234, ou par *ei*, CIL I² 42; cf. *iseing*, CIL I² 388 abréviation fautive de **seign(om)*), Vetter, *Hdb.*, n° 228 d); mais les langues romaines attestent un *i*: *it. seign*, cf. Sommer, *Hdb.*, p. 121 : signe, marque distinctive (joint à *nota*), défini par Cicéron: *quod sub sensum aliquem cadit et quiddam significat*, Inu. 1, 30, 48; *pecoris, seruitus signa*, etc.; « *seing*, sceau »; *signal* et cloche (Greg. Tur.). De là divers emplois spéciaux : 1^o dans la langue militaire, « enseigne(s) », qui distinguent les divisions d'une armée (d'où *signifer*, *antesignāni*, *subsignāni*); usité surtout au pluriel, et qui figure dans un grand nombre d'expressions techniques : *signa sequi*, *seruare*, *dēserere*, etc.; 2^o dans la langue des artistes, « image peinte ou sculptée », sens venu peut-être de l'habitude de distinguer les enseignes ou les proues des vaisseaux de guerre par des figures brodées ou sculptées; 3^o en astronomie : *signa dicuntur eadem et sidera*. *Signa quod aliquid significant*, *ut Libra aequinoctium*, Varr., L. L. 7, 14. En onomastique, *signum* désigne le « prénom » ou le « surnom » distinctif, le « sobriquet ». *Signum* correspond à ὄντα, ὄντες, dont il a peut-être emprunté quelques-uns des sens. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7908; celtique : irl. *sén*, *sign*; britt. *swyn*; et germanique : v. angl. *segn*.

Dérivés et composés : *sigillum* n. : petite image, statuette; sceau, seing; *Sigillāriūs*, *sigillāriūs*, *-iūm* : tête des *gillō*; *sigillātor*; *sigillātūs* (sur le sort de *sigillātūs*, v. B. W. sous *éclarate*); *dissigillō* (v. Thes., s. u.); *sigillānūs*, *n. pl.* (Arn.); M. L. 7903-7904; celtique : irl. *séla*, *sigliſe* « *sigillum*, *-lātūs* », britt. *siel* « *sigillum* », *swinogl* « *signāculum* »; germanique : *got. sigljo* « *sigillum* ».

signō, *-ās* : *-re significat mōdo scribere, modo anulo signa imprimere, modo pecora signis notare*, P. F. 457, 6; quelquefois employé pour *significō* ou *dēsignō*. Dérivés : *signātor*, *-tiō* (Tert.), *-torius* (tardif); *signāculūm* (bas latin), M. L. 7905 et 7904 a, *signālē* n. de *signālēs*, cf. *signālēter* (Cassiod.), M. L. 7906, **signā-*

assignō : 1^o assigner, terme du droit public, cf. IIIiūr *agreis dandeis adsignandeis*; 2^o sceller (époque impériale); *assignātor*, *-tiō*.

cōsignō : marquer d'un sceau, confirmer par écrit, britt. *cyswymno*; *dēsignō* (souvent confondu avec *signō*) : désigner, marquer, M. L. 2596; B. W. sous *dessiner*; *dissignō* (rare) : 1^o distinguer, glosé *ordinō*, *distribuō*; 2^o rompre le cachet, détruire, violer; *exsignō* : noter tout au long; *insignō* : ἐγχαράσσω (Gloss.), conservé dans les langues romanes avec le sens de « enseigner », M. L. 4462; B. W. s. u.; *ob-signō* : fermer par un seing, sceller; *persignō* : tenir note de (rare, époque impériale); *praesignō* : marquer d'avance; *resignō* : briser le cachet; ouvrir, violer le secret de; cf. aussi F. 352, 4, *resignare antiqui pro recrībēre ponebant ut adhuc subsignare dīcīmus pro subscrībēre*; cf. P. F. 359, 9, *resignatūm* *as dīcītūm*, *cum ob delictum aliquod iussu tribuni mīliūm, ne stipendū ei detur, in tabulas defertur*; *subsignō* : transcrire au bas. A ces verbes peuvent correspondre des dérivés : *cōsignātiō* (époque impériale); *dēsignātiō*; *dissignātiō*, *-tor* (v. Thes. s. u.); *obsignātiō*, *-tor*; *praesignātiō*, *-tor* (époque impériale); *resignāculūm* (= ἀπορράγω); *resignātrīz* (Tert.); *subsignātiō*.

significō, *-ās* : montrer par signes, signifier, M. L. 7907; *significāns*, *-cāter*; *significātiō*, qui traduit ἐπισημάνωσαι et ἐμφανίζω; *significāntia* (époque impériale); *significātūs*, *-us* m. (époque impériale); *significābilis* (Varr.), *-tiūs* (Dig.) et *insignificātiūs* (*modus*) (Gramm.); *-torius* (langue de l'Eglise); *adsignificō* (Varr.); *adsignificātiō* = προσδιασθέντις; *prae-significō* (Cic.), *-cātiō* (Lact.).

insignis : distingué par une marque particulière (= ἐπισημανός); *insignes* *appellantur boues qui in ferme et in pede album habent*, *quasi insigni*, P. F. 101, 16. Peut s'employer en bonne comme en mauvaise part : *tam ad laudem quam ad uituperationem inflecti potest*, P. F. 99, 11; mais a souvent un sens laudatif « distingué » (= ἐξοχες, *egregius*). Subst. *insigne* n. : insigne (aigrette, devise sur un bouclier, faisceaux), en particulier : παράσημον, figure peinte ou sculptée à l'avant du vaisseau, imitant la personne ou l'objet qui lui donnait son nom, par opposition à *Tūnela*, figure de la divinité protectrice placée à l'arrière : *insigniātūs*; *insignitōr*; *insignitūs*; *insignitē*, d'où *insigniō*, *-is* (époque impériale). M. L. 4463-4464; B. W. *enseigne*.

Dérivés et composés : *signifēr* (en tant qu'adjectif); la langue semble avoir évité la rencontre de deux *g* qu'a produit **signigēr*, *fez* (époque impériale), *-tenēs* (Bnn.).

Le phonétique, à en juger par *decet* : *dignus*, autorise à rapprocher le groupe de *secāre*; il faudrait admettre que *signum* aurait désigné d'abord une marque faite par incision. Hypothèse plausible, mais indémontrable. On a pensé aussi à la racine **sek* *u* de *in-seque*, etc. M. Benveniste, Rev. Phil., 1948, 122, a rapproché plus vraisemblablement *signum* de *sequi*; *sek* *u* *-no* *m* serait d'abord « l'objet qu'on suit » (cf. *signa sequi* dans T. L. 23, 35, 6; 30, 35, 6), spécialement « l'enseigne ». Les sens de « signe, marque de reconnaissance, objet figuré », etc., se seraient développés sous l'influence de σῆμα, σημεῖον, et *signare* serait un calque sémantique de σημαντεῖσθαι.

siler, *-eris* n. : plante flexible : *molle siler*, dit Vg., G. 2, 12, non pas l' « osier », comme on traduit d'ordinaire, mais plutôt le « fusain » (it. *silio*); cf. P. Fourrier, Bull. Soc. bot. Fr., 1948, 95, p. 279, André, *Lex.*, s. u. Cf. *Silarus* (*Silerus*, *Siler*) « le Sele », rivière séparant la Campanie de la Lucanie.

silex, *-icis* m. (et f. en poésie; gén. pl. *silicūm*; l'abl. *silicī*) est un expédient de la poésie dactylique pour éviter le tribraga : pierre; souvent joint à *lapis*, e. g. Plt., Poe. 290; désigne une sorte de lave qui servait dans la construction des maisons, le pavage des routes, etc., cf. Rich. s. u.; roche, grande ou petite; pierre à feu, caillou. Ancien, usuel. M. L. 7911.

Dérivés : *siliceus*, M. L. 7914; *silicāriūs*, d'où **sili-* *care*, M. L. 7913; **siliagineus*, M. L. 7916.

Pas d'étymologie sûre. On s'est souvent demandé si *silex* ne comporterait pas une dissimilation de **sklik* (cf. *calx*, 2), mais pareille dissimilation est invraisemblable.

silicernūm, *-i* n. : repas clôturant une cérémonie funèbre et qui avait lieu près du tombeau (cf. Varr. ap. Non. 48, 3). Selon Festus, *silicernūm erat genus farcīminis quo fetu familiā purgabatur*, P. F. 377, 4; cf. Arn. 7, 24, et Rich. s. u. Appliqué parfois comme injure à un vieillard. Mot rare, dont le sens n'était plus compris des Latins eux-mêmes. Les étymologies anciennes ne sont que des calembours et aucun rapprochement valable n'est connu. Semble être un composé du type *lecternūm*.

silicia, *-ae* f. : fenugrec, plante (Pline). Appelée aussi *siliqua*, sans doute par suite d'une confusion.

siliqō, *-inis* f. : blé (d'hiver ou de printemps), froment; farine de froment, fleur de farine. M. L. 7917.

Dérivés : *siliagineus*. Attesté depuis Varron. Conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7916 a; *siliqīnīāriūs* (Inscr., Dig.), *-nāceus*.

Sans étymologie. Cf. *similāgō*.

siliqua, *-ae* f. : 1^o silique, cosse des légumineuses; *au pluriel* « pois »; 2^o caroubier, caroube; 3^o petite mesure de capacité; petite monnaie (1/24 du *solidus*), d'où à basse époque *siliquātūrīus* « perceuteur d'un impôt », *siliquātūcūm* « droit du 24^e sur le prix de vente ». Depuis Varron. M. L. 7919; germanique : v. h. a. *siliha*.

Dérivés : *silicula* (Varr.), M. L. 7915; *siliquor*, *-āris* (Plin.); *siliquastrum* : piment. Sans étymologie.

silius, *-a*, *-um* : *appellatur naso susus uersus repando*. *Vnde galeae quoque a similitudine silae dicebantur*, F. 460, 4. Usité surtout comme surnom : *Silus* et *Silō*. V. *simus*.

silua, -ae f. (scandé trisyllabe dans Hor., C. 1, 23, 4; Pod. 13, 2, comme *soluo*, etc., cf. Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 112; mais c'est peut-être une prosodie artificielle; la graphie *silua* est due au rapprochement de ὄλη : arbres sur pied ; forêt, bois (sauvage ou cultivé) ; synonyme du gr. ὄλη, dont il a pris en partie les sens, notamment celui de « matériaux de construction », et plus généralement de « matière » (d'un ouvrage, d'un poème, etc., mais non celui de « matière » en philosophie, où le latin rend ὄλη par *materia*) ; d'où *Siluae*, titre d'un ouvrage de Stace, proprement « Matériaux » (non mis en œuvre). Ancien (Naev.), classique, usuel. M. L. 7920.

Dérivés et composés : *siluula* (rare) ; *siluēscō*, -is : tourner en bois (de la vigne) ; *Siluītus*, nom propre, cf. Fest. 460, 7; *Siluānus* « Silvain », dieu des forêts, M. L. 7921; *Siluīnus*, etc. ; *siluātīcūs* (doublet tardif et vulgaire *saluātīcūs* d'après *saltus*, panroman) : 1° qui sert pour le bois : -ae *falcēs* (Caton) ; 2° qui pousse ou qui vit dans les bois, sauvage (Caton, Varr., Plin.). Terme de la langue rurale ; cf. M. L. 7922, *siluātīcūs* et *saluātīcūs* ; *siluēster* (-*trīs*, -*trīs*, *tre* (classique et usuel ; quelques formes de *siluēster*, -*trā*, -*trūm*), M. L. 7923; *siluōs* (époque impériale) ; *silui-cola*, -*trīx*, -*ger*, -*fragus*, etc., tous poétiques. Cf. aussi **matrīsiluā* et *siluā māter* (Scrib. Larg., Marcel.), *māter silua* « chèvrefeuille », M. L. 5421, André, *Lex.*, s. u.

Tous les rapprochements qui ont été proposés sont forcés.

simia, -ae f. : v. *simus*.

simbella : v. *libra*.

simia, -ae c. (et *simius* m. ; une fois *simius* créé, *simia* a tendu à devenir uniquement féminin) : singe, guenon. Terme d'injure. Ancien, usuel. M. L. 7929; britt. *sim*.

Dérivés : *simiolus* (Cic.) ; *siminīnus*, -a, -um : -a *herba* : sorte de muslier, plante (Ps.-Apul.) ; *simiātōr* (Porph.). Le néerl. *simminkel* suppose **simiuncula*. Emprunté au grec ; v. *simus*.

simila, -ae f. ; *similāgō*, -inis f. : fleur de farine. M. L. 7806. Passé en v. h. a. *simila*, *sēmala* « semoule ». Dérivés : *similāceus* ; *similāgineus*, -*ginārius*, CIL I³ 1207.

Les deux formes apparaissent en même temps ; *simila* est dans Celse et Martial, *similāgō* dans Pline ; l'adjectif *similāgineus* est dans la Vulgate. Sans doute mot emprunté sous l'Empire, en même temps que le produit, à quelque langue méditerranéenne ou orientale (l'assyrien a *simidu*, de même sens). Le grec a *σεμιδα*, devenu *simidala* dans les Gl. Cf. *siliqō* et, pour la finale, *lapāgō*, etc.

similis, -o : semblable. Ancien, usuel. M. L. 7928. *Similis* est issu de **semili*. La forme ancienne de neutre de l'adjectif *simil* (et *semol*, attesté épigraphiquement, CIL I³ 1531, *semol* ; cf. *facul*, de *facilis*) est demeurée comme adverbe, avec le sens de « en même temps, également » (cf. gr. ἄπα), d'où *simul ac*, *atque*, *et*, *ubi*, *ut*, etc., tandis que le sens de « semblablement » était réservé à l'adverbe *similiter*. *Simul* a été renforcé de

in- à l'époque impériale : *insimul* (premier exemple dans Stace) et est passé sous cette forme dans les langues romanes. M. L. 4465, *insimul*, *insemul*. On le trouve l'ablatif, d'après *cum*. A *similis* correspondent deux substantifs dérivés : *similiās* et *similiātūdō* ; le premier signifie « fait d'être ensemble » et « rivalité, compétition, haine réciproque, inimitié » (d'où l'emploi fréquent au pluriel *similiātēs*) ; *similiātūdō* s'est spécialisé dans le sens de « ressemblance » et, dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, « analogie, comparaison » (= δοκοσις), et « uniformité, monotonie » (du style), M. L. 7928 a. Cf. la différenciation de *faciliās* et *faciliātūs*. La forme *similiātās* « ressemblance » est rare (Caecil., Vitr.).

De *similis* est tiré un dénominalis : *simulō*, -ās (cf. *stabilis*, *stabulō*) « représenter exactement, copier, imiter » (par opposition à l'objet réel, au modèle), d'où « prendre l'apparence de, feindre, simuler, faire semblant de ». Sous l'Empire (depuis Pompéi), apparaît *similārē* « ressembler », conservé dans les langues romanes, M. L. 7925 ; B. W. *sembler*, et **similiārē*, M. L. 7926 ; **assimiliārē*, 730.

Dérivés : *simulācrum* : image, représentation (par la peinture, la sculpture, dans un miroir, etc.) ; spectre, simulacre. Dans la langue philosophique, traduit le gr. εἰδωλος et s'oppose à *rēs*, *corpus*. Autres dérivés : *simulātō*, -*tor*, -*trīx*, et *simulāmētē* (Ov. Aus.), *simulāmentū* (Gell.), *simulālītē* (Ven. Fort.).

Composés : 1° de *similis* : *absimilō* (rare) ; *adsimilō* (παρόμιος) ; *cōsimilō* (= συνόμιος irl. *cosmīl*, d'où *cōsimilō* « rendre semblable » (bas latin) ; *dissimilō* (cf. *diffīlētē*), -*militūdō*; *uērisimilō*, v. *uērūs*. Composés artificiels et tardifs en *similiānūs*, -*membris* (d'après le gr. δύο- δύοιο- γενής, etc.).

2° de *simulō* : *adsimulō* (ass-, *assimilō* à basse époque) « faire semblant, imiter, assimiler ». Le sens de « assembler » qui est dans les langues romanes (B. W. s. u. ; M. L. 731) provient d'emplois comme Irén. 1, 1, 3 : *sicubi quid eorum, quae dicuntur in scripturis, poterunt adaptare ei adsimilare* (= προσαρμόσαντα εἰδότα) *figmento suo*.

dissimulō : dissimuler ; différencié par les grammairiens de *simulō* ; cf. Suét., Diff., p. 290, *simulamus quae nescimus*, *dissimulamus quae scimus* (Non. 439) ; sens confirmé par l'emploi de Plit., Cas. 771, *nīmūm lepīde dissimulānt̄ quasi nil sciant̄*.

insimulō (algm *alos rei*, ou avec la proposition infinitive) : accuser quelqu'un (généralement avec l'idée d'accuser faussement « crimen in algm confingere », P. F. 99, 5), cf. les gloses διαβάλλω ἐπι διαβολής, προσποίουμα. Cet emploi est celui des bons écrivains, qui joignent le verbe à *falsō*, *scelestē*, *criminibus falsis*, *insontem*, etc. Plus tard, le verbe a tendu à se confondre avec *accūsō*.

La racine de **sem- un* a servi dès l'indo-européen à exprimer l'identité : got. *sama*, gr. δύος, skr. *sāmā*, av. *hamā* et, avec longue, av. *hāmō*, v. sl. *samī* ; on peut joindre à ces mots la particule pronominale irl. *som* (v. H. Pedersen, V. G. d. Spr., II, 170). Des dérivés indiquent la « ressemblance » : gr. δομος, δρος ; avec -*lo*, δμαλος signifie « égal, uni ». Lat. *similis* n'a un

correspondant exact qu'en céltique : irl. *samail* « ressemblance », *amal* « comme », et gall. *hafal* « semblable ». Ceci indique un type ancien **sōmōli*, qui aboutit phonétiquement à lat. *similis*, *simil* (cf. *cinis*, *sine*, *ciliūm*, pour le traitement phonétique). L'e de v. lat. *semol* indique peut-être une forme à e qui rappelle got. *simle* « autrefois » ; de même *semel*. Pour le vocalisme, cf. gr. ἄπα « en même temps ».

similitū (similitur, CIL VI 9290) : en même temps. Doublet archaïque de *simul*. Sans doute de **sem-* et de l'ablatif **iiū* du substantif verbal **iius* (issu de **eitus*, cf. inf. skr. *etum* « ire »), dont la longue s'est abrégée partout ailleurs (*iius*, *rediius*, d'après le participe en -*to*, **iios*). *Similitū* voudrait donc dire « d'une marche de pair ». On attendrait **sem-iiū* ; pour i, cf. *ni-mis* de **ne-mis*, in de **en*. Cf. l'équivalent céltique : irl. *emith*, gall. *hepyd* (J. Loth, Rev. celt., 30, 258).

simplex : v. *plectō*.

simplus : doublet de *simplex*. V. *plectō*. Rare et technique. Employé le plus souvent par opposition à *duplus*. M. L. 7930. Britt. : *sym̄l. Simpla* : la somme simple ; *simplūm* : l'unité (Plt., Cic.) ; *simplāris* : qui reçoit la ration simple (Vég.).

Le premier élément de *sim-plex*, *sim-plus* répond à skr. *sa-ka-rt* : « une fois »), gr. ἀ- (dans επατεξ « une fois », ἀ-πλοῦς « simple »). Le traitement i dans *sim-*, en regard de *sem-per*, doit provenir de ce que *sem-* est devant le groupe -*pl*. — V. *sem-per* et cf. *sincērūs*.

simplūdiare : *funera sunt, quibus adhibentur dumtaxat ludi corbōresque...*, F. 442, 27. Non autrement attesté. De **simplū* + *lud-* devenu par haplogie *simplūd-*? Sens et forme obscurs.

simpūliūm (*simpūliūm*, abl. *simpūliūm* dans les Acta Fratrum Aru.) : -i n. : sorte de grande cuiller à manche long qui servait à puiser le vin dans le cratère ; louche. Cf. Rich, s. u. Terme technique, attesté depuis Varron. — *Simplūm*, dans P. F. 455, 14 : *simpūliūm uas parūlūm non dissimile cyathō quo uinum in sacrificiis libabūt; unde et mulieres rebus diuinis deditae simpulatrices* (l. *simpūliūtā*), est une métaphore de *simpūliūm*, avec pu-notant *pūo*, cf. *fluius* ; v. Havet, *Man. de crū. verb.*, § 914, et Brinkmann, ALLG 15 (1908), p. 139 sqq.

Dérivés : *simpūliūtā*, -iātā.

L'ombr. *se plēs*, T. E. III 17 (ablatif ; nom d'un instrument de bronze), est à écarter ; v. Vetter, *Hdb.*, p. 214. On pense à lit. *simiū*, *semiti* « puiser », arm. *amam* « je puise », gr. ἀμην (ἀμην) « seau ». Rapprochement vague ; arm. *amam* et gr. ἀμην comportent d'autres possibilités.

Parall. terme a chance d'être emprunté ; cf. gr. οἴνων, -*oīa*?

simul ; *simulō*, etc. : v. *similis*.

simus, -a, -um : camus, camard. Le féminin de *simus*, substantif, *simā* désigne en architecture la « doucine » ou « gueule droite ». Ancien (Liv. Andr.), rare et technique. M. L. 7931 ; h. all. (Ge)sims.

Dérivés : *Simōs*, -*oīs*, surnom d'homme et nom donné au dauphin ; *simō*, -*ās* : aplatis ; *simātūs* (v. h. a. *simisstein*, m. h. a. *sim(e)z*) ; *simulus* (Lucr.) ; *re-simus* (Varr., Colum., etc.).

Ne peut guère s'expliquer que par un emprunt à gr. στόμας ; *silus* représente sans doute un doublet *στόλος, dont Στόλης semble dérivé. Cf. *simia*, qui semble identique au nom propre Σιμίας, Σιμπλας.

simussa : v. *cimussa*.

sin : v. *si*.

sināpī (*sināpe*, Apicius), -is n. (et *sināpis*, -is f., Plt.) : moutarde. Emprunt au gr. σινάπι, lui-même sans doute d'origine égyptienne, cf. *nāpus*, comme *sināpīzō*, *sināpīs*. Les formes romaines remontent à *sinapi* et *sindpi*, les unes conservant le ton grec, les autres l'accent latin, fr. *sanve*, v. B. W. ; M. L. 7933 ; et germanique : got. *sinap*, etc., d'où finn. *sinappi*.

sincērūs, -a, -um (*sincērīs*, *tardīs*) : pur, exempt de mélange ; par suite, au moral « pur, sincère ». Ancien, classique, usuel.

Le sens de « pur, sans mélange » est bien attesté pour l'adjectif et pour ses dérivés : *sincerūm lac*, *sincera azungua*; *sincerūm equestrē proelium*, T.-L. 30, 11, 8 ; dans *porci sacres sinceri* (Plt., Men. 290), l'adjectif semble vouloir dire « sans tache », de même dans *coriūm sincerissimum*, Plt., Rud. 757. De là l'etymologie ancienne, e. g. Don. ad Eu. 177 : -m, *purum sine fuso et simplex* est, ut mel sine cera ; Ps. Acr. ad Hor., Epod. 2, 15, *hoc est fauos premīt; ut ceram separat et mel sincerūm reparat* ; gr. ἀχρότος (W. Schulze). Mais la forme attendue en ce cas serait **sēcērūs* (comme *sēdūlūs*) et il n'y a là qu'une étymologie populaire ; cf. *sincērūs*.

Dérivés : *sincērītās* (époque impériale) ; *sincērō*, -ās ; *sincērācō*, -is (tous deux très tardifs) ; *insincērūs* = ἀχρόνος (Vg.). Les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 7934.

Formé comme *pro-cērūs*. Le *sin-* est le même premier élément de composé que dans *sim-plex*. L'adjectif signifierait « d'une venue ».

Sur les différents sens de l'adjectif, v. O. Hiltbrunner, *Latina Graeca*, Bern., 1958, p. 106 sq. (qui du reste propose une étymologie invraisemblable).

sincinūm, -ī n. (*sincinīa f.*) : translation du gr. πονδία, attestée à date tardive ; cf. Ernout, *Philologica I*, p. 77, n. 1.

sincipit, -is n. : moitié de tête (cf. *occiput*), glosé correctement ἡμικεφάλων, ἡμικρανον, *medium*, *dimidium caput*. En particulier « cervelle » (Plaute).

Dérivé : *sincipitāmentū*, Plt., Men. 211. Mot de la langue familiale (Plt., Pers., Juv. et Sid.), probablement terme de cuisine. De **sēm(i)caput*. Pour le traitement de l'*ē*, cf. le traitement de *ō* dans *nuncupō*.

sine, préposition suivie de l'ablatif : sans. Remplace à l'époque historique un plus ancien *sē*, *sed*. S'emploie seul ou avec une négation formant litote *nōn*, *haud* *sine* ; souvent joint aussi à *ūllus*, *omnis*. Ne figure dans aucun composé ; mais a servi à traduire, joint à un substantif, des composés privatifs du grec : *sine amicō* = δρολος, etc. ; de là le **sine fidicūs* > v. fr. *senzige*, M. L. 7937. Usité de tout temps. A survécu partiellement en roman, M. L. 7936, concurrencé par *absentīa*, M. L. 43 ; B. W. *sans*. Non italique.

Les mots les plus proches sont la préposition attestée

en tokh. A *sne*, B *snai* « sans » et l'adjectif irl. *sain* « différent », qui indique la forme originelle du latin : **sni* (pour le traitement phonétique, cf. *cinis*, *similis*, *cilium*, etc.). Avec le suffixe qui marque opposition de deux notions, le sanskrit a *sanūtih* (*sanitūr*) « en outre, séparément », à côté de *sanūtar* séparément, hors ; sans -i- ni -u- ; le germanique a v. h. a. *suntar* « à part ». Le suffixe existe sans *t* : *gāth. hanara* « sans ». Les formes pourvues de *s*- initial sont à got. *inu* et v. h. a. *ānu* « sans » et à gr. ἄνευ « séparément, sans », hom. ἄτερ « à l'écart de, séparément », ce que lat. *sub*, *super* sont à gr. *ἀπό*, *ἀπάρι*. Même l'*i* final de *sine* se retrouve en grec dans mégar. *ἄνε* (v. Bechtel, *Gr. Dial.*, III, p. 199). Les autres explications sont invraisemblables.

singiliō, -ōnis m. : mot de sens douteux qui semble désigner un petit vêtement (Gallienus ap. Treb. Poll., Claud. 17 : *singiliones Dalmatenses X*). Peut-être emprunt tardif, comme l'indique l'épithète qui lui est jointe.!

singultus, -ūs m. : sanglot, hoquet ; glouissement de la poule ; glouglou de l'eau. C'est la forme écrite, remplacée dans la langue populaire par des formes rattachées à *gluttiō*, etc. Les gloses ont aussi *subgluttiō* (*sug-*), *sugluttium* (*sub-*), et c'est à **singlūtus* que remontent les formes romaines. M. L. 7944 ; B. W. *sanglot*.

Dérivés : *singultum* ; *singultō*, -ās et *singultō*, -īs, M. L. 7942, 7943, **singlūtū*, **singlūtārē*, **singlūtārē*, **subgluttiārē*. On trouve dans les gloses, CGL V 482, 14, *singulat* : *halat*, *spirat* ; il est difficile d'accorder beaucoup d'importance à ce témoignage isolé, et sans doute erroné.

L'hypothèse de F. Muller, suivant laquelle on aurait ici une forme du groupe de got. *siggwan* « chanter », gr. ἄνηρ « voix », altérée par quelque étymologie populaire, est désespérée et, en tout cas, indémontrable ; l'explication par *singuli* (à cause du caractère saccadé du hoquet) ne convainc pas non plus. Mot de type expressif, comme *timultus*.

singulus, -a, -um : isolé. Usité surtout au p.uriel *singuli*, -āe, -ā, et comme adjectif distributif de *ūnus* ; cf. Varr., R. R. 2, 3, *ut ad denas capras singulos hircos*. Aussi le sens de « isolé » est-il surtout réservé au dérivé *singulāris* (ou à son doublet populaire *singulāris*), qui a pris le sens plus étendu de « singulier, sans second », etc. En grammaire, *singulāris cūsūs* (Varr.) désigne le singulier (par opposition à *plūrālis*), gr. ἄνεχος. A l'époque impériale, *singulāris* est appliquée aux « ordonnances » des officiers. Ancien, usuel. V. B. W. *sanglier*. On trouve aussi, à l'époque impériale, *singula* employé avec le sens de *semella* (*sēmis libella*) ; v. P. W., II^e S., V 5, 237.

Dérivé : 1^o de *singulus* : *singulātor*, attesté seulement dans les gloses, où il est expliqué par ἄναρχος, ἄνθραξ ; v. P. W., II^e S., V 1, 237 ; 2^o de *singulāris* : *singulāritās* (tardif), M. L. 7945, 7940, 7941 ; et 7938, **singellus*. Adverbe : *singillātim* (opposé à *generātim*).

Ni la forme (un passage de **singnulus* à *singulus* serait contraire aux lois de la dissimilation) ni le sens ne permettent de rapprocher le type en -*gno*- de *privi-* *gnus*, etc. Cf. plutôt le second élément, un peu énigmatique.

tique, de got. *ainakls* « μεμονωμένος ». Le premier élément est le même que dans *sim-plex* ; v. *sem-per*.

sinister, -tra, -trum : gauche ; *sinistrum* « le côté (sur l'emploi prépositionnel, cf. *dextrā* et v. Stoltz-Leupold pour « gauche », tandis que dans la langue usuel signifie « qui vient du côté gauche », c'est-à-dire il rable », ou, au contraire, « sinistre, défavorable » (selon qu'on interprète le présage d'après le rite étrusco-romain, c'est-à-dire la face tournée vers le Sud, avec l'Est à sa gauche, ou suivant le rite grec, c'est-à-dire *scœus*) ; c'est le dernier sens qui est le plus fréquent ; cf. cf. Cic., Diu. 2, 39, 82 ; 2, 35, 74 ; Varro cité par Fest. 454, 1. Superlatif *sinistimus* dans la langue augrale : *-a auspicia* (cf. *sollicitus*, *dextrimus*).

Dérivés : *sinisteritās* (n'existe que dans Pline le Jeune, qui l'a bâti sur *dexteritās*) ; *sinistre* adv. (époque impériale) ; *sinistratus* (Grom.).

Composé : *sinistrōsum*, -*sus* (cf. *dextrōsum*).

Ancien (Cat., Plt.), classique, usuel. M. L. 7947, **st-ētēr* (d'après *dexter*, cf. *sinistra* dans Isid., Or. 11, 1, 68, comme, inversement, *mesticium* pour *mixticium*), et 7948, *stnistrōsum*. Vieilli en français ; v. B. W. sous *gauchir*.

Phonétiquement, *sinister* doit reposer sur **so-nistros*, avec le traitement phonétique observé dans *sine*. Le vocalisme radical à degré zéro tiendrait au suffixe secondaire -*tro*- qui se superpose au suffixe -*yes/-is*- du comparatif primaire, comme dans *magister* (fait en inverse du type *an-ter-ior*). Il reste à déterminer le radical auquel a recouru la langue pour remplacer *laevis* et *scœvus*. Les mots signifiant gauche sont variés ; *laevis* et *scœvus* sont anciens tous deux (v. ces mots), et d'autres langues indo-européennes ont d'autres mots, ainsi *sacṛdh* en sanskrit, *śuñi* en slave. Il a été présenté plusieurs hypothèses : pensant à gr. ἀποτρέπως en face de ἀποτος et à av. *vairastārām* (opposé à *daśinām*) en face de skr. *vārīyān* « meilleur », Brugmann rapprochait véd. *sāñīyān* « plus profitable », ce qui est séduisant (cf. ombr. *ner-tro*, sous *nerō*). Depuis, comparant prov. *ma sanega* « main gauche » (littéralement « voile e main »), on a, non sans vraisemblance, rapproché lat. *senior*. On peut rapprocher aussi la racine de *sine*, irl. *sain* « différent » ; *sinistra* (*manus*) serait « celle qui diffère (de la droite) ». Toute démonstration est impossible. En tout cas, *sinister* doit être un euphémisme récent, comme gr. ἀποτρέπως et *εὐώνυμος* (cf. Rev. celt., 33, 255).

sinō, -is, siūl (sii, et opt. subj. *sīrum*, -*ris*) ; *sīrum*, *sinere* : placer, laisser ; cf. Vg., G. 4, 47, *neū propius tectis taxum sine*. Le sens physique est conservé surtout dans l'adjectif verbal *sītus* « placé, situé », dans le substantif *sītus*, -*ūs* « situation, emplacement et « fait de laisser là » (v. ce mot) et a été réservé au composé *pōnō*. Le simple *sīnō* n'a plus guère que le sens moral de « laisser, permettre » (= gr. *έπει*) ; le passage de l'un à l'autre a pu se faire par des emplois comme : *uinum in dolium conditū et ibi sīnūr fermentari*, Col. 12, 17, 1 ; *uitū suci gratia exire sīnūr*, Plin. 14, 16. L'impératif *sīne* « laisse », *sīne modo*, est fréquent dans la langue de la conversation. Ancien, usuel, classique. M. L. 7937 a.

Composés : *dēsinō* : proprement « laisser là » ; cf. Serv. in Vg., B. 5, 19, *desine* : *omittē* ; employé ordinairement au sens de « cesser » (absolu) et « cesser de » ; la glose *desiūrare* : *desinere*, P. F. 63, 28, sans autre exemple, est inexplicable et semble corrompre ; *intersinō* (participe *intersitus*, Gell. 16, 5, 3) ; *pōnō* : v. ce mot (pour *praestō*, v. ce mot).

De *sītus* apparaît tardivement un dérivé *sītūtūs* (Ps. Aug. ad Fr. Erem. Serm. 37), qui a supplanté *sītūs*.

Le verbe *sinō* a les caractères d'une forme ancienne. Mais il n'a aucun correspondant bien exact ; v. A. Walde, *Vergl. Wörter*, II, p. 461 ; on rapproche aussi gr. *έπει* ; les divers rapprochements qui ont été proposés, tous vagues, n'enseignent rien sur *sinō*, et il n'y aurait guère de profit à les reproduire.

sinōpis, -idis f. (sc. *terra*) : terre de Sinope, sorte d'ocre, employée en peinture ; cf. Plin. 35, 31 ; Vitr. 2, 16, 3. Transcription de l'adjectif grec dérivé de *Σινόπη*, colonie grecque sur l'Euxin. M. L. 7949 (fr. *sinopé*, etc.).

sīntae, -ārum m. : sorte de gladiateur. Mot tardif cité par St Aug., De catech. rud. 16, 25, sans doute emprunté : gr. *άντρης* « pillard, rapace » ? L'hypothèse d'une origine punique est sans fondement.

sinus, -ī m. (sinūm n., Varr.) : bol large et profond servant à mettre du vin ; *uas uinarium grande, sinūm ab sinū, quod sinū maiorem cauacionem quam pocula habebat*, Varr., L. L. 5, 123.

Sans étymologie ; l'*i* interdit le rapprochement avec le mot suivant.

sinus, -īs m. : proprement « pli concave ou en demi-cercle » ; pli demi-circulaire que forme un vêtement (distinct de *gremium* et de *rūga*, cf. Rich, s. u.) et dans lequel les mères portaient leurs enfants (*in sinū gestare*), souvent joint à *complexus* ; cf. Cic., Cat. 2, 10, 22 ; de là « giron » et « sein » (sur lequel on se réfugie, ou se penche), « asile, protection », etc. Sens techniques : poche que forme le fond d'un fillet, ensuite d'une voile ; partie courbe d'une serpette ; baie ou crique en demi-cercle. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7950 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sinūs* : sinueux (depuis Vg.) ; *sinū*, -*ās* (époque impériale, surtout poétique et reformé sur *insinūrē*) : courber, recourber ; dérivés tardifs : *sinūmen*, *sinūtiō* ; *insinū*, -*ās* (attesté depuis Plaute et fréquent), usité surtout avec un réflechi, *sē insinūrē* ; s'emploie aussi absolument : insinuer, s'insinuer. Dérivés tardifs : *insinūtiō*, -*tor*, -*trix*. Sans étymologie.

ſiparūm : v. *supparūm*.

siphō, -ōnis m. : siphon. Emprunt au gr. *σιφων* (attesté depuis Lucilius). De là *siphunculus* ; *siphōnāriū* (*σιφός*) : pompiers. M. L. 7950 a.

siphō, -*ās* : v. *supō*.

sircitula (*scir-*, André, R. E. L., XXX, 151), -*ae* f. : sorte de raisin (Col.) ; *sircula*, -*ae* f. : même sens (Plin., qui le donne comme campanien, 14, 34). Forme peu sûre ; Mayhoff, ad loc., écrit *surcula* (cf. André, *Lex.*, s. u.) et, plus loin, § 41, *scripula* ; Schneider, *scirpula*. Les manuscrits divergent.

siremps(e) : épithète archaïque de *lex*, uniquement conservée dans des formules juridiques et définie par Festus, 466, 9 : *ponitur pro eadem, uel proinde <ac ea, quasi simili res ips>*.

L'altération du texte, reconnue depuis longtemps chez Plaute, Amp. 73, suppose une forme pareille.

Il faut isoler -*pse* ; -*em* rappelle le -*em* de *it-em*, *i-dem*, etc. ; la formation est donc comparable à ombr. *susur-ont* en face de *surur* « item » ; cf. *ifont* « ibidem », etc., et l'on doit couper *si-r-em*.

sīrēna, -ae f. : forme tardive, latinisée, de *sīren* (gr. *σειρῆν*), d'où les formes du type v. fr. *sereine*, irl. *súire*.

sirpō, -is n. : emprunt, sans doute par l'intermédiaire de l'étrusque, au gr. *σιρπός*, plante ombellifère de la Cyrénaïque, thapsie, dont le suc (*la(c)serpiciūm*) était utilisé comme condiment ; *sirpicus*.

V. *laser*.

sirpus, sīrpīcūlūs : v. *scirpus*. M. L. 7953, 7954.

sīrus, -ī m. : silo (Colum. I 6, 15). Emprunt au gr. *σιρός*, *σιρός*, latinisé, passé dans les langues romanes : prov. *sil*, esp. *port. silo* (fr. *silo*), gal. *síro*. M. L. 7955.

sīg : formule de politesse « s'il te plaît ». Contraction de *sī uīs*, v. *uōlō* ; y correspond un pluriel *sūltis* « si vous voulez, s'il vous plaît ». Cf. *sōdēs*. Dans ces trois cas, il y a de ces abréviations non normales qui s'observent souvent dans les formules de politesse.

sīser, -eris n. (*sīsēra* f., Varr. ; pl. m. *sīsēres*, Plin.) : plante, probablement le panaïs. Cf. gr. *σιράπον*. M. L. 7955 a (*s. amaricūm*). V. André, *Lex.*, s. u.

sīssiat : *κάθηται ἐν βρέπον* (Gloss.). Mot du langage enfantin pour « aller à la selle » ; cf. fr. « faire sissez », employé en parlant aux enfants pour « s'asseoir ». V. *sīat*.

sīstrum, -ī n. : sistre. Emprunt au gr. *σιστρον*, d'où *sīstratus* ; *sīstrifer*, -*ger*.

sīsymbrīum, -īn. : plante aromatique (*mentha aquatica*) et « cresson ». Emprunt (depuis Varr., L. L. 5, 103) au gr. *σιμόβρων*. Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 7957.

sītanūs (*pānis*) : pain fait avec du blé de l'année (Plin. 22, 139). De *σιτάνως*, avec influence de *σιτός* ? Ou forme avec *η* devenu *i* ?

sītēcēn, -inis m. : trompette qui jouait aux enterrements (Cat. ap. Gell. 20, 2). Mot archaïque de sens incertain, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire, qui le dérivait de *sītūs* et *canō*, comme *tubicēn*.

sītīs, -is (acc. *sītīm*, abl. *sītī*) f. : soif (sens physique et moral). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7961 ; B. W. s. u.

Dérivé : *sītīō*, -*īs* « avoir soif », usuel, attesté depuis Plaute ; *sītīēns* ; *sītīnter* ; *sītībundū* (*Orib.*) ; *sītīculōsūs* (époque impériale, formé sur *meticulōsūs*) ; *sītīor* (époque impériale, rare) ; *sītīcula* : *ἡ διψές* (*Gl.*).

Mot isolé, comme gr. *δίφα*, par exemple. Le latin n'a pas recouru au groupe de *torreō*, comme l'ont fait l'indo-iranien, le germanique et l'irlandais.

situla, -ae f. (*situlus* m., Cat., Vitr.): seu. Ancien, usuel: Panroman (sauf roumain). M. L. 7962.

Dérivés: *sitularius*, CIL II 3442; *sitella*, qui désigne entre autres un récipient usité pour tirer au sort les noms des *tribus* et des *centuries*, afin de fixer l'ordre dans lequel elles devaient voter; cf. Rich, s. u. M. L. 7959. Germanique: v. h. a. *sidel(i)n* « Seidel ». *Stellürgus*, titre d'une comédie de Plaute dans *Varr.*, L. L. 7, 66.

Le rapprochement, souvent fait, avec *sinus* satisfait d'autant moins que la quantité de l'i diffère dans les deux mots.

situs, -ūs m.: 1^o fait de placer, de laisser (ou d'être placé, laissé) (cf. *sinō?*); abandon, négligence, délaissement (opposé à *ūsus*; cf. Sén., Ben. 3, 2, 2, *quae in usu sunt et manum cotidie tactumque patiuntur, numquam periculum situs adeunt*; Apul., *Flor.* 3, p. 351, 32, *gladius usu splendescit, situ rubiginosus*); par suite: vêtusté, décrépitude, e. g. Vg., Ae. 7, 440, *sed te uicta situ uerique effeta senectus*; 2^o sens concret, état qui résulte de l'abandon, saleté, rouille, mois; cf. Vg., Ae. 6, 640, *per loca senta situ*; Plin. 21, 33, *situm redolet*; conservé par l'ancien italien *seto* « puanteur », M. L. 7963. Le passage du premier sens au second semble trop naturel pour qu'il y ait lieu de distinguer les deux mots, malgré P. de Saussure, qui explique le second sens en rapprochant skr. *kgindu* « l'anéanti », *kgitāh* « disparu », gr. φθῶ « consumer », cf. φθτός; cf. Boisacq, s. u. En tout cas, pour les Latins, il n'y en avait qu'un.

situs, -a, -um: v. *sinō*. L'emploi de *situs* pour *conditus* dans Tacite, A. 3, 38; 6, 41; 2, 7; H. 4, 22, n'autorise pas à poser un adjectif *situs* originairement différent du participe de *sinō*. C'est à cause de l'équivalence de *situs* et de *conditus*, établie, par exemple, par Cic., Leg. 2, 22, 57, *nam siū dicuntur hi qui conditi sunt*, que Tacite s'est cru autorisé, pour renouveler l'expression, à employer *situs* dans le sens de *conditus*.

sīue, scīue: v. *si*.

smaragdus (*zma-*), -ī m.: émeraude. Emprunt au gr. σμάραγδος, depuis Varro et Lucrèce. M. L. 8041; *smaragdinus*, -dineus.

smyris (*smiriu*, Diosc. lat. 5, 153): *lapis asper et indomitus et omnia adterens, ex quo lapide gemmae teruntur*, Isid. 16, 4, 27. Emprunt au gr. σμύρις; v. Sofer, p. 113. M. L. 8044; B. W. émeri.

so-: thème de pronom anaphorique, dont certaines formes d'accusatif sont encore attestées dans Ennius: *sum, sam, sōs et sās*; cf. Enn., A. 22, 98, 131, 151, 218, 430. A été éliminé au profit de *is*. C'est surtout Ennius qui a ces formes, et il les emploie dans les Annales par archaïsme; déjà, chez lui, ce sont des survivances. Les glossateurs ont également conservé *sapsa*, *sapsam*, *sumpse* (= *capse*, *eampse*, *eumpse*, i. e. *ipsa*, *ipsam*, *ipsū*), qui se trouvent dans Ennius, Pacuvius, cf. Fest. 432, 31, et dans Plt., Tru. 160.

Le radical est le même anaphorique qui figure dans

l'adverbe *sī, sic* (v. ces mots) et, avec **swe-* initial, dans osq. *svai*, *suæ*, *ombr. sve*, *sue* « *si* » et dans v. *isl. suā* « *ainsi* », v. h. a. *sō* « *ainsi* », got. *swe* « *ainsi* » et *swe* « *comme* », hom. **(F)wōc* « *comme* ». Ce radical a fourni des accusatifs atones, avec *w*, hom. **(F)e*, et, sans *w*, avec addition de particule, véd. *sim*, av. *him*, v. p. *śim*, *hiś*, v. p. *śiś*; les accusatifs latins *sum, sam, sōs, sās* représentent des arrangements, propres au latin, de la forme sans *w*. Au datif, on a hom. **(F)ot* et av. *hōi* (*hē* et *še*), v. perse *śaiy*. Sur **(F)e*, le grec a même fait un génitif **(F)to* et une forme adverbiale **(F)ētō* — Le sens et l'emploi excluent une parenté avec le groupe de lat. *sē, suus*. — Il faut aussi séparer le nominatif **so* (skr. *sā*, gr. *δ*, got. *sa*), qui s'oppose au thème *to* de tout le reste de la flexion (skr. *tāt*, gr. *τό*, got. *pat-*, etc.); ce **so* est absent de l'italo-celtique, où n'existe que le type d'anaphorique *to*.

Au sens de lat. *hic*, l'osco-ombrien *a*, en face de osq. *ek-i-k* au singulier neutre, des formes d'ablatif singulier osq. *ek-su-k*, ombr. *es-su*, *esu*, de génitif pluriel *esom-e*, etc., donc uniquement des cas obliques; le locatif singulier *sei* qui figure dans osq. *exe-i* paraît répondre justement à lat. *si*.

En celtique, le gaulois *a*, au neutre, *coav* *veṇyrov*; le démonstratif *to* est éliminé dans tout le groupe et l'anaphorique *so-* a pris un grand développement (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, § 513-516, p. 186-195).

L'adverbe lat. *sī, sī-c* s'explique donc par une particularité italo-celtique.

sobrīnus: v. *soror*.

sōbrius, -a, -um: qui n'est pas ivre (contraire de *ēbrius*, joint à *siccus*; opposé à *uinolentus*, *madidus*, etc.); par suite: sobre, tempérant » et « qui est dans son bon sens ». Ancien, classique, usuel. Non roman. Peut-être conservé en v. h. a. *suvar, suviri*?

Dérivés: *sōbrietas* (époque impériale); *sōbriō*, -ās (Paul. Nol., d'après *ēbriō*); *sōbriēfactus* (Apul.); *sōbriācūs* (Inscr., d'après *ēbriācūs*); *sōbriolentia* (Faust. Rei.), d'après *uinolentia*.

De **se* (v. ce mot) et une forme à vocalisme *ō* en face de *ēbrius*; cf. terra : *extorris*, *tellus* : *meditullium*; ou de **sō+ēbrius*, cf. *sōcōrs*?

sōcē: v. *sīc*.

sōccitō, -ās, -āre: crier (de la grive). Cf. *faccilō*.

sōccus, -ī m.: socque, sorte de léger soulier porté surtout par les Grecs; caractéristique de la comédie (par opposition à *cothurnus*). Attesté depuis Plaute. M. L. 8052. Celtique: irl. *socc*, britt. *soch*; germanique: v. *sued. sukker*, v. h. a. *soc* « Socke », finn. *sukka* « bas ».

Dérivés: *socculus*; *soccellus*; *soccātus*; *soccifer*; *Socciō*; *Soccīna*.

Sans doute emprunt venu par le théâtre. On a chez Hesychius *σωχάδες* *·* *ελδος* *ὑποδήματος* et *σώχου* *ὑποδήματος* Φρύγie. Il n'est pas possible de marquer les rapports exacts entre ces mots.

sōcer, -erī m. (*sōcerus*, Plt., Men. 957; *sōcrus*, Gloss.): beau-père; *sōcrus*, -ūs f. (*sōcra*, *sōcera*, *sōcrua*, Gloss. et

Inscr. tardives): belle-mère. Ancien, usuel. Bien conservé dans les langues romanes, surtout sous la forme féminine; désuet en français. M. L. 8054.

Dérivés et composés: *sōceriō*, -ōnis (tardif, dans le sens de *lēuir*), v. W. A. Baehrens, *Sprachl. Komm. 2. vulgālat. App. Probi*, 107; *sōcōcer* et *sōnsocrus*, M. L. 2166; *sōcrūlis* (Sid.).

Les noms indo-européens d'où sortent ces noms latins s'appliquaient seulement au père et à la mère du mari; en entrant dans sa nouvelle famille, la jeune femme y trouvait la mère de son mari qui était la maîtresse de la maison et sous l'autorité de laquelle elle tombait. Ces noms, qui appartiennent au groupe de **swe-* (v. *sōdālis*, *sōror*, etc.), indiquent l'appartenance à un même groupe social. Il y a eu ainsi des termes qui intéressaient la femme et qui, en latin, sont sortis d'usage par le fait que la famille a changé de caractère: v. *glōs, ianitricēs, leūir*. Le fait que *sōcer* et *sōcrus* ont été employés aussi pour le père et la mère de la femme relève de ce changement de la structure sociale et des mœurs. — Le terme originairement le plus important est le nom de la « mère du mari », dont il y a deux formes, l'une sur laquelle repose *sōcrus* et qui se retrouve dans gall. *chwegr*, v. h. a. *swigur*, v. sl. *svekry* (mère du mari), skr. *sauprāk*, et l'autre qui est celle de gr. **(F)exupā* (mère du mari) et arm. *skesur* (même sens; instrumental *skesraw*). L'importance de la « mère du mari » pour la jeune femme ressort de ce que, en arménien, le « père du mari » est nommé *skesrāy* homme de la belle-mère » et que, en slave, *svekru*, *svekūrū* « père du mari » est manifestement fait sur *svekry*, et gall. *chwegrān* « beau-père » sur *chwegr* (got. *swaithra* s'explique de même, mais a entraîné *swaihra* « belle-mère »). — Le nom ancien du « père de la femme », d'où « beau-père » en général, sur lequel repose lat. *sōcer*, se retrouve dans hom. *(F)exupōs* (la place du ton des mots homériques est incertaine), v. h. a. *swehur*, lit. *šešuras* (avec assimilation de *s* initial à la chuintante intérieure), av. *xwāsūrō*, skr. *coduprah* (avec assimilation comme en lituanien). — Le fait que le mot indo-européen désignait un « membre du groupe » en général ressort de ce que, pour « beau-frère », il y a eu un dérivé secondaire à *čidhi*: skr. *čvidurāh*, m. h. a. *swāger*. — Un *u* intérieur se maintient en latin d'une manière générale, il est probable que -er de *sōcer* est dû à l'influence de *gener*. S'il en est ainsi, le fait serait intéressant en ce qu'il indiquerait comment les mots s'associaient entre eux.

sōcius, -a, -um: qui accompagne; associé avec. Soutient substantif: *sōcius, sōcia*: compagnon, compagne associé(e). Dans la langue du droit public, « allié », employé surtout au pluriel *sōciī*. Usité de tout temps. M. L. 8056.

Dérivés et composés: *sōciennus* (Plt., Au. 659, sans doute formation populaire, cf. *dōsennus*, *leūenna*, *trasenna*, avec suffixe étrusque, cf. *Porsenna*, *Spu-rinna?*); *sōciētās*: compagnie, société, association, alliance, M. L. 8055; *sōciālīs*: 1^o « concernant les alliés »; 2^o à l'époque impériale, « social, sociable » et « conjugal » (Ov.); *sōciālītās* (Plin. le J.); *sōciō*, -ās: associer, allier, d'où *sōciōtā*, *sōciātīz* (tardifs); *sōciābilis* (époque impériale); *sōciofraudus* (Plt., Ps.

362); *adsociō* (latin impérial, Stace; synonyme de *adiungō*), M. L. 733; *cōsociō* (usuel et classique); *cōsociātō* (joint par Cicéron à *conciliātō*, *commūnātō*), sur lesquels on a fait, à basse époque, *ad-* et *cō-socius*; *dissociō*, -ātīō, -ātīs, *ābilis* (Hor.; calque de ἀσυντηκτος?); *insociābilis*, *insociālīs* (tous deux d'époque impériale).

Les Latins n'ont jamais songé à établir une parenté entre *seguor* et *sōcius*. *Sōcius* n'est pas « celui qui suit », mais « celui qui va avec »; cf. Cic., *Font.* 17, 39, *uitae virtus, mortis comes gloria*.

Le germanique, où la racine de *seguor* n'existe pas, au moins au sens de « suivre », a aussi v. *isl. segrr*, v. angl. *secg* au sens de « homme, guerrier ». Ni le latin ni le germanique ne permettent de reconnaître si ces mots ont un ancien *kw*, un ancien *k*, ou un ancien *kh*. En indo-iranien, il y a un mot remarquable et sûrement ancien: véd. *sakhā* (acc. sg. *sakhāyam*, dat. sg. *sakhye*), av. *haza* (dat. sg. *hazē*, nom. pl. *hazayō*) « compagnon ». Le rapprochement s'impose; il n'exclut pas celui avec *seguor*, car *-kh-* peut alterner avec *-kw-*; mais il indiquerait l'existence d'un mot indo-européen de caractère « expressif », « populaire » désignant le « compagnon », sans doute le « compagnon de guerre ».

sōcōrs, -dis adj.: stupide; apathique, indolent. Mot de la prose, rare en poésie. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés: *sōcorditer*; *sōcordia*: -ī m. *quidam pro ignavia posuerunt*; *Cato* (Orig. 7, 15) *pro stultitia posuit*. *Compositum autem uidetur ex « se » (codd: *si*, quod est sine, et « corde »*, P. F. 375, 1; *Sōcordius*. C'est à tort que la première syllabe est donnée comme longue dans les dictionnaires, notamment dans le *Thesaurus poeticus* de L. Quicherat, d'après *sēcūrūs*, *sēdūlus*, *sōbriūs*; la forme *sōcordis* des Gl. est sans autorité. La quantité de *o* chez les poètes iambiques ne se laisse pas déterminer; chez Prudence (Apoth. 126; Peri. 10, 810; Cath. 1, 35), il est bref; v. Hayet, MSL. 5, 442 sqq. Cf. *ūecors, excors*. V. *sed*.

sōdālis, -is m.: membre d'une confrérie, d'une corporation, d'un collège; cf. *Dig.* 47, 12, 4, -es sunt qui eiusdem collegii sunt, quam Graeci ἐταplax uocant; et *F.* 382, 15, *sōdales...* quod una s<ederent et essent>; terme technique qui, dans la langue commune, prend le sens plus général de « camarade, compagnon », etc. Ancien, classique, usuel. Non roman.

Dérivés: *sōdālia* f.: compagnie (Inscr.); *sōdālicius*; *sōdācūm*: corporation (religieuse) (sens propre et figuré), confrérie, etc.; *sōdālicūrūs*; *sōdātās*; *Sōdāla*, -liō, noms propres.

Faute de témoignage hors du latin, on ne peut déterminer si le *d* repose sur *d* ou sur *dh*. Le sens invite à rapprocher le groupe des mots indo-européens ayant **s(w)*- pour radical qui désigne ce qui est propre à un groupe social, et par suite l'appartenance à ce groupe; skr. *svādhā* « qualité propre », gr. *ētōc* de **ētēθōc* « habitude », etc.; v. *sūēsō*. Le grec a aussi des formes reposant sur **swēt-*: él. *Feṭag*, corc. *ētēc* « citoyen simple particulier » (par opposition au « magistrat », hom. *(F)ētēc* « membre du même groupe social » et hom. *ētēc*

riale. Cf. F. 388, 15, *solari sine praepositione dixisse antiquos testis est Pacuvius, cum ait (365) : « solatur, auxiliatur, hortaturque me ».*

Dérivés et composés : *sôlaciūm* (classique), M. L. 8060 ; irl. *sôlaid* ; *sôlaciolum* (Catull.) ; *sôlâmen* (poétique) ; *sôlamentum* (Paul. Nol.) ; *sôlâtôr* (Tib., Stat.) ; *cônsôlôr* et ses dérivés (usuel et classique) ; les formes romanes sont savantes, M. L. 2167, irl. *comhsôléis*, britt. *cysuro* ; *insolubilité* (Hor. = ἀπαραθήσας). — A *cônsôlôr*, la langue a tendu à opposer *désôlô* (de *sôlûs*), d'où la glose *desolare*, *solucum auferre* ; cf. Aug., Epist. 130, 3, *quaecumque sunt terrene solacia, magis in eis desolatio quam consolatio reperitur*.

Le présent *sôlôr* peut être, comme *uénor*, une forme à vocalisme radical long d'une racine **selo*- qui se retrouve dans le présent hom. ἀληθή « sois favorable », dans ἀλέκουσα « je me rends favorable, j'apaise » ; si l'on part d'un type **si-slâ* ; et, en effet, il y en a trace dans éol. ἀλλαθή, ἀλλατε. Mais les formes grecques sont en partie obscures et le présent hom. ἀλέκουσα, l'adjectif ἀλεπός, etc., avec un bref, ne s'expliquent pas directement. Quant à *got. sôls* « bon », le sens en est bien éloigné. En somme, étymologie incertaine.

sôlôx, -ôcis adj. : — *lana crassa et pecus quod passim pascitur non tectum. Tûnius in Barbato* (3) : « *Ego ab lana soloci ad purpuram data* » ; et *Lucilius* (1246) : « *pastali pecore ac montano, hirto atque soloce* », F. 386, 27. Mot rare, archaïque et repris tardivement (Fronton, Tert., Symm.).

Sans étymologie claire.

sôlum, -i n. : en général, partie plate et inférieure d'un tout, « fond (de la mer, d'un fossé, etc.) », « pavé (marmoreum *sôlum*) » ; plante du pied » ; cf. Varr., R. R. 1, 47, *sôlum homini exiitum terrae* (d'où *solea*), d'où « base, fondement » (joint à *fundâmentum* par Cic., Bru. 74, 258) ; et aussi « sol » d'un terrain (*sôlum terrae, sola terrârum*), d'où *adsôlô, -âs* (Tert.) « jeter à bas » ; par suite « pays, région (*sôlum uertere*), « biens fonds » (*rês soli*), d'où *solifundium* n. (Front.). Ancien, classique, usuel. M. L. 8079. V. B. W. *seuil*.

Dérivés : *solea* f. : 1^o sorte de sandale, consistant en une semelle placée sous la planche du pied ; sorte de soulier d'osier ou de plaque de fer qu'on plaçait sous le sabot des bêtes de somme ; entraves de bois ; 2^o sole, poisson. Cf. P. F. 387, 5, *solea uel ea dicitur quae solo pedis subicitur, uel genus piscis, uel materia robustea super quam paries craticius extruitur*. M. L. 8064. Celtique : irl. *sol*, britt. *sol* et *sail* ; germanique : *got sulja* ; une forme **sôla* est supposée par les mots romans et germaniques du type fr. *sole*, v. h. a. *sola*, v. angl. *solu* ; v. B. W. *sole* I et II. De là : *soleâtus* ; *soleâtrius, -i* m. et *sôlâtâtrius* ; *sôlärâs* (tardif) ; *mono-, bisolâs* ; *trisolium* « *genus calciâmenti* ».

Composé : *solifundium* (Fronton).

Pour *exsul*, v. ce mot.

L' de *sôlum* peut représenter phonétiquement et aussi bien que *o* ; v. sl. *sôlo*, qui traduit ἀλεπός et ὁσχήνη, russe *selô* « village » indique, pour ce mot neutre, le vocalisme *e* ancien (cf. sous *serum*) ; longobard *sala* « maison, construction », d'accord avec lit. *salâ* « village », repose sur **solâ* (le vocalisme de v. h. a. *sal* est altéré). Le mot indique un « établissement » humain.

sôlôu (sur une prononciation *sôlôu*, v. *silua*) ; -is, -ul, nautique, « lever l'ancre ». A pris des sens spéciaux dans les langues techniques, e. g. *uôtum soluere* « s'acquitter d'un vœu » ; dans la langue du droit, *rem soluere* « payer », *dêbitum soluere* « s'acquitter d'une dette », *soluendo non esse* « n'être pas solvable » ; *fidem, poenam soluere*. Du sens de « détacher » on est passé à celui de « relâcher les liens, désagréger, dissoudre » et aussi « résoudre » (*s. quaestio nem*). Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 8081 ; v. B. W. *résoudre* et *soule*.

Dérivés : *sôlitus* : détaché (opposé à *uinctus*, libre (souvent joint à *liber*) ; de là « non soumis à des règles fixes » (*solûta ôratiô*) et par suite « impuni, licencieux » ; *sôlum* : paiement, acquit (fr. *soule*) ; *sôlubilis* (tardif) et *insolubilis* (Sén.) ; *bilitâs* ; *sôlutiô* : dissolution, désagrégation ; paiement, solution ; *sôlûtis* (Suet.) ; *sôlôr, -trix, -tôrius* ; *insolûtus* (basse époque).

Sôlôu est senti en latin comme un verbe simple et a fourni de nombreux composés :

absoluô = ἀτολôw « détacher, délier, absoudre » ; « s'acquitter de, se débarrasser de ». De ce sens on est passé au sens de «achever» et, dans la langue de la rhétorique, «achever un récit», qu'on retrouve dans l'adjectif *absolutus* «achevé» (souvent joint à *perfektus*). En grammaire, traduit τὸ ἀτολεμένον, τὸ τολοτον et αὐτοτελής «absolu». En bas latin, *absolutus* en est arrivé à signifier «démontré, évident» ; *absolutus* «acquittement, délivrance» et «perfection», M. L. 46. Pris par la langue de l'Église, d'où celtique : irl. *absoloid*, gall. *absolenn* (de *absoluendus*).

dé-, dis-, ex-, per-, re-sôlôu, avec leurs dérivés *dissolutiô*, *resolutiô*, etc., dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple.

Le latin connaissant *sê-*, *so-* (v. *sed*) et *luô*, l'analyse en *so-luô* (de **seluô* ou **sôlôu*) est évidente ; cf. *luc.* D'après le modèle de *uolô*, le composé *sôlôu*, *sôlûtus* a fait l'effet d'un mot simple ; de plus, le *u* y a été traité comme une consonne ; la scansion trisyllabique est artificielle.

sôlûs, -a, -um (gén. *sôlius*, dat. *sôli*) : seul, solitaire ; *sôlum, sôlummodo* « seulement ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 8080.

Dérivés et composés : *sôlitiôdô* : solidité (usuel, classique) ; *sôlâtâs* (archaïque, époque impériale), conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8072 ; *sôlâtârîus* ; *sôlâtâtrius* (*monachus*) ; *sôlâtâneus* (Theod. Prisc.?), cf. M. L. 8070, **sôlâtânius* ; *sôlâtâtum* (Front.) ; *désôlô, -âs* « laisser seul, dépeupler », non attesté avant Virgile, usité surtout au participe *désôlâtus*, sur lequel il semble bien que *sôlô*, qu'on trouve seulement dans Sénèque et Stace, ait été fait, d'après *populâr/depôpulor*, M. L. 2596 a ; *sôlôliquum* (S^t Aug.) ; *sôliaguas* (Cic.) ; *sôlicanus* « soliste », par opposition à *conciénus* (Mart. Cap.). Sur le rapport établi entre *désôlô* et *cônsôlôr*, v. *sôlôr*.

Fait penser à *sed*, *sê*, etc., à quoi aurait été ajouté un suffixe *-lo-* ; mais on ne peut rien dire de précis.

sômnus (ô) ; -i m. : sommeil. Personnifié et divinisé : le Sommeil, fils de l'Érèbe et de la Nuit, d'après gr. Τ্̄νος. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8086.

Dérivés et composés : *sômnium* « songe », attesté depuis Plaute ; Cicéron cite, d'un vieux poète, *interpre sômnium* ; *sômnî*, -âs : avoir des songes, rêver de, M. L. 8085, 8082 ; B. W. *songer* ; et *cônsômnî* ; *insomnium*, -i (m.) : calque du gr. ἐνυπνίον, pour obtenir un mot noble à la place de *sômnium*, dégradé dans l'usage vulgaire. Premier exemple dans Vg., Ae. 4, 9 ; dans la prose, non attesté avant Tacite. Mot rare, littéraire, mais conservé en italien et en espagnol. M. L. 4469.

sômniculôs : somnolent, forme sans doute populaire, déjà dans Plaute (*sômniculôs*) sur le modèle *periculôs*, non tirée du diminutif, cf. *metuculôs* ; *sômniculîs*, non attesté dans les textes, mais qui figure dans les Not. Tir. et supposé par les formes gallo-romaines : fr. « sommeil », etc., M. L. 8084, tandis que *sômnus* a survécu dans toute la *Romania*, v. B. W. *somme* ; *sômniculôs* (avec i), ancien (Plt., Lucil., Cic.), M. L. 8053 ; *sômnulentus* (*sômnô*) (Apul., St Jér. ; d'après *temulentus*, etc.) ; *sômnulentia* ; *sômnâlis* (tardif) ; *sômnâtôr* (époque impériale) ; *sômnâs* (Cael. Aur.) ; *sômnurnus* (Varr. ap. Non. 172, 1, formé d'après *nocturnus*, etc.) ; *sômnifer*, -ficus, -ger (époque impériale) ; *in-sômnis* : sans sommeil, cf. skr. *asvapnâ*, gr. ἀνυπνος, d'où *insomnium* (-nia f.), au sens de *duûrâla* et tardifs *insomnietas* (d'après *satis, satietas*), *insomniâs* ; *ex-sômnis* tiré du sommeil ou « privé du sommeil », d'où **exsômnâre*, M. L. 3069 ; *sêi-sômnis* (-sômnus).

sôpôr, -ôris m. : 1^o force qui endort, fait d'endormir ; 2^o sommeil. Divinisé, Vg., Ae. 6, 278. Grâce à l'existence de *sôpôr*, Virgile peut faire une distinction qu'Homère ne connaît pas ; c'est par *consanguineus Leti Sôpôr* qu'il rend l'homérique Ε 231, Τ্̄νω... καπηγήτῳ Θαύάτῳ. Terme surtout poétique et, en général, plus expressif que *sômnus* et voisin de *torpor*, *stupor* ; cf. Plin. 21, 119, *huius* (sc. *iuncii*) *semine sômnus allici*, *sed modum seruandum ne sôpôr fiat*. Le caractère de force agissante de *sôpôr* est sensible chez Lucrèce, 4, 453 : *Denique cum suaui deuinxi membrâ sôpôr/sômnus*. Par suite, désigne un soporifique, en particulier l'opium. Enfin, désigne aussi les « tempes » (cf. Stace, S. 2, 3, 29), comme all. *Schlaf* et vénitien *sôno* (de *sômnus*). Dérivés : *sôpôrâs* (poétique, e. g. *sôpôrâ Nox*, Vg., Ae. 6, 390) ; *sôpôrô, -âs* : endormir, engourdir, stupéfier (usité surtout au participe *sôpôrâtus* ; époque impériale), forme qui se substitue en partie à *sôpôrâ*, isolé de *sômnus* par la forme et dont cet isolement a amené la disparition progressive ; *sôpôrifer* (époque impériale) ; *sôpôrâtô* (bas latin). Avec degré long de la racine (formation unique en son genre en latin) : *sôpôr, -is, -tu* (-ii), -itum : endormir, assoupir ; *sôpôrâtô* (tardif) ; *sôpôrâ* a pris en Gaule le sens de « calmer » (ainsi chez Sulpice-Sévère) ; *insôpôrâs* ; **assôpîre* (fr. *assouvir*), M. L. 734, *cônsôpôrâ* ; *obôpôrâ* (tardif). La quantité de l'o de *sôpêscô*, *obôpêscô* (Not. Tir.) est inconnue, et l'on ne peut préciser de quelle nature est le rapport de cette forme avec *sôpôr*.

La racine qui signifiait « dormir » fournissait un présent radical athématique attesté par véd. *svâpî* « qu'il dorme », *svâpan* « dormant » et par l'optatif *supyât* ; ce

présent a été remplacé de diverses manières ; le sanskrit a *svâpî* (3^e pl. *svâpanî*) et, aussi *svâpâti* « il dort » ; l'iranien a un présent en *-ske- : av. *xrâfâsaiti* « il s'en dort, il dort ». Le slave a *sôpî* « il dort », inf. *sôpâti* ; le hittite, d'un thème **sup* « dormir », le dérivé *sôppariya* « sommeiller ». Le germanique est, comme d'habitude, passé au type thématique, mais avec une opposition de vocalisme, v. angl. *svefan* en face de v. isl. *sofa*, qui est la trace de l'ancien type athématique. Le latin n'a pas conservé ce présent (v. *dormiô*). Mais il a le causatif à voyelle longue *sôpîo*, cf. skr. *svâpâyati* « il fait dormir », v. isl. *svefa* « endormir ». Le nom d'action *sôpôr*, qui indique une force active, n'a pas de correspondant hors du latin ; il s'applique souvent à l'engourdissement dans la mort », ainsi Plt., Am. 306, etc., et Lucrèce, 3, 904, a *letu sopitus* ; cf. v. angl. *sôpâbba* « endormir, tuer », v. isl. *sôfa* « tuer ». — Le nom du « sommeil », masculin parce qu'il est un agent, était **swoþno-* : skr. *svâpnâh*, lit. *sûpnâs*, arm. *k'ün*, irl. *suan* ; de là *lat. sômnus* ; v. isl. *suefn* ne peut dévoîr son e qu'à l'influence d'une forme verbale ; quant à gr. ἀνυπνος et v. sl. *sûnû*, on est tenté d'en attribuer le vocalisme radical zéro au dérivé ἀνυπνω, v. sl. *sûntje* « songe », tandis que, inversément, skr. *svâpnâ(y)am*, lit. *sûpnis* et lat. *sômnium* auraient reçu leur vocalisme o du nom du « sommeil ». — En latin, l'élimination de l'ancien présent **sweþ-* et l'emploi exclusif de *dormiô* ont eu pour conséquence qu'aucun lien n'existe entre le verbe et les noms, et Varron a été amené à jouer avec cette opposition : *Quid mihi (cum) sômnio si dormitio tollitur?* (Men. 388 ap. Non. 101, 3). — La forme à élargissement -m- de *dormiô* marquait un état qui dure (v. MSL 19, p. 160 sqq., et cf. *premô*), et ceci a entraîné l'élimination des formes verbales de **sweþ-* autres que celles du causatif.

sôna, -ae f. : ceinture. Transcription ancienne de gr. ζένη ; de là *sônârius* dans Plaute, *sector sônârius* « coupeur de bourses ».

sônum, -i n. : soin, souci, *þepuvâ* (Ital., Gloss.) ; *sôni, -âs* (et *sôniôr*) : *þepuvâ*. Uniquement attesté dans des textes chrétiens tardifs (v. Buecheler, Kl. Schr. 3, p. 138) et les gloses, où les formes sont parfois confondues avec *sômnium*, *sômnâre*. Sans doute d'origine germanique ; cf. M. L. 8089 a ; B. W. sous *sôni*, et *besogne*.

sônô, -is et *sônô, -âs, -ul, -itum* (et, à l'époque impériale, *sônâi*, *sônâtum*, e. g. *sonâtûrum*, Hor., S. 1, 4, 44), *sônere* et *sônâre* : sonner, faire entendre un son, un accent, et par extension « chanter » (poétique), faire résonner. *Sônere* est archaïque et n'est attesté que dans la langue épique ou tragique (Ennius, Accius) ; Plaute déjà n'emploie plus que *sônare*, qui est la seule forme usuelle et qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 8087. La double flexion provient sans doute d'une flexion ancienne à alternance : *sônô, -âs, -at* ; *sônimus* (de **sonâmos*), etc.

Formes nominales, dérivés et composés : *sônum, -i* (et rarement *sônus, -âs*) m. : son, ton, M. L. 8090 ; celtique : irl. britt. *sôn* ; *sônius, -âs* m. « son » et « bruit », M. L. 8089 ; *sônâx* adj. (Apul.) ; *sônâbilis* (Ov.) ; *sôniuus*, usité seulement dans *sôniuim tripudium* ; *sônor, -âris* m. : doublet poétique de *sônum*, de la *sônorâs* ; *sônorâtâs* (employé par Priscien pour traduire εὐφωνία) ;

soni-pēs adj. : périphrase poétique pour désigner le cheval ; cf. gr. *κανοχήτους* (Hes.) ; *soniuagus* (Victr. Vit.) ; *sonitium* (Didasc. Apost.).

En outre, nombreux composés, verbes ou adjectifs : *adsonō* (as-) = *προστέχει* : résonner vers, répondre en écho, faire retentir ; et, tardifs, *assonus* « harmonieux » (formé d'après *assonus*), *assonatiō*.

assonus : discordant (sens propre et figuré ; joint à *absurdus* par Cic., De Or. 3, 11, 41) = *ἀπηχής*, *absonē* ; *absonō* (rare) ; *circumsonō* = *περιηχέω* ; *circunsonus* (Ov., St.) ; *cōsonō* : résonner ensemble, être en harmonie avec (propre et figuré, ce dernier sans doute d'après le gr. *συμφωνά*, *συνχρός*) ; *cōsonāns* f. : terme technique des grammairiens traduisant *σύμφωνον* et opposé à *uocālis* ; cf. Diom., GLK I 422, 27 : *consonantes* (sc. *litterae*) *appellant quod interdum proiectae, interdum subiectae uocalibus consonant* ; *cōsonō* = *σύμφωνος* (un exemple dans Cicéron) ; ensuite dans Ovide, puis dans la langue de l'Église), de la irl. *conson*, britt. *cysson* ; *dissonō* = *διφωνά* ; *dissonō* = *διφένων*, tous deux d'époque impériale ; d'où, tardifs, *dissonanter*, *dissonantia* ; *in-sonus* : qui ne fait pas de bruit, silencieux (Amm., Apul.) = *ἀφωνος*.

intersonō (un exemple de Stace) ; *ob-sonō* : interrompre par un bruit (un exemple de Plt., Pseud. 208) ; *personō* : faire résonner ; résonner tout à travers (classique ; cf. *persōna*) ; *personus* (époque impériale) ; *prae-sonō* : retenir d'avance (Ov., Calp.) ; *resonō* (*resonō*, -is) : résonner et « faire résonner » = *ἀπηχήσω*. Attesté depuis Ennius ; usuel ; *resonus* adj. (poétique, époque impériale) ; *resonatiō* (id.) ; *resonantia* (Vitr.) ; *resonatiō* (Cassiod.) ; *resonus*, i m. (Cael. Aur.). Composés poétiques du type : *altisonus* (= *ἀψιθρεμέτης*), *clārisonus* (= *λιγύφωνος*), *multisonus* (= *πολύφωνος*), *armi-horri-, lucti-, rauci-, fluenti-sonus*.

Il n'y a guère que *sonō*, *cōsonō*, *resonō* qui soient usuels et sans doute employés dans la langue parlée ; les autres formes sont des créations de la langue littéraire, faites en grande partie sur des types grecs.

La racine est indo-européenne, sans doute dissyllabique ; mais les formes sont peu claires. Ombr. *sonitu*, *suniu* admet plusieurs explications, et le sens en est contesté. Irl. *-seinn* « sonat » est de type thématique ; à côté, il y a un parfait irl. *sephain* « sonuit », où l'on a trace du *ω* de **sw-*. Le védique a *āsvanit* (dit du cri d'un faucon), *svāñū* (dit du bruit produit par le feu) et l'adjectif en *-to*, *pr̄santītā* « émettant un bruit ». A *sonus* répond skr. *svāñā* « bruit ». Pour rapprocher sl. *zvīnēti* « sonare », *zvoniū* « sonus », il faut, d'une part, admettre une étymologie populaire, de l'autre écartier alb. *ze* « voix ». — On ne peut séparer tout à fait le groupe de **sw-* ; v. *susurrus*.

sōns, *sontis* : coupable. Ancien, classique ; l'emploi adjetif est surtout poétique (cf. toutefois, Plt., Cap. 476, ... *sontes...* condamnant *reos*). Rare dans la prose impériale. Contre : *īnsōns* (ancien, mais évité par Cicéron et César). Dérivé : *sonticus*, usité seulement dans *sonticus morbus* « épilepsie », *sontica causa* « excuse valable », cf. Fest. 372, 3 ; *sonticum morbum in XII* (2, 2) *significare ait Aelius Stilo certum cum iusta causa* ; *quem nonnulli putant esse qui noceat, quod sonie(s) significat nocentes. Naeuius ait* (Com. 128) : « *sonticam esse*

oportet causam, quam ob rem perdas mulierem ». — Termes rares et techniques de la langue du droit.

Sōns a la forme du participe présent de *sum* ; cf. gr. *σύν*, skr. *sān* (acc. sg. *sāntam*), v. sl. *sy* (nom. pl. *sōsle*) ; pour un Latin, il n'y avait rien de commun entre *sōns* et *sum*, mais *sum* n'a pas conservé de participe, ce qui indique que l'ancien participe a dû être affecté à un emploi spécial ; et l'on ne connaît de participe que pour des formes à préverbé : *prae-sōns*, *ab-sōns*. Le vocalisme de *sōns* se retrouve dans *euntem* en face de *iēns* et dans *uoluntās*. Quant au sens, il devrait s'expliquer par un usage juridique. En vieil islandais, *sann* signifie à la fois « vrai » et « coupable » ; et le groupe de v. *sax*, *sundia*, v. h. a. *suntea* a été employé à désigner le « péché ». En indo-iranien, le mot *satya* « vrai » (skr. *satyā* de **spt-ios*, av. *haipyō*, v. perse *hašiyā*) a une valeur religieuse. Pour expliquer tout à fait le sens de *sōns*, il faudrait connaître les anciennes formules où figurait le mot ; une valeur juridique est nette dans *sonticus*.

sonticus : v. *sōns*.

sōpīna (uitis) : sorte de vigne (Plin., NH 14, 136).

sōpiō, *-ōnis* m. ? : Cat. 37, 10, et graffiti de Pompéi ; *sōpīti* dans Pét. 22, 1 (?). Mot de sens obscur qu'on interprète par *pénis* et qu'on rapproche de *prosāpia*. Très incertain.

sōpiō, *sōpīre*, *sopor* : v. *somnus*.

sōrbeō, -ēs, *sorbul*, *sorbitum* (Prisc. ; sans exemple dans les textes), -ēre (et *sorbō*, -is, *sorpsi*, *sorptum*, -ēre, dans le simple comme dans les composés ; *sorbiō*, -īre depuis St Jér. ; les formes de la 3^e et de la 4^e conjugaison sont récentes) : avaler, gober (un œuf) ; absorber (sens physique et moral), engloutir. Attesté depuis Plaute, classique et usuel. Les formes romaines remontent à *sōrbēra*. M. L. 8094.

Dérivés et composés : *sorbilis* adj. (époque impériale) ; *sorbiō*, synonyme archaïque et postclassique de *pōtiō* ; *sorbitum* ; *sorbitiuncula* (tardif) ; *sorbul* adv. ; *sorbillō* (bilō, Tér., Ad. 591), -ēs : avaler à petits coups. (diminutif familier et affectif ; cf. *sū-gillō*, etc.).

absorbeō, d'où *absorbiō*, *absorptiō* (langue de l'Église) ; *dē-* (Tert., Mart. Cap.), *ex*, *ob-* (archaïque et repris à basse époque), *per-* (Plin.), *re-sorbeō* (époque impériale).

Lat. *or* représente ici *r*, et le flottement latin prouve de ce que la racine fournissait un présent (ou un aoriste) athématique, comme il résulte des formes baltes et slaves : le lituanien a, pour « boire à petites gorgées, téter, sucer », à la fois *surbiū*, *surbi*, *srebiū*, *srebi* et *sribiū*, et le slovène *sribljem*, *srbati*. *Arbi*, qui, en arménien, sert d'aoriste à *ampeñ* « je bois », doit être un ancien imparfait. La forme **srebh-* de la racine est établie par gr. *φρετίν* « avaler » (fut. *φρετόματι*), d'accord avec une partie des formes lituanviennes, contre alb. *g'erp*. Le latin n'a pas trace du type **srbh-*, **sribh-* attesté par lit. *surbiū*, ion. *φρετίν* (chez Hippocrate ; sans doute terme populaire) et *φρετόματι* (dans la langue médicale).

sorbus, -ī f. : sorbier ; *sorbum* n. : fruit du sorbier,

sorbe. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. M. L. 8095. Germanique : v. angl. *syre*.

Peut-être de **sor-dhos* « rouge », lit. *sařtas* « roux », à cause de la couleur de ses baies.

sordēs, -is f. (usité surtout au pluriel *sordēs*, -iū) : saleté(s) (sens concret) ; condition sordide (sens propre et figuré) ; vêtements de deuil qu'on laissait volontairement négligés, d'où le « deuil » lui-même. Ancien, classique, usuel.

Dérivés : *sordeō*, -ēs ; *sordēscō*, -is ; *sordidus*, renforcé en *sordidus* (attesté depuis Plt. ; cf. *ater/atrātus*, etc.), d'où *sordidō*, -ēs : salir ; *sordidulus* (familier) ; *sordicula* (Marc. Emp.) ; *sorditēs* (Fulg.) ; *sorditidō* (Plt.) ; *sordulentus* (Tert.) ; *sordifluus* ; *sordēdō* ; *sordor*, tous très tardifs et rares.

Les langues romanes ont des représentants de *sordēs*, *sordidus*, *sordicula*, *sorditīa*, M. L. 8095 a, 8097. Le gall. *sarwth* « lent, endormi », de **sortus* < *sordidus*, est douteux.

Le seul rapprochement clair est celui avec le groupe servant à rendre en germanique l'idée de « noir » : *got. swart* (ελάχ.), Mt., V, 36. Le latin lui-même a, d'autre part, *suāsum* (v. ce mot), qui a l'air d'une formation populaire de la même racine. Du reste, on ne saurait décider si, dans got. *swart*, etc., l'*a* est un ancien *o*, comme dans *sordēs*, ou un ancien *a*, comme dans *suāsum*.

sōrēx (-rix, *saurex*), -īcis m. : souris. Ancien, usuel. M. L. 8098 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sōrīcinus* cf. *sōrīcīna naenia*, Plt., Ba. 889, et les noms propres *Sōrīciō*, -ciūs, -ciānus. Les langues romanes supposent aussi **sōrīcius*, **sōrīcāre*, **sōrīcārius*, M. L. 8099-8101. Peut-être onomatopée ; cf. Don., ad Ter. Eu. 1024, *proprium sōrīcum est uel stridere clārius quam murea uel strepere magis*.

Cf. gr. *ὤσρ* « souris ». Le détail du rapprochement ne se laisse pas déterminer, faute de données. V. le suivant. Pour le suffixe, v. Ernout, Philologica I, p. 133.

**sōrīx (saurīx)*, -īcis : *auis tributa Saturno (ab) auguribus* (Mar. Vict.). Sans autre exemple. Peut-être identique au précédent, cf. le double sens de *būjō*, *būbō* ; ou plutôt simple erreur de Mar. Vict., qui a attribué à un oiseau le cri de mauvais augure des souris, cf. Plin. 8, 223.

sōrōr, -ōris f. : sœur et aussi « parente par le sang, cousine » ; cf. *frāter*. Par dérivation, terme de tendresse ; employé aussi pour marquer la ressemblance ou l'identité entre deux objets ; de là *sōrōriāre* : *-re māmmāe dicūtur puerūrum, cum prūmū tūmescent, ut frāterculare puerūrum*, F. 380, 25. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8102 ; B. W. s. u. Les mots romains remontent en partie à une forme dissimilée *sōrōr*, abl. *sōrōre*, CIL II 534, 2 ; cf. **retundus*.

Dérivés : *sōrōrius* : de sœur (en face de *frāternus*, formé d'après les adjectifs en *-ius* dérivés de substantifs en *-or* : *prātor*, *prāetōr* ; de même *uxōrius*), substantivé au sens de « mari de la sœur », M. L. 8104. Le type de dérivation atteste le caractère récent du mot. L'adjectif ancien est le suivant :

sobrīnus : de sœur ; utilisé comme subst. *sobrīnus*, *sobrīna* ; cf. F. 379, 6 : *sobrīnus est, ut ait Gallus Ae-*

*lius, patris mei consobrīni filius, et matris meae consobrīnae filius. Femina isdem de causis appellat frātēm, et frātēm patrīleum, et consobrīnum, et propriūs [con]sobrīni et sobrīna. Idem gradus in sobrīna quoque sunt. Composē : cōsobrīnus, -na ; cf. Don. ad Ter. Hec. 459 : cōsobrīnus nōster quasi <con>sorōrinus ; devenu synonyme de « cousin », sans précision, cf. Gaiūs, Dig. 38, 10, 1, 6 : *cōsobrīni cōsobrīnaeque, i. e. qui quaeue ex dūabus sororibus nascuntur... sed fere uolūgus omnes istos (sc. patrīles, amītīos) communi appellatione cōsobrīni uocant*. M. L. 8050 et 2165.*

sororcula : diminutif de tendresse, conservé en vieil italien. M. L. 8103.

sōrōcīlātūs (-a uestis, Plin. 8, 195) ; *sōrōcīdūm* (Cic., & λ.) ; *sōrōcīdūm* = *ἀδελφοκτόνα* (Gloss.).

Le nom lat. *soror* repose tout entier sur la forme du nominatif à vocalisme *ō* qu'indique lit. *sesū* « sœur », en face de génitif singulier *sesers*, d'accord avec irl. *siur* ; le timbre *ō* était de règle dans les cas forts, à en juger par l'*ō* du nominatif pluriel arm. *k'or-k'* « sœurs » et par l'*ā* indo-iranien de l'accusatif singulier skr. *svāsāram* et de la forme iranienne indiquée par pers. *x'āhār*, supposant *x'āhār* (av. *x'āhārām* est dérivé d'après *brātārām*). Une forme à vocalisme zéro aux cas obliques est établie par skr. *suāsré* (datif singulier), etc., arm. *k'er* (génitif singulier à côté de *k'oyr*, nominatif accusatif), got. *swistrs* (génitif singulier), d'après quoi a été fait le nominatif-accusatif got. *swistar* ; c'est sur une forme **swēr-* que repose lat. *sōrīnus* ; cf. *fūnebris*. Le mot indo-européen est de ceux qui appartiennent au groupe de **swe/*se-* ; cf. *sōcer*, *sōdālis*, *sūescō* ; sur le caractère de **ser-*, v. l'hypothèse présentée sous *uxor* et *sōdālis*. Toutes les formes citées supposent une initiale **sw-*, ainsi gall. *chwaer* atteste que le *s* de irl. *siur* repose sur *sw*, ce qu'indique, du reste, en irlandais même, la mutation de *mo fir* « ma sœur », en face de *siur* ; seuls le baltique et le slave ont clairement l'initiale *s* sans *w* : lit. *sesū* et le dérivé sl. *sōstra*. — Le grec, qui a restreint *φράτηρ* au sens de « membre d'un certain groupe social », n'a pas le vieux nom de la « sœur ». Mais il a des formes *Ἐσρ* θυγάτηρ, θνεψός ; *Ἐσρες* προσήκοντες, *συγγενεῖς* (Hes.), qui peuvent être apparentées de loin, au moins en ceci que le premier terme serait **(sw)e-*,

sors, -īcis f. : sort ; ordinairement petite tablette de bois (*aut populna sors aut abieigna*, Plt., Cas. 384), qui servait soit à répondre à des questions posées à des oracles (*sōrētēs Praētīnāe*), soit à procéder à des tirages au sort dans le partage des magistratures, etc. (cf. *ur-bāna*, *peregrīna sors*). Par suite « décision du sort », « lot », « sort fixé à chacun, destiné » (= *fors*, avec lequel forme couple, cf. Hor. S. 1, 1, 1), et « rang, sorte » (cf. Sén., Ep. 36, 4 ; 52, 3). Dans la langue du droit, « capital » (par opposition à *fēnus*) et « héritage » (cf. gr. *κύρηρος*) : *sors* et *patrīmonium significat*, P. F. 381, 8. De là *cōsōrōs* : qui partage le même sort et, en droit, « qui jouit en commun d'un héritage indivis » (= *σύρχητηρος*). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8107. Irl. *sōrt*.

Dérivés et composés : *sōrtīō*, -īs et *sōrtīor*, -īris : 1^o tirer au sort, recevoir par le sort ; d'où *sōrtītūs*, *Sōrtītēs* = Κύρηρομενοι ; 2^o échoir en héritage à (Pl. le J. 1, 3, 4) ; 3^o distribuer, choisir, obtenir

(époque impériale), M. L. 8109; *sorituō* (classique), *-tor*, *-tus* (rare) et *sorituōnarius*, *sorituōrius*; *soritula*, conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8108; *soriticōsūs* (Gl.); *soritiger*, *-fer* (Lucain); *soritilegus* adj. et *soritilegus*, *-i-m*: devin; *cōsōrs* (v. plus haut); *cōsortium*; *cōsortiō*; *exors* (doublet poétique de *expers*); *subsortior*: tirer au sort en remplacement; *subsortitiō*. Sur « sortir » « sortir », v. M. L. 8110; B. W. s. u.

La question de savoir s'il convient de rattacher *sors* à *serō* *sorier* ne peut être résolue que par un examen de la technique des *sorts*. Il fallait sans doute ranger les *sorites*, les *serere*, pour en tirer une: *unamque excidisse*, T.-L. 22, 1, 11 (qui rappelle hom. ἐκ δέθεος καλῆρος κυνέτης, II, 7, 182, ou ἐκ καλῆρος δρουσσετ, II, 3, 325).

sōrtus: doublet de *surrectus*, dans Livius Andronicus, qui employait aussi un parfait *suregii*; cf. Fest. 380, 33; v. *regō*.

sospes, *-itis* adj.: sain et sauf. Souvent joint à *saluus*, *superstes*; se dit surtout de quelqu'un qui revient de voyage; cf. les exemples rassemblés par Pedersen, MSL 22, 10 sqq. Terme rare, archaïque et repris par la langue impériale, évité par Cicéron. Les anciens attribuent aussi à *sospes* le sens de « qui assure le salut », « protecteur, protectrice »; cf. P. F. 389, 6: *sospes*, *saluus*. Ennius (A. 590) *tamen sospētum pro seruatore dixit* (le texte de Festus, malheureusement mutilé, semble moins affirmatif); et il y avait à Rome une *Iūnū Sospita* (pour le féminin, cf. *hospes/hospita*, *antistes/antistita*) qui semble bien être une Junon protectrice (et guerrière?). A côté de *Sospita*, on trouve dans les inscriptions, notamment à Lanuvium, dont ce culte est peut-être origininaire, et dans les gloses, cf. Fest. 462, 3, des formes *Seispītei* (datif), CIL I² 1430, *Seispīta*, *Sispīta* dont le rapport avec *Sospīta* n'apparaît pas. Il est possible que *sospes* soit une déformation, d'après *hospes*, et par rapprochement du grec *σώζω* (cf. Fest. 462, 2) de *seispeis*, mot indigène de sens obscur.

Dérivés: *sospītō*, *-ās*: sauver (archaïque); *sospītāris* (Plt. et Macr.); *sospītās*, *sospītātor*, *-ītrix*, tous tardifs et rares.

Un rapprochement précis manque. V. *potis*.

spacūs, *-ī m.*: cordon, ficelle. Mot tardif (Cass. Fel., Orib.), d'origine inconnue, demeuré en it. *spago*; cf. M. L. 8113, **spagum*, et 8112, **spagulum*.

spādīx, *-īcīs* adj.: bai-brun (dē equō), Vg., G. 3, 82. Du gr. σπάδεξ, nom d'une branche de palmier qui portait des fruits d'un rouge brun; cf. Gell. 2, 26, 9 sqq.; 3, 9, 9.

Dérivé: *spādaster* « teinturier en brun » (Firm.). *spadō*, *-ōnis* m.: eunuque, castrat; cheval hongre. Emprunt au gr. σπάδων (latin impérial).

Dérivés: *spadōnius*, *-nīnus*; *spadōnātus*, *-ūs* m. (Tert.); *spadōnō* « ἔνονχος » (Ital.). De **spadō*, *-ās*: britt. *yspaddu* « châtrer ».

spairits: v. *sphaera*.

spanna, *-ae* f.: « empan, palme » (Ps. Matth., Euang. 37, 1). Emprunt au germ. *vīha*, *spanna*.

spānus, *-a*, *-um*: adjectif synonyme de *pullus* « bai-

brun ». Tardif (Mul. Chir., Non.). Contrépél de *hispanus*. Cf. *scara*, *scias*.

spargō, *-is*, *sparsi*, *sparsum*, *-ere*: répandre (s. *egredī*); parsemer (s. *humum foliis*); joncher. S'emploie au propre et au figuré, au physique et au moral. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8120; et 8122, *spār-* (cf. *farinam consparsum*, Mul. Chir. 735).

Dérivés: *spargō*, *-inis* (Ven. Fort., d'après *aspergo*); *sparsilis* (Tert.); *sparsim* (Apul., A. G., Lact.); *spār-* (époque impériale) « pluie d'eaux parfumées »; *spārgūra* (Orib.).

Nombreux composés dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple: *a(d)spargō*, d'où *a(d)spērgō*, *-inis*; *a(d)spersiō*; *a(d)spergus*, cf. M. L. 710; *circum*, *cōn*, *di*, *ex*, *in*, *inter*, *per*, *prae*, *prō*, *re*, *super*-*spergo*.

On rapproche ordinairement le germanique: type angl. *sprinkle* arroser, saupoudrer, pleuvoir; *spark* « étincelle », etc., et lit. *sproga* « étincelle », v. Irl. *arg* « goutte ». D'autre part, le vocalisme *a*, de type « populaire », n'exclut pas un rapprochement avec une racine normale à *e/o* (v. *scandō*). Le perfectum secondaire en *-si* permet de croire qu'ici *-ge/o* est un suffixe du présent. Dès lors, on peut rapprocher gr. *σπέρω* « je sème », cf. (avec le *ph* populaire) arm. *sp'rem* « je disperse », (*s'pirk* « dispersion »), *p'at* « dispersé » v. h. a. *spriu* « balle de blé », et des formes diverses à élargissements variés; v. Walde, *Vergl. Wör.*, II, p. 670 sqq., sous 2 *sp(h)er-*; on ne saurait, d'ailleurs, préciser en quelle mesure 1 *sp(h)er-* « frapper (du pied) », etc., est apparenté à 2 *sp(h)er-* « disperser », et Walde, qui pose un **sp(h)e reg-*, très vague, n'arrive pas à distinguer deux groupes, II, p. 672 sqq.

spartum, *-ī n.*: sparte, sorte de jonc; corde de sparte, Emprunt ancien (Gaton) au gr. σπάτρον.

Dérivés: *spartēs*; *spartārius*, d'où *spartāria*, *-ōrum* « lieux plantés de sparte »; *sparteolus*: pompier (muni de cordes de sparte) (Tert.); *spartilagō* (Chiron.) = spartum. M. L. 8123, 8124.

sparus, *-ī m.* (*sparum* n.): 1^o épieu, arme de jet à fer recourbé et à pointe aiguë (cf. Rich. s. u.), spéciale surtout aux paysans (*agrestis sparus*, Vg., Ae. 11, 682; *telūm rusticum*); 2^o poisson de mer; d'où *sparulus*: brème. M. L. 8123, 8124. Celitique: bret. *sparl*: barre, garrot.

On rapproche du premier sens v. h. a. *sper* « épieu », qui a tout à fait le sens de *sparus*, et aussi v. h. a. *sparrē* « chevron » (avec grémation expressive?). Mais *sparus* « poisson » provient du gr. σπάρω.

spasmus, *-ī m.*: emprunt au gr. σπασμός « crampe », avec des formes populaires *pasmus* (Marc. Emp.; v. B. W. *pāmer*), *spasmus* (Orib. lat.), *spauimus* (Mul. Chir.), peut-être par contamination avec *palmus*, de παλμός « convulsion », M. L. 8127. V. Niedermann, dans *Vox Romana*, 1940, p. 183, et Corominas, *Ibid.*, 1954, p. 375.

spatha (tardif *spata*, *spada*), *-ae* f.: battoir, spatule; épée large et longue, cf. Rich. s. u.; et M. L. 8128. Germanique: v. angl. *spadu*, etc. Emprunt au gr. σπάθη, d'où *spatula* (*spadola*): épaule (d'animal), déjà dans

Varron, *s. porcīna* (Apicius); spatule; petite branche de palmier, M. L. 8130; irl. *spaid* (?), *spadag*; *spatā-* *rius*, *semispatām gladiūm... a media spatae longitudine appellatum*, Isid., Or. 18, 6, 3; déformé en *sinespatium*. L'ancienne orthographe est conservée dans *spatula*, tandis que *th* a été introduit dans *spatha*, où l'emprunt était évident.

spatula semble sans rapport avec σπατάλη, dont le sens est éloigné.

spatiūm, *-ī n.*: espace libre, étendue, distance; intervalle. S'emploie aussi en parlant du temps. En particulier « espace réservé pour la promenade », « promenade » (concret); « piste, stade » pour les courses; *spatiūm dēcurrere*. Usité de tout temps. M. L. 8129. Cela: irl. *spaid*, britt. *yspайд*.

Dérivés: *spatiō*, *-āris* : se promener; *spatiātor* (Caton); *spatiātō* (Gl.), *-tim* (Serv.); *spatiolum* (époque impériale); *spatiōsus* (non classique; époque impériale); *spatiōtūs* (Sid.); *spatiātūs* (Not. Tir.); *spatiābilis* (Paul. Nol.); *exspatiō*: dévier, se répandre au loin (poétique, époque impériale); *interspatium* (Tert.), d'après *interūlūm*.

V. *pātēō*? On peut imaginer qu'il y aurait eu un *spatiūm* à côté de *patēō*, comme le lituanien a *spaliētū* « j'étends » à côté de *platūs* « large ». Mommsen a supposé un emprunt au gr. dor. σπάτιον pour στάδιον; le sens technique de « piste, stade » serait le plus ancien? Le *t* supposerait un intermédiaire étrusque. Hypothèse peu vraisemblable.

spatula: v. *spatha*.

**spaciō*, *-is*, *spexi*, *spectum*, *specere* (et *spaciō* reformé d'après les composés, qui sont aussi usités que le simple est rare): « apercevoir » et « regarder ». Se trouve seulement chez les auteurs archaïques, dans des conditions particulières qui donnent un sentiment d'artifice; ainsi chez Plaute, Cas. 516: *nunc specimen specitur*, *nunc certamen cernitur*; et Mi. 694: *quae supercilium spicūt* (*spicūt* dans les manuscrits: la forme en *spaciō* des composés était seule usuelle, et *spicūt* a été tiré des composés). Remplace à l'époque classique par des composés; cf. Varr., L. L. 6, 82: « *spactare* » *dictum ab (specio) antiquo*, *quo etiam Ennius (A. 421) usus: « (q)uo Epulo posquam spexit et quod in auspiciis distributum est qui habent specimen, qui non habent, et quod in auguris etiam nunc augures dicunt « aem spicere ».* Consuetudo communis *quae cum praeuerbiis coniuncta fuerunt etiam nunc seruat*, ut « *aspicio*, *conspicio*, *respicio*, *suspicio*, *dispicio*, *despicio* », *sic alia; in quo etiam « expecto » quod spactare uolo. Hinc « specula »; hinc « speculum », quod in eo specimen imaginem, « specula » de quo prospicimus, « speculator », quem mittimus ante, ut respiciat que uolumus, hinc qui (= quō abl.) oculos inungimus quibus specimen, « specillum ».*

A *spaciō* correspond un mot racine *-spex* usité comme second terme dans des composés conservés par la langue religieuse: *auspex*, cf. *aus*, d'où *auspiciūm*, *auspicor*; *haruspex*, *haruspiciūm*; *extispex*, *extispiciūm* (*inspex*, *prospex* ne sont attestés qu'à date basse, et peu, et sont sans doute refaits sur les verbes *in*, *prō*-*spicō*); *uestispex* (Plt., Tri. 252 dans *A*, *uestiplūca* dans *P*); sur cette forme, v. Leo, M. L. 8147, et Grenier, *M. L. 8147*, et 8487, auquel il est tentant de rattacher *suspiciō*, *-ōnis* « soupçon »; v. ce mot. Les formes romaines re-

M. L. Chatelain, 181 sqq. Sur *auspiciūm* Tertullien a bâti *inspiciūm*.

Dérivés: *speciēs* (v. plus bas); *spaciō*, rare et technique, uniquement employé dans la langue aigurale, cf. Varron cité plus haut; les composés *inspiciō*, *circumspiciō* sont usuels. De même, le substantif verbal **spectus* n'est pas attesté en dehors d'un exemple de Pacuvius cité par Festus 444, 29, mais *aspex*, *cōspectus*, *dēspectus*, etc., sont fréquents; *spectrum*, terme créé, semble-t-il, par l'épicurien Catius pour traduire εἴδωλον; cf. Cic., Fam. 15, 16, 1.

specimen: indice, marque; exemple, modèle; image, M. L. 8131 a, **specimentum*.

specula: observatoire; par suite « hauteur, éminence » (= gr. ἀκτίνη); de là *speculator*, *-āris*: guetter, épier, M. L. 8132, et ses dérivés *speculator*, emprunté en grec. *spākulātūr* « Spaher », *-trīz*, *-tōrius*, *-tiō*, *-tiūs* (tardif, Boëce, Cassiodore, trad. de θεορητός), *-biliis* (Stace), *-bundus* (époque impériale); *prāspeculator*, *-āris* (tardif).

speculum: miroir (traduisant gr. κάταπτρον), M. L. 8133, *speculum* et **spiculum*; *specularis*: de miroir, et « transparent », s. *lapis* « talc »; *speculāria*, *-ium*, M. L. 8132 a; *specularius*: miroitier; *speculātūs*: orné de miroirs; *specillum*: sonde (terme de chirurgie); *specillātūs*: orné de petits miroirs (Vop. Prob.).

A *speciō* correspondent aussi certains adjectifs attestés dans les composés: ainsi *-spicūs* dans *cōspicūs*, *perspicūs*, *prōspicūs*; *-spicāx* dans *perspicāx*, *suspicāx*, d'où *perspicūtās*, *perspicātās*.

Speciō a fourni un grand nombre de composés à préverbes qui suppléent au manque de pareils composés avec *uidēs*. Dans la plupart d'entre eux, le préverbe ne fait que préciser le sens du simple. Dans certains, au sens de « apercevoir » par les yeux s'est jointe une nuance de sens moral; ainsi dans *dēspiciō* « regarder de haut en bas », par suite « dédaigner, mépriser », d'où *despictus* « dépit », M. L. 2601 et 2598, britt. *despez*; *prāspiciō*, doublet très rare et tardif du suivant; *prōspiciō* « regarder en avant » et « prévoir »; *circumspiciō* « regarder de tous côtés » et « être circonspic »; *respicō* « se retourner pour regarder » et « avoir égard à »; *respectus*, *-ūs* m. égard, respect; M. L. 7245, et *respec-* (S^t Aug., Orig.); *suspiciō* « lever la tête pour regarder », d'où « admirer », et aussi « regarder en dessous, soupçonner »; *suspēctus*, M. L. 8485; B. W. *soupēcon*; *dispiciō* « discerner »; *dispectus*; *inspiciō* « regarder dans » et « examiner, étudier », etc. Dans *aspiciō* « apercevoir » et dans *cōspicītō*, d'où *cōspectus* « regard, aspect », M. L. 2169, surtout dans ce dernier, le préfixe *ser* est essentiellement à marquer l'aspect déterminé; cet aspect existe aussi dans les formes où le préverbe a un sens concret.!

A *-spicō* correspondent: 1^o une formation en *-ā-* *spicō*, existant seulement dans les composés familiers qui, du reste, malgré la différence de formation, s'emploient exactement avec la même valeur d'aspect que les composés de *-spaciō* (cf. Plt., Mo. 835-838, l'échange indifférent de *cōspicō* et *cōspicōr*): *cōspicōr*, *-āris*; *dēspicōr* (participe *dēspicātūs* dans Plt.); *suspicōr*, *-āris*, M. L. 8487, auquel il est tentant de rattacher *suspiciō*, *-ōnis* « soupçon »; v. ce mot. Les formes romaines re-

montent à *suspicio* ou *suspectio* (fr. *soupçon*). M. L. 8488 ; B. W. s. u.

2° un fréquentatif *spectō*, -ās, qui est la forme employée sans préverb : regarder habituellement, être tourné ou orienté vers ; tenir compte de ; avoir les yeux fixés sur, observer, considérer (sens physique et moral) ; d'où *spectatūs* « observé, reconnu », souvent dans un sens laudatif (cf. ὁστός) ; *spectatōr*, *spectatissimus*. Celtique : gall. *yspeithio*, *yspaith*. — *Spectō* a fourni de nombreux dérivés et composés : *spectabilis* ; *spectabilis*, titre d'honneur sous l'Empire ; *spectaculūs* « grand », « spectacle » (classique) ; *spectāmen* n. (archaïque et postclassique) ; *spectatō* (rare, mais classique), -tor, -trix, *titus* (rare, technique), *ad*, *circum*, *dē* (M. L. 2597), *ex* (M. L. 3039), *in*, *intrō*, *per*, *prō*, *re*, *spectō* (M. L. 8484), qui doublent les composés de *speciō* ; ce sont les formes qui sont mises en rapport régulier avec *speciō* et qui tendent à remplacer *cōspicōr*, *dēspicōr* ; mais *dēspicōtis* a subsisté, et c'est *suspicōr* qui est la forme de Cicéron, et non *spectatō*. *Espectatō* « regarder de loin » s'est spécialisé dans le sens de « attendre », où il a supplété *opp̄erior* ; de là *espectatō* « attente », *espectabilis*, -e, *inexpectatūs*.

speciō, -ei f. : 1° vue (synonyme de *ūsus* ou de *aspects*, rare dans ce sens) ; 2° aspect, apparence (sens usuel ; traduit gr. *εἴδωλον* (cf. *spectrum*) ; s'oppose à *rēs* « la réalité », par suite « faux-semblant, prétexte » ; avec un sens laudatif, « belle apparence, beauté », d'où *speciōsus* (cf. *formōsus*), *speciōsē*, *speciōtūs* (Tert.). Dans la langue philosophique a servi à traduire gr. *εἴδος*, comme *genus*, *γένος* ; de là « espèce », subdivision du genre, d'où à l'époque impériale *speciōlis* (= *εἴδωλος*), opposé à *gēnerālis*, cf. Quint. 5, 10, 43, et *speciōlātis* (et *speciōtās* « qualité spéciale »), *speciōlīter*, et *speciōfīcus* (Boëce), etc. De ce sens dérivent les sens qu'on trouve à basse époque dans des langues techniques, par exemple, en droit, « cas spécial » ; dans la langue du commerce, « marchandises » (classées par espèces ou par sortes), en particulier « épices, drogues », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8131 ; B. W. s. u., et en germanique : v. angl. *spice* (de *specia*). Irl. *speig*. V. Wölfflin, ALLG XI, Stzb. Munich, 1900.

La notion de « voir » est l'une de celles où il existe des procédés supplétifs : en sanskrit, un présent *pāgyāti* se trouve en regard de l'aoriste *ādārcām*, du parfait *da-dārcā* ; le grec a ὄρω, ὄφομαι et εἴσομαι ; l'arménien *tesi* « j'ai vu », présent *tesanem* « je vois », ne peut s'expliquer que par une contamination de *derk-* et de *spek-*. En albanais, *paše* sert d'aoriste à *shō* « je vois ». Au premier abord, le latin a un système complet pour *uidēō*, *uidi*. Mais le participe *ūsus* est visiblement secondaire, avec son *i* pris à *uidi*. D'autre part, *uidēō* n'est proprement pas accompagné de préverbes : *praeuidēō*, *prōuidēō*, *in-uidēō* ont des valeurs sémantiques spécialisées. En face de *uidēō*, les formes à préverbes au sens de « voir » sont *aspiciō*, *inspiciō*, *perspiciō*, *despiciō*, *respiciō*, de même que le slave a, avec préverb, -zr̄i en face de *vidēti* « voir », dont les quelques formes à préverbes ont des valeurs spéciales. Le sens fondamental de « prendre connaissance » ou « avoir connaissance », qui est celui de la racine **weid-* de lat. *uidērē*, v. sl. *vidēti*, se présente mal à la valeur « déterminée » qui est celle des

formes à préverb ; le sens de « regarder » reste sensible dans *aspicere*, etc. L'ancien adjectif en -o- est *spectus* (existant avec préverbes). Inversement, le simple *speciō* existe à peine. Il n'est pas rare que le présent du verbe « voir » soit exprimé par un verbe signifiant « observer » ; c'est ce qui arrive dans le correspondant sanskrit de *speciō*, à savoir skr. *pāgyati* « il voit », et dans gr.

Le présent attesté par *aspicīo*, *inspiciō*, etc., a un pendant dans skr. *pāgyati*, av. *spasyeitī* « il regarde », mais le type de présents en *-ye- est secondaire, il et le caractère de l'emploi de *speciō* n'est pas le même que celui de skr. *pāgyāti*. La racine ne fournissait pas d'an-cien aoriste : lat. -spezi- appartient au type de formation relativement non ancien du perfectum en -si. Le présent avestique à redoublement, peu attesté, n'offre pas de caractères d'antiquité. En védique, il n'y a proprement pas d'aoriste de cette racine : *ādārcām* est la forme usuelle de l'aoriste ; et le parfait *paspagē* est rare, sans correspondant avestique. Les autres langues n'ont pas de forme verbale de la racine **spek-*. En indo-iranien, comme en latin, le présent du type en *-ye-/i- a l'air dérivé de formes nominales.

Mais, d'une langue à l'autre, les formes nominales ne concordent pas. L'indo-iranien a un thème radical pour désigner un agent, ce qui n'est pas usuel à côté d'une forme verbale : véd. *spātī*, acc. *spācām* et av. *spās*, acc. *spāsəm*, au sens de « observateur ». D'ordininaire, il s'agit d'un observateur divin : RV, X 35 8, *spātī ud ēti sūr(i)yāt* « le soleil monte en observateur » ; *Mībra* joue ce rôle dans l'Avesta. En latin, dans *auspex*, *haruspex*, *extispex*, -spez ne figure qu'au second terme de composés (à sens religieux), ce qui est normal. — Mais lat. *speciō* est, comme *acīēs*, *prōgenīēs*, etc., l'un de ces substantifs en -iē- qui remplacent d'anciens noms radicaux ; il n'a pas de correspondant hors du latin. Il n'y a donc pas concordance de sens et d'emploi entre les noms radicaux latins et indo-iraniens. — L'ombrien a à l'époque impériale *speciōlis* (= *εἴδωλος*), opposé à *gēnerālis*, cf. Quint. 5, 10, 43, et *speciōlātis* (et *speciōtās* « qualité spéciale »), *speciōlīter*, et *speciōfīcus* (Boëce), etc. De ce sens dérivent les sens qu'on trouve à basse époque dans des langues techniques, par exemple, en droit, « cas spécial » ; dans la langue du commerce, « marchandises » (classées par espèces ou par sortes), en particulier « épices, drogues », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8131 ; B. W. s. u., et en germanique : v. angl. *spice* (de *specia*). Irl. *speig*. V. Wölfflin, ALLG XI, Stzb. Munich, 1900.

Le germanique n'a que des formes nominales. V. h. a. *speha* « observation attentive », d'où *spehōn* « observer », a servi notamment pour l'observation militaire. Cet emploi est ancien ; cf. lat. *specula*, d'où *speculator*, qui sont des termes militaires ; l'emprunt roman au germanique, v. f. *espīe*, it. *spia*, *spione* (d'où fr. *espion*) et it. *spiare*, fr. *épier*, se rattache à ce type d'emploi. — C'est plutôt au sens religieux que fait penser v. isl. *spā* « prophétie ». — Il y a un dérivé v. h. a. *spānī* « sage, avisé ».

Un sens à noter, qu'on ne retrouve pas en latin, est celui qui apparaît en *pehlvi* (de Turfan), *ispās* « considération », d'où « service » ; ce mot *pehlvi* du Nord a été emprunté par l'arménien, d'où *spas* « service », *spasem* « je sers ».

Hors de ces groupes, la racine **spek-* n'est pas clairement attestée. Mais la ressemblance du sens et des formes rend difficile d'écartier l'idée que le groupe de gr. *σκέπτομαι* (de **σκέπτωμαι*) « j'observe » résulterait d'une métathèse de **spek-* en **shep-* (sous l'influence de *xōtō*, θυσέομαι, etc.?) ; cf. *stercus*. Le présent *σκέπτομαι* a les mêmes caractères que lat. *speciō* et skr. *pāgyati*. On a aussi *σκοπή* « observatoire », *σκοπάζω* « je guette,

je prie », etc. L'itératif *σκοπέω* s'est largement développé, comme *speciō* en latin.

spetile (*spetile*), -is n. : *spetile uocatur infra umbilicū cum suis quod est carnis, proprii cuiusdam habitus, exos, qua etiam antiqui per se utebantur. Plautus enumerandis <suillis obsoniis in Carbonaria sic meminit* (49) : « *Ego pernam, sumen, sueres, spetile, † galium †, glandia* », F. 444, 32.

Si *spetile* est la graphie correcte, pourrait dériver de *speciō* ; désignerait une partie spécialement examinée par les haruspices ? Cf. karne *speturie* « carni spectoriae », T. E. II a 1. !

spectrum : v. *speciō*.

specus, -iūs m. (et aussi féminin chez les archaïques et les archaïsants ; *specus* n. dans Vg., Ae. 7, 568, et Sil. 13, 425, de *specus*, -oris ; on trouve aussi *specum*, -i n. dans Caton et Accius) : grotte, grotte ; puis toute espèce de cavité, gouffre, en particulier le canal couvert d'un aqueduc ; v. Rich. s. u. Pas de dérivé ; non roman.

Cf. v. sl. *pēstī*, *pēstera* « grotte » ? V. A. Meillet, *Etudes sur l'Étym. du v. sl.*, p. 166 sqq. Mais généralement rattaché à *speciō*. V. *scopulus*.

spelaeum : v. *spēluna*.

spelta, -ae f. : sorte de blé, épeautre, originaire de Pannonie d'après St Jérôme. Rare ; tardif, premier exemple dans l'édit de Dioclétien. Sans doute emprunté au germanique, passé dans les langues romanes, M. L. 8139, et de nouveau emprunté par le v. h. a. *spēlza*, v. angl. *spelt* ?

Un e devant l suivi de consonne va contre le traitement normal de e en latin.

spēluna, -ae f. : grotte. Attesté depuis Cicéron ; usité de tout temps. Emprunt à l'accusatif du gr. *σπήλαιον*, comme *spelaeum* est emprunté à *σπήλαιον*, demeuré dans quelques dialectes romans sous la forme **spēlūca*, M. L. 8140. La sourde c de *spēluna* en face de gr. *σπήλαιον* suppose peut-être, comme le suggère M. Niedermann, un intermédiaire étrusque ; cf. *sporta*.

Dérivé : *spēlūcosus* (Cael. Aur.). Sans doute terme de marine à l'origine.

spērni, -is, *spērūl*, *spērūtūm*, *spērnerē* : sens premier « écarter » (joint à *σεγέρει* par Plt., Cap. 517, *nunc spēs spes opes auxiliaque a me segregant spērūnque se* ; cf. Mi. 1232 et Ennius, Sc. 189 V) ; d'où « repousser avec mépris, dédaigner, mépriser » ; sens usuel et classique. Non roman.

Dérivés et composés : *spērñāz* (Sil., Sid.) ; *spērñō* (Ambr.) ; *spērōtō* (rare, premier exemple dans Ov.) ; *spētūs*, -is m. (Apul., Sid.) ; *spērībilis*, -litās (tardifs) ; *despērō* (Col.).

A *spērñō*, -is correspond un intensif-duratif en -ā, dans *aspērñor*, -āris « repousser avec mépris », d'où *aspērñātō*, -tor ; -ābilis ; -āmentum (langue de l'Eglise). Le simple *spērñor*, dans Fronton, semble tiré de *aspērñor*. Non roman.

Pour la forme, *spērñō* est fait comme *sternō* (v. ce mot). La racine est celle qui indique la notion de « pousser, heurter du pied, fouler aux pieds » et qui apparaît

sphæra

avec *p ou avec la forme expressive *ph : skr. *spurātī* « il pousse du pied, il marche sur, il bondit », hitt. *ispār* « foulé, écraser », lit. *spīrū*, *spīrī* heurter du pied, foulé », russe *pru*, *perēt* « presser », gr. *σπάσω* « je me débats », gr. *σφύρω* cheville du pied, talon », irl. *seir* « talon » (du *di pherid*), gall. *ffēr* « cheville (du pied) ». Il y a eu des formes de type dissyllabique, comme le montrent l'intonation du lit. *spīrī* et le présent skr. *spīrātī* « il gagne, il sauve » (avec un sens fortement évolué). Ceci fait comprendre v. h. a. *spōrōn* « frapper du talon », à côté de v. h. a. *spūrān* « heurter du pied ». Dès lors, il est probable que le type de *spērñō*, *spērñās* et celui de *aspērñor*, *aspērñās* sont des différenciations d'un seul type de présent en *nā-/nā- (3e plur. *n-ou-). La valeur durative aura été attribuée à *aspērñor*, -āris d'après le type *occupātūm*, etc. Toutefois, il y a une difficulté : *spētūs* (qui a entraîné *spētūl*) indiquerait une racine dissyllabique à -ē- final, donc d'un type qui ne comporterait pas de présent en *nā-. Mais le grec a *σπεράττω*, avec *σπερά*, l'é de *spētūs* n'est sans doute pas plus ancien que celui de *crētūs* (*crētūl*). Du reste, on peut penser pour *aspērñā* au modèle de *sternāre* en face de *sternere*.

spēs, *spēi* f. (pl. *spērēs* dans Ennius, A. 128, et les archaïques ; acc. sg. *spērem* dans Nonius, v. *prosper*) : espérance, attente d'un heureux événement, cf. Cic. Tu. 4, 37, 80, qui l'oppose à *metus*. Personnifiée et divinisée. Non conservé dans les langues romanes, qui ont recouru à des formes plus pleines dérivées de *spērē*.

Dérivés et composés : *spēculā*, diminutif familier, cf. *reculā*, de *rēs* ; *spērō*, -ās : espérer, M. L. 8141 ; *spētūtūs*, -a « fiancé, -ée » ; *spērōtō* (St Aug.) ; *Spērñātō*, -tiānūs ; *spērībilis* ; *despērō* : perdre espoir, désespérer, M. L. 2599 ; *despērñātō* ; *inspērāns*, *inspērātūs*, cf. gr. *ἐνθεάστος ἀπροσδόκητος* ; *expēs* adj. (attesté seulement au nominatif, poétique) ; *prēsērō* (Tert.).

Si le singulier *spērem* et le pluriel *spērēs* sont bien les formes anciennes, il en résulte que *spēs* était à l'origine un mot racine du type *mōs*, *mōris*. La flexion *spēs*, *spēm* se serait substituée à *spēs*, *spērem* sous l'influence de *rēs*, *rem*, avec lequel *spēs* formait un couple anti-thétique (cf. *fel/mel*, etc.). Mais on peut aussi penser qu'il y a eu un thème radical **spē-* et une forme élaborée **spēs*, côté à côté comme dans *ūs*, *ūrēs* ; le védique offre des flottements entre *medhā* et *medhās*, *uṣā* et *uṣās*, par exemple. Quoi qu'il en soit, lat. *spē-* est un thème racine ; la racine fournit des formes verbales au slave : *spēti* « aboutir, réussir » ; au baltique : lit. *spēti* « arriver à, suffire à » ; au germanique : v. angl. *spōwan* « réussir ». — Pour *prosper*, v. ce mot.

sphæra (*sp(h)e*- dans Prud.), -ae f. : emprunt au gr. *σφήρα*, déjà dans Caton au sens de « boule, boulette » (cf. le sens de « balle du jeu de paume » dans Cael. Aur.), avec un dérivé *spairīta* (= **σφαιρίτης*) ; usité surtout dans la langue philosophique au sens de « sphère » céleste (depuis Cic.). De là *sphaerula* (St Aug.), *sphērīlis* (Macr.) ; les autres dérivés sont des transcriptions du grec. Demeuré surtout dans les dialectes italiens sous la forme *spera*, *sperula*, M. L. 8143-8144 ; cf. irl. récent *spēir* « ciel, firmament ».

spica, -ae f. (doublet ancien *spicus* m., d'après F. 446, 14; on trouve aussi un neutre *spicum* et une forme campagnarde avec *e* (issu de *ei*?): *speca*, cf. Varr., R. R. 1, 48, 2, *rustici, ut acceperunt antiquitatem, uocant specam*. La variation de genre est issue sans doute d'une flexion *spicus*, pl. *spica*): 1^o épî; proprement « pointe »; cf. *spiculum*. S'applique ensuite à des objets de forme semblable à l'épi: gousse; carreau ou brique oblongue, *spica testacea*, servant à faire des parquets imitant l'arrangement des grains de blé dans l'épi (v. Rich. s. u.); 2^o l'Épi, étoile dans la constellation de la Vierge. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. Les formes romanes remontent à *spica* et *spicum*, M. L. 8145 et 8148. Germanique: b. all. *spijk*, -er « Speiche, -cher », v. h. a. *spihari* de **spicarium*; *speiha* de *spicula*.

Dérivés et composés: *spicō*, -ās (presque uniquement usité au passif, *spicor*, qui est sans doute lui-même bâti sur *spicatus*: muni d'épis), M. L. 8146; *spicetus* (Vg., latin impérial); **spicarium*: grenier à blé, M. L. 8146 a; *spicifer* (Manil.); *spicilegium* (Varr., R. R. 1, 53; L. L. 7, 109, sans doute terme technique de la langue rustique, cf. *florilegium*); *spiculum*: fer barbelé d'une flèche ou d'une lance; pointe d'un dard; puis « javelot, épieu », cf. Rich. s. u., M. L. 8147 (mais le fr. *épieu* provient du germanique), et *spiculus*, -a, -um (Tert.); *spiculō*, -ās: rendre pointu; *spicula*: petit épî, muscade; *spicōsus* (Isid., Or. 17, 19, 3); *spicella* (Gl.).

On rapproche lat. *spina*. Hors du latin, rien de net.

**spida*: *horrida* (Gloss.). Contrépel de *hispida*, noté *ispida*, d'après *spiritus*, noté *ispiritus*, etc.; cf. *scias*.

spina, -ae f.: épine (arbrisseau épineux, églantine); d'où « pointe, piquant, arête »; « épine dorsale », de là « barrière du cirque » qui formait en quelque sorte l'épine dorsale de l'arène, cf. Rich. s. u.; sens figuré « difficulté épineuse » (= ἔχων, comme *spinōsus* « épineux » = δραχθών). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8150; B. W. s. u. Celtique: irl. *spin*, gall. *yspin*. *spinus*, -i f. (et m.; *spinus*, -ūs f., Varr.): épine noire, prunier sauvage. M. L. 8155.

Dérivés et composés: *spinālis* (Macr., s. *medulla*), M. L. 8151; *spinēus* (époque impérial, rare); *spinōsus* (usuel, propre et figuré), M. L. 8153; *spinōsus*, *spinōsus*, tous deux tardifs; *spinifer*, -er (rares, poétiques); *spinula* (Arn., Apul.), M. L. 8154, et v. h. a. *spinula*, *spenula*; *spinōla*: rose épineuse (Plin.); *spinētum*, M. L. 8152; *spinōscō*, -is (Mart. Cap.).

Cf. peut-être aussi *Spinō*, -ōnis m., nom d'un fleuve voisin de Rome.

On rapproche lat. *spica*; et ombr. *spina*, *spinia* « columna »? Sens douteux.

spīnea, -ae f.: sorte de vigne, aussi nommée *spīonia* (Col., Plin.). De *spīonia* dérive *spīonicus* (Col.).

spinter (*spinther*), -eris n.: *armillae genus quo mulieres utebantur bracchio summo sinistro*, P. F. 449, 3. Archaique. Sans doute, emprunt au gr. *σπιγχτή*, cf. Rich. s. u. L'absence d'aspiree, la réduction du groupe de trois consonnes, le changement de genre attestent le caractère oral et populaire de l'emprunt, qui a sans doute passé par un intermédiaire étrusque. De *σπιγχ-*

τό dérive aussi *σπιντρία* « pédaste » (Pétr., Tac., Suét.).

spīturnīx, -leis f.: est *auis genus turpis figura...* ea *Graece dicitur, ut ait Santra, σπινθάρις*, F. 446, 7. Plaute a aussi *spīturnīcum*, Mi. 989. Rare, archaïque. Emprunt au gr. *σπινθάρις*, déformé sous l'influence de *coturnīx*.

spīoniā: v. *spīnea*.

spīra, -ae f.: *dicitur et basis columnae unius tori aut orbem coniolutus, ab eadem omnes similitudine*. Ennius F. 445, 1; v. Rich. s. u. Emprunt au gr. *σπεῖρα*; de là en *sterīllum* dans les Gl.; *spirula* « tore »; petit gâteau de cette forme.

spīrō, -ās, -ānī, -ātūm, -ārē: souffler (transitif et absolu; cf. Plin. 8, 138, *obtūratis qua spiraturus est uentus cauernis*; et Lucr. 2, 705, *flammarum spirantes ore Chimaerae*), exheler un souffle ou une odeur; respirer (en parlant de l'homme). De ce sens initial dérivent des sens figurés: « être en vie », « être inspiré »; « respirer » (cf. *mollem spirare quietem*, Prop. 1, 3, 7), etc. Ancien (ENN.), usuel. Non roman.

Dérivés et composés: *spīrabilis* (attesté à partir de Cicéron, rare); *spīrāculum*: soupirail, M. L. 8156, B. W. s. u., irl. *spiracul*; *spīrāmen*; *spīrāmentum*; *spīrātū*, *spīrātūs* (rares et tardifs); *spīrūtūs*, -ūs m. (qui est à *spīrō* comme *hāliūs* à *hāliō*): souffle; air; respiration; aspiration (d'où « esprit » en grammaire, trad. du gr. *πνεῦμα*); exhalaison. Comme le gr. *πνεῦμα*, et sans doute d'après lui, « souffle divin, esprit divin », « inspiration », d'où « esprit, âme » (v. *animus*, -ma); et, dans la langue de l'Église, « l'Esprit », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8158; et en celtique: irl. *speiread*, *spirut*, *spīralde*; britt. *yspryd*. De là, dans la latinité impériale, *spīrālīs*, *spīrātūlīs*, -e adj. = *πνευματīkōs* et ses dérivés (v. B. W. sous *spīriuel*, *spīrītueux*); *spīrūtūs*, -ās (Ital.); *spīriifer* (Ignat.), etc. M. L. 8157 b, *spīrītūlīs*.

Composés: *adspīrō*: souffler vers, d'où « souffler favorablement (propre et figuré), favoriser » et « aspirer à »; en grammaire, « aspirer » = *προστένειν*; *adspīrātiō* = *πρόσπνευμα* et *δαυντής*; et, très tardifs, *adspīrāmen*, *adspīrātūs*, *adspīrātūs*; *cōspīrō* = *συμπνέειν*, usité uniquement au sens moral de « conspirer ». Attesté depuis Lucrèce et Cicéron. *Cōspīrātiō* = *συμπνέα* (-ννεια, -ννεια); *ex-* (terme noble et poétique), *in-*, *inter-*, *prō-*, *re-*, *īsus-pīrō*, dans lesquels le suffixe ne fait que préciser l'idée verbale. *Respīrō* et *uspīrō* sont les plus usités et ont fourni un assez grand nombre de dérivés (cf. *uspīrāmentum*, Mulum. Chir.); *inspīrāre*, *sūspīrāre*, *uspīrītūm* sont demeurés dans les langues romanes, M. L. 4469 a, 8489, 8489 a.

Aucun correspondant exact hors du latin. Mais on retrouve ici les éléments qui figurent dans des onomatopées relatives au souffle; cf. gr. *φύειν* « souffler », lit. *puntū*, *pustū* « souffler », etc.; la sonante intérieure est *i* et non *u*; et il y a un *s*- initial; c'est donc un autre type expressif que le type **p(h)u-*. Le groupe german-

nique de v. isl. *fisa* « pédere » est semblable, mais sans doute indépendant.

spīssus, -a, -um: épais. De là « qui coule lentement », et, en parlant du temps, « qui vient lentement, tardif »; par suite, « pénible »; cf. *spīssē* et *spīssīgradus* dans Plaute. Par contre, à l'époque impériale, *spīssus* s'emploie au sens de « dru, serré », *spīssissima basia* (Pétr. 31, 1), *spīssus pulsibus* (Vég., Mul. 2, 129, 1), sens qui est à la base de l'it. *spesso*, M. L. 8160, *spīssus*.

Dérivés et composés: *spīssō*, -ās (époque impériale); *spīssēcō* (Lucr.); *spīssim*; *spīssītās*; *spīssītūdō*, M. L. 8159 a; *spīssatō*; *spīssāmentum*: bouchon, tampon; **spīssia*, M. L. 8159; B. W. épais.

Adjectif en -o- qui s'expliquerait en partant d'une racine attestée par gr. *σπεύδων* πυκνόν, *σπεύξεις*, περιγός (Hes.), *σπεύδης* « étendu » et lette *spīeu*, *spīdu*, *spīstē* « presser » [iter. *spīdūtē*].

spōlō, -is m.: rate. Emprunt au gr. *σπλήν*; *spōlēnum*: mouche, emplâtre = *σπλήνον*; d'où *spōlētās*: couvert de mouches ou d'emplâtres. Non attesté avant l'époque impériale. M. L. 8164.

spōlēdō, -ēs, -dūl (seulement dans St Aug.), -ēre: briller, sens physique et moral. Ancien (ENN.), classique. M. L. 8164 a. Celtique: britt. *ysplann*, gall. *ysplennyd*. — Terme surtout poétique et noble; il en est de même des dérivés et composés: *spōlēdō* (dont les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 8165); *spōlēdūs* (d'où *spōlēdīdūs*, -ās, Apul.); *spōlēdēcō*, -īs; *respōlēdō* (= *relēcō*; représentants savants dans les langues romanes, cf. M. L. 7246); *ex-spōlēdō*. A basse époque se rencontrent aussi *spōlēdētās* (St Jér.); *spōlēdīcō*, -ās (Apul.); *spōlēdīcō* (Ital., Mart. Cap.); *spōlēdētēns* (Aug.); *spōlēdōrē* (Tert.), tous de style « noble ».

Noms propres: *Spōlēdō*, -dōnius.

Lit. *spōlēdītē* « je brille » est mal établi. Et *spōlētū*, *spōlētē* « briller », lette *spōlēdōrē* (de **spōndras*) « brillant » n'ont pas d'l.

Cf. peut-être m. irl. *lainn* « brillant », de **plōndis*, less « lumière ».

spōlīum, -ī n.: dépouille d'un animal (sens surtout attesté en poésie), puis « dépouille(s) d'un ennemi, butin », etc. Dans ce sens, usité surtout au pluriel *spōlia*, ce qui explique la forme féminine du mot dans les langues romanes. M. L. 8168. Celtique: irl. *speil*, britt. *spail*. Ancien (ENN.), classique, usuel.

Dérivés et composés: *spōlōtō*, -ās (*spolior*, Enn.): dépolir, M. L. 8169; et *despōlōtō*, M. L. 2602, britt. *despōtītō*; *espōlōtō*; *spōlītō*, -tor, -trīz, -tōrīum, -bīlīs; *inspōlītātūs* (depuis Virgile = ἀναφέρετος); *spōlītūm*.

On rapproche gr. *σπόλια* τὰ παρατλλόμενα ἐρίδια ἀπὸ τῶν στέλλων τῶν προσέτων (Hes.); *σπόλας* « peau travaillée, vêtement de peau »; lit. *spōlīai* « déchets de lin »; sans doute *σπόλαξ*, *σπόλαξ* et *σπόλαξ*, *σπόλαξ* « taupe »; *σφόλασσεν* πλένων, κεντεῖν (Hes.), et tous les mots apparentés de plus ou moins loin, comme v. h. a. *spōltan* « fendre ». Groupe de mots populaires, dont l'original indo-européen n'est pas clairement restituabile.

sponda, -ae f.: bois de lit; par extension, « lit de repos », « civière » (Mart.). M. L. 8170; néerl. *spondē*.

Aucun correspondant exact. Terme technique, attesté depuis Varron; sans doute emprunté?

spondeō, -ēs, *sponpondī*, *spōnsum*, *spondeō*: prendre un engagement solennel (transitif et absolu: « engager » et « s'engager »; Varr., L. L. 6, 71, qui *sponderat filiam despondēre dicebant quod de sponte eius, i. e. de uoluntate extierat*; et Serv., in Ae. 10, 79: *proprie sponderi puellae est; ergo sponsus non quia promittitur, sed quia spondet et sponsores dat*). Usité de tout temps. Se dit de toute espèce d'engagement de caractère religieux (sur ce caractère, v. J. Girard, *Droit romain*, 2^e éd., p. 474, et Westrup, *Notes sur la « sponsio »*, 1947, p. 10 sqq.), en particulier des engagements relatifs au mariage de la part du père qui s'engage (*spondet*) à donner sa fille (*spōnsa*); le masculin *spōnsus* est postérieur à *spōnsa* et se rencontre pour la première fois dans Cic., de Inu. 2, 79; cf. les passages cités plus haut et Serv. Sulp. ap. Gell. 4, 4, 2: qui *uxorem ducturus erat ab eo, unde ducenta erat, stipulabatur eam in matrimonium datumiri; qui ducturus erat itidem spondebat*. *Is contractus stipulationum sponsonumque dicebatur e sponsalia*. Tunc quae promissa erat *sponsa* appellabatur, qui *sponderat ducturum a sponsus*. *Sed si post eas stipulationes uxor non dabatur aut non ducebatur, qui stipulabatur, ex sponsu agebat...* De *spōnsus* est dérivé *spōnsō*, -ās (Dig., Tert.): épouser; v. B. W. s. u. Tous ces mots sont bien représentés avec ce sens spécial dans les langues romanes; cf. *spōnsus*, -a, *spōnsāre*, *spōnsālia*, *spōnsiō*, M. L. 8174-8177; et irl. *pōsain*. Le texte de Servius Sulpicius énumère à peu près tous les dérivés usités de *spondeō*; *spōnsiō* est usuel et classique, mais technique; *spōnsus* ne se rencontre qu'à l'ablatif; de *spōnsālia*, -īum dérive *spōnsālicius* (tardif, Sid.); un diminutif *spōnsiūcula* est dans Pétrone.

Composés: *cōspondeō*: s'engager ensemble (joint à *coniūrāre*, *comprōmītēre* dans le S. C. Ba.); *despondeō*: se séparer par engagement de (se dit du père qui promet sa fille, *d. filiam alicui*), par suite « abandonner, perdre », dans *despondeāre animūm*, *animōs* ou même simplement *despondeāre* (Col.). Dans la langue courante a le sens de « s'engager à donner, promettre »; *despōnsiō*, -or et *desponso*, -ās, -ātīo (époque impériale), M. L. 2602 a.

respondeō, -ēs: s'engager en retour, ou « répondre à un engagement solennellement pris ». Terme qui a appartenue d'abord à la langue religieuse et qui s'est dit dit des réponses des oracles, etc., obtenues contre un engagement précédemment pris; sens bien conservé dans le participe *responēs*, qui est resté un terme technique du droit ou de la religion; cf. Cic., de Or. 2, 27, 116, *res iudicatae, decreta, responsa*; Cat. 3, 4, 9, *haruspicum responsa*; T.-L. 7, 31, 8, *responsum senatus*. En passant dans la langue commune, le verbe a pris le sens général de « répondre à une question ». Panroman sous la forme *rspōndēre*. M. L. 7247; B. W. s. u.

Dérivés: *respōnsiō* (rare, mais classique); *respon-* *sor* (Plt.); *responsiōria* (Ambr.); *responsiūs* (tardif); *rspōnsō*, -ās (d'abord dans Plaute, puis dans la langue de la poésie impériale; évité par la prose classique): répondre à, répliquer; et par suite, dans Horace (Sat. et Épîtres), « tenir tête à, résister à », sens

peut-être familier ; *respōnsitō*, *-ās*, qui se dit surtout des juristes qui donnaient les *respōnsa prōudentiū*.

Sur les sens pris par *respondē* dans la langue de la chancellerie impériale et de l'Église, v. Souter et Blaise, s. u.

La parenté de *spondeō* et de gr. σπένδω, σπονδή a été vue des Latins, malgré l'étymologie populaire, qui associait *sponde* ; cf. F. 440, 1 : *spondere Verrius putat dictum quod sponte sua, i. e. uoluntate, promittatur. Deinde oblitus inferiore capite sponsum et sponsam ex Graeco dicta ait, quod i σπονδας interpositis diuinis rebus faciat.*

Le rite de la libation est indiqué par gr. σπένδω ; l'obligation résulte du rite. Ceci indique, évidemment, le sens indo-européen, disparu en latin, par suite de l'existence de *libare*, qui a servi à désigner l'accomplissement de l'acte rituel. La racine n'était connue jusqu'ici qu'en grec et en latin ; or, on la retrouve en hittite, où la racine* (i)σpānd-, avec ses nombreux dérivés, désigne l'acte de la libation sacrificielle. Comme dans *mordeō* et *tondeō*, la valeur de la formation est « itérative », et non causative ; en pareil cas, l'adjectif en *-tona-* n'a pas l'élément *-i* : *spōnsus*, et le parfait indo-européen fournit le perfectum : *spōndi*. Le cas est donc différent de celui de *moneō*, *monitus*, qui a entraîné *monui*.

Le sens de *spefa* dans le groupe ombrien *mefa spefa* (T. E. VI a 55) est peu sûr : *mensam* (= *libum*, Vetter), **spensam* (i. e. *aspersam*) ? V. Devoto, *Tab. Igwo*, p. 209.

spongia (*spongia* et *spungia*, *sfungia*, *Isid.*, Or. 20, 2, 16 et 12, 6, 60 ; *sfungidus*, *Orib.*), *-iae* f. : éponge. Sert aussi de cognomen. Emprunt ancien (Caton) au gr. σπόγγα, latinisé ; d'où les dérivés : *spongola*, *-lus* ; *spongiosus*, *-a*, *-um* ; *spongius*, *-a*, *-um* ; *spongīō*, *-ās*, tous d'époque impériale. M. L. 8173 et 8173 a. Celtique : irl. *spong* ; britt. *yspwng*. Germanique : v. h. a. *spunga*, v. angl. *spynge*. Cf. *fungus*.

**spōns*, *spontis* f. : substantif usité seulement au génitif *spontis* et à l'ablatif *sponte* ; le nominatif *spōns* est seulement dans *Charisius* et dans *Ausone*, et *spontem* est peut-être dans *Varr.*, L. L. 6, 72, mais le texte est peu sûr. Le génitif et l'ablatif *spontis*, *sponte* sont accompagnés d'un adjectif possessif : *meae*, *meā*, *tuae*, *tuā*, *suae*, *suā*, etc., ou, quelquefois, à l'époque impériale, d'un génitif : *sponte ducum*, *Luc.* 1, 99 ; le génitif ne figure que dans l'expression *esse suae spontis* « être maître de soi-même, agir de sa propre volonté ». *Meā sponte* veut dire « de ma propre volonté, spontanément ».

Dérivés tardifs : *spontaneus*, *spontalis* (= *ἐκσύνος*).

Les Latins rattachent *sponte* à *spondeō* ; cf. *Varr.*, L. L. 5, 69, *spondere est dicere spondeo, a sponte : nam id ualeat et a uoluntate, et Fest. 440, 1, cité s. u. spondeō*. L'ablatif *sponte* paraît exclure un ancien thème en **-i-*. On rapproche le verbe germanique occidental, v. h. a. *spōna* « pousser, attirer », mais ni le sens ni la forme ne sont clairement expliqués par là.

sporta, *-ae* f. : panier de paille ou de bois tressé, à fond plat et à double anse ; cf. Rich, s. u. Emprunt au gr. σπόρη sous sa forme d'accusatif *σπόρη* ; la syncope de *i* et l'assourdissement du *d* en *t* dénoncent un

intermédiaire étrusque ; l'*o* latin ne rend pas non plus l'*u* grec dans les emprunts directs au grec (cf. gr. γρίμη, et, inversement, *soccus*). Ancien (Plt.), populaire ou technique. M. L. 8179. Germanique : v. angl. *spyre* (de *sportēd*?).

Dérivés : *sportula* : petit panier ; en particulier, à l'époque impériale : petit panier dans lequel les patrons offraient à leurs clients des cadeaux en nature, vivres, etc. ; par métonymie, « présent, cadeau ». M. L. 8181, et all. *Sporteln* ; *sportulō*, *-ās* (Cypr.), d'où *sportō* (Caes. Ar.) ; *sportella*, M. L. 8180 ; britt. *ysportih*, *ysportellē* ; *sportellārius*.

spūma, *-ae* f. : écume, mousse, bave (s'emploie au singulier et au pluriel) ; le pluriel semble plus usité, cf. *salīuē*, *medullē*) ; par extension, « écume de sel » ; *nītrī* = ἀρρώντρον ; *s. argenti* « litharge » ; sorte de savon ou de pommade, *s. caustica*, *Bataua*. Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 8189. V. B. W. *écume*.

Dérivés et composés : *spūmō*, *-ās*, M. L. 8190 ; *spūmātiū* (Cael. Aurel.) ; *spūmātūs*, *-ūs* (Stace) ; *spūmābundus* (Apul.) ; *spūmēscō* (Ov.) ; *spūmēus* (époque impériale) ; *spūmīdus* (Apul.) ; *spūmōsus* (= ἀρρώντρος), M. L. 8191 ; **spūmula*, M. L. 8192 ; *spūmīfer*, *-ger*, *-gena*, épithète d'Aphrodite, copie du gr. Ἀρρένεα, *-γενής* (tous poétiques) ; *dēspūmō* : 1^o enlever l'écume ; 2^o répandre comme de l'écume ; 3^o cesser d'écumer ; *exspūmō* : suppurer (Cels.) ; *inspūmō* (Tert.), faits d'après *exspūmō*, *inspūmō*, auxquels le sentiment des Latins rattachait *spūma*.

Pour un dérivé sans *s* initial, v. *pūmex*. Mot originellement populaire de forme peu fixée. Formes en *-n* ordinairement à l'Est : skr. *phēnah* « écume, impureté superficielle » (avec un *ph* de caractère populaire), osèle *finkā*, v. sl. *pēny* (féminin comme le mot latin, au pluriel en vieux slave) ; au singulier par la suite : serbe *pena*, *spjēna* à Raguse ; russe *pēna*, lit. *spīnē* et v. pr. *spoayno* (Voc.). Formes à *-m-* à l'Ouest : v. h. a. *feim* et v. angl. *fām* (masculin), et aussi en avest. *spāma* « crachat, écume » et dans un parler iranien, le sogdien, *pym'kh* « écume ». Inconnu au grec et à l'arménien.

spūō, *-is*, *-i*, *spūtūm*, *-ere* : cracher ; *spūtūs*, *-ūs* m. (Cael. Aur., etc.) ; *spūtūm* : crachat, M. L. 8197 ; *spūtō*, *-ās*, qui tend à remplacer *spūō* dans la langue parlée, M. L. 8196, et ses dérivés, *spūtāmen*, *-mentum*, *-tor* ; *spūtālicus*, mot formé par Sisenane pour traduire le gr. *χαττυτος*. Ancien, assez rare dans les textes à cause de son sens.

Le crachat a, dans la croyance populaire, une valeur apotropaïque ; cf. Plin. 28, 35, *ueniam a deis petimus spuendo in sinum* (Pétr. 74, 13), et Plt., Cap. 550, qui *sputatur morbus* ; de là le sens physique et moral de *dēspūō* : détourner un mal en crachant ; puis « rejeter avec mépris » ; *exspūō* : chasser en crachant ; *respūō* : rejeter en crachant, puis « repousser dédaigneusement », cf. gr. ἀποτύπω, ἀπτύω ; *cōspūō* (*cōspūtō*) : cracher dessus, couvrir de crachats, et « mépriser » (*χαττυτό*). Sur v. fr. *escoupir*, v. B. W. sous *cracher*.

Inspūō, *Inspūtō* ne sont attestés qu'au sens propre « cracher sur ». — Il y a une différence de sens entre *scēreō* et *spūō*, comme on le voit par Plaute, Mi. 647 : *minime sputator, scretor sum, item minime mucidus*.

Comme *sternuō*, le verbe *spūō* appartient à une racine expressive dont les formes étaient variables en indo-européen et diffèrent d'une langue à l'autre (cf. *scréō*).

Lat. *spūō*, *spūtūm* est à lit. *spiduju*, *spiduti* et à v. sl. *pljuje*, *plvati* « cracher » ce que *suō*, *sūtūm* est à v. sl. *šíjō*, *šíti* « coudre » (v. ce mot). Le sanskrit a *śhīpati* « il crache » et *śhyūtāh* « craché », comme il a *śiyati* « il coude » et *śyūtāh* « coude », en face de lit. *siūti* « coudre » (sur un type **stuppīo*, **suppīo* supposé par roum. *scūpa* et *stupi*, v. Graur, *Mél. ling.*, p. 23). Une dentale se retrouve dans arm. *t'k'anem* « je crache et uk' » il a craché » ; ceci a conduit à tenir pour ancien, et non pour issu de **py-* (ce qui serait phonétiquement possible), le *t* de gr. *πτύω*. Le gotique a *spewan* « cracher », en face de la forme différente v. isl. *spjāja*. L'*ū* de v. isl. *spjāta* « cracher » et *spjā* n'a rien d'essentiel ; car le grec a ἀπτύωτεν « il a craché ». Il y a des formes à dentale dans gr. *πνύται* et φύτει *πνύται* (Hes.), en face des formes germaniques. Cette variété de formes dans une racine expressive, à la fois vulgaire et comportant des valeurs actives, avec efficacité quasi magique, exclut la restitution d'un original indo-européen.

spurēus, *-a*, *-um* : sale, impur. Classique et usuel. M. L. 8194 (avec *u* fermé, comme *murcus*?).

Dérivés et composés : *spurcō*, *-ās*, M. L. 8193, et *cōspurcō* ; *spurcūta*, *-ūtēs* (rare) ; *spurcāmen* (Prud.) ; *spurcātū*, *-ūm* (bas latin), conservé en germanique : m. néerl. *sporkelle*, nom du mois de février ; *spurcīdicus*, *-fīcūs* (tous deux plautiniens), *-loquium*.

Le sens premier de *spurcus* était peut-être un mélange, impur » ; cf. F. 474, 31 : *-m uinum est quod sacris adhuc non licet, ut aī Labeo Antistius lib. X commentarii iuris pontificiū, cui aqua admixta est defrutumue, aut igne tactum est, mustumue antequam defervescat*. En ce cas, il est possible qu'il soit apparenté à *spurius* « bâtarde », c'est-à-dire « de sang mêlé ». Ancien terme du vocabulaire religieux, où, d'ailleurs, il est toujours resté, jusque dans les représentants romans ; cf. M. L. s. u. *V. spurius* Pour le suffixe, cf. *cæcus*.

spurius, *-a*, *-um* : bâtarde. Terme de la langue du droit ; cf. Gaius, Inst. 1, 64 : *... solent spurii filii appellari, uel a græca uoce quasi σποράδην concepti, uel quasi sine patre filii*. Par suite, « faux, faux, inauthentique ». *Spurius* sera de cognomen en latin et en osque. Il y a un nom étrusque *Spurinna* (avec *ū*, cf. Havel, *Man.*, § 322) ; le neutre *spurium* a le sens de *cunnus, pudendum muliebri* (Isid., Or. 9, 5, 24) et serait d'origine sabine d'après Plutarque, *Quaest. Rom.* 103. Peut-être mot d'origine étrusque, apparenté à *spurcus* ; cf. Glotta, 15, 243. M. L. 8195.

squālūs, *-a*, *-um* : couvert de croûtes ou de plaques de boue formant écaillles, crasseux, sale (un exemple dans Enn., Sc. 311, *strata terrae lauere lacrumis uestem squālam et sordidam*).

Dérivés : *squālūtās* (Acc., Luc.) ; *squāleō*, *-ēs* : être couvert de plaques ou d'écaillles, cf. Vg., Ae. 10, 314, *per tunicam squalentem auro* ; G. 4, 13, *picti squalentia terga lacerti*, par suite « être rugueux, hérisse, couvert de saletés » ; et « être en deuil » (cf. *sordēs*) ; *squālēs*, *-is* (Varr., Pac.), remplacé par *squālōr* (que Lucrece oppose à *lēuor*, 2, 425) ; *squālēntia* (Tert.) ;

squālidus, cf. Accius (517), *eius serpentis squamae squālido auro et purpura praetextae*, M. L. 8198 ; *squālūtās* (Amin.) ; *squālefaciō* (bas latin) ; **squāleus*, M. L. 8197 a.

Rapproché de *squāma* par les Anciens ; cf. Gell. 2, 10, 19 sqq., Non. 452, 18 sqq.

Cf. peut-être dor. πτᾶδς, ion.-att. πτλός (mais le π- initial peut aussi représenter **p-*) et v. sl. *kalū* boue » (mais on propose aussi d'autres rapprochements : v. Trautmann, *Balt.-sl. Wör.*, p. 113 sqq.). Un **skwāl-* initial n'est pas attesté, pour ce groupe, hors du latin.

squalus, *-i* m. : squale, chien de mer. Quantité de l'*a* inconnue ; dans Ovide, Hal. 133, il faut lire *squatūs*, non *squalūs*.

Sans doute à rapprocher de *squatūs* et peut-être de *squāma*. On rapproche aussi v. pr. *kalis* « wels (silure) » et v. isl. *hualr* « baleine » ; avec στ- précédé de prothème gr. *ἀσταλός* « poisson indéterminé » (Hes.) et skr. *chāla* « poisson rouge d'eau douce » (J. Bloch) ; tout ceci assez vague.

squāma, *-a*, *-um* : écaille (sens propre et figuré). Ancien, technique, usuel. M. L. 8199.

Dérivés et composés : *squāmātūs* (Tert., Vulg.), cf. *λεπτωτός* ; *squāmātūm* (Plin.) ; *squāmeus* ; *squāmōsus*, M. L. 8202 ; *squāmula* (Cels.), M. L. 8201 ; *dēsquālō*, *-ās* : écailleur, M. L. 2603, d'où *squāmāre*, M. L. 8200, avec le même sens ; *squāmīfer*, *-ger*, *-cutis* (poétique).

V. *squālūs*.

squārrōsūs, *-a*, *-um* : *-i ab eadem squamarum similitudine dicti, quorum cutis surgit ob assiduum inluviem*. *Lucilius* (1121) : *« uaronum ac rupicum squarrosa incondita rostra* », P. F. 443, 1. Sans doute corruption de **escharōsūs*, dérivé de *ἐχαρά*, rapproché par étymologie populaire de *squāma* ; ou *notē squ-*, au lieu de *esqu-*, par contre-pé, et avec géménée expressive de type populaire. Le sl. *skvara* « sordēs » est loin pour le sens.

squatūs, *-i* m. : ange, poisson de mer ; *glosé genus pisces dictus quod sit squamis acutus et eius cute lignum politur* ; correspond au gr. *πλύν*.

Dérivé : *squatina*, même sens. M. L. 8203, 8204. V. *squalus*?

squilla, *-ae* f. : squille, crustacé. Depuis Varron. Conservé en italien et en logoudorien. M. L. 8204 a. Souvent confondu avec *scilla*. Mais les sens sont bien différents.

stabilis, *stabulūm* : v. *stō*.

stadium, *-i* n. : stade. Emprunt au gr. *στάδιον*, attesté dès Lucilius et latinisé, d'où *stadiālis* (ager), *stadiātūs* ; passé dans les langues romanes. M. L. 8210.

stāgnūm (sur l'*ā*, v. Priscien, GLK II 63, 8), *-i* n. : étang. Ancien (Enn.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8217 a ; v. aussi B. W. *étanchar*.

Dérivés : *stāgnō*, *-ās*, M. L. 8217 (et **restagnō*, 7247 a) ; *stāgnōsūs* (époque impériale) ; *stāgnālīs* (*-ris*, *-rius*), *stāgnātūs*, *stāgnēsis*, *stāgnīnus*, *stāgnātōr*, *-tōrium*, tous très tardifs. Aucun rapprochement clair.

seulement que, s'il a existé un *-stingū*, *-stinxī* au sens de « éteindre », on a pu faire *distinguō* au lieu de *distingō*, d'après *distinxī*. — Le rapprochement avec *tingō*, *tingū*, où le *gu* n'est pas constant, n'explique rien.

stingus : v. *scincus*.

stipa f. : v. *stipula*.

stipendum : v. *stips*.

stipes, *-itis* m. : pieu rond fixé en terre, poteau, « *fus-tis terras defixus* », P. F. 413, 4; tronc d'arbre. Sert de terme d'injure (cf. *caudes*). — Ancien (Enn.), technique ou familier. Dérivé : *stipidōsus* (Ps.-Apul., *Herb.* 68, 13; 75, 29). Une forme *stips* avec le même sens est dans *Pétrone* 43, 5 : *et illa stips...* « et cette bûche » (v. W. Heraeus, Kl. Schr., 139) ; c'est à *stips*, et non à *stipes*, que remontent les formes romaines ; cf. M. L. 8264 ; à *stipārius*, les formes germaniques du type v. angl. *stipere*, etc.

V. *stipō* et, pour la forme, *caespes*.

stipō, *-ās*, *-āl*, *-ātūm*, *-ārē* : serrer, presser, entasser, *s. mella*, *argumentum*, en particulier « entourer étroitement » ; cf. Cic., Phil. 3, 12, 30, *qui senatum stipariū armatis*; Sest. 44, 95, *qui stipatus semper sicariis, saep-tus armatis, munitus indicibus fuit*. Classique, usuel. M. L. 8263.

Dérivés et composés : *stipātor* : garde du corps, satellite ; *stipātiō* (classique) ; *stipāmen* (tardif), **tūcūs* (Gl.) ; *cōstipō* : serrer, presser, resserrer (dans la langue médicale, s'oppose à *laxare*) ; *cōstipātiō*, cf. *stipō* et *ostētō* (Hipp.), M. L. 2171 et 2171 a ; *obstipō* : penché en avant, incliné ; s'oppose à *rectus* et, à basse époque, s'emploie pour *prāuus*. Rare, archaïque et postclassique ; *obstipātiō* (latin ecclésiastique).

Pour *stipa* (i?), v. *stipula*.

Le lituanien a *stimpū*, *stipī* « se raidir », *stiprūs* « fort » et le germanique, v. angl. *stif* « raide », etc., qui répondent exactement à la forme radicale latine ; le φ de gr. *stipēpō* « foulé, serré, compact » peut reposer sur un *ph* expressif. Mais il y a aussi des formes à b : gr. *stipēbō* « je foule, j'endurcis en foulant », *stipēpō* « foulé, serré, compact », arm. *stipem* « je contrains », lit. *stibūi* « je me dresse », *stēbas* « pilier ». V. aussi *stips*, *stipes* et *stipula*, *stipulor*. — Pour le st- initial, cf. le groupe de *stupē*, etc.

stips, *stipis* f. (le nominatif n'est attesté que chez les grammairiens ; *stipis*, Prud.) : petite pièce de monnaie ; cf. Varr., L. L. 5, 82, et Fest. 379, 3, *stipem esse nummum signatum, testimonio est et de eo quod datur in stipendum militi, et cum spondetur pecunia, quod stipulari dicuntur* ; et Dig. 50, 16, 27, *stipendum a stipe appellatum est, quod per stipes, i. e. modica aera colligatur* ; par suite « petite offrande ou aumône ». Ancien (Enn., Plt.), assez rare. Non roman.

Le sens de « nummus signatus » autorise à rapprocher *stipō*.

Composé : *stipendum* (issu par haplogie de **stipendium* ; cf. Varr., L. L. 5, 182, *militis stipendia ideo quod eam stipem pendebant*; l'i dans Enn., A. 265, *Poeni stipendia pendunt*, et Cat. 64, 173, est dû à une nécessité métrique ; on a l dans Anth. 649, 25 et Sidoin., Epist. 8, 9, 5 ; Carm. 47 ; et les formes épigraphiques tardives

stependia, *stupendia* (cf. *stipula*, *stupula*) supposent plutôt une prononciation avec t ; cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, 132 ; Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.*, 85-86) : 1^o tribut impôt (payé en argent, différent de *uetigat*, contribution en nature) ; 2^o solde payée aux soldats, *stipendia merere* ; puis, par métonymie, « année(s) de service » et « service », employé au sens figuré, e. g. Sén., Ep. 93, 4, *functus omnibus humanae uitiae stipendis*.

Dérivés : *stipendiārius* (Cic.) ; *stipendior*, *-āris* ; *stipendiōs*, *-ālis*.

stipula, *-ae* f. : tige des céréales, chaume, paille, étoile. Ancien (Tér.), technique. Un doublet *stupula*, *stupla* est attesté chez Varro et dans les inscriptions et conservé dans les dérivés romans ; cf. M. L. 8265 ; B. W. sous *stéule* ; celtique : *brīt. soſt* (de **stupla*) ; et germanique : v. h. a. *stupfala* « Stoppel ». Sur *stupula* semble avoir été refait secondairement un simple *stipa* ; cf. Serv. in Ae. 1, 443 : *a nauibus in quibus stipula interponitur uasis, quam stipam dicunt* (cf. 3, 465) ; Fest. 478, 5 : *unde (sc. a stipā) et stipam, qua[m] amphorae cum extruduntur, firmari solent*. Toutefois, *stipa* peut être un postverbal de *stipō*. M. L. 7252 a, **resticulum*.

Pour la racine, v. *stipō*. Pour la forme, cf. russe *stebli* « tige (de plante) », v. sl. *stiblē* « καλάμη », avec la forme en b de la racine.

stipulor, *-āris*, *-ātūs sum*, *-ārī* (et *stipulō*, employé surtout au passif, ainsi *stipulāri* = *ἐπερπάσθαι*) : faire contracter un engagement ferme, stipuler dans un contrat (en rapport avec *spondeō* « je m'engage » ; cf. Varr., R. R. 2, 3, 5 ; Cic., Rosc. Com. 5, 13 ; Colum. 10 *praef.* ; parfois employé pour *spondeō*, *promittiō*. Ancien (Plt.), technique. Même verbe en omnibus *stiplo* stipulare ; (impératif) : *stiplato*, *steplato* « stipulātor » ; *an-stiplato* « contrā stipulātor ». Emprunt au latin?

Dérivés et composés : *stipulātiō* : est *uerborum concep-tio quibus is qui interrogatur, daturum facturumque, quod interrogatus est, respondeat*, Dig. 45, 1, 5 ; *stipulātiuncula* ; *stipulātor*, *-tus*, *-ūs m.* ; *adstipulor* « s'engager solidiairement avec ; donner son assentiment à » ; *adstipulātor*, *-tō*, *-tus*, *-ūs* ; *instipulor* (Plt., Rud. 1381) ; *restipulor* ; *restipulātor*.

Varro, L. L. 5, 182, fait dériver *stipulō* de *stips* ; de même Fest. 379, 5 (v. *stips*) et 472, 11. D'autre part, les juristes du Bas-Empire affirment l'existence d'un adjectif *stipulus* « ferme » ; cf. Just., Inst. 3, 15, *stipu-lum apud ueteres firmum affirmatur*, et Paul Sent. 5, 7, 1. Mais cet adjectif a peut-être été imaginé pour expliquer *stipulor*, et il n'est nulle part attesté.

Comme l'usage de rompre une paille en signe de promesse existait déjà chez les anciens (Isid., Or. 5, 24, 30), on a expliqué *stipulor* par *stipula* « paille » ; le *sagmen* ou herbe sacrée, dans la scène entre Tullus Hostilius et le fétial (Tite-Live I 24, 4), serait un reste de ce symbolisme ; v. G. Nencioni, *Lessico giuridico latino e tradizione medīa*, dans Ann. d. R. Sc. Super. di Pisa, S. II, IX, 1940, p. 12 sqq., avec les notes. — Cf., toutefois, les restrictions de J. Girard, *Droit romain*, 2^o éd., p. 472, n. 5.

En somme, rien n'empêche absolument d'expliquer *stipulor* par « je dresse, j'affermis » ; cf. le sens de arm. *stipem* « je contrains ». V. *stipō*.

stiria, *-ae* (i ; cf. Vg., G. 3, 366, *stiriaque impēxis indurit horrida barbis*) f. : le mot est défini dans les glosses, évidemment d'après le passage de Virgile où il figure pour la première fois : « *pendens glacie* », « *gutta gelata* », et l'abrégué de Festus, 465, 7, a : *stiricidium quasi sticlicidium cum stillae concreta frigore cadunt. Stiria enim principale est, stilla deminutum*. Le rapport *stiria* et *stilla* est indiqué également dans la glosse : *sticlicidium congelatum, et si naribus mucii congelauerint, stiria dicuntur*. Le composé *stiricidium*, qui est déjà dans Caton, semble-t-il (cf. F. 465, 33), est conservé, à côté de *sticlicidium*, dans quelques dialectes italiens et en sarde. M. L. 8266.

Dérivé : *stiriacus* (Sol.).

Pour l'étymologie, v. *stilla*.

stirps, *stirpis* f. (i ; doublets *stirpēs*, *stirpis*) ; le genre masculin est également attesté ; cf., entre autres, F. 412, 13 sqq. ; Non. 226, 32 sqq.) : souche, tronc. Se dit, par extension, de toute espèce de plante ; joint et opposé à *arbor* par Cic., Fin. 5, 11, 33, *cum arborum et stirpium eadem paene natura sit*. Désigne le « rejeton », la « greffe ». Par suite, au figuré : « souche d'une famille, branche » ; et aussi « descendance, lignage » ; et, en général, « origine ». Ancien (Liv. Andr.), classique, usuel. M. L. 8268.

Dérivés : *stirpeus*, *-a*, *-um* ; *stirpētūm* (Gloss.) M. L. 8267 ; *stirpūs* (cf. *rādīcūtūs*) ; *stirpēcō* (Plin.) ; *extirpō*, *-ās* : extirper (propre et figuré), et ses dérivés *extirpātiō*, *-tor* (d'où *stipulātor*, tardif), *-irix* ; M. L. 3071 et 3072, **extirpō*.

Aucun rapprochement sûr. Un radical **stirp-* (s'il n'est pas dialectal, cf. *stircus*) surprendrait en indo-européen, autant que celui de *urbs*.

stīna, *-ae* f. : manche de charrue. Ancien (Cat.), technique. Un doublet sans doute dialectal *stēua* est supposé par la plupart des dérivés romans ; cf. M. L. 8269 ; *Einf.* 2, p. 148.

Dérivé : *stīnārius* (bas latin).

Sans étymologie connue.

stīlata, *-ae* f. : *genus nauigii latum magis quam altum, et a latitudine sic appellatum, sed a consuetudine qua slocum pro locum et silitem pro item dicebant*, P. F. 411, 12. Rare.

Dérivé : *stīlatērius*. Cf. *lātūs*.

Mot technique, de type populaire, à *-ātē*.

stīlēmbus adj. (?) : *gravis, tardus, sicut Lucilius (1109) pedibus stīlēmbo* » *dixit equum pigrum et tardum*, P. F. 413, 1. Sans autre exemple.

Cf. les formes germaniques du type norv. *stolpa* « avoir les jambes raides », all. *stolpern* « trébucher ? » Mot d'emprunt?

stīls : v. *lis*.

stīlōppus, *-ī* m. (*scl-*) : bruit produit en tirant contre la joue un doigt introduit dans la bouche (Perse, 5, 13). Onomatopée à consonne intérieure géménin. Cf. *stīlōppum est genus uasis rotundum os habens*, CGL V 624, 12, M. L. 8270. Pour la forme, cf. *cloppus*.

stīlī, *stīs*, *stīlli* (de **ste-st-ai* avec dissimilation du second groupe ; cf. *scicidī* de *scindō*), *stītūm* (*stītūs*,

-ūs, dans Plt., Am. 266, Mi. 206, Ps. 1288, contre un exemple de *stītūs*, Mi. 1389, qui peut être analogique des formes de 1^o conjugaison ; cf., toutefois, Meillet, BSL 24, 2 (74), p. 66), participe futur *stītūrūs*, *stīrē* : 1^o être debout (opposé à *sedē*, *iaceō*, *cadō*), être dressé ; 2^o être immobile (opposé à *ēō*). S'emploie au propre et au figuré ; de là les sens de « demeurer ferme (et, dans la langue militaire, « tenir », *s. in aciē*, etc.), persister, perséver, être maintenu ; *stīrē in aliquā rē*, *aliquā rē et même postclassique *alicū rei* (Dig.)* ; *stat sententia*, *stīrē cum* « être avec quelqu'un » ; *stīrē ab* (comme *esse ab*) « être du parti de ». Impersonnel : *per me stat (ut, quōmī-nus, quin) i* (dépend de moi que). Quelquefois, avec le sens de *cōstāre*, « être au prix de, coûter » ; cf. Vg., Ae. 10, 404, *haud illi stabunt Aeneia paruo/hospitā*. Dans la langue poétique, *stīrē* apparaît comme synonyme fort de *ess* ; ainsi Vg., Ae. 1, 646, *omnis in Ascanio cari stat cura parentis*, où *stat* = *posita est* ou simplement *est* ; *Lucr. 1, 746-748, deinde quod omni finem non esse secundis / corporibus faciunt neque pausam stare frāgori* (où *finem esse* et *pausam stare* sont exactement semblables), */ nec prorsum in rebus minimum consistere quicquam* (où *consistere = esse*) ; de même, 5, 199, *ianta stat (natura), praedita culpa*, *oū stat* joue le rôle de la copule. Ce sens s'est conservé et développé dans les langues romanes, où *stō* est abondamment représenté, M. L. 8231, avec de nombreux dérivés. V. B. W. *être*.

A *stō* correspond une forme athématique de présent à redoublement, d'aspect « déterminé », indiquant le procès qui parvient à son terme (cf. *sidō* en face de *sedē* et *-cumbō* en face de *cubō*) :

stītō, *stītīs* (le *perfectum stītēt* sert en face de *stītō* comme en face de *stō* ; l'opposition des deux types n'est marquée qu'au présent ; il en va de même de *sēdi* et de *cubū* ; l'emploi de *stītū* pour différencier le *perfectum de stītō* est secondaire), *sistere* : *absolu* et *transitif* : 1^o s'arrêter, e. g. Varr., L. L. 6, 8, *solstītūm, quod sol eo die sistere uidebatur* ; Vg., G. 1, 479, *sistunt amnes terraeque dehincis* (l'emploi de *stītō* et d'un inchoatif correspondant est caractéristique) ; 2^o arrêter, *s. grā-dūm, s. sē* ; *s. aliquem saluō, fāna sistere*, etc., cf. *lōtā-vū rūdū* ; de là, dans la langue poétique et impériale, « mettre un terme à ». Dans la langue juridique, *stītō* a le sens de : 1^o « comparer (absolu), se présenter », 2^o « faire comparer, produire devant le tribunal » (transitif) : *uadīmōnūm sistere* (opposé à *u. dēserere*). Enfin, *stītō* s'emploie impersonnellement dans l'expression *stītō non potest*. Ne semble conservé que dans un dialecte italien. M. L. 7956.

Sistō a un correspondant exact dans ombr. *sestu* « *stītō* » ; la voyelle du redoublement est toujours notée en ombrien ; elle peut néanmoins représenter un i.

stītānō. A *stō* correspond aussi une forme à suffixe nasal qui n'est attestée que dans des composés, sous la forme dérivée en *-ātē* : *dēstītō*, *-ās* : fixer, attacher ; cf. Caes., B. G. 3, 14, 6, *funes, qui antemnas ad malos destinabāt*, et *dēstīna* : appui, support (Vitr.). S'emploie au sens moral et absolument « se fixer, se proposer fermement ». De là *dēstīnātūs* « fixé, arrêté », e. g. T.-L. 21, 44, 9 : *si hoc bene fixum omnibus destinatūmque animo est* ; et *dēstīnātūm* : *dessein, résolution* ; *obstīnō* : *s'obstiner* (transitif et ab-

solū ; *obstinatus* ; *obstinatiō* (classique) ; *praestinō* : fixer d'avance le prix d'une chose, marchander, acheter ; mot de Plaute, cf. P. F. 249, 27 : *are apud Plautum prae-mere est, i. e. emendo tēnere* ; repris par Apulée. Pour le sens, cf. *cōstāre* « coûter ».

Formes nominales et dérivées : *stabilis* : qui se tient bien, stable, ferme (sens propre et figuré), M. L. 8207. De là : *stabilitās* (classique = *βεβαύθης*) ; *stabilō*, *-is*, M. L. 8206 ; *stabilēre* (rare, poétique) ; *stabilitūmentum* ; *stabilitō*, qui semble une création de Sén., Ben. 4, 7, 2 (sans doute à l'imitation du gr. *βεβαύθης*) : *Deus, quod stans beneficium eius omnia, stator stabilitorque est, cō-stabilō*, *-is* (archaïque et postclassique) ; *restibilis* ; *resti-biliō*, Pacuvius, v. *Festus* 432, 35.

stabulū : endroit où l'on s'arrête (= *στοῦθος*) ; de là diverses acceptations : « étape, halte », « résidence, demeure », en particulier « auberge » et « lupanar » (cf. *prostibulum*) ; dans la langue rustique, « étable », pour toute espèce d'animaux (s. *ouium, boum, pāuōnum, pis-cium, apium*, etc.), et « gite » (s. *ferārum*), M. L. 8209 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *saball, stabla* ; britt. *staull, staffel* (de *stabellum*).

Dérivés et composés : *stabulō*, *-as* et *stabulōr*, *-āris*, M. L. 8208 ; *stabulārius* ; *stabulatiō*.

Pour *naustibulum*, v. *nāuis* ; *prostibulum*. v. *prostō* ; pour *uestibulum*, v. ce mot ; *stāmen*, *-inis* n. : v. ce mot.

status : qui se tient droit, dressé, immobile ; arrêté, fixé (*status diēs*, cf. *stātūre diēm*) ; cf. F. 416, 25, *Statae Matris simulacrum in foro colebat*, où *Stata Mater* correspond à *Iuppiter Stator*, et aussi *Stata Fortūna*, *Valē-tiō Stata* ; de là *Statañus*, *Statalinus*, *Statiha*, divinités que l'on invoquait pour que l'enfant se tient debout, cf. Varr. ap. Non. 532, 18, et *statañum uinum* (Pline, 14, 65). *Status* est l'adjectif verbal à la fois de *stō* et de *sistō*. Nom propre : *Statius* ; osq. *Statais* !

statiūris : qui reste debout ou immobile ; en particulier *statiūris comoedia* (opposé à *mōtōria*) « comédie où il y a peu d'action ». Dérivé de *status*, comme *primārius* de *primus*, etc. Conservé en sardie. M. L. 8232.

statiūlus, *-i m.* : sorte de danse lente (Plit.) ; *statiū-lum* : *statuetū* (Plin.).

statim (*stetim*, condamné par Consentius 11, 25, éd. Niedermann, d'après *stei*, fait sur le modèle de *cēssim*, *sēsim* : *cēssī*, *sēnsī*) *adv.* : sur place, sans bouger ; *ia statim* *stant signa*, Plit., Am. 276 ; par suite, comme *ilicō*, « sur-le-champ, aussitôt » ; d'où *statim ac, atque, ubi*, etc. Sur *stetim*, v. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, 16. La forme *stātim* attribuée par Non. 393, 5, à Térence, Ph. 790, est suspecte et contredite par le témoignage des manuscrits de Térence ; cf. Lindsay, éd. de Térence, ad loc., et *Early lat. verse*, p. 218. A côté de *isarō* « aussi-tôt », l'Avesta a *isārātātīya*, avec le même sens, sans doute plus appuyé, ce qui montre le rôle de *stā* pour indiquer l'idée de « aussitôt » qui doit être rendue de manière sensible et dont, par suite, l'expression est sujette à beaucoup d'innovations. Le suffixe *-im* a fourni de nombreux adverbes, notamment à la langue familière.

statiō : 1^e station, fait de demeurer droit et immobile « manere in statiōne », etc. ; 2^e station, résidence ; dans la langue militaire, « poste, faction » ; dans la langue nautique, « mouillage, port » ; dans la langue officielle de l'Empire, « résidence d'un fonctionnaire im-

périal », puis la fonction elle-même ; « position » ; *sta-* (sur ce sens, v. Svennung, *Zeitsch. f. Neuest. Wiss.* 1933, 294-308) et Blaize, *Dict. du lat. chrét.*). Pour le passage au sens concret, cf. *mānsiō*. Conservé surtout dans les dialectes italiens, M. L. 8234. Irl. *stāid*. Dérivés : *statiōnālis* : fixe (s. *stella*, Plin. = *στάσιον*) ; *statiōnārius* : qui appartient à un poste, s. *miles* ; *statiōnārius* : officier de poste ou de police.

stator : esclave public chargé de la poste ; cf. Rich. u. M. L. 8235 ; et, dans la langue tardive, *stator*, *statiōnia*, *statiōrius* « qui se tient en avant ».

Stator : épithète de Jupiter, cf. *Stata* ; *Statiōrius* : nom propre.

A *stator* correspond un féminin attesté dans le composé *obstetrix* ; v. *obstō*.

statiūs : immobile. Usité surtout dans la langue militaire au sens de « fixe », *statiūa castra*, d'où *statiūa n. pl.* substantivé, et, dans la langue religieuse, *statiūa* (fēriae). Cf. *aestiuū*.

status, *-ūs m.* : façon de se tenir, attitude ; endroit où se tiennent les hommes ou les choses (*dē statū mouēre, dēcēre* ; *stare in statiū* « se tenir en garde »), Plit., Mi. 1389 ; par suite, « façon d'être, état ; condition, position ». Se dit en particulier de l'état de la cité, s. *ciuitatis*, s. *re-publicae*. Dans la langue de la rhétorique : « position d'une question » (cf. *cōstitutiō causa*), en particulier « réfutation d'une accusation » (gr. *στάσις* ; cf. Cic. Top. 25, 93, et Isid., Or. 2, 5, 1 : *status apud rhetorā*, dicitur *et res in qua causa constitit*, i. e. *constitutio*). Célique : irl. *stad*, britt. *ystad*. Les formes françaises et germaniques semblent récentes.

statiūra : stature (classique, attesté depuis Pl.) ; *statiū-rosus* (Aug.).

Peut-être *statiūra* dans Lucilius 794 : *quare pro facie, pro statura Accius*.

statiūa : statue (plus particulièrement statue d'un homme, par opposition à *signum* « statue d'un dieu »), M. L. 8236. Dérivés : *statiūlis*, M. L. 8237 ; *statiūrius* : statuaire ; *statiūrius* : sculpture ; *statiūlum* (Pétr. 50, 6) ; *statiūcula* (Greg. T., Hist. I, 5), d'après *homunculus*. *Statiūa* semble être le postverbal de *statiū*.

statiū, *-is* : mettre debout, *arbōrēs statuere* ; faire tenir droit ou ferme ; d'où dresser, fixer, établir (sens propre et figuré, physique et moral), s. *modum*, s. *finēs*, s. *diem*, s. *poenam*, etc. ; par suite, décider, décretter, Irl. *statuid*, de *statiūtum*. Dérivés : *statiūmen*, terme technique « support », « lit de maçonnerie », « varangue » (terme nautique) ; d'où *statiūmōn*, *-as* ; *statiūmōnālis* (époque impériale) ; *statiūlē* (Lex. Sal.) ; *Statiūlēnus*, *-neius*.

Composés : *adstatiū* « placer auprès » ; *cōstatiū* « établir (aspect déterminé) » ; *postēr*, *dēcēder* ; d'où *cōstatiūtum* n. = *στάτητα*, *cōstatiūtō* = *στάτητης* et *στά-tōs* (cf. *status*) ; *cōstatiūtō*.

destatiū : 1^e établir, placer ; 2^e abandonner ; d'où *dē-statiūtō*, *-tor* (rare) ; cf. *desistō*.

instatiū : placer dans ou sur, instituer, établir (sens physique et moral) ; former, instruire ; *instatiūa n. pl.* : principes établis, institutions ; *instatiūtō* : disposition, arrangement, institution, instruction (i. *στάτητα*, Quintil.) ; *-tor* (tardif).

praestitū : établir d'avance, prescrire.

praestitū : placer devant, exposer, et « prostiutuer » ; *praestitūa f.* ; *praestitūtō*, *-tor* (époque impériale ; cf. *prae-stibulum*, *prōstō*) ; *restitū* : rétablir, restituer ; *restitūtō*, *-tor* ; *substitū* : mettre dessous ou à la place, soumettre (rare) ; *substitūtō* ; *substitūtō* ; *substitūtūtūs* : conditionnel (Apul., cf. *ὑποστάτατος*, *ὑποστάτατος*).

A *stō*, *sistō* correspondent, enfin, des adjectifs en *-stes* et des substantifs en *-stūtūm* qui figurent seulement comme seconds éléments de composés (cf. *obstes*, *com-pes*, etc.) : *antistes*, *praestes*, *superstes*, *-itis* (v. les verbes correspondants) ; *iūstūtū* : suspension des tribunaux, vaccination légale (à ne pas confondre avec *iūstūtū* dérivé de *iūstus*) ; *inter-stūtū* (tardif) ; *soltstūtū* : solstice ; *quod sol eo diū sistere uidebat*, Varr., L. L. 6, 8 ; cf. *itis* et *sol*. Cf. aussi peut-être *caelstis*.

Composés de *stō* : *ab-stō* : se tenir éloigné (= *ἀπόστα-tu*), très rare ; trois exemples : Plit., Tri. 263, *abstan-dus* : qui doit être tenu éloigné ; Hor., A. P. 360, *si propis stes* ; *si longius abstes* ; Cypr. Gall., gen. 1440, *abstare* ; se trouve dans les gloses. Dérivé : *abstantia* (un exemple de Vitruve). *Abstō* est à peine vivant ; *est absum* ou *abstisit* qui le remplace.

adstō, *astō* (*ἀπλοτάται*) : se tenir ou se dresser auprès ; assister (sens moral rare, réservé à *adsistō*). Synonyme de *adsum* ; cf. Lucr. 3, 1879, *certa quidem finis uitae mortalibus adstāt* (à côté de *finem esse*, I 747), M. L. 739. Dérivé : *adstantia* : seulement dans les gloses, où il est traduit par *παρόστα*. Composé : **adastō*, M. L. 148.

antistō (*ante-*) : se tenir en avant de ; l'emporter sur. Rare, archaïque et postclassique ; un seul exemple dans Cic., de Inu. 2. 2. La prose classique dit *praestō* ou *anteccēdō*.

antistes, *-itis m.* : qui se tient en avant, chef. Usité surtout dans la langue religieuse, avec un féminin d'origine secondaire *antistita* ; *sacrōrum antistes*, qui désigne un prêtre d'ordre supérieur, a pu servir à traduire *έπιστολα* dans la langue de l'Église. Dérivés : *antistitūm* (Mart. Cap.) ; *antistatus*, *-ūs m.* (Tert.).

circumstō = *περιπλατάται* « se tenir autour, entourer » ; *circumstantes* et *circumstantia*, *-ūm* ; *circumstan-tia*, *-a* : fait de se tenir autour. Rare au sens propre ; usité surtout en rhétorique comme traduction de *περιπλατάται* ; cf. Quint. 5, 10, 104, *hos genus argumentorum sene dicamus ex circumstantia, quia περιπλατάται dicere aliter non possumus* ; *circumstatiō*, *-ōnis*.

cōstō (= *συντάται*) : 1^e être arrêté, être fermement établi (d'où *constat inter omnes* « c'est une chose fermement reconnue entre tous ») ; *cōstāre sibi* « être fidèle à soi-même, ne pas changer d'avis » ; *cōstāns* : ferme, inébranlable ; *cōstant* ; *cōstantia*, et *incōstāns*, *-ter*, *-tia* ; 2^e être composé de, consister en (= *συντάται*) ; 3^e avec un ablatif instrumental de prix, « être mis en vente moyennant un prix », « coûter » (sens propre et figuré) ; cf. Cés., B. G. 7, 19, 14, *edocet quanto detrimēto et quot uiorum fortium morte necesse sūt constare uictoriām*, sens dans lequel *cōstāre* est surtout représenté dans les langues romanes, M. L. 2170. Employé aussi par Lucrèce comme synonyme de *esse*, e. g. 1, 582 (*corpora quoniam fragili natura praedita constant*).

distō (= *διπλατάται*) : être éloigné. Employé absolument, avec *ab* ou avec *inter* *sēsē*. Sens moral « différer ». Dérivé : *distantia* (= *διπλατάτος*). *superstō* : se dresser par-dessus, dominer, surmonter. Dérivés : *superstes*, *-itis* adj. : qui demeure au-dessus ; par suite « qui survit » (sens le plus fréquent), joint à *superesse*, dont il est en quelque sorte l'adjectif, *superstō* ne signifiant pas « survivre », sauf à basse époque (Ennodie), où ce sens a été refait sur *superstes* ; de l'adjectif la langue archaïque a tiré un dénominateur *super-stō*, *-ās*, *transitī* et *absolu* « préserver, faire durer » (Enn., Sc. 295) ou « être survivant » (Plit., Pe. 331). Dans la langue du droit, *superstes* a le sens de « témoin » (qui *stat in iūre super aliquā re*) ; cf. Fest. 394, 37, *superstes testes praestes significat* ; et Cic., Mur. 12, 26, *suis utrisque superstibūs praesentibūs istam uiam dico : inīte uiam* ; *superstōtō* : superstition (opposé à *religiō*,

superstō, *extō* (= *ἐπέστρηται*, Arist.) : être élevé au-dessus, dépasser, être proéminent ; d'où « être en vue » et « exis-ter, subsister ». Dérivé : *extantia* (Col., Cael. Aur.).

intō : être dressé ou debout sur ; être menaçant ou imminent ; presser vivement (sens physique et moral), d'où « insister ». Dérivé : *instantia*.

interstō : se tenir entre (rare et tardif). Dérivés : *interstōtē* : intermédiaire (Tert.) ; *interstōtō*, *interstōtūtū*, tous deux de basse époque ; osq. *Anterstataī*, dat. « *Interstitea* ».

obstō (**ostō*, tardif) : se tenir devant, faire obstacle, M. L. 6023 ; B. W. *ōter* ; *obstōculum* (époque impériale, attesté à partir de Sénèque) ; *obstantia* (Vitruve). A *obstō* se rattache *obstetrix*, *-icis* (*obsetrix*, inscriptions tardives et manuscrits) f. : « celle qui se tient devant l'accouche pour recevoir l'enfant », « sage-femme » ; mot ancien, attesté depuis Plaute ; de là *obstetricius* ; *obstetricō*, *-ās* (-cor), *-ātis*, tous d'époque impériale.

perstō : demeurer debout ou immobile ; persister (sens physique et moral).

praestō : être en tête de, l'emporter sur ; *praestes*, *-itis*, épithète appliquée aux dieux : *Iuppiter praestes* ; *praestantia* ; *Præstana* dans Arn. 4, 3 : *P. est, ut perhi-betis, dicta quod Quirinus in taculi missione cunctorum præstuerit uiribus*. Semble différent de *praestō* « fournir, garantir », d'où proviennent *praestatiō*, *praestātor* et les verbes romains du type « prêter », M. L. 6725.

prostō : se tenir en avant, faire saillie. Sens propre rare ; usité surtout dans le sens de « être exposé en public, être offert en vente », « se prostiutuer » ; *prostibulum* ; *prostibula*, *-lāta*, *-lātrīz* (tardifs). Cf. *pros-tūtū*. M. L. 6788.

restō : demeurer en arrière ; par suite « rester, demeurer » ; impersonnel *restat ut*. Dans la langue militaire s'emploie au sens de *resistere* (non, toutefois, dans Cicéron et César). M. L. 7248 (et **arrestō*, 673) ; célique : irl. *riast*. Fréquentatif : *restitō*, *-ās* : s'arrêter souvent (rare et archaïque).

substō (*ὑπόσταται*) : se tenir dessous ; et « résister, subsister ». M. L. 8394. Dérivés créés par la langue philosophique à l'imitation de termes grecs, tous d'époque impériale et employés surtout ou créés par les Pères de l'Église : *substantia* (= *ὑπόστατος*), d'où irl. *sub-stāint* ; cf. *essentia* ; *substantiola* (St Jér.) ; *substantiālis* (= *ὑπόστατος*), *substantiālis* et *cōsubstantiālis*, traduction de *ὑποστάτος* ; *substantiālis*, dont le n. *substantiūtūm* (sc. *uerbum*) traduit en grammaire le gr. *ὑπόστατος* ; *substantiālis* (Tert.). Sur *substantia*, v. C. Arpe, Philol., XCIV, 1939, 65.

superstō : se dresser par-dessus, dominer, surmonter. Dérivés : *superstes*, *-itis* adj. : qui demeure au-dessus ; par suite « qui survit » (sens le plus fréquent), joint à *superesse*, dont il est en quelque sorte l'adjectif, *superstō* ne signifiant pas « survivre », sauf à basse époque (Ennodie), où ce sens a été refait sur *superstes* ; de l'adjectif la langue archaïque a tiré un dénominateur *super-stō*, *-ās*, *transitī* et *absolu* « préserver, faire durer » (Enn., Sc. 295) ou « être survivant » (Plit., Pe. 331). Dans la langue du droit, *superstes* a le sens de « témoin » (qui *stat in iūre super aliquā re*) ; cf. Fest. 394, 37, *superstes testes praestes significat* ; et Cic., Mur. 12, 26, *suis utrisque superstibūs praesentibūs istam uiam dico : inīte uiam* ; *superstōtō* : superstition (opposé à *religiō*,

e. g. Cic., N. D. 1, 42, 117; 2, 28, 71, 72; *superstitionis*, cf. Cic., N. D. 2, 28, 72, qui *totos dies precabantur et immolabant ut sibi sui liberi superstites essent, superstitioni sunt appellati, quod nomen patuit latius* (où il n'y a peut-être qu'une étymologie populaire). Dans la suite, c'est l'idée de « pratiques superflues » que l'on a vue dans *superstitionis*; de là les gloses du type *superflua obseruatio*. V., en dernier lieu, Benveniste, Rev. Et. lat., 16 (1938), 35.

Sistō a fourni de même des composés correspondants aux composés de *stō*; l'aspect déterminé y est souvent peu sensible; toutefois, les formes à préverbes s'accompagnent mieux de la valeur « déterminée » de *sistō* que de l'aspect « indéterminé » de *stō*, de sorte que beaucoup de composés se confondent presque pour le sens avec des composés de *stō* qu'ils ont tendu à remplacer. La valeur factitive qu'admettent les formes simples de l'infectum, *sistō*, n'existe pas dans les formes pourvues de préverb.

absistō : s'éloigner de, et « cesser de »; *adsistō (as-)* = *naploraquai* : se tenir auprès de; s'arrêter; assister (sens propre et figuré); dans la langue de l'Église, *adsistō* « assistance, aide »; *cōsistō* : transitif et absolu, « s'arrêter » et « arrêter »; « se composer de, consister en » (glosse *ouvétrpx*). A partir de Dioclétien apparaît *cōsistōrium* : conseil du prince, consistoire; *dēsistō* : s'éloigner, abandonner; s'arrêter de, cesser de, se désister; *existō (existō)* : se dresser hors de; s'élever; sortir de terre, surgir; par suite « exister, apparaître ». Quelquefois synonyme de *esse*, cf. Cic., Off. 1, 30, 107, *ut in corporibus magnae dissimilitudines sunt, sic in animis existunt maiores etiam varietates*; et le participe *existēns* a servi de participe à *esse*, cf. Thes. V³, 1875, 33 sqq.; *insistō* : s'arrêter (dans); s'appuyer sur; presser (sens physique et moral); insister; *interistō* : s'arrêter entre; s'interrompre (Quint.); les composés *interistōrium*, *-stūtō* se rapportent aussi bien à *interstō* qu'à *intersistō*; *obsistō* : s'arrêter devant, s'opposer à; *persistō* : persister; **prosistō* (participe *prosistōns* dans Apul.) : être proéminent; *resistō* : 1^o rester en arrière, s'arrêter; 2^o résister (d'où *resistēns* dans St Aug.); 3^o se dresser de nouveau (= *resurgō*; rare); *subsistō* : s'arrêter; faire face à; dans Apulée, synonyme de *succurrō*. Dérivé : *subsistēns* (Cassiod., Boëce) = *ὑπόστασις*; *supersistō* : se tenir ou se placer sur (Apul., Am.).

Pour *instaurō*, v. ce mot et ci-dessous.

La racine **st(h)ā-* « se tenir » fournissait en indo-européen un aoriste radical athénienque : skr. *sthātā* « il s'est mis debout », = gr. *έστη* (ion.-att. *έστη*); cf. les infinitifs sl. *stati*, lit. *stoti* « se mettre debout ». Il y avait un parfait : skr. *tasthā* « je me suis mis debout » (résultat acquis), plur. *tasthāma*, gr. *έστηκα*, plur. *έστηκεν*; c'est ce parfait que représente *steti*. L'indo-iranien a un présent thématique à redoublement, forme qui en indo-européen indiquait le procès arrivant à son terme : skr. *tīsthati* (avec redoublement en *t*), mais av. *hīstāti* (avec redoublement *s*) « il se tient debout, il reste debout »; c'est à ce type qu'appartient lat. *sistō* (le type de *stāti*, propre au grec, est autre); la même forme a fourni à l'irlandais des verbes tels que v. irl. *ar-a-sissiur* glosant *inniūns*. Pour exprimer l'état d' « être debout »,

il a été fait des formes en *-ē* dans v. sl. *stojati* « être d'autre part, le slave a comme « itératif », en face de lituanien a de même *-stōju*; lat. *stō* représente une formation de ce genre, de même que ombr. *stahu* « sih » et osq. *stāft* « stat », *stahint* « stant »; cf. irl. *stā* « je suis » (v. H. Pedersen, V. Gr. d. kelt. Spr., I 79 et II 431 sqq.). Pour indiquer un procès arrivant à son terme défini, il a été constitué dans diverses langues des formes à nasale, toutes indépendantes les unes des autres; la plus remarquable est celle du germanique *standan* « se mettre debout » (prét. *stōp*); le grec *nimai* « nous devenons », arm. *stanam* « j'achète »; c'est sur une forme de ce genre que repose le type dérivé *-stnātē*.

Les formes nominales s'expliquent par les règles générales de formation et ne posent guère de questions. A cause du sens, on relèvera *stabulum*; la formation est parallèle à celle de v. isl. *stéðull* « endroit où l'on traite les bêtes », v. h. a. *stadal* « grange »; pour le sens, cf. véd. *go-stāh* « étable à vaches », av. *aspō-stāna* « écurie à chevaux », etc., got. *avi-stris* (génitif singulier) « de la bergerie » (v. h. a. *erist*), v. sl. *stado* « troupeau » et v. angl. *stod* « troupeau de chevaux », etc. Tout ceci se rapporte aux arrêts du troupeau quand il est au repos. Le sens général du mot est conservé par osq. *stalatas* « statuatis » et pél. *pristafalaciriz*, n. pl. « *praestibulātrīcēs » (Vetter); le sens de ombr. *stafarem* est incertain : « cōsolidātūm » (Devoto), « concrētūm » (Vetter).

L'ā de *stabulum* est le même que celui de l'adjectif *status* qui répond à skr. *sthātā* « placé debout », gr. *έστη*. D'après ce participe, on le retrouve dans le substantif *status*, d'où *statua*, *statuō*, et le même à apparaître dans le type de *superstitem* (accusatif singulier), sur lequel a été fait le nominatif singulier *superstes*, tandis que, au contraire, l'indo-iranien a généralisé à dans le type véd. *rathēghdhā* « guerrier » (littéralement « qui se tient debout dans le char »), etc. L'ā de supin *stātūm* (d'où *stātūrum*) est normal dans le type des substantifs en *-tu* auquel appartient le supin; cf. skr. *sthātum* et de même, lat. *genitūm* en face de *nātūs*. L'ā de *obstāculūm* peut être ancien; cf. véd. *sthātrām* « lieu où l'on se tient »; toutefois, le mot est tardif.

La valeur factitive de « poser, établir » a été rendue partie avec une valeur factitive de *sistō*, partie avec le dérivé *statuō*; s'il y a préverb, seulement avec *-stūtō*. L'ombrien a *stātāta* « statūta », *stātātū* « statūtū », *stakaz* « statūtū ». Par *stalatas* « statūtū », on voit que l'osque a procédé autrement.

L'ā figure dans *stāmēn*; cf. gr. *στήματος* « chaîne du métier vertical du tisserand », et des formations semblables, mais de sens non technique, se retrouvent dans d'autres langues : skr. *sthāman-* « lieu de séjour », lit. *stomū* « statum », got. *in... stomin* « én vortorō ». L'identité de sens du lat. *stāmēn* avec gr. *στήματος* donne de supposer, pour ce terme technique, une influence du grec sur le latin.

Les formes osque et ombrienne ne concordent qu'en partie avec les formes latines; ainsi l'osque a *stātīf*

strabūs, -a, -um : aux yeux de travers, louche. Ancien, rare; repris par Cassiodore au sens de « pervers ».

Dérivé expressif : *strabō*, -ōnis (strabōnus, Pétr. 68, 8), usité comme surnom (et *Strabonilla*). Dans les gloses figure une forme *strambus* (cf. *sābūcūs* et *samb-*, *sabbatum* et *samb-*), à laquelle remontent les représentants romans; cf. M. L. 8281. Diminutifs : *strabūs*, *strambulus*.

Sans doute emprunt au gr. *στραβός*, *στράβων*.

strāgēs, strāgulus, -lum; strāmen : v. sternō.

strangulō, -ās : étrangler, étouffer. Emprunt ancien et oral au gr. *στραγγαλάω* (cf. Varr., L. L. 6, 96). Le terme latin est *suffōcō*. M. L. 8290.

Dérivé : *strangulātō*, -tor, -trix, -tus, -ūs m., -bilis (tous d'époque impériale).

strangūrīa, -ae f. : rétention d'urine. Emprunt au gr. *στραγγουρία* (Caton, R. R. 127, 1).

Dérivé : *strangūrīsus* (Marc. Emp.).

straua (straba) : 1^o trophée (Lact. ad Stat. Theb. 12, 62); 2^o tumulus, sepulcrum (Lord.). Mot de très basse latinité, germanique.

strebula (stribula), -ōrum n. pl. : mot plautinien, d'origine ombrière d'après Fest. 410, 28, que Varro explique, L. L. 7, 67 : *stribula*, ut *Opilius sribit, circum coendices sunt bouis*. Cf. gr. *στρεβόλος* « tourné, tordu »?

strenā, -ae f. (et, dans les gloses et les inscriptions de basse époque, *strenā*, d'après *strenūs*, forme blâmée par Consentius; les formes romaines remontent à *strenā* ou à *strenna* f. : <bon> présage; et en particulier cadeau fait à titre d'heureux présage, « étrenne » : *strenam uocamus quae datur die religioso omnis boni gratia*, Fest. 410, 21. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 9296.

Strenā (comme *scæua*) semble être le féminin d'un adjectif *strenūs* encore utilisé par Plaute, e. g. St. 672, *bona scæua strenā obuiam occessit mihi*, et 461, *quonam opscæuaui, spectatum hoc mihi*. Le mot est donné comme sabin par Lydus, de Mén. IV 4; et ce témoignage est confirmé par celui de Symmaque, Epist. 10, 35, qui attribue au roi sabin Tatius l'introduction de l'usage des *strenāe* à Rome; cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u.

Dérivés : *Strenā (Strenua)* : déesse des présages favorables (v. Deubner, Glotta, 3, 34 sqq.); *strenūus* (souvent joint à *fortis*, opposé à *ignāvus*, *iners*; *strenūo* à *dēterior*) : vif, rapide, actif, courageux, brave; turbulent (Tac.). Se dit des personnes et des choses. Attesté depuis Plaute, usuel en prose et classique. Les anciens ont vu la parenté entre *strenā* et *strenūus*, e. g. Non. 16, 32, *strenā dicta est a strenūitate*. L'adjectif a d'abord avoir un sens religieux, qu'il a perdu en pénétrant dans la langue commune. Dérivés : *strenūs*; *strenūo*, -ās? (leçon de P dans Plt., Pseud. 629; A a *strenūus*); *strenūiās* (Varr., Ov.); *strenūos* (Gl.). Composé : *instrēnuus* (archaïque et postclassique).

Le rapprochement de *στρογγής*, « aigu, percant », *στρῆνος* « orgueil, passion » est médiocre pour le sens. V. Walde-Pokorny, II, 628.

strēnuus : v. strēna.

strepō, -is, -iū, -itum, -ere : faire du bruit, gronder. Se dit surtout d'un bruit sourd et violent, stridē d'un bruit sifflant. Attesté depuis Ennius ; surtout poétique et de la prose impériale ; doublet de fremō. Conservé dans un dialecte italien, comme le fréquentatif (rare et poétique) strepō, -ās, M. L. 8298, 8298 a. Dérivés : strepūs, -ūs (classique et usuel) ; strepor (Cassiod.) ; streperus : bruyant, querelleur (tardif). Composés : ad-, circum-, cōn-, in-, inter-, ob-, per-, sub-strepō ; à obstrepō correspondent obstrepō, obstrepūtāculum et un adjectif obstreperus, tous tardifs.

Verbe expressif pour indiquer un bruit, comme sternu, stertō, stridō et crepō.

strettillō : v. strittabillae.

stria, -ae f. : raié, strie ; rainure, cannelure ; cf. Varr., R. R. 1, 29, 3, quae aratrum uomeru striam faci, sulcus uocatur. Ancien, technique. M. L. 8300, stria.

Dérivés : striatūs : strié (Plt., Rud. 298), sur lequel sans doute a été bâti strīō, -ās (époque impériale, Vitr., Plin.), d'où striatūra f. Cf. striga.

De *strigā? v. strīō.

strib(i)llgō, -inis f. : ancien nom latin du solécisme : soloecismus Latino uocabulo a Sinnio Capitone eiusdemque aetatis alius imparilitas appellatus, uetustioribus Latinis stribilico dicebatur, a uersu uidelicet et prauitate tortuosa orationis, tamquam striboligo quadam, Gell. 5, 20, 1 ; cf. Arn. 1, 36. — L'explication d'Aulu-Gelle montre qu'il faisait dériver le nom de gr. στρέβλος. On pourrait plutôt songer à un adjectif correspondant à στρέβλος, avec le suffixe -igō(n), fréquent dans les mots qui désignent une disformité ou une infirmité ; cf. prūrīgō, tentīgō, etc., Ernout, Philologica, I, p. 175 sqq.

Terme d'école sur lequel on ne peut faire que des hypothèses, faute de renseignements précis.

stridō, -is (strideō, -ēs) ; stridi, -ere : grincer, faire entendre un bruit strident ou sifflant. — Stridō et strideō sont également employés ; stridō semble toutefois plus ancien (Ennius, Pacuvius, Lucrèce et Virgile).

Dérivés et composés : stridor, M. L. 8306 ; stridulus, d'où *stridūlare, M. L. 8307 ; instridēns : qui siffle dans ou sur.

Onomatopée ; cf. Charisius, GLK I 274, 24 ; Diomède, ibid. 322, 18 et 460, 5 ; Isid., Or. 3, 22, 14.

Le grec a τρίχω, parfait τρίχη, à peu près dans le même sens ; cf. aussi στρῆγξ, στρῆγγός, nom d'oiseau nocturne (v. striga II). Forme expressive comme strepō, stertō, etc. La voyelle i donne au mot son caractère. Il n'y a pas lieu de chercher ici un développement phonétique normal, comme le fait M. Otrebski, qui a étudié en détail stridō, strideō dans la *Księga Wergiljuszowa de l'Alma mater Vilnensis*.

1. striga, -ae f. : rangée, ligne, sillon ; strigae appellabant ordinis rerum inter se continuata conlocatarum, a stringenda dicta, P. F. 414, 20 ; cf. aussi CGL V 624, 8 : striga est ubi equi stringuntur, unde strigosi homines dicuntur macilenti ; V 516, 11 : strigae interualla turmarum quo equi stringuntur. M. L. 8309.

Dérivés : strigātūs (terme de la langue des agrimensores : s. ager, par opposition à scannātūs ager ;

champ plus long que large dans la direction des rales c'est-à-dire du nord au sud) ; strigōsūs (et strigulūs) Gloss.) : ridé, décharné ; strīgō, -ās : tracer des sillons, et en particulier « faire halte en labourant » (Plin.), d'où, plus généralement, « s'arrêter » ; hemīstrīgō (Hyg.).

Même racine que strīgō, strigulīs, strīgmentūm. S'agit doit reposer sur *strīgā ; cf. aiō de *agyō. Le grec αστρηγξ, -γνος « série, ligne ». V. obstringillō.

II. strīga, -ae f. : 1^o grand-duc, oiseau de nuit, 2^o strige ou sorcière ; vampire. Forme populaire (Pâtre, Gloss.) de strīx, strīgis, faite sur l'accusatif de gr. στρῆγξ, στρῆγγός (cf. tomix). Les formes romaines remontent à strīga et strīga, M. L. 8308, B. W. strīga et supposent aussi un dénominatif *strīgārē, M. L. 8310. Cf. aussi M. L. 8319, strīx. V. Sofer, 66, 172 ; Grau, Mél. ling., p. 22.

strigulīs, -īs f. : étrille, racloir qui servait à enlever la sueur et les poussières sur la peau. Attesté depuis Plaute et usuel ; conservé dans les langues romanes, M. L. 8312 ; en britt. strīl (de strīga) et en v. h. a. strīg. Par extension : instrument cannelé, de forme semblable à l'étrille, servant à introduire des liquides dans l'oreille (Celse, Pline) ; cannelure de colonne (Vitr. = στρῖξ). Il est douteux que strigulīs « pépite d'or » chez les Espagnols, Plin. 33, 62, soit le même mot. Comme la plupart des termes relatifs à la toilette, strigulīs pourrait être emprunté au grec ; on pense à gr. στρῖξ, στρῖγξ, etc. (cf. Schol. Pers. 5, 126, strīgiles... a tergo quā græce στρῖγγιξ dicuntur), qui aurait été déformé par l'etymologie populaire et rapproché de strīga, l'instrument traçant sur la peau des raias ou sillons (cf. le doublet strīgula dans le Schol. de Juvénal, 3, 243) ; l'abst- n'avait pas chance de subsister, le latin évitant deux l dans un même mot. De même, strīgmentūm « clure » rappelle exactement pour la forme στρῖγγης (Aristote), dont il n'est sans doute qu'un calque.

Dérivés : strigulicula, στρῖγγιδον (Apul., Gloss. Philox.) ; strigulāris (Gl.).

Mais l'hypothèse d'un emprunt n'est pas nécessaire, car on peut rapprocher v. sl. strīga, strīsti « tondre » et le groupe germanique de v. angl. strīcan « frotter », all. streichen.

*strīgor, -ōris m. : attesté seulement dans Plt., Ba. 280, où le sens et la forme sont incertains, dans la glose de l'abrégié de Festus, P. F. 415, 2 : strīgorē, i. e. densarum uirium homines, et dans le texte correspondant, très mutilé, de Festus 414, 17 : strīgorē in Ne/lei carmine (5) pro strīgoris positum... (dens)arum uirium ha... <strīgo>res exerciti. Sans doute à rattacher à strīgō, strīga. Lire peut-être strīgones?

strīgmentūm : v. strīgulīs.

strīgō, strīgōsūs : v. strīga I.

strīges : v. strīgō.

strīgō, -is, strīgōlī, strīctūm, strīngere : serrer, étreindre, presser. De ce sens général sont dérivées des acceptations particulières et techniques « resserrer, contracter » (opposé à laxāre, didūcere) ; dans la langue

rustique, « pincer une branche », cf. Vg., G. 2, 367, ubi tam ualidis amplexae strīpibus ulmos extirpant, tum strīge cornas, tum brachia tondit, et en particulier « pincer l'olive pour la détacher de l'arbre, cueillir », cf. Caton, Agr. 65, 1, olea ubi nigra erit, strīgito ; distinct d'abord de legerē « ramasser » (par terre), cf. legīlīs et strīctor, et strīctūs, ou de demere (dans uindēns), puis s'est employé indistinctement de toute espèce de récolte : s. frondēs, folia, hordēs (Vg., G. 1, 31) ; guerrās glandēs (id., ibid. 1, 305). Dans la langue nautique, « serrez de près, raser, longer », cf. Vg., Ae. 5, 163, litus ama, et laevas strīgant sine palmula cautes, qui a peut-être servi de modèle à l'expression legerē drām (v. legō) ; Ov., M. 11, 733, strīgebat summas ales mūerabilis undas ; de là le sens de « effleurer, toucher légèrement » (sens physique et moral) ; « étriller, paner » (cf. strīgulīs). Dans la langue militaire, s. glādium extīndre son épée (pour la tirer) », d'où « tirer l'épée, dégainer » (sens propre et figuré) ; de là, dans Ov., R. Am. 377, in hostes strīgatur iambūs. Participe : strīctus ; serré, étroit et « bref, concis », strīct, M. L. 8315 et 8305, strīctus ; B. W. rétrécir. Brittonique : armor. strīct. Adv. strīctē, strīctim.

Formes nominales, dérivées et composées : strīgor (Lucr. 3, 693, gelidai strīgor aquai) : contraction ; strīctō, rare et tardif (Cael. Aurel.) ; strīctor, M. L. 8303 ; strīctūra, M. L. 8304 ; strīctūs (-a olea, Cass.) ; strīctūra : vêtement serré (Ed. Diocl.) ; strīctorūm : cordon (Cass. Fel., Gl.). Cf. aussi strīga, strīgulīs, strīgmentūm, strīgor, ad-, circum-, con-, M. L. 2173 ; dē-, di(s)-, d'où districtū et *districtū « détresse », M. L. 2694-2695 a, B. W. s. u. ; in-, inter-, ob-, per-, prae-, re-, M. L. 7252 ; sub-, super-, avec les nuances ordinaires marquées par le préverbé et les dérivés attendus. Cf. aussi M. L. 8311, *strīgārē, supposé par quelques dialectes italiens. Sur strīges, dans Isid., Or. 19, 23, 1, quibusdam nationibus sua cuique propria uestis ut... Gallis linnæ, Hispanis strīges (vulg. strīges) ; cf. CGL V 631, 43, strīgūm, genus uestimenti ; V 610, 11, strīgūm, même sens) avec un doublet roman *strīga, v. Sofer, 45, et Emerita 17, 263 sqq. V. aussi obstrīgīlīs, -lus (-lum) : sorte de sandale. Peut-être strīctūllae, Plt., frg. 100. A strīgor se rattache également praestīgīa « tours de passe-passe, jongleries, ruses », etc., issu de *prae- strīgīa par dissimilation (cf. praestīngere oculōs « éblouir » et les vers de Gaecilius cités par Cic., N. D. 3, 29, 73, omnes meos dolos, fallacias | praestīgīas praestīnxit commoditas patris (var. praestīnxit avec influence de -stīngū?). Ancien, usuel et classique. De là praestrīgīator, -trix ; et, tardifs, praestrīgīō, -ās (-gīor) ; strīgūs, gīos.

V. strīgīlīs, strīga I ; et Walde-Pokorny, II 637.

*strītātūs, -īm. : -m antiqui dicebant pro trītauo (qui ai pater ai) ai et atauiae, F. 414, 24 et P. F. 415. Vox nīlī, issue de la dittographie de l's final de atauus qui précède trītauo dans Plt., Pe. 57 : Pater, auos, prauos, abauos, atauos, trītauo. Le -u- est une gémination expressive. V. auus.

*strītīllae : mot obscur de Plaute cité par Varro, L. L. 7, 65 (cf. scrattae), qui l'explique : strītīllas a strītīllando ; strītīllare ab eo qui sisīt aegre. — Stret-

tīllāre n'est pas autrement attesté ; strītīllare a peut-être un correspondant dans le siénois tretīllāre, M. L. 8318 ; mais rien n'est moins sûr. Aulu-Gelle et Nonius donnent strītīllae, strītīllae. V. Hammarström, Eranos 23 (1925), 115 sqq.

*strītō, -ās : v. le précédent.

strīx, -īs f. : v. strīga.

stro(n)gia, -ās f. : sorte de vase. Mot gallo-latin (graffiti de La Graufesenque), qu'on rapproche de gr. στρογγύλος « rond » ?

stropha, -ās f. : 1^o détour, ruse (surtout au pluriel), d'où strophāriū « rusé » (Gl.) ; 2^o strophe (Macr.). De στρόφη. Le premier sens semble le plus ancien (Phèdre, Sén.).

strophiūm, -īm. : est fascia breuis, quae uirginalem tunorem cohibet papillarum, Non. 538, 7. Emprunt au gr. στρόφιον, déjà dans Plaute.

Dérivés : strophāriū ; strophiūlum.

strophiūs, -īm. : colique(s), tranchées. Emprunt savant au gr. στρόφος, latinisé (le mot latin est uermina) ; d'où strophōs (Vég., Ven. Fort., Carm. 8, 9, 17, qui scande strophōs).

stroppus (struppus), -īm. : stroppus est, ut Ateius Philologus existimat, quod Graece στρόφιον uocatur, et quod sacerdotes pro insigni habent in capite. Quidam coronam esse dicunt, aut quod pro corona insigni in caput inponatur, quale sit strophium. Itaque apud Fałiscos diem (idem codd.) festum esse qui uocetur Struppearia, quia coronati ambulent, et a Tusculanis, quod in puluinari imponatur Castoris, struppum uocari, F. 410, 6. Cf. P. F. 473, 4 : struppi uocabantur in puluinariibus fasciculi de uerbenis facti qui pro deorum capitibus ponebantur. Dans la langue commune : « courroie » qui sert à attacher la ramie à son tolet ou le bâton à la chaise à porteur ; cf. Rich. s. u. Les formes romaines remontent à strōpūs, M. L. 8321 ; de même le germanique : v. angl. stropp.

Dérivé : stroplūs (Tert.).

Emprunt, sans doute par un intermédiaire étrusque, au gr. στρόφος, avec gémination expressive de la consonne intérieure (cf. braccium).

strīēs, strīuix, strīfētāriū : v. strūō.

strīma, -ās f. : tumeur scrofuleuse, écroutelle et ladrière (du porc ; cf. scrōf). Sert de surnom. Attesté depuis Cicéron. Non roman.

Dérivés : strūmōs ; strūmātūs (rare et tardif) ; strūmē (sc. herba) : herbe aux écroutelles, grenouille (Pline) ; strūmāria : serpentaire (Diosc. 2, 193) ; strūmella (Marc. Empir.) ; strūmus m. : morelle à fruits noirs, solanée qui passait pour guérir les écroutelles.

Pas d'étymologie évidente.

*strūntūs, strūndūs : étron. Mot de glossaire, non latin. L'origine germanique est douteuse, les formes de bas allemand strunt, stront pouvant être empruntées aux formes romaines. Cf. B. W. s. u. ; M. L. 8322.

strūō, -īs, -īl, -ītūm, -ere : disposer en piles, « em-

piler » (des matériaux), « entasser, dresser », *s. arbōrēs in pyram* (en particulier « dresser une table »), « construire, bâtrir » (sens propre et figuré) : *tempa sūcta uetusto*, Vg. 3, 84; *sycophantias struere*, Plt., Asin. 71, « lever »; cf. Lex. XII Tab. 1, 2, *si caluitur pedemue struī*. Ancien, usuel, classique. Non roman. Celtique : *gall. ystryw*.

Dérivés et composés : *struēs*, *-is f.* : pile ; en particulier, dans la langue religieuse, sorte de gâteau : *genera liborum erant, digitorum coniunctorum similia, qui continebantur in transuersum superiecta panicula*, P. F. 409, 2. A ce sens se rattache le composé *strufērī*, cité par P. F. 337, 2 : « dicebant qui quae-dam sacrificia ad arbores fulgoritas faciebant, a ferto scilicet quodam sacrifici genero; struīx, *-icis f.* : -es dicebant omnium rerum instructiones, P. F. 409, 5. Rare et archaïque (Liv. Andr., Naev.).

structio (postclassique) ; *structor* (classique, mais technique) ; *ū*, d'après Gell. 12, 3, 4) : *ū* constructeur (d'où « maçon, charpentier ») ; *ū* celui qui dresse la table ; *structilis*, *-tibilis* (postclassique) ; *structōrius* (Tert.) ; *structus*, *-ūs m.* (Tert., Arn.) ; *structūra* : construction, structure (classique) ; maçonnerie ; *strūmentum* (Tert.), refait sur *instrūmentum*.

ad-struō : construire à côté, bâtrir en outre ; d'où, à l'époque impériale, « ajouter ». A basse époque, employé pour *affirmō* ; cf. Comm. Bern. Lucan. 7, 447, *adstruit deos non curare terram; adstructō, -tor; circum, con-, dē*, M. L. 2606 ; B. W. *détruire* ; britt. *distroyw* ; *ex-, ob-, per-, prae-, sub-struō*, dans lesquels le préverbé ne fait que préciser l'idée verbale et qui peuvent à leur tour avoir des dérivés. Certains de ces dérivés ont servi à traduire des termes grecs ; ainsi *constructō* (Priscien) traduit *οὐράνεικ*, et *construēndū* a passé avec ce sens en britt. *cystrawen*. A noter le sens spécial pris par *instruō*. D'expressions comme *i. mēnsas* « dresser des tables » on est passé à *i. conūtūum* « garnir un banquet » et *instruēre* est arrivé à signifier « fournir, équiper », d'où *i. alqm alqā re* instruire quelqu'un de quelque chose », M. L. 4472 ; *instructus* « équipé, muni » et « instruit » ; *instruētiō*. Le substantif *instrūmentum* a désigné « ce qui sert à équiper, à garnir ; agrès, équipement ; mobilier ; outil(s) », M. L. 4473. Celtique : britt. *ystryw* ; *irl. instrumint*.

Pour *industrius*, v. ce mot.

Les formes *struō* et *struēs* montrent que la gutturale de *struī*, *structus* est secondaire, comme dans *uīxī, uīctus*, en face de *uīuō*. On peut donc rapprocher le groupe de *sternō* (v. ce mot). Dans l'ombr. *struēla* (*struhēla*), *struēla*, au sens de *struēs*, *-gla-*, est un suffixe (cf. lat. *stricula*).

strappus : v. *stroppus*.

strūthiō (*strūtiō*) ; *-ōnis m.* : autruche. Emprunt tardif au gr. *στρουθίον*, demeuré dans les langues romanes, sous cette forme ou dans le juxtaposé *autis strūthius*, M. L. 833, 8323. Celtique : *irl. struth*; germanique : *all. Strauss*, etc.

**stūbūlūm* : *-I n.* : *στρόλυμος* (Diöse. 3, 14), sorte de chardon, artichaut ?

studeō, *-ēs, -ūl, -ēre* : avoir du goût, du zèle ou de

l'attachement pour (datif), le complément d'objet pouvant être une personne, *s. Catilinae*, ou un abstrait, *rebus Cassii* ; être désireux de (avec le génitif à l'époque archaïque : *studeō tuī*) ; s'appliquer à : *s. litteris*, d'où à l'époque impériale, « étudier », e. g. Sén.; Q. N. 7, 1, *duo qui apud Chaldaeos studuisse se dicunt. Auct. (Enn.)*, classique, usuel (surtout en prose). Non roman (sauf quelques formes dialectales peu sûres, M. L. 8324).

Dérivés : *studium* : *est animi assidua et uehementia ad aliquam rem applicata magna cum uoluntate occupatio, ut philosophiae, poeticae, geometriae, litterarum* Cic., Inu. 1, 25, correspondant au gr. *στοιχεῖον* traduit, comme *studeō* traduit *στοιχεῖον* ; « attachment » ; « goût, zèle » ; en particulier « goût pour l'étude », d'où *studia*, *-ōrum* « les études » et même *studolum* : petite étude (M. Aurel.) ; *studiosus*, M. L. 8326 et 8325, **studiare*, qui a remplacé *studere* dans les langues romaines. Celtique : *irl. estadh, estud*.

La racine de *studeō* doit être la même que celle de lat. *tundō*, à côté de quoi l'on a got. *stautan* « tūtū », *þuntū* ». La valeur affective de *studeō* rappelle celle de gr. *στρέψω* et de lat. *puet*, en face de gr. *στρέψω* *δλετρέψων* (Hes.) et de lit. *spādužiu* « je presse ». Il y a en indo-européen une série de mots à **(e)s-ou* (**s/p-* initial qui désignent des chocs et ce qui en résulte. V. *stupēo*.

stultus, *-a, -um* : *sot, stupide*. Synonyme de *stolidus* mais semble davantage usité par la langue classique. M. L. 8328 ; v. h. a. *stolz*.

Dérivés et composés : *stultitia* (usuel et classique) sottise (abstrait et concret) ; *stultiloquus*, *-loquuntia*, *-uidus*, mots plautiniens (cf. gr. *μωπόλυος*, *λογία*) ; *stultificō*, *-ēs* (St Jérôme).

V. *stolidus*. Peut-être dialectal.

stupa : v. *stuppa*.

stupēō, *-ēs, -ūl, -ēre* : être frappé de stupeur ; démeuré stupide. Ancien et classique ; se dit du physique comme du moral.

Formes nominales, dérivés et composés : *stupor*, adj. *stupōrātūs* (Tert.) ; *stupōrōsūs* (Orib.) ; *stupidūs* d'où *stupidūtās* (rare, mais dans Cic.) ; *stupidūs* (Mart. Cap.) ; *stupēōcō*, *-is* (rare, mais dans Cic.), M. L. 8330 b ; *obstupēōcō* (*obstipēcō*), *obstupidūs* ; *stupēficiō*, *-is* et *obstupēficiō* ; *ad-*, *circum-*, *cō-*, *in-* *ob-stupēō* (ces deux derniers attestés seulement aux particules *instupēō*, *obstupendūs*). Celtique : *irl. adūpar* « stupor », bret. armor. *souex* « *stupēdō* ? », *sebza* (douteux).

Comme *studeō*, verbe exprimant un mouvement, un choc ; cf. gr. *τόπτω* « je frappe », v. sl. *tūpūtū* « grand bruit », *tūpūtāti* « piétiner » ; skr. *tupati* and *prastupati* « il heurte », et sans doute arm. *t'mbrim* « je suis dans l'engourdissement, dans la torpeur », etc.

V. *stuprum*.

stuppa, *-ae f.* : étoupe. Emprunt au gr. *στρῶμα*, comme l'indique déjà Festus, 418, 18 : *stuppam linum in politum appellant Graeci Dorii*. Latinisé ; de là : *stupēus* (Vg.) ; *stuppārius* (Plin.) ; *stuppātor* : calfat (Inscr.). A basse époque, *stuppa* désigne un bouchon, CGL II

599, 99, d'où germ. *stoppe*, v. h. a. *stopfōn*, all. *stopfen*. Grecque : britt. *stouf*. Sans rapport avec *stipa*, *stipula* ; mais des confusions ont pu se faire.

M. L. 8332, *stūppā*, et 8333, **stūppāre*.

stuprum, *-I n.* : déshonneur, honte, d'abord au sens large du mot ; cf. F. 418, 8 : *stuprum pro turpitudine antiquos dixisse apparet in Nelei carmine* (2) : « foede stuprum castigor cotidie ». Et in *Appi sententis* (1) : « qui animi contemps esse, nequid fraudis stuprique ferocia parat ». Naeius (Bell. Pun. 42) : « *Seseque* (l. uī?) perire mauolunt ibidem, quam cum stupro redire ad suos popularis ». Item (43) : « Sin illos deserant fortissimos stupros, magnum stuprum populo fieri per gentis ». Employé ensuite dans le sens spécial de « déshonneur résultant de la débauche ou du viol ; commerce honteux ; adultère ; viol » ; et « accouplement » (Col.). Irl. *stripach*.

Dérivés et composés : *stuprō*, *-ēs* (rare), M. L. 8333 a ; *stuprātor* (époque impériale) ; *stuprōsūs* (Val. Max.) ; *constuprō*.

Sans doute du même groupe radical auquel appartient *stupēō*. Euphémisme?

stūrīl : v. *acipenser*.

sturnus, *-I m.* : étourneau, oiseau (Plin.). M. L. 8339 ; *sturninus* : gris comme un étourneau (St Jér.) ; *sturnella*, *-lū* (Anthim.).

Cl. du même sens, v. isl. *stare* (et autres mots germaniques) et, avec prothème : *στρατός* ὁ φάρος, ὑπὸ Θερμῶν, Hes. La forme même de gr. *φάρ* (ion. *ψήρ*) et *ψάρ* « étourneau » est à noter. Le vocalisme *-ur-* est le même que dans lat. *turdus* en face de lit. *strāzdas* ; noter le vocalisme de gr. *στροθός* « moineau » ; de même, en face de gr. *στρεγουλός* ὁ δρυθρίονς ἔγριον (Hes.), le vieux prussien *a spurglis* « sperling ».

Formes populaires qui comportent beaucoup de variations.

**suād* : « sic ». Ancien adverbe, conservé dans un reste de formule augurale cité par Festus 476, 25 : « *suād id, Messalla aī esse sic te i.* »

Cl. *sous si, sic*, notamment osq. *svai*.

suādeō, *-ēs, -ūl, -ēre* : conseiller (aliqui cō-). Différenciation de *īubeō* ; e. g. Cic., Cat. 1, 5, 13 : *non iubeo, sed, si me consulis, suadeō* ; de *persuādeō*, Cic., Phil. 2, 11, 27 : *an C. Trebonio persuasi? cui ne suadere quidem ausus essem* ; de *dissuādeō*, Plt., Ci. 219 : *modo quod suasis *id* dissuadet*. Ancien, usuel, classique. A basse époque, *suādeō* = *nebēza*.

Dérivés et composés : *suādūs* (rare, poétique), d'où *Suāda* (ENN) : déesse correspondant au gr. *Πειθώ* ; *suādēla* (archaïque) ; *suādiblūs* ; (*suāsibilis* : *εὐπειθής*, Aug., Vulg.) ; *suāsō* ; *suāsōr* (attesté dès Enn.) ; *suāsūs*, *-ūs* ; *suāsōrius* (surtout terme de rhétorique).

Composés : *cōsuādeō* (plautinien), et surtout *dis-* et *persuādeō* avec les dérivés ordinaires : *dissuāsō*, *-sor* (tous deux dans Cic.) ; *persuāsō* (Cic.), *-sor*, *-strīx* (Plt., Ba. 1167), *-sus*, *-ūs* (Plt., Cic.) ; *-sibilis* ; *insuāsibilis* (époque impériale).

V. *suāus*.

La racine se retrouve dans gr. *Φάδομας* (béot. *Φη-* *δο[un]*) dans le papyrus de Corinthe), hom. *Φαδήσω*

« je me plaît », *Σαδον* (*σεαδον*), partic. parl. *Σαδότα*, et dans véd. *svādāte* « il se plaît à » (*άπατ* isolé), *svādā* « douceur » (le rapport avec la racine *svād-*, courante en sanskrit, n'est pas clair). Le fait que, comme dans *mānsi* en face de *manēō*, le perfectum est en *-sī* suggère l'idée qu'il y aurait dans *suādēō* non un causatif, comme dans le type *monēō*, *monitus*, *monū*, mais un présent fait sur une forme en *-ē* ; et, en effet, Hérodote a *ἀδήσω*, Hipponax *ἀδηκε-* et le locrien *Φεαδήσωτα*. Il y a un aoriste en *-σ* dans hom. *Φαδήσω* « il a eu du plaisir ».

**suāsum* : *colos appellatur qui fit ex (s)tillicidio fumoso in vestimento albo*. Plautus (Tru. 271) : « *Quia tibi suaso infestisi propudicos pallulam* ». *Quidam autem legunt insuaso*, F. 392, 25 ; cf. P. F. 99, 6 : *insuasum appellabat colorem similem luteo, qui fiebat ex fumoso stillicido*. Sans autre exemple.

On rapproche *sordēs* ; il y aurait ici une forme populaire à vocalisme *a*, et *suāsum* reposerait sur **swart-to-*.

suāuis (*sw-* ; dissyllabique ; la prononciation trisyllabique est plus récente), *-ē* : doux. Se dit de toutes les sensations ; doux au toucher, au goût, à l'odorat, à la vue, etc., et par extension des sentiments ou du caractère : *s. homō*. Ancien, classique, usuel ; sur l'emploi par les poètes, v. B. Axelson, *Unpoet. Wörter*, p. 36. M. L. 8342. Celtique : *irl. suabh*.

Dérivés et composés : *suāuiter* ; *suāuitās* (ancien et classique) ; *suāuītūdō* (archaïque), M. L. 8343 ; **suāuīrē*, M. L. 8341 a, et **assuāuīrē*, 735 ; *insuāuis* (classique = *ἀηδής*) ; *suāuīdūs* (époque impériale) ; *suāuīdūs* (tardif) ; *suāuīcō* (id.). Composés poétiques en *suāuī-*u*-i* : *suāe-olēns*, *-tia* ; *suāuīdūcō*, *-fragrantia* (St Aug.), *-loquēns*, *-loquuntia*, *-logius*, *-quiūm* ; *suāuīlūdūs* (Tert., d'après *φλοπατήμων*) ; *suāuīsonus*, traduisant ou imitant des composés grecs en *ἀδū-*, *ἡδū-*, du type *ἡδετής*. Pour *suāuīum*, v. *suāuī*.

suāuīs représente, comme *leuis*, *gravis*, etc., sans distinction de thèmes de masculin-neutre et de féminin, un ancien adjectif en *-u* : skr. *svādūs*, *svādōi*, gr. *Φάδōs* (ion. -att. *ἡδός*), *Φάδēta* (*ἡδēta*), v. *sax. swōti*. Tandis que l'intensif skr. *svādīyān*, gr. *ἡδōw*, est radical, le latin a une forme secondaire *suāuīor* faite sur *suāuīs*. La racine est la même que celle de *suādeō* ; v. ce mot.

sub, *su(b)s* : préverbe et préposition : « sous » et « au fond (de) ». En tant que préverbe, *sub*, comme *ob*, *ab*, *ec-*, peut être renforcé de *-s*, **subs*, d'où *sus-* devant les explosives sourdes *c*, *t*, *p*, *q* : *subscūs*, *suscītō*, *suspēndō*, *sustollō*, *sustīneō* et sans doute devant *sp* : *spusō*, *suspīcō*. *su(b)s* en tant que particule indépendante est conservé dans la locution proverbiale *susque dēque* « de bas en haut comme de haut en bas », c'est-à-dire « de toute façon », « indifféremment » ; cf. Gell. 16, 9, 1 sqq., expression de la langue familière qui ne semble plus attestée après Cicéron, Att. 14, 6, 1. Le *b* de *sub* devient voyelle et devant *b*, *d*, *t*, *l*, *n*, *s*, *t*, *u* ; il s'assimile régulièrement devant *c*, *f*, *g*, *p* et souvent devant *m* et *r*.

Du sens général « sous » sont dérivées des acceptations particulières : dessous, au-dessous de (sens physique et moral), au pied de : *sub monte*, *sub colle*, *sub urbe* (ou avec mouvement, *sub montem*, *sub mūrum*), e. g. Plt.,

Tri. 598, est ager sub urbe hic nobis (les villes étant dans un endroit élevé par rapport à la campagne ; d'où *suburbānus ager*). Un sens dérivé est celui de « dans le voisinage de », « à l'approche de », « à portée de », où *sub* s'est dit de l'espace et du temps, e. g. Cés., B. C. 1, 27, 3, ne sub ipsa projectione milites oppidum irrumparent ; de même, sub noctem, sub uesperum, sub lūcum. De là « au moment de » et, par suite, « un moment après, immédiatement après » ; e. g. Cic., Fam. 10, 16, 1, sub eas (litteras) recitatae sunt tuae. Au sens moral, *sub* marque souvent une idée d'inferiorité, de soumission, de dépendance : sub regnō, sub imperiō esse, sub manū, sub Marte (Vg., Ae. 12, 410) ; sub eā condicōne. En composition, outre l'idée de « sous, dessous » (comme dans *succubō*), *sub* exprime aussi l'idée soit de substitution : « à la place de » (cf. *suppōnō* et ses dérivés, *succēdō*, *succurrō*, *substituō*, *sublegō*) et par suite de succession (*subolēs*), soit d'une action furtive (*rapiō*, *subripiō* ; cf. *ὑποχλέπτω*) ; il sert à former des diminutifs (*absurdus*/*subabsurdus* ; *agrestis*/*subagrestis* ; *accūsō*/*subaccūsō*, Cic., etc.), par opposition à *per* et *super* ; ce type de formation est ancien, cf. gr. *ὑπάλευκος*, v. irl. *fo-dord* « murmur » (en face de *dord* « vocifications »). La parenté avec *super* apparaît dans des composés comme *suspiciō*, qui ne veut pas dire « regarder en dessous », mais « regarder d'en bas vers le haut, regarder d'en dessous » ; *subleuō* « soulager », c'est-à-dire « alléger en soulevant » ; *surgō* « se lever », c'est-à-dire « se dresser de bas en haut » ; *sublātus*, qui sert de participe à *tollō* ; ici *sub* marque un mouvement vers le haut, comme dans *susque dēque* ; cf. Vg., Ae. 12, 759, *sub moenia* ; G. 4, 385, *subiecta*. Ainsi s'explique qu'on puisse rattacher, malgré les sens opposés, *sub* et *super*, *summus*, comme en grec *ὑπό* et *ὑπέρ*, *ὑπάρχω*, et qu'on ait, d'une part, *sub-ter* et, de l'autre, *super*. Cf. aussi *supinūs*, *suppus*. — *Sub* est peu représenté dans les langues romanes (roum. *su*, v. *port. so*, M. L. 8344), qui ont des représentants de la forme plus pleine *subtus*, M. L. 8402. Mais un grand nombre de composés en *sub-* sont demeurés ou ont été créés.

Formes dérivées ou composées : *dēsub* (latin impérial ; forme renforcée de *sub* ; cf. *super/dēsuper*) : sous, dessous ; *subter* adv. et prép. (avec l'ablatif ou l'accusatif, plus fréquent), préverbale : au-dessous, sous ; *subtus* adv. (et prép. depuis Vitruve) : « en dessous, par dessous ». Attesté surtout à l'époque républicaine et, du reste, rare dans les textes, ignoré de Cicéron et César, mais a dû être courant dans la langue parlée, comme le montre l'extension du mot dans les langues romanes. M. L. 8402. Composé tardif : *dēsubtus*.

subinde : v. article.

susque dēque : v. plus haut.

V. super.

Le groupe de *sub*, *super* est manifestement apparenté à skr. *úpa* et *upári*, got. *uf* et *ufar*, etc. Mais *s-* initial ne se trouve pas de manière sûre hors de l'italique, où l'on a osq. *cur*, *ombr. su* (et *sub-*), *supu*, osq. *supruis* « *superis* » et *ombr. super*, *subra*. Car le celtique a irl. *fo*, v. gall. *guo-* « sous », de **upo*, et gall. **uer-* (dans *uer-tragus*), de **uper* (irl. *for*, v. bret. *guor-*). Sans doute l'initiale de gr. *ὑπό*, *ὑπέρ* est ambiguë ; mais on n'a pas de raison d'y soupçonner un ancien **s-* initial.

L'addition de *s-* ne paraît pas pouvoir s'expliquer par un fait de date indo-européenne que l'italique, où *sub* s'est dit de l'espace et du temps, e. g. Cés., B. C. 1, 27, 3, ne sub ipsa projectione milites oppidum irrumparent ; de même, sub noctem, sub uesperum, sub lūcum. De là « au moment de » et, par suite, « un moment après, immédiatement après » ; e. g. Cic., Fam. 10, 16, 1, sub eas (litteras) recitatae sunt tuae. Au sens moral, *sub* apparait en italo-celtique, en germanique et en indo-iranien. Le fait est insolite en indo-européen ; mais il se borne à le constater et à retenir que le cas de l'*s-ub* est pareil à celui de *s-in*.

L'opposition de sens entre *sub* et *super* est de date indo-européenne. Car on la retrouve dans irl. *fo*, et got. *uf* et *ufar*, gr. *ὑπό* et *ὑπέρ*. Mais elle n'est pas absolue. Car, si le sens de « sur » est seul attesté dans la verbe comportant le suffixe qui marque opposition de deux notions, dans skr. *updri*, gr. *ὑπέρ*, got. *ufar*, *super*, arm. *ver*, ceci n'est pas vrai de l'adjectif correspondant : av. *uparō* répond pour le sens à lat. *superius* (*superior*) et gr. *ὑπέρος* désigne le « pilon » à la partie supérieure de l'appareil qui sert à écraser ; par skr. *uparāh* est rapproché pour le sens de *úpa* et signifie plutôt « inférieur, voisin » ; av. *uparātā-* signifie « supériorité », mais véd. *uparātā-* « voisinage ». En latin, si *sub* signifie plutôt « sous », on a vu que la forme pourvue de *-s* final, *sus-* (dans *sus-cipio*, *sus-tuli*, etc.) indique le mouvement de bas en haut, comme son correspondant sl. *vūs*, *vūz* dans v. sl. *vūs-xoditi*, *vūz* « aller en haut, monter ». De même, *sub-lātus* signifie « élevé, dressé ». L'adjectif *summus* est à *sub* (au sens de « sur ») ce que skr. *upamdh*, av. *upamō*, v. angl. *upmost* sont à skr. *úpa*, etc., avec une voyelle finale, la celtique a de même v. irl. *fóen* « *supinus* », bret. *c'houer* « à la renverse ». Le dérivé *supinus* se groupe pour le sens avec gr. *ὑπικος* renversé en arrière » (bâti sur une forme sans voyelle finale, comme lat. *summus*) ; le suffixe **-ino-* qui figure ici a joué en indo-européen un grand rôle pour former des adjectifs tirés d'adverbe. *Suppus* est une forme expressive, de type populaire pour la géminalie, cf. v. irl. *upp*, v. angl. *upp* « sur », l'ombrien a *upa*, *sopa* « *supina* ». Il y a un sens très vague de « vers, près de » qui demeure en indo-iranien ainsi en vieux perse *kāra* *nya upā mām āha* « l'arme qui était près de moi » ; pour rendre le temps, de même que le latin a *sub hoc tempus*, l'avestique a *upa usānām* « vers l'aurore » et le grec *ὑπό νόχα* « à la nuit ». Ce emploi d'un même radical avec des valeurs diverses n'est pas chose unique : le slave *na* signifie « sur », tandis que le groupe **ni-* (dans v. sl. *nid* ; cf. lat. *nidus*) indique le mouvement de haut en bas ; skr. *ddh* signifie « sur » et *adhāh* « sous » ; seulement, ici, à la différence de ce qui a lieu dans *super*, etc., la forme pourvue du suffixe marquant opposition sert à indiquer « sous » : av. *adairi*, got. *under* ; cf. lat. *infra*, v. aussi *secus*.

Pour la finale, *s-ub* est à gr. *ὑπό*, skr. *úpa* et irl. *fo* ce que *ab* est à gr. *ἄπο*, skr. *dpa*. Il n'y a pas trace de voyelle finale en latin ; et, en effet, le germanique a des formes qui indiquent aussi une ancienne consonne finale : got. *uf* (*ub-uh*), v. isl. *of*, v. h. a. *ūf* comme got. *af*, etc. De même que le latin a *abi* à côté de *ab*, il a *sus-* à côté de *sub* ; cf. v. sl. *vūs*, *vūz*. Le vocalisme de got. *iup* « *ἄνω*, *ἄνω-* » n'a de correspondant nulle part hors du germanique. Le *-p* final de cette forme

germanique et de quelques autres repose sur un ancien *alternant* normalement avec *-p* en fin de mot. Le *p* de l'adjectif arm. *hup* « près » (*i hpoj* « de près ») est ambigu ; il peut reposer sur un *-b* ou sur *-pp-* (cf. lat. *suppus*).

Les correspondants de *super*, *ombr. super* ont été indiqués ci-dessus ; *superne* a en face de lui *ombr. superne*. Pour *superbus*, cf. gr. *ὕπερος* (dont le *b* est remarquable), irl. *úall* « orgueil » et sans doute got. *ubilis* *úubos*, v. h. a. *uppi* « *maleficus* ». A en juger par *probos*, le *-b-* de *superbus* doit reposer sur **-bh-*. Le sens et la formation rappellent gr. *ὑπερφύλαξ*. Le dérivé en *-er-* servant pour *super* « sur », le latin a fait *sub-ter*, qui est nouveau, et *sub-tus*, qui l'est aussi. D'autre part, en face de *susque dēque*, on trouve *subinde* comme *deinde*.

Quant à la construction, le fait que *sub* et *super* (et même *ombr. super*) se construisent avec l'accusatif il y a mouvement et avec l'ablatif pour indiquer une position concorde avec l'usage correspondant en grec et en germanique. Mais cette règle n'explique pas tout l'emploi : *sub* se construit avec l'accusatif au sens de « vers », ainsi *sub uesperum* « vers le soir », et *subter* se construit plus souvent avec l'accusatif qu'avec l'ablatif locatif, comme toutes les prépositions en *-ter* : *inter*, *ext*, *contrā*, *praeter*, *proper* ; Cicéron écrit, Tusc. I 10, 20, *iram in pectore, cupiditatem subter praecordia locauit* ; *subus* ne se rencontre qu'avec l'accusatif (il est vrai qu'il n'est que tardivement attesté comme préposition qu'i *dēsubus* est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif) ; *super* se construit de même : Vg., Ae. I 295, *saeua sedens super arma* ; ceci concorde avec l'usage grec : *ὑπό νόχα* « vers la nuit », *ὑπὲρ μοῖρα*, etc. ; et, en effet, d'une manière générale, les prépositions s'emploient avec l'accusatif pour marquer un rapport. D'autre part, gr. *ὑπό* s'emploie souvent avec le génitif (ancien ablatif), ainsi Platon, Phèdre 236 b, *πηγὴ... ὑπὸ τῆς πλατάνου* *pēt*. En slave, *podū* « sous » et *nadū* « sur » se combinent avec l'instrumental pour indiquer la position ; et skr. *upa* se rencontre aussi quelquefois, avec l'instrumental ; dans le même sens de « dessous », arm. *and* se construit aussi avec l'instrumental ; et, si lit. *ānī* « sur » se construit avec le génitif-ablatif, *pō* « sous » se construit avec l'instrumental. Dès lors, on ne saurait dire quel cas représente l'ablatif en latin avec *sub*, et même avec *uper*.

süber, *-eris n.* : ilége. M. L. 8357, *süber* et **sōber*.

Dérivés : *süberiēs*, *-ei f.* (Lucil.) ; *sübereus*, *-inu*, M. L. 8358.

On rapproche gr. *εὐφάρ* « γῆρας, *τὸ ὑπέρτατον* « *oi* δὲ τὸ *ὑπέρος* *καὶ τὸ ἐρωτιδημένον σύκον*, *καὶ τὸ ἐπὶ τῷ γέλαστον τροφόδες* », en somme une peau ridée, une pelleuse inégale. Le rapprochement n'est possible que si le grec et le latin ont emprunté quelque mot ; car le grec ne s'expliquerait pas avec un mot indo-européen commun.

**subidus*, *-a*, *-um* : adjectif de forme et de sens incertains, cité par Aulu-Gelle 19, 9, 11 d'après un vieux poète, Valerius Aeditius.

Composé (?) : *insubidus* « sot », aussi dans Aulu-Gelle, ibid., et 18, 8, 1 ; 6 (7), 1, 2.

Mots rares, sans étymologie, que l'on corrige en *stupidus*, *insipidus*, etc. Sans rapport visible avec *subārē*.

subigō, *-igitō* : v. *agō*.

subinde adv. : 1^e immédiatement après ; 2^e par extension s'est dit d'actes qui se répètent fréquemment, coup sur coup ; de là le sens de « souvent », e. g. Suét., Calig. 30, 3 : *tragicum illud subinde iactabat* : *Oderint dum metuant*. Composé de *sub* + *inde* non attesté avant l'époque impériale et qui semble avoir d'abord appartenu à la langue familiale (Hor., Sat., Epist., Colum.) ; mot de la prose. Roman (français, provençal, catalan). M. L. 8363 ; B. W. s. u. Dans la basse latinité apparaissent *subindius* (d'après *frequentius*), CGL V 484, 25, et même *suuentum* (Compos. Luc.).

**subis*, *-is f.* : oiseau inconnu qui passait pour briser les œufs de l'aigle (Nigid. ap. Plin. 10, 37). Texte incertain.

subitus : v. *subēo*, s. u. *ed*.

sublestus, *-a*, *-um* : *-a antiqui dicebant infir'ma et tenuia*. Plautus in *Persa* (347) : « *Ad pauperatēm si immigrant infamiae, grauior paupertas fit, fides sublestior* », i. e. *infirior*. Idem in *Neruolaria* (98) « *uinum* ait *sublestissimum* », *quia infirmos faciat uel corpore uel animo*, F. 478, 3. Semble uniquement du vocabulaire plautinien. Étymologie incertaine.

sublica, *-ae f.* : pieu, pilotis. Mot technique (Naev., Cés.).

De là : *sublicēs* défini : *κατατηγές οἱ ἐν τῷ ποταμῷ τὴν γέφυραν υποβαστάζοντες*, CGL II 185, 22, qu'on lit dans Sall., H., fragm. 4, 77 ; *sublicius* (*pōns*) « bâti sur pilotis », nom d'un pont dont la fondation était attribuée à Ancus Martius. — Les traces de *sublica* en roman sont douteuses, M. L. 8375.

Sans étymologie sûre. Souvent rapproché du groupe de *liquor*, etc., mais ceci n'explique pas *sublica*.

sublimis, *-e* (doublet archaïque *sublimus* ; cf. *sterilis*, *-us*, *prōclīus*, *-ius*, etc.) : qui va en s'élevant, qui se tient en l'air (*rapere algm sublimem*) ; d'où « élevé, sublimé » (sens physique et moral : *sublimia carmina*) ; *sublime* ou *sublimia*, *-ium* (*sublima*, *Lucr. I 340*) « les hauteurs de l'air, le ciel ». Ancien (Enn., Plt.), classique ; mais tend à sortir de l'usage et à devenir un mot « noble ». Sur l'existence supposée de *sublimen*, v. entre autres, Heraeus, Phil. 55, 197 sqq. ; Lindsay, Bursians Jahresber., 1906, p. 228 ; Haftter, Gl., 23, 251 sqq.

Dérivés : *sublimatā* (époque impériale) ; *sublimō*, *-ās* (archaïque ; Ennius, Caton, repris par les archaïsants de l'époque impériale) ; *sublimiter* (Cat.) ; *sublimus* (Front.).

L'étymologie de Festus, P. F. 401, 5, *sublimem... a lumine superiore, quia supra nos est*, paraît être un calème. Sans doute de *sub* + *limis* (*limus*) « qui monte en ligne oblique, qui s'élève en pente » : *sublime cacumen, sublime tectum*, etc. ; Vg., G. 144 : *apparet liquido sublimis in aero Nisus*. Autre étymologie de H. Jacobsohn, dans Glotta, 16, 48 sqq., qui l'explique par *is, sub quo limen est*. Cf. encore Language, 16, 93.

subō, *-ās*, *-āre* : être en chaleur (en parlant des fe-

melles, spécialement de la truie, par opposition à *suriō*. Semble avoir été mis en rapport, peut-être par étymologie populaire, avec *sub* ; cf. *subsidere* dans Lucr. 4, 1198, *subire, submittere*, et Hor., Epod. 12, 11, *iamque subando tenta cubilia tectaque rumpit*. Mot technique ou vulgaire. M. L. 8349.

Sans étymologie sûre.

subolēs : v. *alō*.

subrigō : v. *regō*.

subrūmō : v. *rūma, rūmis*.

subscūs : v. *cūdō*.

**subillis* : *dicebant quaedam lamellae sacrificiis necessariae*, P. F. 399, 1. Sans autre exemple. Cf. *ipsillēs*. Inexpliqués l'un et l'autre.

**subtel* : τὸ κοιλὸν τοῦ ποδός, ap. Prisc., GLK II 147, 9. Cf. **subtelāre* « soulier », M. L. 8397, et *subtelārēs*, sous *talūs*.

subtēmen : v. *texō*.

subter : v. *sub*.

subtilis, -e fin, mince : *subtile filum*, Lucr. 4, 88 ; *indui te subtilibus*, Vulg. Ezech. 16, 10. Par suite « tenui, subtil (sens physique et moral), délié ». Classique, usuel.

Dérivés et composés : *subtiliter* ; *subtilitās* f. ; *subtiloquus*, -*loquentia* (Tert.) ; *persubtilis*.

Sans doute terme de tisserand ; de **sub tēla* « qui passe sous la chaîne », cf. *subtēmen*, qui désigne les fils les plus fins de la trame ; v. Rich. s. u. *tēla*. M. L. 8399 et 8398, *subtilare* (attesté dans les gloses : *attenuat, sup-tilit*, CGL V 437, 34) ; B. W. *subtil*.

subtus : v. *sub*.

subuas : v. *uas, uadis*.

subūcula : v. *extō*.

subūcula, -ae f. : -m *Aelius Stilo et Cloatius isdem fere veribus demonstrant uocari quod dis detur ex alico et olio et melle; nam de tunicis genere notum est omnibus*, F. 402, 25. La glose de Festus confond deux mots différents. Sur *subūcula* (cf. *ex*, *ind-uō*) « vêtement de dessous », v. M. L. 8361, **subūcula*. Pour le sens de « gâteau », cf. peut-être gr. *κούλρυλλος* (Chrysipp. Tyan. ap. Athen. 14, 647).

subūula, -ae f. : alène ; par analogie « petit épieu », d'où *subulō*, -ōnis m. « daguet ». Attesté seulement depuis Sénèque ; mais sans doute ancien. M. L. 8403, 8404. De **sub-dil-ā*, v. *suō*. Pour la formation, cf. *fibula* et *palpebrae*, *palpetrae*, *pābulum* ; *subella*, M. L. 8356. Composés : *insubulum* (avec *ū*) « ensoule » (Isid.), M. L. 4474 ; *insubulō*, -ās.

subuleus : v. *sūs*.

subulō, -ōnis m. : joueur de flûte. Mot étrusque d'après Varr., L. L. 7, 35 et F. 402, 2. Déjà dans Ennius ! Cf. *subilus*.

succēnseō : v. *cēnseō*.

succēdāneus : v. *succidō* sous *caedō*.

**sucerotilla* : *tenuis diceba(tur et alta uoz)*. Titinius

in (171) ... *<feminina> fabulare succro(tilla uocula Atra)*. 1. Cf. *crotalum* « castagnette » (de κρόταλον) ?

sūcerda, sūcēdia : v. *sūs*.

sūcīdūs : v. *sūcūs*.

sūcīnum (*succ-*), -I n. : ambre. Attesté à partir de Pline. Adj. *sūcīneus* et *sūcīnus* ; *sūcīnācium* *ūnum* influencé par *sūcūs* ?

sūcula, -ae f. : cabestan (Caton, Vitr.) ; pressoir. Mis en rapport avec *sūs* par les anciens ; cf. Fest. 390, 10, *sūcula machīnae* *genus* ... *foratae... ut uber scrofae*. Sans étymologie sûre.

sūculae, -ārum f. pl. : nom des Hyades, *Yādēs*, rapproché par l'étymologie populaire de gr. *υάδη* au lieu de *υώ* ; cf. Cic., N. D. 2, 11 ; Pline 18, 247. Cf. la substitution de *Vergiliæ* à l'ancien *Vergiliac*, Havet, Mar. § 264.

sūcūs (*succus*, tardif), -I m. : suc, jus (= *χυλός*, *υός* et *όντος*). Par dérivation : suc en tant que symbole de la force intime, « vigueur » (souvent joint à *sangūs*). Ancien, usuel, classique. M. L. 8419. Celtique : *irl. sūcūs*.

Dérivés : *sūcidūs* : plein de sève, gras, épithète qui s'emploie surtout de la laine, cf. Varr., R. R. 2, 11, 6 : *tonsurae tempus... cum sudare incepunt que, a quo sudore recens lana tonsa suida appellata est* ; la quantité longue de l'*ū* est attestée par un septénnaire trochaique de Plt., Mi. 787, *lautam uis an quae nondum sit lauta? sic consūcidam* (lire peut-être *siccan*, *suicidam*, ce qui, du reste, ne change rien à la quantité), M. L. 8414, *sūcidūs et lana sūcida; exsūcidūs* (Tert.) ; *exsūcō(c)ō* (Cael. Aur.), M. L. 3073, 6407 ; **exsūcūs?*, 3075.

sūcōsus, M. L. 8414 a ; *sūcōsītās* (époque impériale) ; *sūcūlentus* (id. ; Apul.), M. L. 8418 a ; *sūcidūs*, dī (Plin. Val. 2, 9) ; *sūcōcō*, -ōnis, dans Cic., Att. 7, 13 a, est une conjecture de Bosius ; les manuscrits ont *sūcōnes*. Nombreuses formes à -cc- dans les manuscrits. Cf. *muccus*.

On pense au synonyme slave *sokū* ; mais on ne voit pas comment établir un rapport. Cf. *sūgō?* !

sudis, -is (et *sudēs*) f. : 1^o pieu, épieu (à partir de César) ; 2^o nom d'un poisson correspondant au gr. *σφαράρια* « argentine » ou « spet, brochet de mer », d'après Pline 32, 154.

Dérivé (?) : *sūducūlum* (*ū* dans Plt.) : *genus flaggi dictum quod uapulantes sudantes faci*, P. F. 453, 13. Mot de Plaute, Pers. 419 (sén. iamb.), *scortorum liberator, suducūlum flagri*. Le rattachement à *sūdārēs* n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

Sans étymologie sûre.

sūdō, -ās, -āul, -ātūm, -ārē : 1^o suer ; par suite « exsuder ou transsudier, distiller » ; 2^o suer comme symbole de « se donner de la peine, se fatiguer, s'évertuer ». Ancien, usuel, classique. M. L. 8421.

Formes nominales, dérivés et composés : *sūdōr-* suer ; quelquefois synonyme poétique de *liqūr*, fatigue, effort. S'emploie quelquefois au pluriel, comme

in (171) ... *<feminina> fabulare succro(tilla uocula Atra)*. 1. Cf. *crotalum* « castagnette » (de κρόταλον) ?

sūcerda, sūcēdia : v. *sūs*.

sūcīdūs : v. *sūcūs*.

sūcīnum (*succ-*), -I n. : ambre. Attesté à partir de Pline. Adj. *sūcīneus* et *sūcīnus* ; *sūcīnācium* *ūnum* influencé par *sūcūs* ?

sūcula, -ae f. : cabestan (Caton, Vitr.) ; pressoir.

sūculae, -ārum f. pl. : nom des Hyades, *Yādēs*, rapproché par l'étymologie populaire de gr. *υάδη* au lieu de *υώ* ; cf. Cic., N. D. 2, 11 ; Pline 18, 247. Cf. la substitution de *Vergiliæ* à l'ancien *Vergiliac*, Havet, Mar. § 264.

sūdūs, -a, -um : sec, sans pluie. Se dit du temps ; fréquent dans la locution *cum sudum est* (cf. Plt., Mi. 2).

quand il fait sec », ce qui explique l'étymologie de Festus : *sudum sūcum, quasi se udum, i. e. sine udo*, P. 377, 8. Ancien, classique. Pas de dérivés. Non romain.

A été remplacé par l'adjectif expressif, à géminée intérieure, *sūcūs*. Doit appartenir au groupe de av. *hūkō* (skr. *puṣkah*), v. s. *sūxū*, lit. *sūsas*, v. angl. *séar* *sec*. On partait de **suz-do*, et la formation serait rapprocher du type lat. *forda, crūdūs* ou du type v. *gūrūdū* « ferme ». En somme, indo-iran. **sūs-ka* et lat. **suz-do* (*sūdūs*) seraient de formation semblable, avec des suffixes secondaires différents, à peu près comme lat. *cascus* et *cānus*, skr. *nagnād* et lat. *nūdūs*.

La spécialisation de sens tient à ce que *sūcūs* a pris les emplois principaux ; *sūdūs* n'est qu'une survie.

sūcēsōs, M. L. 8414 a ; *sūcēsītās* (époque impériale) ; *sūcēlentus* (id. ; Apul.), M. L. 8418 a ; *sūcidūs*, dī (Plin. Val. 2, 9) ; *sūcōcō*, -ōnis, dans Cic., Att. 7, 13 a, est une conjecture de Bosius ; les manuscrits ont *sūcōnes*. Nombreuses formes à -cc- dans les manuscrits. Cf. *muccus*.

On pense au synonyme slave *sokū* ; mais on ne voit pas comment établir un rapport. Cf. *sūgō?* !

Dérivés et composés : *sūtūdūs* (très tardif et rare, relatif sur *cōsūtūdūs*) ; *adsūcō* (as) : s'habituer à ; quelquesfois transitif « habiter » ; *adsūtēs* : accoutumé (actif et passif) ; *adsūtūdūs* (rare, non classique) ; *adsūfācō*, -fō ; *cōsūtēs*, d'où *cōsūtēū* = *ελώθα* M. L. 2175 ; *cōsūtēs* ; *cōsūtūdūs* (usuel et classique), demeuré dans les langues romanes, M. L. 2176 ; B. W. *cōtēme* (et peut-être en irl. *costad?*), et *cōsūtētō* (Plt.) ; *cōsūtēdūnārīus* (Per. Aeth.) ; *cōsūtēfācō* ; *cōsūtētūdūs* (bas latin) ; *cōsūtēfō* ; *cōsūtēs*.

Dérivé **sūdēh-skō* du groupe du « réflechi » qui indique ce qui est propre à un individu, à un groupe d'hommes, etc. V. *sūtē*. Hors du latin, on ne trouve des formes de ce type qu'avec -dh- : skr. *śādād* « caractère propre, habituel » ; gr. *ελώθα* (de **sēwōdha*), lesb. *ελέθαν* ; ελώθε, ελώς « coutume, usage » (lac. *frēcōp* ελώς, Heb.), ελώς « coutume, caractère ; lieu de séjour » ; got.

sūdūs « coutume ». V. *mānsuēs* (et *soleō?*), *sodālis*, *soror*. *sueris* : v. *sūs*.

sūfēs, -ētis (*suffes*) m. : suffète, « cōsul lingua Poēnōrum », P. F. 405, 8. Mot punique, attesté depuis Tite-Live.

suffarcēdō : v. *farciō*.

suffibulum, -I : v. *figō, fibula*.

sufficiō, -is, -fēcē, -fēctum, -fēcere : transitif et ab-

solu : 1^o a) placer dessous ; mettre à la place de, substituer ; et aussi « fournir, donner » (*suppeditāre, ὑπέχω*) ; b) mettre dedans, plonger dans, d'où teindre (cf. *infēcere*), s. *lanam medicamentis* ; 2^o être suffisant, suffire (= *suppetō*). Sens premier « se placer sous, supporter », d'où « résister » (à), e. g. Vg., Ae. 9, 810, *nec sufficit umbo/ictibus* ; 12, 739, *idēque* (= *ferrum*) diu... sufficit, par suite « être de taille à, suffire ». Dérivés tardifs : *sufficienter*, *sufficientia* et *insufficientis*, -tia (Tert.). V. *faciō*.

suffiōdō, -Is, -Ire : fumiger, parfumer par des fumigations. Ancien (Caton), technique.

Dérivés : *suffiōmen* (Ov.) ; *suffiōmentum* (classique), d'où *suffiōmentō*, -ās (Vég.) ; *suffiōtō*, -tor, -tūs, -tūs (Pline). Cf. aussi la glose obscure : *exfir, purgamentum, unde adhuc manet suffiōtio*, P. F. 69, 29.

On ne peut rapprocher *fūmūs* — et c'est le seul rapprochement auquel on pense — qu'en posant un type **dhw-ī*, qui n'est, du reste, pas invraisemblable. Cf. peut-être *fūmūs* ?

suffiōs : v. *fūscus*.

suffiōmēn, -inīs n. : sabot de frein, enrayure ; cf. Rich, s. u. Mot technique de l'époque impériale, attesté depuis Juvénal. De là *suffiōmēnō*, -ās (Sén.). Sans rapport, semble-t-il, avec *suffiō*, malgré l'homonymie. On rapproche le v. h. a. *balco* « poutre », etc.

suffiōtō : v. *fauz, fauces*.

suffrāgēdō, -inīs f. : 1^o jarret (opposé à *armus*) ; 2^o provin, cf. Col. 4, 24, 4, *suboles quam rustici suffrāgēmēn uocant*. Mot technique (Plin., Col.). M. L. 8433 a.

Dérivés : *suffrāgēnōs* « qui a un épavrin » ; *suffrāgēnātō*.

Expliqué généralement comme composé de *sub* + un nom **frāgō*, de la même famille que *frāgō* (pour l'ā, cf. *indāgō*, etc.), au sens de « courber, flétrir » ; cf. Thes. VII 1244, 18 sqq.

suffrāgor, -āris, -ārl (et *suffrāgē*, Sisenna, Pomp., Vulg.) : donner son suffrage, voter (pour s. *alictū*) ; par suite « accorder son approbation ou son appui ».

Dérivés : *suffrāgēum* : suffrage, vote. Ancien (Plt.), classique, usuel ; *suffrāgētō*, -frāgētō, -trīx, -tōrius (classiques).

A *suffrāgor* s'oppose *refrāgor* « faire de l'opposition à », qui appartient aussi à la langue du droit public. De là *refrāgium* (tardif), *refrāgētō*, *refrāgētōr* ; *refrātō*, *refrātōs* (Sén.).

Il semble qu'il y ait un verbe en -ā, *-frāgāri, -frāgāre, correspondant à *frāgō*, -is. *Suffrāgor* a dû désigner le fait de « voter avec » (au moyen d'une tessère,

etc.) ; cf. gr. σύμβολον. *Refrāgor* a été formé secondairement d'après *reclāmō*, opposé à *clāmō*, etc. *Refrāctorius*, -riolus « chicaneur » (Sén., Cic.) montrent que la parenté de *refrāgor* et de *refringō* était sentie par les Latins.

† *subgrunda* (sug-), -ae : v. *grunda*.

sūgillō (sugg-), -ās, -āul, -ātum, -āre, meurtrir, couvrir de bleus (cf. la glosse *suggillet* (lat.) : πλήρης δρότης τοῦτο); d'où *sūgillāta*, -ōrum : bleus, meurtres, cf. Plin. 20, 55, *allium suggillata aut liuentia ad colore reducūt*; par suite « noircir, flétrir, insulter à ».

Dérivés : *sūgillatio*; *sūgilliuncula*; *sūgillatus*, -ūs m. (Tert.).

Sūgillō ne semble pas attesté avant Varron, cité par Nonius 171, 10, qui ne paraît pas avoir compris le sens du verbe, si l'on en juge par sa glosse : *suggillare, obcludere*. *Varro Lege Maenia* (238) : « contra lex Maenia est in pietate, ne filii patribus luci claro suggillent oculos ». Le verbe, de couleur populaire avec ses géménées, est peut-être apparenté à *sūgō* (cf. *scribō* et *conscribō*, *stringō* et *obstringillō*, *sorbēt* et *sorbilō*; le sens premier serait faire un *sugon* ». Le sens de « faire prononcer, suggérer » qu'on trouve dans Prudence, Pe. 10, 999, est dû à un faux rapprochement avec *suggerō*, imaginé par les grammairiens de basse époque; cf. Consentius, GLK V 376, 25. Non roman.

sūgō, -is, -xi, -etum, -ere : sucer. Depuis Varron, mais *sūmen* est dans Plt. M. L. 8438.

Dérivés et composés : *sūctus*, -ūs m.; *sanguisūga* : sangue (v. *sanguis*), M. L. 7575; *exsūgō* (archaïque) : épouser en suçant; *exsūctus*, M. L. 3074; *sūmen* (de **seug-s-men*) n. : bout de sein, tétine; en cuisine « tétine de truite »; par dérivation « mamelle qui engrasse », cf. Varr., R. R. 1, 7, 10, (*Caesar Vopiscus*) *campos Roseae Italiae dixit esse sumen*. M. L. 8447. De là *sūminutus*; -ta (sūs) : truie. V. aussi *sūcus* et *sūgillō*. Les formes romaines attestent aussi *sūctiaria* (fr. *sucer*, B. W. s. u., etc.) et *sūculare*, M. L. 8415, 8417.

Verbe propre à l'indo-européen occidental; cf. irl. *sūgimle* le germanique, v. angl. *sūcan*; **sūk-* dans v. isl. *sūga*, v. h. a. *sūgan*, etc., de même sens. La guttuelle du lette *sūk* « sucer » (en parlant de la sangsue) ne concorde pas avec celle de sl. *sūq*, *sūsati* « sucer ». Mot populaire, comportant des variations; cf. *sūcus*?

sul, *sibi*, *sē* : pronom réfléchi de la 3^e personne singulier et pluriel « de soi, à soi », etc. A l'époque archaïque, on trouve une forme d'accusatif-ablatif *sēd*. Le datif a la même désinence que le pronominal de 2^e personne *sibi*; le génitif *sūi*, comme *tūi*, est emprunté à l'adjectif possessif :

sūus, -a, -um : « son » et « leur » (avec, à l'époque archaïque, une ou deux formes du type *sīs*, par exemple Enn., A. 149, *postquam lumina sis oculis bonus Ancu' reliquit*). Dérivés tardifs : *sūlcō*, -ās (= *oblexiūmāt*) « s'approprier »; -*ficatiō* (Rustic.); *sūpassus* = *lōtōtēcī* « réfléchi, réciproque » (Gramm.).

Sūi, *sūus* ne s'emploient généralement dans une phrase que pour renvoyer au sujet de cette phrase et, dans une complétive, pour renvoyer au sujet de la prin-

cipale. En autre cas, le latin recourrait au génitif de *sūi* à d'un démonstratif. Mais *sūus* a tendu de bonne heure à s'étendre au delà de ces limites; et en roman *sūus* est devenu presque partout l'adjectif possessif de la 3^e personne du singulier, correspondant à *meus*, *tūus*. Par contre, au pluriel, *sūus* avec valeur de réfléchi a été remplacé par le génitif de *ille*, *illōrum*; v. Stoltz-Lauermann-Hofmann, *Lat. Gr.* 5, p. 470. M. L. 7761, *se* (pan-roman), et 8493 a, *sūus*.

Le réfléchi indo-européen a les formes des pronoms personnels et *sē* se comporte comme *tē*. Pour le sens, c'est un mot de valeur générale, indiquant ce qui existe de manière autonome, qui a une existence propre. Il pouvait s'appliquer à la 1^{re} ou à la 2^e personne, comme à la 3^e; cet état ancien est bien conservé notamment en slave. En latin, *sē* ne s'applique qu'à la 3^e personne, mais du pluriel comme du singulier. En vertu de ce sens général, **sue-* se prêtait à indiquer soit un membre d'un groupe social, v. *sodālis*, *soror*, *suecō*, soit l'isolement, v. *sēd*. L'accusatif et ablatif est v. lat. *sēd*, où *sēd* est à osq. *sīom* « sē » ce que *tēd*, *tē* est à osq. *tīum*; et *sibī* est à rapprocher de osq. *sīfē* i *sibī* (cf. v. pruss. *sebbei*). La forme **sē* sur laquelle repose **sēd* est à rapprocher de got. *si-k* et de v. sl. *se*, lit. *si*, v. pruss. *sien-*, tandis que le grec a été de **Fē* et le lituanien *savē*. Pour l'alternance **sā-*/**sē-*, cf. le nom de nombre *sex*. — L'adjectif possessif dérivé *sūus* a, sous forme vocalique, le *w* radical; cf. osq. *suveis* « *sui* », *suva* « *suam* », *ombr. sueso* « *suōt* » (locatif); sens contesté gr. *(Fē)ōc*, skr. *savē*, *gāthā* *xā*, v. perse (*huwa*), lit. *sāvas*, v. pruss. *swais*, v. sl. *svolj*, et aussi got. *sweis* « propre », partout avec *w*.

V. Benveniste, BSL, 50 (1954), p. 36.

suleus, -ī m. : sillon, -i appellantur qua aratrum ducatur, uel sationis faciendae causa, uel urbis condendae, uel fossura rectis lateribus ubi arbores serantur; fulmen quoque, qua eius uestigium, similiter appellatur. Quid uocabulum quidam ex Graeco factum, quia illi dicunt ὄλχον, F. 392, 17. Ancien, classique, usuel. M. L. 8442.

Dérivés et composés : *sulcō*, -ās (n dans Ciceron) dans César; appartient surtout à la poésie impériale qui l'emploie au figuré: sillonner; *sulcāmen* n. (Apul.) *sulcātor*, -ōrius (époque impériale); *sulcātūs*; *in-sulcō* (tardif), M. L. 4475 a. Composés en -*sulcus* (*sūcūs*): *bi*, *tri-sulcus*; *dissulcus* *porcus* *dicitur*, *cum in ceruice saetas diuidit*, P. F. 63, 29; *bisulci* lingua, Pit., Poe. 1034.

Le rapprochement avec gr. *διώκω* « je tire », alb. *hel'* « je tire » est évident; du reste, le vieux anglais a *sūl* « charrette ». Pour la forme, *sulcus* répond à gr. *διώκει* « traction, bride ». Si l'on admet une alternance **sweik*, **welk*, **selk*, on rapprochera lit. *velkū*, v. sl. *vlisk* « je tire ».

**sulcens*, -a, -um : adjectif usité seulement dans *flou* *sulca* (Col. 5, 10, 11), sorte de figue inconnu.

sullatūrō, -īs, -īre : verbe forgé plaisamment par Cic., Att. 9, 10, 6, qui le joint à *proscripturiō*. Dérivé de *Sulla*, « avoir envie de faire son Sulla ».

sulpur (*sulphur*, *sulfur*), -ūris n. : soufre. S'emploie aussi au pluriel : *sulpura uiua* (Vg.). Attesté depuis Ca-

ton; usuel. Panroman. La graphie la meilleure est *sul-pur*, par un *p* (manuscrits en capitale de Virgile); les manuscrits de Sénèque ont généralement la forme *sul-phur*, ceux de Pline *sulphur* et *sulphur*, v. index de Ian; la graphie, tardive avec *f*, indique la disparition de l'aspiré. Les formes romaines remontent à *sulphur* et *sulfur*; cf. M. L. 8443; B. W. s. u.

Dérivés : *sulpureus* (déjà dans Ennius, A. 260); *sulphurō* (*sulpho*), -ās (Mul. Chir. 673); *sulp(h)urātus*; *sulp(h)urōsus*, -rāns, -rāria, -ae f. « soufrière », -rāio, tous d'époque impériale.

Mot sans doute suditalique, comme *mejitis*, et sans étymologie connue; le germanique **sveblas*, all. *Schwebl*, n'a sans doute rien de commun avec *sulpur*.

L'alternance *-p*-/*-ph-* rappelle celle qu'on a dans *fun-gus*, οὐργόν, οὐρόν, et suggère l'hypothèse d'un emprunt à une langue où l'explosive était aspirée (étrusque?, langue méditerranéenne?).

gultis : v. *sīs* et *uold*.

sum, *sam*, *sōs* : v. **so-*.

sum (le *crum* de Varr., L. L. 9, 100, est sans exemple et paraît créé de toutes pièces), *es(s)*, *fūl* (ancien *fūi*, Enn.), *esse* : être. Verbe d'existence et copule à la fois, comme en grec *ētū*. Le parfait est emprunté à une autre racine; de même l'ancien subjonctif présent *fuam* (remplacé à l'époque classique par l'ancien optatif *siem*, *sim*), le subjonctif imparfait *forem*, doublet de *essem*, les formes d'infinitif et de participe futur *fore*, *futūrus*; le participe, sans doute récent, -*sēns* n'est attesté que dans quelques composés (*absēns*, *praeēns*, *cōsēntēs*, ce dernier dans une expression rituelle); sur **ēns*, v. ce mot. Un participe ancien à vocalisme en *o* est peut-être dans *sōns*; v. ce mot. Pas de supin, pas de substantifs dérivés anciens; v. *essentia*. Comme son correspondant grec, *sum* s'emploie dans divers idiotismes, notamment dans des locutions impersonnelles : *est cum*, *est ut*, *est* suivi de l'infinitif; cf. ἔστιν ὅτε, δηνος, δέ. Avec le locatif ou avec *in* et l'ablatif, il marque la résidence, le séjour : *Romae esse*, etc., et par suite un état qui dure (*esse* in *togā*, etc.); ou avec *in* et l'accusatif marquant le terme d'un mouvement : *in mentem esse* (où *esse* ne diffère guère de *uentre*); de là, dans la langue populaire, *in fūnis fūi* « j'ai été à un enterrement » (Pétr.). Il s'emploie aussi pour opposer la réalité à l'apparence (*es* *elva* et *boxētū*); avec différents cas pour marquer un rapport d'origine, d'appartenance, de destination (*esse* *ūsūlūcū*, etc.). La locution *id est* correspond, enfin, à gr. *τοῦτο* *ētū* et sert à introduire une explication. L'imperatif *estō* s'emploie comme affirmation concessive : « *soit* ». Enfin, *esse*, chez les auteurs chrétiens, sert à traduire τὸ *ētū* « l'être ». Usité de tout temps. Conservé plus ou moins déformé dans les langues romanes, qui à *esse* ont substitué un infinitif *essere*, M. L. 2917, et ont aussi recours à certaines formes de *stāre* (q. u.).

A *sum* correspond un inchoatif *escō*, -īs, qui n'est plus attesté que dans les textes archaïques aux 3^e personnes du singulier et du pluriel de l'indicatif présent *escit*, *escunt*, avec le sens de *erit*, *erunt*; cf. *escit* dans la loi des XII Tables. Il figure aussi dans les composés : *obescit* (*obescet*, cod.) : *oberū uel aderit*, P. F. 207, 4

(sans exemple); *superescit...* *supererit*, F. 394, 6 (exemples d'Enn., A. 494; Acc., Chrys. 266).

Composés : *absūm*, -es, *āfūi* (plus correct que *abfūi*), *ātēpū*; être éloigné de (s'emploie au sens local et temporel). Impersonnel : *tantum abest ut*. De *absēns* : *absētia* (= *ātēpūtā*), rare et non attesté avant Cicéron, qui est à l'origine du fr. *sans*, it. *senza*, M. L. 43, B. W. *sans*, et passé en celtique : gall. *awsem*; *absētūs* (Pétr.); *absētō*, -ās (bas latin), M. L. 42 a; *adsum* (-as-) : être auprès, assister, d'où : assister en justice (*dē aduocātūs*), prêter assistance; **cōsum*, usité seulement au participe *cōsēns* dans *dī cōsēntēs* (v. ce mot); quelques traces aussi de *confuit*, -*fore*, *futūrus* (v. ce mot); *dēsum*, *dēs*, *dēsse* (et les formes étymologiques *dees*, *deesse*, mais le témoignage de la métrique est en faveur des formes contractes, sauf exceptions rarissimes et tardives : Stace, Cypr. Gall.; cf. Thes. s. u.); *insum* : être dans; *intersum* : v. ce mot; *obsūm* : être devant, faire obstacle à, être opposé à, nuire à; *possum* : v. ce mot; *prae-*sum** : 1^o être à la tête de, 2^o être présent, sens seulement conservé dans *praeēns*, *praeēntia*; *prōsum*, *prōfūi*, *prōdēs* : être utile (v. *prōde*); *subsum* : être sous ou au fond; *supersum* : 1^o être en plus; 2^o survivre (cf. *superstōtō*).

La racine i.e. **es-* fournit un présent d'aspect « indéterminé » et un parfait (qui, en grec, s'est confondu avec l'imparfait), mais pas d'aoriste, ce qui a conduit à des supplétiens du type de lat. *sum* : *fuam*, *fui*. Le contraste du vocalisme de *est*: *sunt* se retrouve exactement dans v. sl. *jestū*: *sejtū*, et, avec une différence de timbre pour la désinence, dans osq. *est*: *sent*, *ombr. est*: *sent*, v. isl. *is*: *it*, got. *ist*: *sind*, gr. *ētū*: *dot* (ion.-att. *ētū*); vocalisme indéterminé dans skr. *āsti*: *sānti*. La 2^e personne du singulier v. lat. *es(s)*, class. *es*, répond à hom. dor. *ētū*, arm. *es*, et non à la forme skr. *āsi*, ion.-att. *el*, où *-ss-* est simplifié. Pour **es*, cf. de plus, hit. *ēsmi* « je suis », *āsanzi* « ils sont », etc., sans trace d'alternance vocalique. Le subjonctif v. lat. *siem*, *siēs*, *siet* (formes emphatiques), *sim*, *sīmus*, etc., repose sur l'ancien optatif du type véd. *s(i)ydm*, v. h. a. *sī*; l'ombrin a, de même, sur, *sei* « *sīs* », *si*, *sei* « *sīt* », *sīns* « *sīnt* ». Le futur *erō*, *erūt* repose sur l'ancien subjonctif, cf. véd. *āsāt*, *āsāti* « qu'il soit ». L'imparfait *erām* est une forme nouvelle, obtenue au moyen de la caractéristique -ā- des imparfaits en -*bam* et des plus-paraïts en -*erām*.

Le supplétième de **es-* par la racine **bhēwā*, **bhū*, d'aspect « déterminé », qui fournit un aoriste radical : skr. *ābhūt* « il a été », gr. *ētū* « il a poussé », se trouve partout, sauf en grec et en arménien, où cette racine a gardé le sens concret de « croître, pousser ». De même que le latin a *fui* et l'osque *fuid* « fuerit », le sanskrit a *ābhūt* « il a été », en face de *āsti* « il est », le vieux slave *by*, *bystū*, en face de *jestū*, le lituanien *būvo* (avec -ā- pour caractériser le présent, comme dans lat. *erat*); l'irlandais a *ba* au présent en face de *is* du présent. — Ce n'est pas seulement pour le « perfectum » ou pour le présent que la racine **bhēwā* apporte son concours; en vieil irlandais, *biid* signifie « il existe » en

face de la copule *is* ; le germanique occidental a une flexion telle que v. h. a. *bim*, *biu* « je suis », *bist* « tu es », *birum* « nous sommes », *birut* « vous êtes », en face de *ist*, *sind*. En italo-celtique, le subjonctif en *-ā* est tiré de la racine **bhew-* : le vieil irlandais a *ba* en face de v. lat. *iam* ; sur le **bhū-* tiré de **bhuwā-* a été bâti l'imparfait du subjonctif italien : osq. *fusid*, lat. *foret* ; le futur osco-ombrien est de la forme *fut* « erit ». L'imperatif *estō(d)* répond à osq. *estud*, cf. gr. *έστω*, tandis que l'ombrien a *futu*.

Par une innovation singulière, la 1^{re} personne du singulier a pris en italien la forme osq. *sūm*, lat. *sum*, sous l'influence de la 1^{re} personne du pluriel, lat. *sumus*, elle-même bâtie sur *sunt* ; d'une manière générale, le latin n'a gardé des formes athématiques que celles qui correspondent à des formes thématiques à vocalisme *e*, soit *edō*, *edimus*, *edunt*, en face de *ēs*, *ēst*, *ētis*. En face de *ēō*, *ēdō*, la 1^{re} personne du singulier *sum* est un compromis entre le type ancien de **esmi* et les formes nouvelles.

L'absence de formations nominales répond à l'usage indo-européen.

Le type en *-ske/o- de *escit* rappelle gr. *έσκον* et pali *acchati* « rester » ; la valeur de futur fait penser, en particulier, à un subjonctif arménien *içem* « que je sois », avec vocalisme à degré zéro et *i*- prothétique.

sūmen, -inis n. : v. *sūgō*.

sūmmus, -a, -um : le plus haut, très haut. Sert de superlatif à *super*, avec *sūpēmus*, pour lequel il est quelquefois employé, e. g. *summa diēs*, Vg., Ae. 2, 324 (cf. gr. *έπατος*) ; *prima et summa*, Quint. 6, 4, 22. Ancien, usuel. M. L. 8454. Celtique : irl. *summ*. Subst. *summum* n. : la partie la plus haute, le sommet, extrémité ; *summa* : v. ce mot. Adverbes : *summum* « au plus » ; *summē* « au plus haut degré » ; *summōtenus* (Ps.-Ap.).

Dérivés : *summitās* (époque impériale) : sommet ; *summās*, -ātis adj. : du plus haut rang (archaïque et postclassique), d'où *summātus*, -ūs « principātus » (Lucr. 5, 1142) ; *summō*, -ās : porter à son apogée (tardif). — *Summārium*, *summātus*, *summātūm* se rattachent plutôt à *summa*. Cf. aussi **sūmīō*, **sūmītāre*, M. L. 8452, 8453. V. *sub*.

summa, -ae f. : substantif tiré du féminin de *summa* : 1^{re} proprement « la chose la plus haute, la surface ». Usité presque uniquement au sens figuré soit « somme formée par la réunion ou l'addition des parties, total, ensemble » de *summa* (*linea*), par suite de l'habitude des Romains, comme des Grecs, de compter de bas en haut (d'où *κεφάλαιον*) ; v. Max C. P. Schmidt, *Kulturhist. Beitr. z. Kenn. d. gr. u. röm. Altert.*, I. H. : Z. *Entstehung u. Terminol. d. element. Math.*, Leipzig, 1906, p. 107 sqq. ; en particulier, « somme d'argent », s. *pecūnia* (d'où *summula* « petite somme ») ; 2^{re} partie la plus importante, point capital ou essentiel, e. g. Cic., Inu. 1, 20, 28, *cuius rei satis erit summam dixisse*. Locutions adverbiales : *ad*, *in summam* « à la fin, bref, en somme » (Sén., Pétr., Plin.). Celtique : irl. *swim*.

Dérivés et composés : *summārium* (neutre d'un adjectif inusité) ; *oratio*, *quae nunc uulgo breuiarium di-*

citur, olim, cum Latine loqueremur, summarium vocabatur, Sén., Ep. 39, 1 ; *summātūm* « sommairement ».

cōsummo, -ās : faire le total de ; d'où « mener à sa fin,achever » (= *ouvre-léon*). Se rapproche ainsi de *cōsumō*, avec lequel il tend à se confondre à basse époque, notamment dans la langue de l'Église ; Ital. Num. 32, 13, *consummata est natio*, là où la Vulgate a *consumetur* (= *έξονταθη*) ; cf. M. L. 2178. Dérivés : *cōsummātē*, -tiō, -tor, -trix.

Summānus, -I : épithète de Jupiter, qu'on explique soit par *sub* + *mān-us* (v. *mānis*) « (dieu) de la lumière matinale », cf. Cic., N. D. 1, 10, 16, et la note de Pease, soit plutôt comme un dérivé de *summus*, cf. les caēt. *summania tempa* de Lucr. 5, 521, et Frazer, *Fasti* of Ov., 5, 731, n. Toutefois peut être d'origine étrusque, déjà indiquée par Pline, HN, 2, 138 ; cf. Boemer, Comment des Fastes, I, 6, 731, comme pour *Sāturnus*, *Mercurius*, *Carmenis*, etc., et les étymologies latinisantes seraient secondaires.

Dérivé : *summānlia* : *liba farinacea in modum rotas facta*, P. F. 275, 7, gâteaux ronds offerts à *Summānus* en tant que dieu solaire.

sūmō, -is, *sūmpsi*, *sūmptum*, -ere (Festus signale des formes de parfait *sūmētū* : *sūmpsi*, *sūrempsi* : *sūstulerū*, P. F. 383, 15, qui se concilient difficilement avec *sūmō* si ce dernier est issu de **su(b)s(e)mō* ; cf. A. Götz, I.F. 46, 127, § 107, Anm. 1 ; aussi vaut-il mieux partir avec M. Niedermann, Philol. Woch., 1922, col. 296, de **sus-(e)mō* avec *sus-* tiré du synonyme *suscipiō*, comme *Amīternus*, avec *am-* au lieu de *amb-*, a été fait sur *amfractus*, *amtermīni* ; pour la syncope, cf. pōnō de **po-siō* : prendre (sur soi), se charger de ; la composition du verbe explique que le sens soit voisin de *suscipiō*, d'où « se charger de, entreprendre, assumer » ; « prendre par choix ou par adoption » ; s. *miūtūm* « emprunter ». Sens particulier « dépenser ». Ancien, classique, usuel. Rares représentants dans les langues romanes. M. L. 8448.

Ombr. *sumtu* « *sūmītō* ». Emprunté ?

Dérivés et composés : *sumptus*, -ūs (-i) : charge d'où « dépense, coût » et « prise (d'un médicament) » ; technique *sumpta* (pars) : pincée ; *sumptuāriū*, *sumptuōsūtūs* et, dans Sidone, *sumptuōsūtās* ; *sumptuātūs* et, dans Sidone, *sumptuātūs* ; *sumptuātūs* (Plt.) ; *sumptiō* : prise (rare ; sens propre dans Cat. et Varr. ; sert à Cic. pour traduire *λημα* « mineur de syllogisme ») ; *sumptiō*, -ās (Pline) ; *sumptuō*, -ū « fournir d'argent (pour le voyage) ».

Sūmō senti comme un verbe simple a fourni à son tour des composés : *absūmō* : consumer, épouser, détruire. Se dit souvent du temps, a. *diem* ; *absūmēdō*, -inis f. : formation plaisante de Plaute en jeu de mot avec *sūmē* : *quanta sumini absūmedo*, Cap. 904 ; *absūmētū* (Dig.) ; *adsūmō* (ass-) : prendre en ajoutant, s'adjointre, ajouter ; cf. Cic., de Or. 2, 39, 163, *omne quod sumatur in oratione... aut ex sua sumi ui atque natura aut adsumi foris* ; Varr., L. L. 8, 69, *extrinsecus adsumi* ; à basse époque, joint à un infinitif, « accepter de, assumer ». Fréquent dans la langue de l'Église, 68, 9 *assūmō* traduit *ἀνακρέων* ; cf. Hil., in psalm. 68, 9 *dum alienum a natura sua corpus assumit*.

Dérivés : *assūmētō* : 1^{re} fait de s'adjointre, emprunt. ; 2^{re} en dialectique, « mineure d'un raisonnement », traduisant *πρόσληψης* ; cf. Cic., Diu. 2, 108 : *dēmū tibi istas duas sumptiones, ea, quae ληματα dēmū vocant, non dabitur* ; 3^{re} assumption (langue de l'Église) ; *adsumptio tamē quam πρόσληψη idem vocant, non dabitur* ; 4^{re} assoption (langue de l'Église) ; *adsumptūs*, terme de rhétorique, se dit d'une démonstration empruntée à des éléments extérieurs à la cause ; *assumptō*, -trix (bas latin) : qui s'attribue ; *assumptū*, -ūs (Boëce).

cōsumō (ancien, classique, usuel) : prendre ou employer entièrement, cf. Fest. 296, 22, *prodigiae hostiae vocantur, ut aī Veranius, quae consumuntur* ; de là « consumer, dévorer » (= *combūrere*) ; *cōsumptō*, *consumptō*, rares ; *incōsumptūs* (Ov., d'après *λημα*) ; *dēsumō* (époque impériale) : prendre pour soi, choisir ; *insūmō* : employer, dépenser (classique ; *insūmērē sumptūs*, Cic.) ; prendre ; à basse époque, synonyme de *cōsumō* « épouser » ; *insūmētō* (bas latin) ; *præsumō* (surtout d'époque impériale ; non dans Cic.) : prendre d'avance (propre et figuré), par suite « prélever, anticiper, présumer » ; *præsumptō* : anticipation (= *πρόληψης*, cf. Quint. 9, 2, 16), présomption (dans tous les sens qu'a le mot français), d'où les dérivés tardifs *præsumptō*, -tōriū, -tōsūs (-tu-sūs), -tūeū ; *resūmō* : reprendre (déjà dans Enn., repris à l'époque impériale ; non dans Cic.), recouvrir ; *re-sumptō*, -tūsūs, -tōriū (Cael. Aur.).

suoetaurilia, -ium n. pl. : sacrifice d'un porc, d'une brebis et d'un taureau. Il existe aussi, attesté dans Festus 372, 22, un doublet *soltaurilia* de même sens, que le glossateur explique *quod omnes eae solidū integrīque sint corporis*, rattachant le premier élément du composé à *sollus*, « quia sellum Osce totum et solidum significat ». Mais on attendrait en ce cas *solltaurilia* et le sens d'un pareil composé ne pourrait être que « sacrifice composé d'un taureau entier », ce qui n'a pas de sens. *Soltaurilia* semble fait sur *suoetaurilia* et, si le mot a réellement existé, a dû signifier « sacrifice composé exclusivement d'un taureau ». Mais, en dehors de Quintilien qui le cite, I. O., I. 5, 67, les textes ne connaissent que *suoetaurilia* (lire **suoui*-?).

Le sacrifice de trois animaux domestiques comporte dans l'Inde védique le cheval, le bœuf et le mouton ; en latin, il s'agit d'un sacrifice fait non par des chefs de guerre, mais par des ruraux. !

supellex (*supp-*), -lectilis f. : mobilier, ustensiles de ménage. Terme de sens général, que la langue classique emploie seulement au singulier au sens propre ou figuré « instrument, matériel, appareil ». Ancien, classique et usuel.

Dérivé : *sup(p)ellecticāriū* : chargé du soin du mobilier (Ulp.).

La flexion provient sans doute de la contamination de **sup(p)ellex*, **sup(p)ellectis*, avec un adjectif **supellectilis*. A basse époque apparaît une flexion normalisée *supellectilis*, -lis.

Pas d'étymologie claire ; on pense à *super* et à la racine de *lectus*.

super : adverbe, préverb et préposition, « sur, au-dessus, par-dessus » ; s'emploie avec sens local ou temporel (cf. dé). Comme préposition, est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif, sans qu'une distinction de sens apparaisse, mais l'ablatif est surtout poétique : *super terrae tumulū noluit quid statui nisi columellam*, Cic., Leg. 2, 26, 66 ; *fronde super uiridū*, Vg., B. 1, 81. Du sens de « par-dessus », *super* a pris le sens de « au delà, par delà, outre ; plus de » : *satis superque* ; *super LX milia, super solitos honores, super omnia* ; avec ablatif : *et paullum siliuas super his*, Hor., S. 2, 6, 3. A l'époque républicaine, la langue familière l'emploie pour *dē* avec le sens de « au sujet de » (et l'ablatif) ; cet emploi, évité par les puristes (Cicéron n'en a d'exemples que dans sa correspondance), s'est étendu dans la langue impériale, *dē* tendant à se spécialiser dans le sens de « de » ; cf. F. 394, 11 : *per se* « *super* » significat quidem « *supra* », *ut cum dicimus « super illum cedit »*. *Verum ponitur etiam pro « de », Graeca consuetudine, ut illi dicunt ὑπέ*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8456, *super et supra*, 200, *adsupra*.

Dérivés et composés : *dēsuper* adv. « d'en haut,

athématique. Il suffit de rappeler, de plus, gr. *κατέω*. — Pour la forme, cf. le cas de lat. *spūo*.

Sūbū (v. ce mot) est à rapprocher de v. sl. *šilo* (tch. *šido*) « alène » ; v. h. a. *siula* a le même sens ; le latin et le germanique ont le genre féminin en partie parce qu'il s'agit d'un objet qui est un agent, qui est mobile, en partie parce qu'il comporte essentiellement un trou à passer le fil.

suoetaurilia, -ium n. pl. : sacrifice d'un porc, d'une brebis et d'un taureau. Il existe aussi, attesté dans Festus 372, 22, un doublet *soltaurilia* de même sens, que le glossateur explique *quod omnes eae solidū integrīque sint corporis*, rattachant le premier élément du composé à *sollus*, « quia sellum Osce totum et solidum significat ». Mais on attendrait en ce cas *solltaurilia* et le sens d'un pareil composé ne pourrait être que « sacrifice composé d'un taureau entier », ce qui n'a pas de sens. *Soltaurilia* semble fait sur *suoetaurilia* et, si le mot a réellement existé, a dû signifier « sacrifice composé exclusivement d'un taureau ». Mais, en dehors de Quintilien qui le cite, I. O., I. 5, 67, les textes ne connaissent que *suoetaurilia* (lire **suoui*-?).

Le sacrifice de trois animaux domestiques comporte dans l'Inde védique le cheval, le bœuf et le mouton ; en latin, il s'agit d'un sacrifice fait non par des chefs de guerre, mais par des ruraux. !

d'au-dessus», M. L. 2607 a; *insuper* adv. « au-dessus, en outre », et préposition, formes renforcées de *super*, cf. *abante*, *inante*, etc. Il y a aussi trace de *āsuper* et *exsuper*.

superus : qui est au-dessus, opposé à *inferus*; de là [dī] *Superi* « les dieux d'en haut », par opposition à [dī] *Inferi*; *supera* n. pl. « les régions célestes ». L'ablatif *seminis suprā*, *superā* (et archaïque *suprād*, SC Ba., comme *extrād*; cf. *extrā*, *infrā*, etc.) a formé un adverbe et une préposition, construite avec l'accusatif, de même sens que *super*; il s'emploie, notamment, en parlant du temps, pour renvoyer à quelque chose qui a été dit ou fait « plus haut »; cf. Cat., Agr. 157, 2, *que supra scripta est*. Comparatif de *superus* : *superior*, superlatif : *suprēmus* (sur *suprēmus*, v. *Havet, Man.*, § 943); d'où *suprēma* (scil. *diēs*), « la dernière heure du jour »; *suprēma* n. pl. (sc. *officia*) « les derniers devoirs ».

Dénominal de *superus* : *superō*, -ās, absolument transitif, « être au-dessus, surpasser, être de reste ou en surplus, survivre », M. L. 8458; *superātiō* (rare, époque impériale); *superōr*, -trix (Ov., époque impériale); *superantia* (Cael. Aurel.); *superāmentum* (Dig.); *superābilis* adj. (époque impériale) et *insuperābilis* (cf. *āventrēbōtērō*); *exsuperō*, renforcement de *superō*, fait sans doute d'après *excellō*, *ēmineō*, ancien et usuel, qui a les mêmes dérivés que *superō*, dont *exsuperātiō*, qui, dans la langue de la rhétorique, traduit ὑπερβολή, et un composé *inexsuperābilis*.

supernus : qui se trouve par-dessus (cf. *infernus*); avec un adverbe *supernē*, toujours avec é final, ainsi que *infernē*, notamment dans Lucrèce 6, 544 et 597; Hor., Od. 2, 20, 11; cf. *pōnē*, M. L. 8461; *supernus*, attesté plus tard que *supernē*, a été bâti sur ce dernier (cf. *sēdulus* d'après *sēdulō*) et a servi de modèle d'abord à *infernus*, puis à *ex-* et *internus*, v. *Leo, ALLG* 10, 437; *supernās*, -ātis adj.; cf. *infernās*.

superbus : qui se trouve au-dessus; « altier, hautain »; presque uniquement employé au sens moral, d'où « orgueilleux »: *Tarquinius Superbus*, et aussi « magnifique, superbe » (poétique et époque impériale); de là *superbē*, *superbiter*; *superbia*, M. L. 8458 a, britt. *syberō* « superbus »; *superbiō*, -is (cf. *ferōciō*, -is); *superbi-ficus*, -loquēntis (rares et poétiques). Pour la formation de *superbus*, cf. *probus*. Substantif : *superba*, -ae f. : camomille (Ps. Ap. 23, 11).

Super a servi, en outre, de premier terme à de nombreux composés, la plupart récents et issus d'anciens juxtaposés : *supergredior*; *superiaciō*; *supersedeō*; *superlatiō*; *superlatiū*, calques du grec ὑπέρθεται, -θετικός; irl. *superlait*; *superstes*, -itis (v. *stō*); *supercilium* (v. *cilium*). A basse époque, il est joint à des adjectifs ou à des verbes, avec la valeur d'un superlatif : *superadmirārō* (Facund.); *superadulthus* (Vulg.); *superenīens*, -glōriōsus, -glōrifici; *supersubstantialis* (traduit à contresens de ἐποποιῶσι, Jér., Ambr.; v. Blaise), etc.

Dans la langue de l'Église, s'ajoute souvent à des verbes composés dont le préverbe a perdu sa valeur : *superabundō*, *superexuberō*, etc.; *superexcellō*, etc.

Les langues romanes attestent aussi **superānus*, M. L. 8457, et **superculus*, 8460.

V. *sub*.

superstes, -stītiō : v. *stō*.

supinus, -a, -um : renversé en arrière, couché sur le dos (joint et opposé à *prōnus*, *obliquus* par Cic., Diu. 1, 53, 120). S'emploie aussi de choses en mouvement « qui qu'un de couché, il est arrivé à signifier « mollement étendu ou incliné, étalé », e. g. Vg., G. 2, 276, *sin (metere) tumulis acclive solium collisque supinus*; il a pris aussi, d'abord en poésie, puis dans la prose impériale, le sens de « paresseux, indolent » (notamment en parlant de l'estomac, dans Cael. Aur.). Dans la langue des grammairiens du Bas-Empire, le n. *supinum* a désigné les formes de substantif verbal en -um, -ū. L'origine de cette désignation est obscure; l'image contenue dans *supinum* est sans doute analogue à celle qui est dans *declinō*; v. H. D. Naylor, *The derivation of the grammatical term « supine »*, Class. Rev., 25, p. 206, et Benveniste, Rev. Phil., 1932, p. 136. Ancien (Plt.), classique, usuel: M. L. 8462.

Dérivés et composés : *supinītās* (Quint.); *supinō*, -ās : renverser en arrière; dans la langue rustique, « retourner de la terre »; *supinātiō* « rejet des aliments, régurgitation » (Cael. Aur.); *Supinālis*, épithète de Jupiter d'après St Aug.; *resupinus*.

V. *sub*.

**supō*, -ās : jeter. Attesté seulement dans la gloss de Festus, P. F. 407, 9 : *supat, iacit; unde dissipat, discit, et obispat, obicit, et insipat, h. e. iniciū*; cf. 252, 10: *supare significat iacere*; et 93, 17, où la forme thématique en -ere attendue est attestée à côté de la forme en -ā : *insipere fac in olam, iacere pullis. Vnde dissipare, obispare, ut cum rustici dicunt: obispa pullis escam*. — *Insipere* est extrêmement rare, de même *obispiā* (Pl. Cist. 579). Le seul composé est *dissupō* (*dissipō*), -ās, -āre : jeter de côté et d'autre, disperser, dissiper (classique). De là *dissipātiō* (Cic.), -or, -trix (tardifs), M. L. 2689 a (formes savantes).

La voyelle comprise entre *s* et *p* est mal établie. Si c'est *u*, on peut rapprocher lit. *supū*, *sūptī* « bercer » et v. sl. *sūpē* (v. Trautmann, *Balt.-sl. Wörter*, p. 293); si c'est *i*, on rapprochera skr. *kṣipāti* « il jette ». Ni dans l'un ni dans l'autre cas, il ne s'agirait d'un mot indo-européen bien établi.

suppa, -ae f. : soupe! (Orib., Syn. 9, 16). Emprunt au germanique occidental. V. B. W. s. u.

supparus (*supparum*), -I m. : 1° voile qui n'avait qu'une écoute, cf. Fest. 458, 14 et Rich, s. u.; 2° banière étendue sur une traverse fixée à un montant vertical; 3° sorte de vêtement de femme : *uestimentum puellare lineum, quod et subucula, i. e. camisia, dicunt*, P. F. 407, 6. On trouve aussi dans P. F. 459, 4 la forme *suparium* « *genus ueli minimum* » et « *paravent* » (cf. Rich, s. u.), et des graphies comme *sipharam* (-rus), *siparis*. Le grec a de même *στραπός*, *στραπός*, avec le sens de « voile », mais seulement dans Arrien, ce qui rend peu probable un emprunt du latin au grec. *Supparus*, avec le sens de « vêtement de femme », est déjà dans Plaute. Varro, L. L. 5, 131, le rapporte à *suprā*, mais il ajoute « *nisi id quod item dicunt Osce* ». En effet, le vocalisme intérieur *a* de *supparus* s'explique mieux par la phonétique osque; en latin, la forme attendue

serait **supperus*. Mot technique ou populaire, susceptible d'altérations.

**suppediō*, -ās, -āre : transitif et absolut « fournir en renfort » ou « arriver en renfort ». De *sub* + *pediō*, dénominal de *pedes*, cf. *eques/equitō* et, pour le sens, *succurrō*, *suppetō*. Le verbe a appartenu d'abord à la langue militaire et a dû se dire de l'infanterie qui arrivait au secours des troupes engagées, ou du serviteur à pied (*pedes*) qui accompagnait le cavalier pour lui venir en aide (*subministrō*). Dans la langue commune, *suppediō* s'est employé à la place de *sufficiō*, e. g. Plt., Ad. 423, *clamore ac stomacho non quoero labori suppediōre*; T. L. 30, 25, 7, (*nauis*) *defendebatur egregie quoad iela suppediārunt*.

Dérivé : *suppediātiō* (Cic.).

suppetō : v. *petō*.

suppliō, -ās, -āre : v. *pīlō*, s. *pīla*.

supplex, -icis (ablatif *supplīci*, -cī dans la poésie dacrylique, génitif pluriel *supplīcūm*) adj. : qui se plie sur les genoux (se dit de l'attitude du supplicant); puis « qui se prosterner, supplicant ». Ancien, usuel, classique. M. L. 8467; B. W. *couple*.

Dérivés : *suppliciter*; *supplīcō* (-cor, tardif), -ās : s'agenouiller devant (suivi du datif, s. *alicū*, joint à *summissē* par Cic., Planc. 5, 12); par suite « supplicier », M. L. 8468; de là *supplicātiō* (classique), -or (tardif); *supplicanter*; *supplicē* (Apul.), de **supplīcūs*?

supplīcūm : supplication adressée aux dieux soit pour en obtenir quelque chose, soit en action de grâces ou comme marque de soumission; cf. Sall., Iu. 55, 2 et 46, 2; acte par lequel on apaise la divinité; par suite « sacrifice », cf. P. F. 405, 4, *supplīcīa ueteres quædam sacrificia a supplicando uocabant*. Le sens de « supplication » ayant été réservé à *supplicātiō* (ainsi dans Cicéron et César), *supplīcūm* a tendu à se spécialiser dans le sens de « sacrifice offert pour apaiser les dieux à la suite d'une faute commise », et, dans la langue commune, il a, sans doute d'abord par euphémisme, désigné le « châtiment (capital) infligé », puis le « supplice », ainsi Vg., A. 6, 749-750 : *ergo excentur poenis ueterumque malorum | supplīcīa expendunt*. C'est à ce sens que se rattachent *supplīcītūs* (Iul. Val., Aug.); *supplīcītūmentū* (Ital.) = *χλαστός*. Mais les deux sens « supplication » et « supplice » ont continué à coexister pour *supplīcūm* jusque dans la latinité impériale. Pour le développement de sens, v. R. Heinzel, ALLG 15, 89 sqq.

On explique souvent *supplex* par **sub-plakōs*, en le rattachant à *plakō* (cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 25), mais l'ā de l'adjectif fait, en ce cas, difficulté et, du reste, la formation elle-même s'expliquerait mal. Il est plus vraisemblable de supposer que l'adjectif est formé comme *duplex* (cf. s. u. *plectō*) et qu'il a désigné d'abord l'attitude physique du supplicant (cf. Cic., Phil. 2, 34, 86, *supplex te ad pedes abiciebas*; Vg., A. 10, 523, *et genua amplectens effatur talia supplēx*). Mais, à mesure que le sens moral a prévalu, on a tendu à rapprocher de *plakō* l'adjectif *supplex* et ses dérivés; cf., par exemple, Acc., Trag. 298, *supplīcīis placans*. C'est sans doute à ce rapprochement secondaire qu'est due la forme avec tmēse

sub uos placō (avec ā?) que cite Festus, 206, 18 et 402, 30 : *sub uos placō in precibus fere cum dicitur, significat id (l. idem?) quid supplico*.

**suppus*, -a, -um : *suppūm antiqui dicebant quem nunc supinū dicimus...* Eius uocabuli meminit Luci(l)ius (1297) : *si uero das quod rogat, et si suggeris suppūs*, F. 370, 20; cf. aussi Isid., Or. 18, 65 : *(iactum) unionem canem, trinōnēm suppūm, quaternōnēm planū uocabant*. Un exemple dans Lucr. 1, 1061. Dénominal : *suppō*, -ās (Acc., R³ 375). Forme à géminée expressive, du type *lippū*; cf. v. *isl. upp* auf, aufwärts, avec -p- géminé en germanique; l'ombrrien a *sopam* « suppam ».

V. *sub*.

suprā, *suprēmus* : v. *super*.

sūra, -ās f. : 1° mollet; 2° petit foie, l'un des os de la jambe. Surnom romain, et *Sulla*? Attesté depuis Plaute et usuel; non roman. Dérivé tardif : *sūrosūs*: *σύρημος*. Cf. peut-être *surus*.

Sans correspondant sûr.

sureculus, -I m. : v. *surus*.

surdus, -a, -um (ū) : sourd, c'est-à-dire « qui n'entend pas » ou « qu'on n'entend pas »; cf. le double sens de gr. *κωφός*, et Varr., L. L. 9, 58 : *ergo dicitur ut surdus uir, surda mulier, sic surdum theatrum, quod omnes tres ad auditum sunt comparatae*; « indistinct » (se dit non seulement de l'ouïe, mais de l'odeur, de la couleur, etc., surtout dans Pline : s. *colōs*, 37, 67; s. *māteria*, 13, 98, etc.). S'emploie aussi par image au sens de « qui ne veut pas entendre, inattentif; inexorable », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8474.

Dérivés et composés : *surdāster*; *surdītās*; *surdēcō*, -is; *surdīgō*, *surdītīa*, ces trois derniers tardifs et rares; *obsurdēcō*, M. L. 6024 (ab-); *surdō*, -ās (Calpurn.), d'ou *surdāns* « *surdus* » (Gl.); *obsurdātūs*, *obsurdēcātūs* (tardifs); *absurdus* : v. ce mot; *exsurdus*, *exsūrdāre*, M. L. 3078-3079.

Pas d'explication sûre. La racine indiquée sous *susur-* rend compte de la forme, mais mal du sens.

surenūpsit : v. *sūnō*.

surena (?) : coquillage inconnu, cité par Varr., L. L. 5, 77, qui donne le nom comme indigène : *(uocabula pīscūm) uernacula ad similitudinem ut surenae, pīctūculi, ungues*. Sans rapport avec le nom du grand ministre chez les Parthes, qui est un mot étranger (Tac., Amm.)! Peut-être corruption de *perna*; cf. R. G. Kent, Varro, de L. L., ad loc.

surgō : v. *regō*.

suriō, -īs, -īre : être en chaleur. Se dit des mâles, par opposition à *subō*. Très rare (Apul., Arn.). De *surus*?

surisēula, -ae f. : sorte de petit vase, synonyme de *gēltūnculus* (v. *gīlō*). Un exemple dans Pelag., Vit. patr. 5, 4, 67. Origine inconnue.

sūrsum (*sūrsus* et, avec assimilation de l'r, *sūsum*, attesté depuis Caton) adv. : vers le haut, en montant. De **subs* + *uorsum* (cf. *uortō*, *uertō*); mais le second élément, n'apparaissant plus, a souvent été renforcé de *uorsum*, *uersus* par un pléonasme dont il y a de nom-

breux exemples ; cf. all. *heutzutage* (heut de v. h. a. *hiu tagu*), fr. *popul. au jour d'aujourd'hui*, ital. *con meco*, etc. : *sūsum uorsum*, e. g. Cat., Agr. 33, 1. Forme avec *deorsum* un couple antithétique, employé proverbialement, e. g. Sén., Ep. 44, 4, *omnia ista sursum deorsum fortuna uersata*. Ancien, usuel, classique. M. L. 8478. Dérivé : *su(r)sālis* (Orib.). Composé : *dēsūrsum* = *āvōtēv* (Conc., Rust.).

surus, -I (ū?, le texte d'Ennius est peu sûr) m. : pieu, piquet. Conservé seulement par P. F. 383, 11 : *surum dicebant, ex quo per deminutionem fit surculus*. Ennius (A. 525) : *unus surus surum ferret, tamen defendere possent* ; cf. id. 51, 21 : *crebrisuro apud Ennium* (inc. 35) *significat wallum crebris suris, i. e. palis, munitum*. Remplacé par le diminutif :

surculus, -I m. (-lum n., Ven. Fort.) : rejeton, pousse, scion ; arbrisseau. Terme fréquent en agriculture et conservé en italien, M. L. 8473. Nombreux dérivés : *surc(u)lō*, -ās : émonder, ébrancher ; et aussi « embrocher » (Apic.) ; *surcula* : sorte de vigne (Plin. 14, 34) ; *surculāris* : qui produit des rejetons ; *surculārius* : planté d'arbrisseaux, s. *ager*, ou « qui vit sur les arbrisseaux », s. *cicada* ; *surculōsus*, *surculāceus* : ligneux ; cf. aussi *surculus* (Apic., Plin. Val.), M. L. 8472 ; *surculāmen* (Gild. Chron.).

On rapproche véd. *svārūh* « long pieu planté en terre (pour le sacrifice) » et v. angl. *spear* « poteau », v. h. a. *svir* « pieu ». Le radical aurait en latin le vocalisme zéro. V. *suriō* ?

sūs, *suis* m. et f. (nom. *suis* dans Prudence ; dat.-abl. pl. *sūbus* et *suibus*). Il y a peut-être eu aussi un génitif *suoris*, cf. *bouerum* dans Varron : 1^{re} sanglier, laie ; et porc, truie ; 2^{re} sorte de poisson dit aussi *suillus* d'après Isid., Or. 12, 6, 12 et 12, 2, 37, qui cite Dracontius, Laud. 1, 515 (cf. *porcus marinus*). Terme générique. Ancien et classique, mais s'est trouvé en concurrence, d'une part, avec *aper*, d'autre part avec *porcus*, mots plus pleins et de déclinaison plus régulière, qui s'y sont substitués. M. L. 8479.

Dérivés et composés : *suoris* (genre?), cité par Varr., L. L. 5, 110, parmi les parties du porc : *suoris a nomine eius* ; *offula ab offa, minima suere* ; cf. aussi Plt. ap. Fest. 444, 32 (v. *spectile*), v. Heraeus, ALLG 14, 124 ; *suile*, -is : porcherie, conservé en logoudorien, M. L. 8438 b ; *suīnus* (-a carō) (peut-être bret. *souin*, mais qui peut provenir de l'ags. *swin*) ; *suillus* (de **su-i-no-lo-s*), M. L. 8439, 8440, s. *fungus* et *suillinus* (Cassiod., Greg. Tur.) ; *sūculus*, d'après *porcus* ; *sūcula* : jeune truie, M. L. 8416, 8418 b ; **sūculāre*, M. L. 8418 ; fr. *souiller*.

sūcerda, -ae f. « *stercus suillum* », P. F. 391, 4 (cf. *muscērda*) ; *suc(c)īdia*, -ae f. « quartier de porc salé » ; cf. Varr., L. L. 5, 110 : *succīdia ab suībus caēdēs* ; *nam id pecus primum occidere coēperunt domini et, ut seruarent, sallere*. Sans doute de **su-caēdia* ; la graphie *succīdia* est due à l'influence de *succīdō* ; *sūbūcūs* : porcher (cf. *bubulcus*) ; *suouetaurilia* ; M. L. 8492, **sūtēgīs*.

Mot indo-européen désignant le porc sauvage (sanglier) ou domestique (porc ; cf. *porcus*) ; gr. ὄα, ὄος, (avec doublet οὐς), v. h. a. *sū* (truie), alb. *th*, av. *hū* (génitif

singulier ; lire *hūvō*), pers. *xūk* et skr. *sū-karaḥ* « porc ». Il y a un *u* bref dans le nom gallois *hucw* du « porc », de même que dans lat. *sū-bulcus* et gr. ὄ-πορβος « porcher », de l'*ū* du type *sūs* alternait donc avec *ū*, comme il arrive dans plusieurs mots surtout de caractère populaire ; il serait arbitraire de tirer tous les *ū* des formes telles que *sūrū/s*. Le lette a le dérivé *sūeūs* « porclet ». C'est sur une forme pareille à lat. *suīnus*, v. sl. *sōnū* « de porc », que reposent got. *swein* (neutre) « *χoipos* » et le synonyme v. sl. *svontja*. — A l'accusatif singulier, le latin a fait *suum* d'après son usage de suivre pour ce cas l'analogie des formes autres que celle du nominatif (*patrem*, d'après *patris*, etc.) ; ce n'est pas ancien, car l'ombrien a acc. sg. sim. « **sūm* » (d'où acc. pl. *sīt* « **sūs* » de **sū-ns*), de même que le grec a *ūv*.

sūs : v. *sub*.

sūcēnseō : v. *cēnseō*.

sūcīpiō : v. *cāpiō*.

sūcītō : v. *cītō* sous *cīeō*.

sūsīnāriūs, -I m. : prunier (Orib.). Sans doute mot étranger, dérivé de **sūsīna* représenté par it. *susina*, M. L. 8483.

sūpīciō (*sūpīciō* dans le palimpseste du pro Font. 5, Cie.), -ōnis f. : soupçon, suspicion ; supposition (terme de rhétorique).

Dérivé : *sūpīciōsus* : le rapport avec *sūpīcīor* est mis en valeur dans ce vers de Plt., Ps. 562 (sén. iamb.) ; *sūpīcī est mi nunc uos sūpīcīparīs* ; mais l'i de *sūpīcī* fait difficile. Peut-être y a-t-il un allongement comparable à celui qu'on a dans *indāgō*, *ambāgēs* vis-à-vis de *agō*, *adāgīum* (?) vis-à-vis de *aiō*, *contāgō* vis-à-vis de *tango*. Ancien, classique, usuel. Le fr. « soupçon » peut représenter *sūpīciō* ou *sūpīciō*. M. L. 8488 ; B. W. s. u.

sūplīrium : v. *spīrō*.

sūsque dēque : v. *sub*.

sūstēntō : v. *sustīnēō*, sous *tēnēō*.

sūsurrus, -I m. : bourdonnement, murmure, chuchotement. Attesté depuis Plaute, classique ; à l'époque impériale, presque uniquement réservé à la langue poétique.

Dérivés et composés : *sūsurrō*, -ās, M. L. 8490 a, et *insūsurrō* ; *sūsurrus*, -a, -um (très tardif, Sid., Vulg.) ; *sūsurrō* (-riō), -ōnis m. (id.), *sūsurrāmen*, *sūsurrātiū* (= *ψυρρισμός*), -ōr, -ōrī, -ōrīx, -ōm, *sūsurrīum*, tous rares et tardifs.

Mot expressif comme *mūrūrīllus* que rapproche Plt., Ru. 1404. Le redoublement et la gémination de *r* sont deux traits caractéristiques. Le mot se rattache, du reste, à un groupe indo-européen : skr. *sōdrati* « il émet un son », lat. *absurdus*. — Cf. la remarque faite sur *sōnō*.

sūus, -a, -um : v. *suī*.

sūbīna, -ae f. (l. *sibyna?*) : -am appartenant *Illyri telum uenabuli simile*. Ennius (A. 504) : « *Illyri restant sīcis sūbīnīsque fodantes* », P. F. 453, 10. Mot illyrien. Le grec a *σιβόνη* (var. *σιβίνη*), *σιβόνης* et *σιγύνης*, *σιγύνης* (cy-

σιγύνων

répandu par la langue de l'Église. M. L. 8497 a (formes rares) ; irl. *sīnāgōig*.

sūnrapha, -ae f. ; *syngraphus*, -I m. : contrat écrit, traité. Emprunt au gr. σύγραφή, σύγραφος (Plt., Cic.).

sūnodus, -I f. : confrérie, synode. Emprunt tardif au gr. σύνοδος répandu par la langue de l'Église. M. L. 8500 ; v. fr. *sanet* ; irl. *senod*, brit. *senedd*.

Dérivés : *synodālis*, -liter.

Syria, -ae f. : Syrie = gr. Σύρια, nom d'une contrée d'Asie Mineure dont le nom et les adjectifs dérivés *Syriacus*, *Syrius* ont servi à désigner certains produits originaires et importés de ce pays, e. g. *syrica māla* (Colum., Plin.) ; *syriaca* (*syrica*) *faba* (Isid. 17, 7, 9 ; Sofer, p. 55) ; *syriaci bouēs*, cf. M. L. 8501-8503 ; de *Syros* provient got. *Saur* !

syringa (-gia, -giō), -ae f. (-gium n., Orib., Dynam.) : 1^{re} seringue ; 2^{re} fistule. Emprunt tardif fait sur l'accusatif de gr. σύριγξ. M. L. 8504. Panroman, sauf roumain, v. B. W. s. u.

Dérivé latinisé : *syringiātus*, -giōsus.

syrīna, -ae f. : robe tragique. Adaptation populaire (Afran.) du gr. σύριξ, -ατος ; it. *sirima*. M. L. 8505.